

CHARLES THOMANN

**Le Mouvement anarchiste
dans les Montagnes neuchâtelaises
et le Jura bernois**

THÈSE

présentée à la Faculté de Droit, Section des Sciences commerciales
et économiques, de l'Université de Neuchâtel,
pour l'obtention du grade de
Docteur ès sciences commerciales et économiques

1947

Imprimerie des Coopératives Réunies
La Chaux-de-Fonds

**LE MOUVEMENT ANARCHISTE
DANS LES MONTAGNES NEUCHATELOISES
ET LE JURA BERNOIS**

M. Charles Thomann, licencié ès sciences commerciales et économiques, de La Chaux-de-Fonds, est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat ès sciences commerciales et économiques, intitulée « Le Mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois ». Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Nenchâtel, le 21 octobre 1946.

*Le Directeur de la Section des Sciences commerciales,
économiques et sociales :*

P.-R. ROSSET.

Je ne propose pas, j'expose.

PREMIÈRE PARTIE

LES FAITS

CHAPITRE PREMIER

INTERNATIONALISME OU ANARCHISME ?

Les ouvriers anglais et français eurent l'occasion de prendre contact à l'Exposition universelle de Londres, en 1862. En effet, quelque 340 ouvriers français se rendirent dans la capitale britannique à ce moment-là, en vue de rédiger des rapports sur les progrès économiques et techniques accomplis au cours des dernières années. Les travailleurs anglais saisirent cette occasion pour proposer un rapprochement à leurs camarades de France ; dès cette époque, des relations suivies s'établirent entre les deux mouvements ouvriers.

En 1863, ouvriers anglais et français sympathisèrent lors de l'insurrection polonaise ; de grands meetings furent organisés. En Allemagne, un parti ouvrier prenait corps autour d'un chef capable et énergique : Lassalle. L'Italie n'était pas restée en arrière ; les travailleurs italiens faisaient de gros efforts pour s'unir. On sait qu'en 1863 Garibaldi fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme par les trades-unionistes.

Le 28 septembre 1864, les ouvriers anglais invitèrent les travailleurs de France à une grande conférence tenue à Saint-Martin's Hall, à Londres.¹ C'est là que fut créée l'Internationale,² ou, plus exactement, l'Association Internationale des Tra-

¹ Au sujet de la composition de ce meeting, consulter *L'Internationalisme et la Classe ouvrière*, de L. Lorwin, p. 35.

² Concernant la fondation de l'Internationale, voir *Histoire de l'Internationale*, de E. Villetard, p. 57-75.

vailleurs.¹ On a pu dire, non sans de bonnes raisons, que c'était « un enfant né dans les ateliers de Paris et mis en nourrice à Londres ». ² Un comité directeur fut aussitôt nommé ; on l'appela Conseil Général. Il devait servir de bureau de correspondance entre les différentes Sections de l'Association et rendre compte de son mandat à chaque Congrès annuel. L'Anglais Odger en fut nommé président ; parmi les membres, citons les noms de Jung, Eccarius et Marx : « Il n'est pas vrai que l'Internationale ait été la création de Karl Marx. Celui-ci est resté complètement étranger aux travaux préparatoires qui eurent lieu de 1862 à septembre 1864. Il s'est joint à l'Internationale au moment où l'initiative des ouvriers anglais et français venait de la créer. Comme le coucou, il est venu pondre son œuf dans un nid qui n'était pas le sien. Son dessein a été, dès le premier jour, de faire de la grande organisation ouvrière l'instrument de ses vues personnelles. » ³

Les buts de la nouvelle Association étaient aussi nombreux que les moyens préconisés pour les atteindre ; l'objet final de son activité se résumait pourtant en l'affranchissement intégral du travail.

A La Chaux-de-Fonds vivait depuis plusieurs années un médecin nommé Pierre Coullery⁴, originaire du Jura bernnis. C'était une forte personnalité, un radical très avancé, poursuivant une politique humanitaire. Au printemps 1865, il se mit en relations avec le Conseil Général de Londres et ne tarda pas à fonder, avec quelques amis, une Section chaux-de-fonnière, membre de l'Internationale. Ce fut la Section Centrale de La Chaux-de-Fonds, dont les adhérents se réunissaient régulièrement pour étudier les questions sociales.

Pierre Coullery, aussi actif que convaincu, donnait de nombreuses conférences et faisait, souvent par des moyens de fortune, autant de propagande que possible en faveur de l'Internationale. Sa popularité ne cessait d'ailleurs de s'accroître et son influence s'exerçait sur de nombreux citoyens jurassiens.

¹ Une bibliographie détaillée de l'Internationale figure dans *La Première Internationale*, de A. Babel, p. 226-227.

² J. Guillaume : *Karl Marx pangermaniste*, p. 5.

³ J. Guillaume : *Op. cit.*, p. II.

⁴ « Né et élevé dans la pauvreté, soeur de la misère, comme tous les enfants du peuple travailleur. » P. Coullery : *Jésus le Christ et sa Vie*, p. IX.

Aussi l'année suivante vit-elle la constitution de plusieurs sociétés ouvrières affiliées à l'Internationale ; il s'agit des Sections de Saint-Imier, Sonvilier, Bienne et Boncourt¹, créées les unes par Coullery lui-même, les autres sous son influence directe. Les Loclois, de leur côté, ne restaient pas inactifs. Constant Meuron et James Guillaume fondèrent la Section internationaliste du Locle en 1866.

Meuron avait alors 62 ans. Sa famille, les de Meurou, appartenait à l'aristocratie neuchâteloise (Constant n'usa jamais de la particule). Ayant participé à l'insurrection républicaine de Neuchâtel, en 1831, il fut arrêté et condamné à mort. Le roi de Prusse consentit à commuer sa peine en celle de la détention perpétuelle. Bientôt Meuron parvint à s'enfuir ; il vécut loin de sa patrie jusqu'en 1848, année en laquelle le canton de Neuchâtel devint une république et lui offrit de nouveau l'hospitalité. Le père Meuron, comme on l'appelait, vint alors s'établir en qualité de guillocheur au Locle, où il fit la connaissance de James Guillaume.

Le jeune Guillaume était alors alerte et plein d'enthousiasme. Son père, de vieille souche radicale, était membre du Conseil d'État du canton de Neuchâtel. James étudia à Neuchâtel, puis à Zurich. Il allait continuer ses études à Paris, quand on lui offrit un poste de professeur de littérature et d'histoire à l'École industrielle du Locle. Il accepta.

Un appel vibrant avait été lancé de Londres : « Ouvriers de tous les pays, associez-vous ! » Et chose étonnante, incroyable même, de nombreux travailleurs s'étaient unis sans tenir compte des différences sociales, religieuses, politiques, nationales, professionnelles ou autres, qui pouvaient les séparer. Une force latente, mais très puissante, se révélait. « Le cri parti de Londres à l'adresse du prolétariat international trouva dans le Jura un certain écho. Il s'était rencontré dans diverses localités des Montagnes neuchâteloises et du Jura bernois des noyaux auxquels la monotonie de la vie terre-à-terre d'alors, sans idéal supérieur, pesait comme un fardeau incommode, vaguement ressenti, et qu'ils auraient bien voulu secouer ; mais aucune occasion et aucun moyen ne se présentaient pour les aider à sortir de la routine et des mœurs de ce temps ; ils se

¹ O. Testut donne quelques renseignements sur ces Sections aux pages 190-191 de son livre : *L'Internationale*.

sentaient enserrés dans cette routine comme dans un habit trop étroit. L'Association Internationale des Travailleurs vint leur fournir l'occasion et le moyen d'élargir l'horizon de leurs pensées et de leur activité. Ces noyaux furent le levain qui devait faire lever la pâte. »¹

La doctrine de l'Internationale n'était pas encore forgée. *Le Capital* n'avait pas encore été publié ; Engels était presque inconnu, et Lassalle un homme d'action surtout. Quant à Proudhon, il n'exerçait une influence efficace que sur les ouvriers français. Chaque groupe socialiste jurassien avait adopté les principes de Coullery qui « donnait le ton ». Or le docteur Coullery n'était autre, nous l'avons vu, qu'un radical aux idées avancées.

Il existait, à cette époque-là, deux grands partis politiques dans le canton de Neuchâtel : le Parti libéral et le Parti radical.

Nombre de libéraux étaient convaincus que la politique du « laisser faire, laisser passer » représente le meilleur système économique. Le Parti libéral recrutait ses membres sur tout le territoire du canton, mais particulièrement à Neuchâtel.

Le Parti radical était plus près du peuple. Les radicaux-démocrates réclamaient des réformes sociales ; leurs idées étaient nouvelles et généreuses. On les considérait comme les adversaires irréconciliables des libéraux.

« Je me souviens, écrivait un anarchiste, qu'avant l'apparition de l'Internationale, les ouvriers de notre région horlogère vivaient dans une quiétude et une indifférence absolues concernant les questions économiques et sociales. Toute la part qu'ils prenaient aux affaires d'un intérêt général consistait à participer à la constitution des pouvoirs publics en déposant leur bulletin d'électeur en faveur de l'un ou l'autre des candidats présentés à leur choix, soit par les conservateurs, soit par les radicaux. »² Les premiers socialistes neuchâtelois, radicaux avancés comme Pierre Coullery lui-même, furent toujours en opposition avec le Parti libéral, d'ailleurs plus au point de vue politique que sur le terrain économique. Quant aux démocrates, ils étaient plus proches des socialistes que les conservateurs. Aussi firent-ils cause commune pendant quelques années. Ils apparentèrent leurs listes aux élections et combattirent souvent ensemble le

¹ A. Spichiger : *Le Parti Pettavelliste*, p. 4-5.

² A. Spichiger : *Op. cit.*, p. 4.

Parti libéral. Mais un jour vint, où il fut donné aux socialistes une doctrine qui leur fit voir dans les Partis libéral et radical les restes d'une société révolue.

Dans le canton de Neuchâtel, la presse bourgeoise engagea une polémique intense contre les internationaux qu'elle accusait d'être révolutionnaires. Elle attaqua le seul porte-parole des socialistes : *La Voix de l'Avenir*. En effet, Coullery avait voulu publier un journal qui répandit ses idées, c'est-à-dire les principes de l'Internationale. N'ayant pas trouvé d'imprimeur, il s'avisa d'acheter lui-même une imprimerie, des presses de laquelle sortit, le 31 décembre 1865 pour la première fois, *La Voix de l'Avenir*, journal socialiste, dont les tendances religieuses, humaines et modérées furent approuvées par de nombreux lecteurs. *Le National Suisse*¹ et les autres journaux bourgeois ne devaient pas lui ménager leurs attaques. Pourtant une partie de la presse réserva un accueil assez favorable aux manifestations de l'Association Internationale des Travailleurs qui avait été constituée une année auparavant.

L'Internationale possédait des statuts provisoires² ; ils devaient être ratifiés par son premier Congrès qui aurait dû avoir lieu en Belgique, en 1865. La réunion d'un tel Congrès ayant apparu comme prématurée, on se contenta d'une Conférence qui eut lieu la même année à Londres. Les assistants, Varlin, de Paepe, Jung, Eccarius, Dupleix, Becker, Odger, Marx et d'autres ne firent guère que de préparer le premier Congrès de l'Internationale qui eut lieu du 3 au 8 septembre 1866, à Genève.³

Soixante délégués de diverses Sections d'Angleterre, de France, d'Allemagne et de Suisse assistèrent à ce premier Congrès annuel qui fut présidé par un polyglotte émérite, Hermann Jung, horloger de Saint-Imier établi à Londres. Pierre Coullery⁴, l'un des secrétaires du Congrès, et Jules Vuilleumier, représentaient la Section de La Chaux-de-Fonds, James Guillaume celle du Locle, et Adhémar Schwitzguébel celle de Sonvilier.

¹ Journal radical paraissant alors à La Chaux-de-Fonds.

² S'agissant de leur élaboration, consulter J. Guillaume : Op. cit., p. 6-10.

³ A. Babel (op. cit., p. 253 et suivantes) a donné un excellent compte rendu du premier Congrès général de l'Internationale.

⁴ « Les ouvriers suisses étaient dirigés par le docteur Coullery, un « humanitaire néo-chrétien ». L. Lorwin : Op. cit., p. 40.

Un fait illustrera la situation politique du canton de Neuchâtel, en 1866 : Guillaume fit paraître un compte rendu du Congrès de Genève dans un journal radical.¹ Certains journaux passèrent sous silence cet événement « sans importance » ; d'autres furent hostiles à cette réunion d'ouvriers mal organisés. Personne ne soupçonnait la puissance qui se cachait sous ce mot : Internationale.

Après avoir admis dans la grande Association internationale les ouvriers « de la pensée », considérés également comme des travailleurs (sinon il eût fallu renvoyer les docteurs Marx et Coullery !), le Congrès passa à l'ordre du jour ; plusieurs sujets furent traités, en particulier :

La combinaison des efforts pour la lutte du travail contre le capital.

La réduction des heures de travail. Le principe de la journée de huit heures fut posé pour la première fois officiellement à un Congrès, à cette occasion-là. Un délégué affirma même que trois heures de travail suffiraient, si chaque membre de la société faisait sa part.

« La situation des femmes et des enfants dans la grande industrie donna lieu également à un débat animé ; le docteur Coullery prononça en faveur « de l'émancipation de la femme » un discours qualifié de chaleureux par le compte rendu. Dans la société actuelle, la femme est « presque fatalement vouée à la prostitution. C'est le côté le plus horrible du prolétariat. » Son accès dans les usines devrait être interdit par la loi, car « la place de la femme est au foyer domestique, près de ses ses enfants »,² affirma-t-il.

Lorwin,³ résumant les résolutions adoptées à Genève, écrivit : « Le travail du Congrès de Genève fut très confus. Ce dernier approuva cependant les statuts élaborés par Marx et adopta un certain nombre de résolutions, dont les plus importantes furent celles par lesquelles il se prononça pour la journée de huit heures, pour des lois internationales de protection des femmes et des enfants, et pour l'abolition du travail de nuit pour les femmes. »

Les questions des trades-unions, de la coopération et de l'impôt figurèrent également à l'ordre du jour du Congrès de

¹ *Le Premiers Mars.*

² A. Babel : *Op. cit.*, p. 267.

³ *Op. cit.*, p. 41.

Genève. S'agissant de ce dernier problème, signalons cette phrase étonnante de Testut¹ : « Le Congrès, sur la proposition des délégués français, émet le vœu que l'impôt soit direct, comme cela existe dans la République de Neuchâtel. »

Le Congrès déclara qu'il fallait supprimer le salariat et s'afficha par là-même socialiste. Les statuts de l'Association, élaborés par Karl Marx, furent adoptés également par ce premier Congrès. Ils étaient très vagues, car il fallait permettre à tout travailleur d'adhérer à l'Internationale. Signalons deux points essentiels ayant servi de pierre de touche à l'élaboration des statuts de la grande Association ouvrière :

« L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

« L'émancipation économique des travailleurs est le plus grand but auquel est subordonné tout mouvement politique. »²

Les délégués du premier Congrès de l'Internationale décidèrent enfin que le prochain Congrès annuel aurait lieu en septembre 1867, à Lausanne. « La cérémonie de clôture du Congrès eut lieu le dimanche 9 septembre. Une promenade sur le lac avait été organisée par la Section genevoise. *Le Chablais* conduisit les congressistes et leurs amis — ils étaient cinq cents — jusqu'à Nyon. Le bateau était pavoisé aux couleurs de toutes les nations. Au grand mât flottait pour la première fois le drapeau de l'Internationale qui portait sur un fond rouge la devise de l'Association : « Pas de droits sans devoirs ; pas de devoirs sans droits. » Fribourg, témoin oculaire, raconte qu'il fut hissé « au son d'une symphonie », ce qui suscita un mouvement de curiosité et de « stupeur » dans la foule massée sur les quais. « C'est la république rouge, disaient les bourgeois genevois. »³

Ce premier Congrès eut un immense retentissement et contribua au développement de l'Internationale dans le Jura.

Quant à la doctrine qui présida au Congrès de Genève, c'est sans aucun doute le proudhonisme. Proudhon, mort l'année précédente, sortait grand vainqueur du premier Congrès de

¹ Op. cit., p. 126.

² Les statuts de l'Internationale, adoptés par le Congrès de Genève, ont été reproduits par E. Villetard (op. cit., p. 285-291).

³ A. Babel : Op. cit., p. 269.

l'Internationale.¹ Il devait également diriger le Congrès de Lausanne.

Les Sections neuchâteloises et bernoises membres de l'Association Internationale des Travailleurs cherchaient leur voie. La Section de La Chaux-de-Fonds, sous l'égide d'un chef à l'esprit jeune et éveillé, le socialiste le plus populaire de toute la Suisse, voyait le nombre de ses membres s'accroître ; *La Voix de l'Avenir* avait chaque jour de nouveaux adeptes. Chaque assemblée était convoquée au moyen d'un tambour sonore, et les discours du docteur Coullery faisaient sensation dans les rangs des ouvriers montagnards. Comme nous avons pu mettre la main sur un précieux manuscrit intitulé *Association Internationale des Travailleurs — Procès-verbaux*,² nous signalons quelques événements importants pour la Section de la Métropole horlogère ; ils se déroulèrent en 1866.

17 avril :

« Le docteur Coullery prend la parole et, dans une chaleureuse improvisation, fait un résumé de l'histoire des associations. Il démontre qu'elles ont de tout temps renversé les préjugés et le despotisme. Il a confiance dans l'avenir dans celle des travailleurs, et espère qu'elle détruira le despotisme du capital. »

17 juillet :

« L'assemblée vote l'achat d'un drapeau (rouge, sans aucun doute).
» Elle décide également de faire entrer dans son sein une société de musique et une société de chant.
» Elle charge son Comité de s'occuper de la fondation d'un établissement alimentaire. »

8 août :

« L'assemblée nomme cinq délégués qui se rendront au Congrès ouvrier de Genève. Ce sont les citoyens Pierre Coullery, Joseph Vanza, Jules Vuilleumier, Jules Robert, Jean-Marie Fournier.

» Le bureau annonce à l'assemblée que La Persévérante, musique-fanfare, déclare faire partie de la Section. »

22 août :

« Le citoyen Coullery prend la parole ; il se félicite du grand nombre de membres qui assistent à la réunion de ce jour, et annonce qu'à Nenchâtel une Section a été constituée samedi passé. Les Allemands (!) de la localité s'organisent également et feront tous leurs efforts pour envoyer un délégué à Genève. C'est, dit-il, un moment solennel, car c'est la première fois qu'un Congrès européen sera réuni dans un tel but.

» Le citoyen Jean-Marie Fournier proteste énergiquement contre les articles du *National Suisse* qui attaquent notre honorable président, principalement la correspondance signée : Un Vieil Ouvrier. »

¹ Au sujet de l'influence de Proudhon sur le Congrès de Genève, voir *Le Proudhonisme dans l'Association Internationale des Travailleurs*, de J.-L. Puech, p. 167-185.

² Section de La Chaux-de-Fonds.

2 septembre :

« Il s'agissait d'accompagner la délégation se rendant au Congrès internationaliste de Genève.

» Le rendez-vous avait été fixé au Café Fédéral, à 8 heures du matin.

» A 8 ½ heures, la Société, précédée de la musique La Persévérante, s'est dirigée vers les Armes-Réunies, où a eu lieu l'assemblée générale.

» La Commission pour les besoins alimentaires s'occupera spécialement d'acheter en gros et, par conséquent, à meilleur marché, des légumes d'hiver. »

23 septembre :

« Le citoyen Coullery, dans une improvisation qui a duré près de trois heures, résume les discussions du Congrès de Genève.

» Le citoyen Daljon, représentant de la Section de Neuchâtel, prend également la parole.

» Le citoyen Bonanomi, de Saint-Imier, a prononcé des paroles éloquentes sur l'instruction des classes ouvrières.

» Le citoyen Schwitzguébel soulève d'unanimes applaudissements par une belle improvisation.

» Le citoyen Jules Vuilleumier prend la parole et complète le discours du Président. »

19 décembre :

« Le Président fait un résumé des travaux de la Section.

» Elle a déjà créé 10 Sections.

» Il est procédé à la nomination du Comité pour 1867. Ont été nommés :

Président :	Joseph Vanza
Vice-Président :	Fritz Robert
Secrétaire :	Pierre Coullery
Caissier :	Jean-Marie Fournier
Assesseurs :	H. Morel
	Jules Vuilleumier
	Bernet. »

Dans le Val de Saint-Imier, deux Sections se développaient d'une manière particulièrement favorable : les Sections de Sonvilier et de Saint-Imier. Elles avaient à leur tête un homme capable et énergique, converti aux idées nouvelles : Adhémar Schwitzguébel. Pierre Kropotkine a écrit¹ : « Il avait une aptitude merveilleuse à démêler un problème difficile de politique ou d'économie qu'il exposait, après y avoir longtemps réfléchi, au point de vue de l'ouvrier, sans lui rien enlever de sa profondeur et de son importance. Il était connu au loin à la ronde dans les Montagnes et il était le favori des ouvriers de tous les pays. »

En quelque 6 mois, la Section du Locle avait vu s'accroître d'environ 70 le nombre de ses membres. Son activité était très intense. Elle protesta publiquement contre la guerre en avril 1867, alors que la France et l'Allemagne semblaient ne pas

¹ *Autour d'une Vie* (mémoires), p. 403.

pouvoir résoudre la question du Luxembourg. Sa protestation, qui parut dans la *Feuille d'Avis des Montagnes*, contient cette phrase pleine d'espérance : « En attendant le jour où l'Association Internationale des Travailleurs, lorsqu'elle aura recruté tous les hommes de cœur et de progrès, sera assez forte pour pouvoir dire à l'Europe : Il n'y aura plus de guerre, parce que nous le voulons et que nous sommes les plus nombreux, en attendant que ceux de nos frères qui n'ont pas encore compris la mission de notre Association aient ouvert les yeux et soient entrés dans ses rangs, nous rendons au moins publique, par voie de la presse, cette protestation solennelle contre l'effusion du sang. »¹

Plusieurs Sections jurassiennes envoyèrent des délégués au deuxième Congrès de l'Internationale qui eut lieu du 2 au 8 septembre 1867, à Lausanne.² Nous ne citerons que Coullery et Guillaume qui prirent tous deux une part active aux diverses discussions. Schwitzguébel, qui assista à presque tous les Congrès généraux de l'Association Internationale des Travailleurs, fut empêché de se rendre à Lausanne. Parmi les « étrangers », signalons la présence de Longuet, de Paepe, Eccarius et Dupont qui fut nommé président. Quatre secrétaires, dont James Guillaume, furent élus. Quant à Marx, il « gouvernait » depuis Londres, et s'était contenté d'envoyer ses administrateurs et amis à Lausanne.

L'Association Internationale des Travailleurs était à ses débuts ; sa ligne de conduite n'était pas encore arrêtée d'une manière définitive. Aussi des hommes aux idées très différentes se rencontrèrent-ils au Congrès de Lausanne. Pourtant chacun s'enthousiasma pour la nouvelle cause et une atmosphère très cordiale présida à toutes les réunions.

Le programme du deuxième Congrès de l'Internationale était de choix ; au cours des diverses séances, il fut recommandé la création de banques accordant aux travailleurs des crédits gratuits ; on préconisa l'organisation de sociétés d'assurance mutuelle ; les sociétés de métiers furent invitées à créer, avec leurs fonds disponibles, des sociétés coopératives de production ; on suggéra des mesures tendant à émanciper la classe ouvrière. D'autres résolutions furent prises au sujet de l'enseignement

¹ Cité par J. Guillaume dans *L'Internationale*, t. I, p. 27-28.

² O. Testut (op. cit., p. 128 et suivantes) et A. Babel (op. cit., p. 299 et suivantes) donnent maints renseignements sur le Congrès de Lausanne.

gratuit, de l'impôt, de l'abolition des monopoles d'Etat, de l'établissement des libertés politiques et des écoles-ateliers. « Un rapport fut présenté par Guillaume ne traitant que d'une question particulière, la phonographie, et faisant ressortir les vices de l'écriture en général, de l'orthographe française en particulier, et les avantages que procurerait à la classe ouvrière une réforme rendant l'écriture et la lecture accessibles à tous. »¹

Un épisode d'une des premières séances du Congrès fait ressortir la personnalité du docteur Coullery et la popularité dont il jouissait dans les milieux ouvriers. Nous citons le texte de Guillaume² :

« Il y eut un instant de trêve lorsqu'on vit entrer un personnage de haute taille, la canne à la main et le chapeau en arrière ; il n'avait pas assisté à la séance du matin, il arrivait. Le nom du nouveau venu court de banc en banc, et les délégués le saluent par une salve spontanée d'applaudissements. « Qu'est-ce qu'il y a donc chez ce diable de Coullery qui fait battre des mains à des gens dont la plupart ne le connaissent pas ? » me demandais-je.

» Mais l'interruption ne fut pas longue, et on se remit bien vite à discuter avec acharnement.

» Pendant que nous délibérions, un citoyen était venu porter à Coullery le message suivant de la part du peuple assemblé dans le jardin du Casino : Nous sommes là un millier, hommes et femmes, qui nous sommes réunis pour entendre des discours ; or, personne n'ouvre la bouche, et cela nous dépite ; nous voulons de l'éloquence, de gré ou de force : des discours ou la mort ! — C'est bon, dit Coullery, j'y vais. Et il y va comme il le dit, et leur fait un discours superbe, si j'en crois les applaudissements frénétiques qui viennent jusqu'à mes oreilles.

» Dix minutes après, Coullery vient tranquillement reprendre son siège à la commission. Mais la foule ne le tient pas pour quitte ; elle est affriandée et demande à recommencer. Un second citoyen apporte bientôt un second message : Encore un discours, et toujours des discours, ou la mort ! — C'est bon, dit Coullery, j'y vais. Et l'infatigable orateur retourne à la besogne, et je crois, ma foi, qu'il est éloquent, car on l'applaudit encore plus fort. »

¹ O. Testut : *Op. cit.*, p. 131.

² *L'Internationale*, t. 1, p. 33.

An cours de la discussion qui eut trait au régime de la propriété, Pierre Coullery, partisan de la propriété individuelle, se trouva en opposition avec le Belge de Paepe préconisant le régime de la propriété collective qui devait être recommandé plus tard à tous les groupements internationalistes. Ce problème figura à l'ordre du jour du troisième Congrès de l'Internationale, mais il importe de faire remarquer dès à présent que le docteur Coullery, qui avait toujours marché à l'avant-garde du socialisme international, était maintenant dépassé par une doctrine nouvelle. N'évoluant pas aussi rapidement que la grande Association ouvrière dont il était membre, il s'en éloignait partant.

« Non seulement au Congrès de Genève en 1866, mais aussi au Congrès de Lausanne, tenu du 2 au 8 septembre 1867, ce furent les ouvriers de Paris qui présentèrent les rapports les plus circonstanciés. Ils présentèrent et firent accepter leurs résolutions contre les grèves, et en faveur des sociétés coopératives et de la Banque du Peuple. »¹ C'est encore l'âme de Proudhon qui dirigea les débats de Lausanne.² Marx devait évincer Proudhon au Congrès suivant. Il avait écrit à Engels après avoir en connaissance des résolutions votées à Lausanne : « Au prochain Congrès de Bruxelles, j'étranglerai de mes propres mains ces ânes de Proudhoniens. »³

La Ligue de la paix et de la liberté devait tenir son premier Congrès à Genève, la semaine suivante.⁴ Comme elle ne devait avoir aucune tendance politique, le Congrès de Lausanne lui adressa un message de sympathie par l'intermédiaire d'une délégation composée de Tolain, de Paepe et James Guillaume. La lecture de cette adresse suscita des applaudissements et des murmures...

On peut affirmer que le premier Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté fut un succès, chacun ayant mis en elle l'espoir qu'elle réussirait à réconcilier les peuples. On vit se succéder plusieurs orateurs aux tendances politiques les plus opposées à la tribune du Congrès de Genève. Le discours de Garibaldi fut applaudi frénétiquement. « Garibaldi, dans une

¹ L. Lorwin : *Op. cit.*, p. 42.

² Consulter au sujet de cette importante question J.-L. Puech : *Op. cit.*, p. 210-224.

³ Lettre du 11 septembre 1867 reproduite par A. Babel (*op. cit.*, p. 301).

⁴ Au sujet de la Ligue de la paix et de la liberté, consulter *La Vie de Bakounine*, de H. Iswolsky, p. 203-208.

conversation particulière avec quelques délégués de l'Internationale (Tolain, Dupont, Murat, Chemalé, Fribourg, de Paepe, James Guillaume), leur fit cette déclaration : « Je suis d'accord avec vous. Guerre aux trois tyrannies : politique, religieuse et sociale. Vos principes sont les miens. »¹

Au Congrès de Genève, les délégués des Montagnes neuchâtelaises entendirent pour la première fois Michel Bakounine² qui devait devenir leur meilleur ami. Pourtant l'Association Internationale des Travailleurs et la Ligue de la paix différaient entre elles par leur but comme par leurs moyens : la Ligue de la paix et de la liberté voulait établir la paix par voie politique, tandis que l'Internationale tendait à émanciper les ouvriers par voie économique.

Les Sections internationalistes jurassiennes eurent une activité très intense durant l'hiver 1867-1868. Pierre Coullery fit paraître un deuxième journal internationaliste, *La Montagne*, périodique socialiste, tandis que *La Voix de l'Avenir* se répandait dans toute la Suisse romande. C'était maintenant l'organe officiel des Sections internationalistes de la Suisse française. Celles-ci n'étaient pas encore fédérées, mais possédaient un bureau de correspondance représenté par le Comité central des Sections de Genève. *La Voix de l'Avenir* n'en fut pas moins fort critiquée par les Genevois qui virent en ce journal un moyen d'attaques personnelles pour Coullery et en ce dernier un chef de parti politique. Pourtant les idées socialistes convertissaient chaque jour nombre d'ouvriers. « C'est en Suisse que l'Internationale avait établi son principal centre d'action ; les conditions politiques de ce pays devaient lui permettre de s'y généraliser et d'y obtenir des résultats positifs ; dès 1867, des groupes étaient formés à Genève, Carouge, Lausanne, Vevey, Montreux, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Sainte-Croix, Saint-Imier, Verviers (!), Sonvilier, Bienne, Moutier, Boncourt, Zurich, Bâle, Berne, Tramelan, Wetzikon, Les Breuleux et Les Bois. »³

A Neuchâtel et dans le Val de Saint-Imier, les nouvelles Sections socialistes luttèrent péniblement contre la bourgeoisie plus forte et mieux organisée. Les conservateurs s'étaient ton-

¹ J. Guillaume : *Karl Marx pangermaniste*, p. 38.

² La biographie de Bakounine figure au début du tome II de ses *Œuvres* et au commencement de son livre *Confession*.

³ O. Testut : *Op. cit.*, p. 160.

jours tenus fort loin des nouveaux venus et, dans plusieurs localités, les socialistes, qui s'affirmaient de plus en plus, avaient rompu toute relation avec le Parti radical. Les groupements internationalistes devaient faire de gros efforts pour subsister, d'autant plus qu'ils ne réunissaient pas en leur sein toutes les forces ouvrières. C'est ainsi que les Sections du Val-de-Ruz, de Neuchâtel, de Bienne, de Boncourt et de Porrentruy disparurent, alors que les Sections de Sonvilier et de Saint-Iulien fusionnaient ; Schwitzguébel fut le principal animateur de la nouvelle Section « du district de Courtelary ».

Les socialistes libertaires jurassiens étaient partisans de l'abstention électorale ; c'est après quelques expériences négatives faites au cours de l'année 1868 qu'ils adoptèrent cette étrange attitude. Par deux fois, les socialistes loclois conclurent des ententes électorales avec les démocrates de la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises. Ayant échoué dans leurs tentatives politiques, les internationaux du Locle renoncèrent dès ce moment-là à toute action politique.

A La Chaux-de-Fonds, les socialistes suivaient toujours Pierre Coullery. Ce dernier avait formé un nouveau parti, celui de la Démocratie sociale, dont le programme peut se résumer par cette formule : « Tout pour le peuple et tout par le peuple. » Ses chefs préconisaient la construction de maisons ouvrières, la création de sociétés de consommation, de secours mutuels et d'épargne. Ils voulaient aussi que les lois fussent soumises au referendum et que la protection des institutions ouvrières fût assurée par l'État. L'ouverture d'écoles secondaires gratuites, la décentralisation générale, l'abolition des privilèges de toutes sortes faisaient partie du programme socialiste, mais non révolutionnaire, de la Démocratie sociale. On ne tarda pas à appeler les membres de ce nouveau parti ouvrier, socialistes, ou, plus généralement, « coullerystes » : « Le programme de la Démocratie sociale, absolument exempt de toute tendance révolutionnaire, fut très diversement apprécié. *Le National Suisse*, organe des radicaux de La Chaux-de-Fonds, l'attaqua violemment et prétendit n'y voir qu'un amas d'utopies creuses, tandis qu'au contraire *Le Premier Mars*, organe des radicaux de Neuchâtel, prétendait que tout ce programme avait été volé aux radicaux et que les principes qu'il contenait étaient la chair de leur chair et le sang de leur sang. »¹

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 1^{re} partie, p. 17.

Dès ce moment-là, on remarque un malaise entre les socialistes internationalistes des deux grandes villes jurassiennes : les Loclois deviennent révolutionnaires et anarchistes, les Chaux-de-Fonniens restent socialistes.

Le document dont nous avons déjà fait mention, *Association Internationale des Travailleurs — Procès-verbaux*, contient également quelques renseignements au sujet des assemblées générales et des séances du Comité de la Section de La Chaux-de-Fonds, au début de 1868. Il nous permet de nous rendre compte de la vie intime de cette Section.

19 janvier :

« La circulaire a été rédigée et le secrétaire chargé d'en faire copies adressées au président de chaque Section internationaliste, soit les Sections allemande, des Monteurs de boîtes or, des Monteurs de boîtes argent, des Faiseurs de ressorts, des Remonteurs, La Prévoyante et Le Secours mutuel. »

22 janvier :

« Ordre du jour : formation d'un cercle. »

7 mars :

« Le Comité profite de cette occasion pour rappeler à la Section que le plus puissant moyen de propagande qui soit à la disposition de l'Association, c'est son organe. »

11 mars :

« Des remerciements sont adressés à la Société des graveurs pour son adhésion à la Section internationaliste. »

4 avril :

« Perception des cotisations et réception de nouveaux membres, rédaction d'un entête de liste pour la souscription de Genève.¹

» Monsieur Fritz Heng, délégué de la Section des graveurs, est inscrit comme membre du Comité de l'Internationale chaux-de-fonnière. »

16 mai :

« Sont nommés membres du Comité les citoyens :

Fritz Heng :	Président
Pierre Coullery :	Vice-Président
E. Grosjean :	Secrétaire
Breymann :	Secrétaire adjoint
Borel :	Caissier
Bargenzi :	Assesseur
Neubrandt :	Assesseur. »

¹ Une souscription avait été organisée dans le Jura en faveur d'ouvriers genevois en grève (voir page 24).

Quelle était à cette époque la situation de l'Internationale en Suisse ? On rencontrait des Sections dans les principales villes de Suisse allemande, notamment à Zurich. Ces Sections suivirent toujours servilement la ligne de conduite que traça Marx à l'Internationale. En Suisse romande, les Sections jurassiennes étaient les plus vivantes. Il existait également des groupements internationalistes dans le canton de Vaud, mais ils périlclitaient. Les Sections de Genève, par contre, firent beaucoup parler d'elles, surtout au début de 1868, quand éclata la grève des ouvriers en bâtiments de la grande ville romande.¹ Il n'existait alors aucune caisse de résistance qui pût soutenir les grévistes genevois ; c'est pourquoi ils acceptèrent avec joie les oboles versées par les membres des Sections affiliées à la grande Association ouvrière. « La Section du Locle se distinguait entre toutes : Vingt membres de cette Section souscrivaient une somme de 1500 fr. à titre de prêt, et faisaient immédiatement un premier envoi de 600 fr. »² Le mot de solidarité n'avait pas été écrit en vain dans les statuts de l'Internationale.

Les internationaux jurassiens avaient fort critiqué les « coulerystes » chaux-de-fonniers, à la suite d'alliances électorales conclues par ceux-ci avec les conservateurs. Ils désapprouvaient leur politique et voyaient de plus en plus en leur chef un ambitieux qui se servait de l'Internationale pour arriver à des fins personnelles. Coullery, qui n'avait pas encore rompu avec les socialistes jurassiens à tendance révolutionnaire, refusa, dans ces circonstances, de représenter les Sections jurassiennes au troisième Congrès de l'Internationale qui eut lieu à Bruxelles, du 6 au 13 septembre 1868.³ Fritz Robert, professeur à l'École industrielle de La Chaux-de-Fonds, fut désigné à sa place.

Parmi les délégués du troisième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs se trouvaient Pindy, Richard, Tolain, Murat, Eccarius, Longuet, Dupont, Jung et Becker.⁴ Jung, puis Dupont, présidèrent les séances.

¹ Consulter : *L'Association Internationale des Travailleurs et la Grève genevoise en Mars-Avril 1868*, de J.-Ph. Becker, et *La Première Internationale*, p. 310-336, de A. Babel.

² *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 1^{re} partie, p. 24-25.

³ O. Testut (op. cit., p. 135 et suivantes) a donné un bref compte rendu du Congrès de Bruxelles.

⁴ Selon B. Molon (*L'Internationale, son Histoire et ses Principes*, p. 21), les délégués du Congrès de Bruxelles représentaient un million de membres de l'Internationale.

D'importantes questions sociales figuraient à l'ordre du jour du Congrès. La grève fut considérée comme l'arme principale des ouvriers. Plusieurs participants préconisèrent l'établissement de cahiers du travail (ceux-ci rappellent en plus d'un point ceux que présenta le Tiers-Etat en 1789 !). Enfin et surtout les délégués se déclarèrent en général partisans du régime de la propriété collective, du moins pour les biens immobiliers. Coullery était dépassé par de Paepe ; Marx évinçait Proudhon.

Le 27 septembre 1868, Coullery inséra un article fort violent dans *La Voix de l'Avenir*. Colin, un despote, et Proudhon, un anarchiste, exercèrent leur influence néfaste sur le Congrès de Bruxelles, affirmait-il. Il est fort difficile d'étudier la personnalité du docteur Coullery. Premier en contact avec Londres et premier partisan de la nouvelle doctrine dans le canton de Nenchâtel, il fut, jusqu'au Congrès de Lausanne, l'international suisse le plus estimé. Comme il vécut et mourut socialiste, il fut dépassé, en 1868, par la grande Association ouvrière, dont il était membre. Resté fidèle aux premiers principes internationalistes, il fut relégué à l'arrière-plan et, peut-être, déçu. Nous le voyons maintenant attaquer violemment un Congrès de l'Internationale qu'il aimait tant. Il l'aimait encore ; preuve en soit les deux lettres qu'il adressa au Congrès de Bruxelles. Il fallait, écrivait-il, s'emparer du commerce de consommation pour obtenir les débouchés et créer une banque internationale qui fonctionnerait comme centrale de commandes et d'échanges. Il envoyait au même Congrès quelques montres fabriquées par la société coopérative horlogère qu'il avait créée lui-même à La Chaux-de-Fonds, et qui représentait la réalisation d'un des plus grands principes de l'Internationale.

Le Congrès de Bruxelles adressa un message fort maladroit au deuxième Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté, siégeant à Berne, à la même époque. L'Association Internationale des Travailleurs invitait la Ligue de la paix à se joindre à elle, ce qui impliquait une dissolution de la Ligue. Les délégués du Congrès de Berne accueillirent fort mal ce message. Bakouline qualifia cette proposition d'« impertinence ». Mais un incident plus grave encore détourna l'attention des membres de ce Congrès. Parmi eux se trouvaient quelques socialistes révolutionnaires qui voulaient à tout prix faire triompher leurs idées au sein de l'assemblée. Ils furent mis en minorité et se sépa-

rèrent de la Ligue pour former une nouvelle société : l'Alliance.¹ Dès ce jour, les membres de l'Alliance et les internationaux déclarèrent que la Ligue de la paix et de la liberté était une « institution bourgeoise, vieille et inutile ».

Michel Bakounine, Elisée Reclus et Nicolas Joukovsky étaient membres fondateurs de l'Alliance.

Les statuts de l'Alliance internationale de la démocratie sociale constituent un document très important. C'est en effet un des premiers textes anarchistes écrits en Suisse. Jugeons-en par cet extrait :

« L'Alliance se déclare athée ; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et de la justice humaine à la justice divine.

» Elle veut avant tout l'abolition définitive et entière des classes et l'égalisation politique, économique et sociale des individus des deux sexes.

» Elle demande aussi l'abolition du droit d'héritage, et veut que les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant la propriété collective de la société tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs.

» Elle veut pour tous les enfants des deux sexes l'égalité des moyens de développement.

» Elle repousse aussi toute politique qui n'aurait pas pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital.

» Elle reconnaît que tous les Etats politiques et autoritaires devront disparaître dans l'union universelle des libres associations.

» L'Alliance repousse toute action politique fondée sur le soi-disant patriotisme et sur la rivalité des nations. »²

Ces statuts furent élaborés par Michel Bakounine. Ils résumèrent la doctrine anarchiste qui, sous son influence, fut bientôt celle des socialistes révolutionnaires du Jura.

L'existence de l'Alliance fut éphémère. Ce nouveau groupement ouvrier demanda son admission dans l'Internationale ; elle lui fut refusée par le Conseil Général qui considérait l'Alliance comme une société secrète ayant des ramifications en Suisse, en Italie et en Espagne, et qui poursuivait un bot ana-

¹ Exactement : Alliance internationale de la démocratie sociale.

² *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 2^e partie, p. 39-40.

logue à celui de l'Association Internationale des Travailleurs. James Guillaume, du même avis, refusa de fonder une Section de l'Alliance au Locle. Dans ces circonstances, les animateurs de l'Alliance transformèrent leur société en une *Section locale* de l'Internationale, ayant son siège à Genève. Les autres Sections de l'Alliance en firent autènt.

Les Sections internationalistes romandes, presque uniquement genevoises ou jurassiennes, éprouvaient depuis longtemps le besoin de s'unir plus étroitement que par l'intermédiaire de la grande Association cosmopolite créée en 1864. Un rapprochement avait déjà eu lieu ; d'autre part, les Genevois n'étaient pas satisfaits des articles publiés par Coullery dans *La Voix de l'Avenir*. Ils considéraient celle-ci comme un organe permettant à son rédacteur de soutenir une polémique personnelle. Quant aux internationaux jurassiens non « coullerystes », ils réprovaient la ligne de conduite de ce journal « arriéré puisque anti-collectiviste ». Enfin, les comptes de *La Voix de l'Avenir* étaient fort embrouillés.

Le 3 janvier 1869, les délégués des Sections internationalistes romandes se réunissaient à Genève, où ils fondaient la Fédération romande, dont l'organe parut à Genève sous le nom de *L'Egalité*. Guillaume, Schwitzguébel, Heng et Breymann assistaient à ce premier Congrès romand. Pierre Coullery préféra ne pas se rendre à Genève à cette occasion.

Bakounine, Perron, Guillaume et Schwitzguébel furent les principaux rédacteurs de *L'Egalité* ; les collaborateurs les plus connus de l'organe de la Fédération romande eurent noms Reclus, Malon, Varlin, Jung, Eccarius, de Paepe et Joukovsky.¹

Un Comité fédéral, siégeant à Genève la première année, fut élu ; il devait servir de lien entre les Sections romandes. Chacune de celles-ci conservait son entière autonomie.

Les « coullerystes » de La Chaux-de-Fonds avaient formé un Parti socialiste fort bien organisé, mais rebelle aux idées révolutionnaires et anarchistes. Les Genevois suivaient la même ligne de conduite. Pourtant, « dans le Jura, la rupture entre le socialisme et le radicalisme s'est opérée plus tôt qu'à Genève, où les organes radicaux, *La Suisse radicale* et *Le Carillon*, se

¹ Une liste détaillée des collaborateurs de *L'Egalité*, « feuille qui s'était fondée sous le titre : *La Voix de l'Avenir* » (1), se trouve dans *Les Mystères de l'Internationale*, de Dalsème, p. 80. Les nommés Sohler et Guébel qui y sont mentionnés ne sont autres que Schwitzguébel !

montrèrent, dans un but intéressé, sympathiques à l'Internationale, sur laquelle ils comptaient pour rétablir le gouvernement Fazy qui venait d'être renversé ». ¹ La plupart des Sections internationalistes du canton de Neuchâtel et du Jura bernois, épuisées par les luttes qu'elles ne cessaient de soutenir, étaient en veilleuse. Seuls les internationaux loclois s'affirmaient ; ils devenaient collectivistes, révolutionnaires... anarchistes !

Les ouvriers loclois pensaient que les producteurs (les travailleurs) devaient être mis en possession des instruments de travail, et que l'échange des produits devait se faire sur la base du prix de revient. Bien que partisans de la théorie de la propriété collective, ils avaient Proudhon en haute estime. Ils fondèrent bientôt une société de crédit mutuel, dont chaque adhérent était tenu de verser une prestation infime pour avoir le droit d'emprunter sans intérêts. Il s'agissait de venir en aide aux internationaux momentanément dans la gêne ; on pensait ainsi pouvoir créer, avec les fonds disponibles, une société coopérative de consommation. Des sociétés semblables existaient déjà à La Chaux-de-Fonds, à Saint-Imier, à Sainte-Croix et à Moutier. Les fonds de la société de crédit mutuel locloise étant trop peu abondants, « les ouvriers du père Meuron » se bornèrent à faire des achats en commun ; plusieurs wagons de pommes de terre et des fromages de Grnyère furent vendus au prix de revient à la population de la cité, au ravissement des ménagères.

A la fin de 1868, James Guillaume et ses amis, ayant subi une nouvelle défaite électorale, sur le terrain communal cette fois-ci, décidèrent de répandre une feuille volante parmi la population du Locle, pour lui exposer leurs idées méconnues ou incomprises. « Le père Meuron prit une assiette, fit la tournée, chacun mit un franc dans l'assiette, et *Le Progrès* fut fondé ² pour être tiré à cinq cents exemplaires. » ³ « Pauvre journal », a écrit plus tard son rédacteur, James Guillaume, il eut « l'honneur bien inattendu d'attirer sur lui les anathèmes des dévots et ceux des radicaux, les excommunications du « coullerysme » et celles du « marxisme » ⁴

¹ A. Babel : Op. cit., p. 251.

² Son premier numéro porte la date du 18 décembre 1868.

³ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. I, p. 97.

⁴ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. I, p. 99-100, Guillaume pense à la circulaire du Conseil Général, intitulée : « Les prétendues scissions dans l'Internationale » (surtout aux pages 10 et 11).

Une autre citation de Guillaume, au sujet de l'histoire locale locloise, ne manque pas d'intérêt : « Je passais souvent près d'une maison isolée qu'on appelle le Château des Monts, et qui appartenait alors à M. William Dubois : c'est là que se réunissaient, avant 1848, les phalanstériens, fort nombreux au Locle à cette époque ; Victor Considérant y avait plus d'une fois reçu l'hospitalité ; et j'aimais, au milieu de ces Montagnes tranquilles, à évoquer le souvenir de cet apostolat et des assemblées à demi clandestines des premiers disciples de Fourier. »¹

Le Progrès fut bien accueilli par la population locloise ; c'est le premier journal suisse que l'on peut qualifier d'anarchiste. Nous étudierons ses principaux articles dans la deuxième partie de notre travail.

Les internationaux du Locle, de plus en plus révolutionnaires, organisèrent plusieurs conférences anti-religieuses, en vue de supprimer l'esprit dévot qui, affirmaient-ils, empoisonnait l'opinion publique. D'accord avec les délégués du premier Congrès romand, ils déclaraient que « la religion ne fait pas partie des connaissances humaines ».

A la suite du succès obtenu par les conférences organisées par la Section du Locle, James Guillaume eut l'idée de demander à Michel Bakounine de venir parler aux ouvriers loclois. Ce dernier accepta avec plaisir.²

« La nouvelle de la venue du célèbre révolutionnaire russe avait mis Le Locle en émoi, et, dans les ateliers, dans les cercles, dans les salons, on ne parlait que de lui. On racontait sa vie aventureuse ; tout jeune, il avait dû quitter la Russie à cause de ses opinions. On s'étonnait que cet irréconciliable adversaire du despotisme russe fût un proche parent (par sa mère) du fameux Mouravief, le bourreau de la Pologne. Et on se disait que la présence, dans les rangs de l'Internationale, d'un homme aussi énergique, ne pouvait manquer de lui apporter une grande force. »³

Le samedi 20 février 1869, Bakounine arrivait au Locle.

¹ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. I, p. 90.

² « Der Traum einer staatenlosen Gesellschaft, wo es keine Regierung und keine Konstitutionen mehr gäbe, wo alle Menschen frei und gleich wären, hatte sich aus innerer Entwicklung und äusserer Erfahrung in ihm (Guillaume) geformt, bevor er mit Bakunin bekannt wurde », F. Brupbacher : *Marx und Bakunin*, p. 56.

³ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. I, p. 128-129.

C'était un gros homme, grand, au visage sympathique.¹ Très familier, il se liait facilement avec les ouvriers de toutes conditions. Son esprit très fin révélait une vaste culture. Il plaisantait volontiers.²

Il passa sa première soirée au Cercle internationaliste où, après avoir exposé son point de vue sur les questions sociales, il fut approuvé en tous points par ses auditeurs.³

Le jour suivant, Bakounine donna une conférence publique sur la philosophie du peuple et l'histoire de la bourgeoisie. Après avoir démontré que la classe bourgeoise avait accompli sa tâche, il proclama qu'elle n'avait plus qu'un devoir maintenant, à savoir de mourir au plus tôt, puisque son rôle était terminé. Heng, Robert et les socialistes chaud-fonniers les plus avancés assistaient à la conférence du grand anarchiste russe ; il s'avéra, à l'issue de la réunion, qu'ils adhéraient, sans en avoir conscience, depuis peu de temps aux thèses anarchistes, et qu'ils s'éloignaient par conséquent de Coullery.

Michel Bakounine repartit à Genève, auprès de ses amis « alliancistes ». Il conservait un excellent souvenir des internationaux loclois, et possédait un nouvel ami qui lui resta toujours fidèle : James Guillaume. Comme il était devenu collaborateur du *Progrès*, on put lire bientôt dans le journal internationaliste loclois de nombreuses études sur les questions sociales, politiques et économiques, dues à la plume de ce célèbre anarchiste. Sa visite dans la cité jurassienne devait avoir une immense répercussion non seulement dans les Montagnes neuchâteloises, mais également dans le Jura hernois.

Le peuple neuchâtelois fêta avec enthousiasme l'anniversaire de la République, le 1^{er} mars 1869. Des manifestations popu-

¹ Son portrait figure dans *Le Réveil* du 16 septembre 1922 et à la page 170 du livre de F. Brupbacher intitulé *Marx und Bakounin*.

² B. Malon a écrit : « Lorsque les enfants voyaient passer ce géant slave, au bon et large sourire, avec son vaste chapeau mou, sa houppelande et ses grosses bottes russes, ils disaient : Voilà le grand roi de l'Internationale. » Cité par M. de Préaudeau dans son livre : *Michel Bakounine*, p. 149.

³ « Michel Bakounine divertit ses convives en leur expliquant ce qu'il appelait *l'échelle du bonheur humain* :

» Bonheur suprême : mourir en combattant pour la liberté,
» En second lieu : Amour et Amitié,
» En troisième lieu : la Science et l'Art,
» Quatrièmement : fumer, cinquièmement : boire, sixièmement : manger, septièmement : dormir. » H. Iswolsky : *La Vie de Bakounine*, p. 216.

lares furent organisées dans tout le canton. Dans *Le Progrès*¹, on put lire à cette occasion :

« Ouvriers !

» La fête du 1^{er} Mars est une fête nationale et bourgeoise : elle ne vous regarde pas.

» On vous parle des gloires de la patrie. Le travail n'a pas de patrie.

» La République, il est vrai, a donné aux citoyens l'égalité politique et civile, la liberté de la presse et la liberté des cultes. Mais quels fruits avez-vous retirés de toutes ces belles choses ?

» Ouvriers, la République neuchâteloise n'a rien fait pour vous, vous ne lui devez rien.

» En 1848, au lieu d'une Révolution sociale, on vous a donné une révolution bourgeoise. La révolution bourgeoise ne vous regarde pas. »

Les socialistes révolutionnaires loclois restèrent donc à la maison.

Les abonnés du *Progrès* devinrent toujours plus nombreux. Les travailleurs chaux-de-fonniers lisaient de moins en moins *La Montagne*. Coullery, resté partisan de la propriété privée, écrivait dans ce journal que le socialisme de *L'Égalité* et du *Progrès* était « la plus surprenante et la plus terrible aberration qu'il soit possible d'imaginer »², et qu'un idéal social fondé sur la propriété collective représentait « le plus affreux despotisme, la plus horrible tyrannie ». ³ *Le Progrès* était lu également à Neuchâtel et dans le Val de Saint-Imier. Il y eut même dans la liste de ses abonnés le nom du célèbre économiste Jean Stuart Mill, qui vivait alors à Avignon.

Mais les « bourgeois » s'émurent devant la vague montante du socialisme internationaliste. Le président de la Section de La Chaux-de-Fonds, Fritz Heng, fut boycotté et dut émigrer à Genève. On essaya aussi d'intimider Guillaume, mais, comme il ne pouvait être attaqué juridiquement, il resta à son pupitre.

La Section du Locle était devenue entièrement collectiviste. James Guillaume et le père Meuron avaient réussi à persuader les plus hésitants. La même évolution se dessinait au sein de la Section de La Chaux-de-Fonds où Coullery, après en avoir

¹ Article reproduit par le *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 2^e partie, p. 59-61.

² et ³ J. Guillaume : *Le Collectivisme de l'Internationale*, p. 7.

quitté la présidence, n'assistait plus même aux séances. Dans le Val de Saint-Imier, la Section du district de Courtelary, animée par Schwitzguébel, l'ami de Guillaume, avait toujours fort critiqué le socialisme pacifique et « semi-bourgeois ». En opposition continuelle avec le « coullerysme », elle suivait la ligne de conduite de sa Section sœur du Locle. *L'Égalité* citait ces deux dernières Sections en exemple.

Ainsi il fut constaté, à une réunion groupant au printemps 1869 les animateurs des principales Sections jurassiennes, que toutes ces dernières — sauf la Section « coulleryste » de La Chaux-de-Fonds — avaient été gagnées au collectivisme.

Les internationaux du Jura désiraient « en finir avec Coullery et *La Montagne* ». Ils décidèrent de convoquer à cet effet une assemblée qui eut lieu le 30 mai, au Crêt-du-Loclc. Tous les membres de la Section du Locle se rendirent au Crêt-du-Loclc ; plusieurs socialistes internationalistes du Val de Saint-Imer en firent autant, ainsi que les Chaux-de-Fonniers qui n'avaient pas suivi Coullery. Celui-ci n'osa pas se rendre à la réunion ; il y aurait trouvé un adversaire de taille : Bakounine, venu exprès de Genève.

La rencontre eut lieu à l'Hôtel de la Croix-Fédérale ; elle fut présidée par Franck, le nouveau président de la Section de La Chaux-de-Fonds. On y entendit des discours de Guillaume, Bakounine, Heng, Robert et Schwitzguébel. L'assemblée vota quatre résolutions ; la troisième était ainsi conçue :

« Le meeting approuve la manière dont *L'Égalité* et *Le Progrès* défendent les principes socialistes et répudie complètement la ligne de conduite adoptée par *La Montagne*.

» Il déclare en outre que l'Internationale doit s'abstenir totalement de participer à la politique bourgeoise ». ¹

Le meeting du Crêt-du-Loclc consacra la victoire d'un nouveau socialisme collectiviste et révolutionnaire — l'anarchisme — sur le « coullerysme ». Ainsi, « un Loclois qui a voulu nous contredire a été écrasé par Bakounine ; un Genevois qui a proposé un vivat à la patrie suisse a été hué et a dû faire des excuses ; il n'y reviendra plus », écrivait l'anarchiste Guillaume ² au sujet du meeting du 30 mai !

Le docteur Coullery déclara le lendemain que, s'il avait

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 1^{re} partie, p. 58-59.

² *L'Internationale*, t. I, p. 162.

assisté à la réunion du Crêt-du-Loche, il aurait réfuté très facilement les arguments de ses adversaires.¹

Le Progrès annonça bientôt à ses lecteurs qu'il cessait toute polémique vis-à-vis de *La Montagne* et de Coullery, celui-ci ayant été désavoué par les socialistes libertaires jurassiens.

Les internationaux du canton de Neuchâtel et du Jura bernois étaient anarchistes...

¹ Rendons justice à Pierre Coullery : « Reconnaissons-le, la crise qui devait mettre de la netteté dans le mouvement ouvrier des Montagnes neuchâteloises et du Jura fut provoquée par le docteur Coullery à La Chaux-de-Fonds et Gosselin à Genève. Incompris d'abord, taxés de renégats, ils furent ensuite suivis par le grand nombre. » A. Gros-pierre : *Histoire du Syndicalisme ouvrier dans l'Industrie horlogère*, p. 26.

CHAPITRE II

LA FRACTION COLLECTIVISTE DE LA FÉDÉRATION ROMANDE

Nous avons démontré — et nous le confirmerons dans ce chapitre — que les internationaux jurassiens, socialistes tout d'abord, devinrent peu à peu collectivistes, révolutionnaires, anarchistes.

La première Section de l'Internationale qui fut fondée dans notre contrée, celle de La Chaux-de-Fonds, à l'avant-garde des idées nouvelles, voulait réaliser le but de l'Association Internationale des Travailleurs : l'émancipation économique des ouvriers. Mais elle en resta là ; le « coullerysme » n'a jamais été que l'une des formes du socialisme. Par contre, les Sections du Locle et du district de Courtelary évoluèrent dans un sens inattendu : créées socialistes, elles furent bientôt socialistes... libertaires.

A Genève, il existait deux clans, comme dans le Jura. La plupart des Sections internationalistes, comme les « coullerystes », restèrent fidèles à l'Internationale marxiste, c'est-à-dire au socialisme. Rares furent celles qui, comme l'Alliance, se réclamaient du collectivisme.

En Suisse alémanique, les internationaux suivirent toujours les ordonnances du Conseil Général de Londres. Le Jura devenait donc peu à peu un foyer anarchiste.

Le meeting du Crêt-du-Loclc couronna cette évolution ; ce fut, chez nous, l'une des premières manifestations anarchistes. Preuve en soit la première résolution qu'il vota à l'unanimité moins trois voix :

« Le meeting, tout en reconnaissant que la coopération est la forme sociale de l'avenir, déclare que, dans les conditions

économiques actuelles, elle est impuissante à émanciper le prolétariat et à résoudre la question sociale. »¹

Il n'est dès lors pas étonnant que les internationaux collectivistes du Jura aient désavoué ce bon socialiste que fut le docteur Coullery, qui ne professait pas la même doctrine qu'eux. Plus tard, ils devaient rompre avec les socialistes genevois, puis avec l'Internationale marxiste elle-même. Le socialisme libertaire qui traçait déjà la ligne de conduite du *Progrès* avait gouverné la réunion du Crêt-du-Loche.

Il ne semble pas que les internationaux jurassiens aient eu conscience de cette évolution ; ils se qualifièrent presque toujours de socialistes, alors qu'ils ne l'étaient plus. On peut ainsi douter, à la lecture des documents qu'ils nous ont laissés, qu'ils aient été vraiment socialistes libertaires. Leur doctrine ne tardera pas à nous convaincre.

La grève représenta toujours, pour les internationaux, le moyen le plus efficace d'appuyer leurs revendications. Les Jurassiens — qui avaient déjà aidé les grévistes genevois — envoyèrent à maintes reprises des subsides aux travailleurs qui soutenaient des grèves en France, surtout aux ouvriers lyonnais.

Les graveurs et guillocheurs loclois, qui exigeaient une diminution du nombre des heures de travail sans réduction de salaire, durent se mettre en grève durant l'été 1869 pour que l'on fit droit à leurs revendications. Après avoir déserté les ateliers pendant plus de trois semaines, ils obtinrent la réduction du nombre des heures de travail réclamée. Cette grève eut deux autres conséquences : la société des graveurs du Locle et de La Chaux-de-Fonds et celle des guillocheurs du Locle adhérèrent à l'Internationale, et un atelier coopératif de gravure et de guillochage fut créé au Locle. Il resta l'exemple le plus classique de la coopération libertaire ; jusqu'en 1875, il fut considéré comme l'un des principaux foyers de la résistance anti-autoritaire. Les statuts de ce groupement professionnel furent élaborés par Auguste Spichiger, guillocheur ; ils sont devenus un document anarchiste de la plus haute valeur, car ils ne contiennent aucun principe bourgeois, ni même exclusivement socialiste.²

Certains employeurs loclois, irrités par la grève des graveurs

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 1^{re} partie, p. 58.

² Nous les étudions dans la seconde partie de notre ouvrage, à la page 188.

et guillocheurs, s'en prirent à l'animateur de la Section internationaliste de leur ville. Les autorités religieuses, de leur côté, étaient hostiles à James Guillaume qui voyait en la religion une utopie aux dogmes autoritaires. Il n'était donc pas étonnant que le grand anarchiste loclois reçût bientôt une lettre de la Commission d'éducation locale pour lui signifier que « le rôle politique, social et religieux qu'il avait adopté portait à l'École industrielle un préjudice réel, et qu'à ce fait elle ne voyait qu'un seul remède : la cessation de ses fonctions ; en conséquence, elle l'invitait à donner sa démission ». ¹

Il répugnait à James Guillaume de recourir à l'autorité supérieure, en l'occurrence à son père, Chef du Département cantonal de l'Instruction publique. Comme son frère, imprimeur à Neuchâtel, était sur le point de partir à Paris, l'ancien professeur loclois reprit l'entreprise qui portait déjà son nom.

Le quatrième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs eut lieu à Bâle, du 6 au 12 septembre 1869. ² Guillaume, commençant le dur apprentissage d'imprimeur, n'avait pas l'intention d'y participer ; son travail était d'ailleurs très absorbant et sa santé chancelante. Le jour précédent, il reçut un télégramme de la Section des graveurs du Locle qui l'invitait à la représenter au Congrès de Bâle ; il accepta. Pierre Coullery, fatigué des luttes politiques, s'était retiré à Fontainemelon, où il travaillait en qualité de médecin attaché à la fabrique d'ébauches du village. La Section de La Chaux-de-Fonds se fit représenter au quatrième Congrès de l'Internationale par Fritz Robert, celle du Locle (Section centrale par opposition aux Sections de métiers) par le monteur de boîtes François Floquet, celle du district de Courtelary par Adhémar Schwitzguébel, celle de Moutier par Alcide Gorgé et celle de Neuchâtel par le typographe Martinaud, employé de Guillaume. Nous retrouvons à Bâle les internationaux les plus influents qui assistèrent aux Congrès précédents ; Michel Bakouine et Fritz Heng étaient aussi présents.

¹ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. I, p. 178.

² Au sujet du Congrès de Bâle, consulter :
G. Mollin : *Rapport sur le Congrès de Bâle*.
O. Testut : *Op. cit.*, p. 145 et suivantes.
Aragon : *Les Cloches de Bâle*.

Une photographie des participants figure dans : « Vom vierten internationalen Arbeiter-Kongress in Basel im Jahre 1869 », article de la *Beilage zum Wahren Jacob*, No 184.

Le quatrième Congrès de l'Internationale prit d'abord position au sujet du régime de la propriété. Certes, le Congrès de Bruxelles avait déjà traité de cette question, mais les partisans de la propriété privée, qui avaient été mis alors en minorité, prétendirent que ce problème complexe n'avait pas été résolu d'une manière péremptoire. Après une discussion animée, le Congrès se déclara collectiviste. Prenant la parole, Michel Bakounine dit ¹ :

« Je vote pour la « collectivisation » du sol en particulier, et en général de toute richesse sociale, dans le sens de la Liquidation sociale.

» J'entends par Liquidation sociale l'expropriation, en droit, de tous les propriétaires actuels par l'abolition de l'Etat politique et juridique qui est la sanction et la seule garantie de la propriété actuelle et de tout ce qui s'appelle le droit juridique, et l'expropriation, de fait, partout et autant qu'elle sera possible et aussi vite qu'elle sera possible, par la force même des événements et des choses.

» Je demande la destruction de tous les Etats, nationaux et territoriaux, et, sur leurs ruines, la fondation de l'Etat international des travailleurs. » ²

La deuxième question à l'ordre du jour du Congrès était celle du droit d'héritage. Comme les délégués s'étaient prononcés en faveur du collectivisme, ils préconisèrent naturellement l'abolition de ce droit, jugé inique.

Parmi les autres problèmes traités à Bâle, celui des caisses de résistance est, sans contredit, le plus important. Les délégués invitèrent chaque Section à s'occuper activement de la création de caisses de résistance, professionnelles ou non. Ils conseillèrent aux responsables des dites caisses de les fédérer, afin qu'elles deviennent sans tarder régionales, nationales, internationales même. Elles devaient mettre ainsi les travailleurs en état de lutter contre la bourgeoisie en leur permettant de soutenir des grèves prolongées. Plusieurs caisses de résistance furent bientôt créées dans les Montagnes neuchâteloises sous l'énergique impulsion des Sections internationalistes.

¹ G. Mollin : Op. cit., p. 15.

² Tous les délégués jurassiens votèrent dans le même sens que Bakounine, alors que certains délégués de Genève, socialistes, s'abstinrent.

Le Congrès vota encore plusieurs résolutions administratives qui devaient doter la grande Association ouvrière d'une meilleure organisation. Les Sections socialistes libertaires du Jura n'eurent jamais de président. Aucune hiérarchie contraire aux principes anarchistes ne fut instituée en leur sein. Leurs membres furent d'ailleurs toujours plus liés par une solide amitié que par les statuts de leur groupement.¹ Aussi les Jurassiens accueillirent-ils avec plaisir la résolution suivante :

« Considérant qu'il n'est pas digne d'une Société ouvrière de maintenir dans son sein un principe monarchique et autoritaire, en admettant des présidents, lors même que ceux-ci ne seraient investis d'aucun pouvoir, les distinctions purement honorifiques étant encore une atteinte aux principes démocratiques, le Congrès engage toutes les Sections et les Sociétés ouvrières affiliées à l'Internationale à abolir la présidence dans leur sein. »²

Les autres décisions du Congrès tendaient à étendre ou à consolider les compétences du Conseil Général. L'une d'elles fut élaborée par Guillaume ; il ne devait pas tarder à s'en repentir.³

Remarquons enfin que deux tendances s'affirmaient parmi les délégués du quatrième Congrès de l'Internationale. Elles avaient existé à l'état embryonnaire au Congrès de Bruxelles, mais on pouvait les distinguer maintenant avec plus de précision : les Belges, la plupart des Français, les Espagnols et les Jurassiens se révélaient révolutionnaires et anarchistes, alors que le Conseil Général, les Allemands et les Suisses en général étaient socialistes. Ainsi, l'évolution qui avait été celle des Sections neuchâtelaises se dessinait au sein de l'Internationale elle-même qui, théoriquement, était déjà divisée à ce moment-là : « Depuis le Congrès de Bâle (septembre 1869), la coexistence dans l'Internationale de différentes conceptions, telles que celles des socialistes étatistes, collectivistes, anti-autoritaires et proudhoniens, et de tactiques diverses (action politique, abstentionnisme, syndicalisme, coopération, etc.), fut remplacée par des agressions des partis autoritaires et étatistes, dont les principaux centres étaient la Fabrique de Genève, le Parti socialiste allemand et le Conseil Général de Londres. »⁴

¹ Renseignements qui nous ont été fournis par M. A. Dubois, à Cernier.

² J. Guillaume : *L'Internationale*, t. I, p. 207.

³ Voir page 48.

⁴ M. Nettelau : « Les Origines de l'Internationale anti-autoritaire », article du *Réveil* du 16 septembre 1922, p. 1.

On comprend dès lors pourquoi Marx a écrit à Engels : « Ce Russe (Bakounine), cela est clair, veut devenir le dictateur du mouvement ouvrier européen. Qu'il prenne garde à lui, sinon il sera officiellement excommunié. »¹ Et à Engels de répondre : « Le gros Bakounine est derrière tout cela, c'est évident. Si ce mandit Russe pense réellement se placer, par ses intrigues, à la tête du mouvement ouvrier, il est grand temps de le mettre hors d'état de nuire. »²

Marx, dont les idées triomphèrent au Congrès de Bâle, avait définitivement vaincu Proudhon ; il allait se trouver devant un nouvel adversaire, Michel Bakounine, qu'il ne vainquit jamais, pas même à La Haye.

L'Alliance, en tant que Section genevoise, avait été admise dans l'Internationale ; elle demanda de pouvoir adhérer à la Fédération romande, peu de temps après le Congrès de Bâle. Le Comité de celle-ci, formé presque exclusivement de socialistes genevois, ne tenait pas à voir l'élément collectiviste augmenter dans la Fédération. Il ne pouvait pourtant pas refuser l'admission d'une Section membre de l'Internationale. Il préféra ne pas se prononcer. L'Alliance internationale de la démocratie sociale dut en appeler au Congrès romand. Les socialistes genevois, comme les « coullerystes » chaux-de-fonniers, se rendaient compte que l'anarchisme se répandait rapidement dans la Fédération romande, de même que dans l'Internationale. Aussi une lutte, latente d'abord, ouverte ensuite, s'engagea-t-elle entre les internationaux de Suisse française.

James Guillaume, ayant rendu visite à ses amis du Locle, écrivait, de retour chez lui³ : « On m'a fait partout, même chez les bourgeois, l'accueil le plus sympathique. Je ne peux pas répéter tout ce que j'ai entendu, même de la bouche de gens que je croyais mes ennemis... L'Internationale fait des progrès énormes. Maintenant nos Montagnes et le Jura bernois sont complètement gagnés à la cause socialiste. Neuchâtel-Ville commence aussi à « bouger ». »

Qu'il nous soit permis maintenant de faire le point ; combien de Sections l'Internationale comptait-elle à la fin de 1869 dans notre région ? D'après *Le Progrès*, il existait :

¹ Lettre du 27 juillet 1869, citée par J. Guillaume dans *Karl Marx pangermaniste*, p. 66.

² Cité par J. Guillaume dans *Karl Marx pangermaniste*, p. 66.

³ *L'Internationale*, t. I, p. 219.

trois Sections au Locle (la Section centrale, celle des guillocheurs et celle des graveurs) ;

deux Sections à La Chaux-de-Fonds (la Section de la propagande, qui était collectiviste, et la Section « coulleryste ») ;
une Section à Neuchâtel ;

trois Sections dans le Jura bernois (celles du district de Courtelary, de Biemme et de Moutier).

« Le Val-de-Travers, jusqu'ici, n'avait pas été « entamé ». Depuis leur dernière grève, les monteurs de boîtes de Fleurier ont adhéré à l'Internationale, et nous avons tout lieu de croire que ce fait ne restera pas isolé. La vallée de La Brévine elle-même, ce vieux nid de royalistes, n'est pas restée inaccessible au socialisme. Les ouvriers commencent à s'y agiter, et, prochainement, sans doute, ils se réuniront en meeting », ajoute le *Progrès*.¹

En décembre 1869 eut lieu, au Locle, une importante réunion groupant des socialistes collectivistes du Val de Saint-Imier, de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, de la vallée de La Brévine, du Locle et un délégué espagnol, qui avait assisté au Congrès de Bâle. Après avoir comparé la situation du socialisme en Espagne et dans le Jura, les internationaux des Montagnes se rendirent compte que leurs amis espagnols s'étaient tracé la même ligne de conduite qu'eux-mêmes.

D'autres réunions eurent lieu, durant cette même année, en particulier à Fontaines, à Sonceboz, aux Ponts-de-Martel, à La Chaux-du-Milieu et à Bieone ; ces meetings représentaient le meilleur moyen de diffusion des idées nouvelles dans des localités non encore atteintes par la « vague internationaliste ».

Les Jurassiens, collectivistes, s'éloignaient des Genevois, restés socialistes. La séparation était néanmoins tacite, car toutes les Sections de Suisse française formaient la Fédération romande qui paraissait assez homogène. Les relations des internationaux jurassiens avec le Conseil de Londres étaient cordiales, et Guillaume et ses amis avaient encore en haute estime Marx et ses collaborateurs.² Quant à Bakounine, il traduisait un nouvel ouvrage, encore inconnu, *Le Capital* ! Deux grands hommes, qui représentaient chacun un courant d'idées très différentes, travaillaient encore côte à côte.

¹ Du 12 novembre 1869 (1^{re} année, N° 23).

² Consulter à ce sujet J. Guillaume : *Le Collectivisme de l'Internationale*, p. 15-20.

Mais le Conseil Général, au sein duquel Karl Marx jouait un rôle prépondérant, ne tarda pas à s'apercevoir du chemin suivi par les Sections espagnoles, italiennes, belges et surtout jurassiennes. Il ne ménagea pas ses critiques aux collectivistes ; *Le Progrès* fut même mis en cause. Ainsi le soi-disant bureau de correspondance de Londres s'immisçait peu à peu dans la vie intérieure des Sections ; il prenait parti de prime abord pour les Genevois sans raison aucune... si ce n'est que ceux-ci professaient aussi la foi socialiste.

A Genève, l'Alliance, qu'avait quittée Bakounine pour aller vivre dans le canton du Tessin, voyait son influence diminuer et le nombre de ses membres se réduire. Les socialistes, gagnant en popularité, purent bientôt mettre la main sur l'organe de la Fédération romande, *L'Egalité*, qui avait été rédigée jusqu'alors par des collectivistes. Un fossé se creusait entre Genève et le Jura, et le Conseil Général avait pris parti pour la Genève socialiste.

Dans les Montagnes, les Sections étaient prospères. De nouvelles Sections professionnelles ou locales furent fondées : celles des graveurs et guillocheurs du Val de Saint-Imier et de Neuchâtel, celle des menuisiers de cette ville, la Section du Val-de-Ruz, etc. A La Chaux-de-Fonds, la Section de la propagande, groupement socialiste libertaire nouvellement fondé, jetait les bases d'une Fédération locale, avec le secret espoir de convertir les « coullerystes » à l'anarchisme : « Ainsi, l'Internationale atteignit le maximum de son développement au cours des années 1869-1870. Elle jouissait d'un pouvoir moral grâce au dévouement de ses membres les plus éminents et au prestige qu'elle avait acquis auprès des ouvriers qui commençaient à s'éveiller à l'idée de l'organisation. »¹

Ce fut au deuxième Congrès de la Fédération romande, tenu au début d'avril 1870, à La Chaux-de-Fonds, que s'opéra la scission entre les socialistes anti-autoritaires et collectivistes du Jura et les socialistes genevois.²

¹ L. Lorwin : Op. cit., p. 44.

² Consulter sur cette question le livre de M. de Préaudeau intitulé *Michel Bakounine*, p. 258-270. La thèse du Conseil Général, au sujet du Congrès de La Chaux-de-Fonds, est exposée dans sa brochure : *Les Prétendues scissions dans l'Internationale*, p. 11-12. Elle a été reproduite par Outline dans son ouvrage : *L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association Internationale des Travailleurs*, p. 18-20.

On peut affirmer, en toute impartialité, que les collectivistes s'étaient toujours montrés conciliants à l'égard des socialistes chaux-de-fonniers et genevois.

Schwitzguébel avait réussi à former une nouvelle Section internationaliste dans le Val de Saint-Imier : celle des graveurs et guillocheurs, qui s'empressa de demander son admission dans la Fédération romande. Le Comité de cette dernière refusa d'admettre une nouvelle Section collectiviste. Celle-ci décida d'en appeler au prochain Congrès romand, tout comme l'Alliance et la Section de la propagande de La Chaux-de-Fonds qui étaient dans la même situation. *L'Égalité*, de son côté, publiait des articles attaquant les collectivistes et leurs Sections ; la plupart de ces écrits étaient dus à Outine,¹ l'un des dirigeants de l'Internationale genevoise.

Les socialistes de Genève étaient conscients de leur minorité numérique vis-à-vis des anarchistes ; c'est pourquoi ils appréhendaient la rencontre de La Chaux-de-Fonds, où devait avoir lieu le Congrès annuel de la Fédération romande. Après de gros efforts, ils réussirent à s'allier aux « coullerystes » dont ils s'étaient séparés jadis. Deux clans se trouvèrent donc en présence à La Chaux-de-Fonds : les socialistes de Genève et ceux de la Métropole horlogère — les « coullerystes » —, et les anarchistes du Jura, parmi lesquels se trouvaient les délégués de trois Sections non encore admises dans la Fédération romande.

A cette époque, Outine recevait un message de Marx lui demandant de recueillir des renseignements contre Bakounine. Celui-ci, ennemi acharné de l'autorité, luttait avec énergie contre les tendances centralisatrices du Conseil Général qui s'efforçait de diriger l'Internationale ; or Marx tendait à diriger le Conseil Général ! Karl Marx pensait d'ailleurs que la création de l'Alliance était une manœuvre de Bakounine pour s'emparer de l'Association Internationale des Travailleurs elle-même. Les deux grands hommes se séparaient également en ce qui concerne leur doctrine : Marx, socialiste, approuvait la position prise par les Sections genevoises, tandis que Bakounine, anarchiste, était un des internationaux les plus populaires dans le Jura neuchâtelois et bernois.

¹ Voir la note que lui a consacrée J. Guillaume dans *Le Collectivisme de l'Internationale*, p. 22, ainsi que les termes qu'emploie F. Brupbacher (op. cit., p. 87) pour le dépeindre.

Le Congrès de La Chaux-de-Fonds devait consacrer, en Suisse, la séparation entre l'élément anarchiste et l'élément socialiste. Le meeting du Crêt-du-Loche en avait fait de même quant aux collectivistes des Montagnes et aux « coullerystes ». Le Congrès de La Haye devait voir les anarchistes du monde entier se séparer définitivement de Marx et de l'Internationale socialiste.

Les délégués des Sections romandes arrivèrent à La Chaux-de-Fonds le 3 avril, le Congrès devant avoir lieu le lendemain. Ils assistèrent, le jour de leur arrivée, à une soirée familière fort bien organisée par la Section « coulleryste », à laquelle avait été confiée l'organisation du Congrès. L'importance du deuxième Congrès de la Fédération romande n'avait échappé à personne ; parmi les anarchistes, nous retrouvons à cette occasion les animateurs de toutes les Sections jurassiennes.

Trois questions de principe figuraient à l'ordre du jour du Congrès¹ :

L'organisation des caisses de résistance : chacun ne pouvait qu'approuver la création de nombreuses caisses semblables qui devaient aider les ouvriers dans leurs luttes contre le capital.

La coopération : socialistes et collectivistes ne voyaient pas ce problème sous le même angle ; les premiers considéraient la coopération comme l'unique moyen d'émanciper les ouvriers, alors que les seconds estimaient qu'elle représentait la forme du travail dans l'avenir.

L'attitude des travailleurs en ce qui concerne l'action politique : fidèles aux principes socialistes que nous avons mentionnés dans les lignes qui précèdent, « coullerystes » et internationaux genevois préconisaient l'action politique, tandis que les autres délégués prêchaient l'abstention électorale jusqu'à la Révolution sociale.²

Mais le Congrès de La Chaux-de-Fonds ne put pas traiter ces questions. Après la vérification des mandats des délégués et l'élection du bureau, Adhémar Schwitzguébel s'empressa de demander l'admission dans la Fédération romande de la Section des graveurs et guillocheurs du Val de Saint-Imier, au grand déplaisir de la fraction socialiste de l'assemblée. Les délégués

¹ Des détails sur la manière dont furent traitées ces questions par les collectivistes et les socialistes figurent dans le *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, p. 128-133.

² Le texte des résolutions prises par les deux fractions de la Fédération romande quant à l'action politique figure dans *Marx und Bakunin*, de F. Brupbacher, p. 89-90.

de cette nouvelle Section, qui furent bientôt autorisés à siéger, renforcèrent la majorité libertaire du Congrès. Mais les anarchistes réclamèrent aussi l'admission de l'Alliance et de la Section de la propagande de La Chaux-de-Fonds ! Une violente discussion s'engagea ; les Genevois prirent tour à tour la parole pour accuser Bakounine et l'Alliance¹. Le Congrès dut bientôt se prononcer sur l'admission de l'Alliance dans la Fédération romande. La majorité de l'assemblée étant anarchiste, l'Alliance fut admise par 21 voix contre 18². Les délégués du Locle, du district de Courtelary, de Montier, de Bienne, de Neuchâtel, de Granges et de Vevey avaient voté *oui*, tandis que les « coullerystes » de La Chaux-de-Fonds et les socialistes de Genève s'étaient prononcés contre l'admission de l'Alliance.

A peine le résultat du vote fut-il connu que les délégués mis en minorité se levèrent et s'apprêtèrent à quitter la salle en guise de protestation. L'acte avait été prémédité, mais les socialistes n'avaient pas prévu que les délégués collectivistes et anti-autoritaires décideraient de continuer la séance. C'en était trop ! Le président du Cercle « coulleryste »³ dans les locaux duquel siégeait le deuxième Congrès romand se leva et, furieux, déclara : « J'invite les collectivistes à évacuer la salle au plus vite, faute de quoi nous emploierons d'autres moyens ! »⁴ Les délégués anarchistes s'en allèrent aux applaudissements des représentants socialistes.

La Fédération romande avait pris fin. « Coullerystes » et Genevois s'étaient réconciliés ; n'étaient-ils pas tous socialistes ? Ils venaient de rompre définitivement avec l'anarchisme jurassien.

Les socialistes libertaires expulsés trouvèrent immédiatement un local pour continuer le Congrès romand interrompu. Joukovsky, délégué de l'Alliance, et Heng et Chevalley, représentants de la Section de la propagande, furent invités à siéger. Sur proposition de James Guillaume, les anarchistes firent une tentative de réconciliation en écrivant à la minorité du Congrès romand ; ils lui adressèrent une lettre l'invitant à revenir sur

¹ Consulter le *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, p. 114-117, et F. Brupbacher ; *Op. cit.*, p. 88.

² M. de Préaudeau affirme, ce qui nous paraît exact, que cette majorité était réelle (*op. cit.*, p. 264-265), tandis que G. Jaechk prétend qu'elle était fictive (*Die Internationale*, p. 115-116).

³ M. Ulysse Dubois.

⁴ J. Guillaume ; *Le Collectivisme de l'Internationale*, p. 26.

sa décision et à ne pas se séparer de la Fédération romande. La réponse stupéfia les collectivistes : « La minorité affichait l'incroyable prétention de s'intituler Congrès romand ; et, repoussant la proposition si naturelle, la seule que la majorité pouvait lui faire, de revenir prendre sa place au Congrès, elle annonçait à cette majorité qu'elle avait nommé une commission chargée de l'entendre. La minorité, transformée audacieusement en Congrès romand, consentait à entendre ceux qui formaient, de plein droit, le véritable Congrès ! C'était trop fort ! »¹ Dans le but d'éviter à tout prix une scission regrettable, la majorité écrivit une ultime lettre à la minorité ; ce message fut accueilli par des « éclats de rire ».

La partie *anarchiste* de la Fédération romande élit d'abord un nouveau Comité fédéral, dont firent partie Heng, Robert et Spichiger, au sujet duquel Kropotkine a écrit plus tard :² « C'était un philosophe, lent de corps et d'esprit, qui avait le physique d'un Anglais ; il s'efforçait toujours d'aller au fond de toutes choses, et il nous surprenait tous par la justesse des conclusions auxquelles il parvenait en réfléchissant sur toutes sortes de sujets, tout en travaillant à son métier de guillocheur. » « Le philosophe libertaire », calme, pondéré, réfléchi, fit toujours contraste avec le bouillant Schwitzguébel.

Comme les rédacteurs de *L'Égalité* n'avaient pas plus rendu compte de leur mandat que les membres de l'ancien Comité fédéral, le Congrès anarchiste romand décida de doter la Fédération d'un organe qui parut à Neuchâtel sous le nom de *La Solidarité*. La rédaction en fut confiée à Guillaume qui s'adjoignit plusieurs collaborateurs, dont Schwitzguébel, Robert, Joukovsky et Perron.

Relevons un point de la discussion qui suivit : Il fut décidé de fédérer les caisses de résistance des Sections membres de la Fédération. Ainsi les grévistes d'une Section pouvaient dorénavant demander des subsides aux caisses de résistance d'autres Sections. Les corporations non adhérentes à l'Internationale pouvaient même demander l'appui des caisses de résistance fédérées. Un nouveau pas était fait dans la lutte contre le capital.

Fritz Robert, membre du nouveau Comité fédéral, écrivit

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, p. 126.

² *Op. cit.*, p. 403.

bientôt au Conseil Général pour lui exposer dans quelles circonstances la Fédération romande s'était divisée en deux parties ; il lui faisait aussi savoir quelles avaient été les décisions de la majorité qui seule pouvait être désignée par l'expression « Congrès romand ». Il exprimait finalement le vœu qu'une réconciliation serait possible prochainement. La lettre de Robert resta sans réponse. Le Conseil de Londres avait rendu son verdict ; il avait condamné les anarchistes *a priori*.

Signalons encore la visite que firent trois collectivistes du Jura aux socialistes genevois, en vue de trouver un terrain d'entente. Cette tentative de réconciliation n'eut pas plus de succès que les précédentes. Tandis que les internationaux genevois faisaient auprès de leur maître et ami Karl Marx des démarches ayant pour but d'expulser Michel Bakounine et ses camarades de l'Internationale, les « coullerystes » se séparaient définitivement de la Section de la propagande en rayant de la liste des membres de leur Section ceux qui appartenaient également à la Section anarchiste chaux-de-fonnière.

La Solidarité, dès son premier numéro¹, eut un grand succès. Elle fut lue non seulement par les Jurassiens, mais aussi par de nombreux internationaux français, et même genevois. Les anarchistes loclois durent consentir, fort à regret, à renoncer à leur journal, car *Le Progrès*² ne pouvait subsister à côté de *La Solidarité*, organe officiel de la Fédération romande (du Jura). Leur geste correspondait à leur idéal. Les lecteurs du *Progrès* apprirent bientôt qu'ils étaient abonnés d'office à *La Solidarité*, le second journal anarchiste ayant paru dans notre contrée.

La Solidarité, dont le rédacteur n'osait croire à une réconciliation entre les Sections romandes, s'empressa de proposer l'union de toutes les caisses de résistance romandes pour pouvoir lutter dans de meilleures conditions contre « l'ennemi commun ». Les Genevois n'étudièrent pas même le projet proposé par le nouveau journal anarchiste. Un meeting romand fut aussi organisé par la Section collectiviste de Vevey, qui espérait pouvoir ainsi rapprocher les deux groupes internationalistes. Heng, Guillaume et Spichiger, du côté collectiviste, et Perret, Gosselin et Becker, du côté socialiste, en furent les participants les plus marquants. Bien qu'un accord parfait ne pût être réalisé, les

¹ Il porte la date du 11 avril 1870.

² Le dernier numéro du *Progrès* est daté du 2 avril 1870.

discussions furent empreintes de cordialité et les internationaux qui s'étaient rendus à Vevey se séparèrent en bons termes. Les anarchistes du Jura ne furent pas peu surpris de lire, quelques jours après, dans *L'Égalité*, un compte rendu du meeting de Vevey hostile au socialisme libertaire.

Quant à Guillaume, il se plaignit très amèrement dans le *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne à toutes les Fédérations de l'Internationale*¹ — dont il est l'auteur — de n'avoir pas même reçu l'accusé de réception de sommes envoyées à cette époque par les Jurassiens pour aider des grévistes de Genève.

A l'étranger, les Sections internationalistes avaient suivi, souvent avec intérêt, les événements de La Chaux-de-Fonds. Londres s'était prononcée d'emblée en faveur de Genève ; l'Allemagne et la Suisse alémanique en firent bientôt autant, alors que des relations de plus en plus amicales s'établissaient entre le Jura et la France, la Belgique et, bientôt, l'Espagne. C'est ainsi que les internationaux français, qui furent plus tard persécutés dans leur pays, ne purent plus publier leur journal : *Le Socialiste*. Sur leur demande, *Le Socialiste* parut par les soins de Guillaume et sortit des presses de *La Solidarité* pour être envoyé en France. Saisi par le Gouvernement français, il cessa de paraître et ses abonnés reçurent en lieu et place un journal ami : *La Solidarité*.

L'anarchisme se développait dans le Jura ; les meetings de Corgémont, Cernier et Rochefort se succédèrent, tandis qu'étaient fondées tour à tour les Sections de Saint-Blaise, des Brenets, de Colombier et de Tramelan. Il exista bientôt 27 Sections actives et prospères appartenant à la Fédération romande du Jura.² L'Internationale libertaire gagnait chaque jour un précieux terrain, alors que « la bourgeoisie déchue » devait reculer devant le flot envahissant des idées nouvelles. La doctrine anarchiste était maintenant solidement établie ; elle reposait surtout sur des idées « bakouninistes » : plus d'Etat, plus d'armée, plus d'« exploités », plus de religion, propriété collective, liberté totale, égalité économique, politique et sociale, le tout instauré par la Révolution sociale.

¹ Page 154.

² Au sujet des Sections de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, en 1871, consulter O. Testut : *Op. cit.*, p. 195-196.

Le Conseil Général, jugeant le mouvement jurassien comme négligeable, n'adressait ses communications officielles, en Suisse, qu'aux Genevois. Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'il se décida à écrire aux collectivistes des Montagnes pour leur communiquer qu'il avait ¹ « unanimement résolu que le Comité fédéral romand, siégeant à Genève, conserverait son titre, et que le Comité fédéral, siégeant à La Chaux-de-Fonds, adopterait tel autre titre local qu'il lui plairait d'adopter ». ² Les statuts de l'Internationale ne donnaient pas au Conseil de Londres les compétences nécessaires pour trancher une telle question ; personne d'ailleurs ne lui demandait un décret à ce sujet. Cette manière d'agir menaçait l'autonomie des Sections, et l'on comprend que James Guillaume regrettait à présent d'avoir élaboré, au Congrès de Bâle, une résolution renforçant les pouvoirs du « bureau de correspondance » de la plus grande société de travailleurs qui avait existé jusqu'alors.

Hélas, la guerre franco-allemande éclata. Ses répercussions sur le mouvement internationaliste dans tous les pays furent immenses. La guerre de 1870-1871 devait être le signe d'une décadence temporaire de l'empire idéologique établi dans les Montagnes, d'une dégénérescence passagère des idées libertaires, d'une lassitude générale, d'un lointain retour au socialisme !

Dès la déclaration de guerre, *La Solidarité* affirma que la guerre était contraire à l'idéal internationaliste et que les socialistes libertaires mobilisés pour garder le pays ne devaient pas ranimer en eux ce sentiment bourgeois par excellence qu'est le patriotisme. « Il en est, malheureusement, dit-on dans *La Solidarité*, ³ chez lesquels le seul bruit d'une fanfare belliqueuse suffit pour réveiller le sentiment d'un patriotisme aveugle et fanatique, qu'on aurait pu croire entièrement détruit. Il en est qui, dès qu'il s'agit de faire une promenade militaire, oublient tout, la misère, l'exploitation, les grèves, le chômage ; pour eux, il n'y a plus de question sociale, il n'y a plus que la stupide gloire militaire. »

De leur côté, les socialistes genevois déclarèrent que, la patrie étant en danger, il fallait former un front unique.

¹ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. II, p. 56.

² Depuis la scission de la Fédération romande, il existait donc deux Comités fédéraux romands, dont les sièges se trouvaient à Genève et dans le Jura ; chacun d'eux dirigeait une « Fédération romande ».

³ Du 16 juillet 1870.

Que pensaient Marx et Bakounine de la guerre ? Le premier écrivait à cette époque : ¹ « Les Français ont besoin d'être rossés. Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'Etat sera utile à la concentration de la classe ouvrière allemande. La prépondérance allemande, en outre, transportera le centre de gravité du mouvement ouvrier européen de France en Allemagne ; et il suffit de comparer le mouvement dans les deux pays, depuis 1866 jusqu'à présent, pour voir que la classe ouvrière allemande est supérieure à la française, tant au point de vue de la théorie qu'à celui de l'organisation. La prépondérance, sur le théâtre du monde, du prolétariat allemand sur le prolétariat français, serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon. » De son côté, Bakounine écrivait : ² « Ah ! si la France était envahie par une armée de prolétaires, Allemands, Anglais, Belges, Espagnols, Italiens, portant haut le drapeau du socialisme révolutionnaire et annonçant au monde l'émancipation finale du travail, j'aurais été le premier à crier aux ouvriers de France : Ouvrez-leur vos bras, ce sont vos frères, et rendez-vous à eux pour balayer les restes pourrissants du monde bourgeois ! Mais l'invasion qui déshonore la France aujourd'hui, ce n'est point une invasion démocratique et sociale, c'est une invasion aristocratique, monarchique et militaire. »

A la suite de la dispersion des forces internationalistes, conséquence des événements de 1870, les socialistes révolutionnaires du Jura conçurent un vaste projet tendant à une réunion géographique des Sections romandes. Les internationaux de Vevey leur en avaient donné l'idée ; bien que collectivistes, ils avaient décidé de se rallier à la Fédération romande de Genève, étant donné la situation géographique de leur cité ; dans un bel esprit de solidarité, ils pensaient apaiser ainsi les rancunes genevoises. Les socialistes libertaires proposèrent la création de deux Fédérations distinctes, groupant les Sections internationalistes romandes selon leur siège, et non plus d'après un critère doctrinal : les Sections vaudoises et genevoises, y compris l'Alliance, devaient former la Fédération romande, tandis que la Fédération jurassienne serait composée des Sections du Jura bernois et du

¹ Lettre du 20 juillet 1870 adressée à Engels, reproduite par J. Guillaume dans *Karl Marx pangermaniste*, p. 85.

² *Œuvres*, t. II, p. 257.

canton de Neuchâtel, sans oublier la Section « coulleryste » de La Chaux-de-Fonds. Ce regroupement des forces internationalistes devait affermir le prolétariat dans son âpre lutte contre le capital.

Loin de se préoccuper de questions aussi futiles, les internationaux genevois décidaient d'expulser de leur Section centrale Bakounine, Perron, Joukovsky et Sutherland, parce qu'ils avaient fait partie également de l'Alliance.

Cependant, les Français reculaient devant la force militaire allemande. Après la chute de Metz, l'armée du général Mac-Mahon se repliait sur des positions nouvelles. Le 5 septembre 1870, un télégramme de Paris annonçait à Guillaume que la révolution avait éclaté dans la capitale française. Imaginons l'enthousiasme avec lequel le rédacteur de *La Solidarité* accueillit cette nouvelle, lui qui avait toujours attendu avec impatience la Révolution sociale. La révolution du 4 septembre devait être, pour James Guillaume, le prélude de l'événement historique que chaque jour il attendait avec son ami Michel. Il publia aussitôt un numéro spécial de *La Solidarité* dans lequel, après avoir félicité les Français, il exhortait les internationaux allemands à venir en aide à leurs frères de France en se soulevant contre la tyrannie prussienne. Il recommandait aussi aux socialistes révolutionnaires suisses d'envoyer argent et armes aux insurgés. Son appel se terminait ainsi : « Internationaux du monde entier ! Ceci est l'aurore du jour nouveau, du jour de la justice qui se lève sur l'humanité. Vive la République sociale universelle ! »¹

La révolution du 4 septembre échoua lamentablement. Guillaume et ses amis restèrent seuls, exposés aux railleries des bourgeois, des « coullerystes » et surtout des socialistes genevois.² *La Solidarité* fut saisie par le Conseil Fédéral qui lança un mandat d'arrêt contre son rédacteur. Cet ordre fut d'ailleurs retiré, à la suite de l'intervention du Conseil d'Etat neuchâtelois. Les anarchistes incompris n'avaient pas saisi que leur idéal était une chimère et leur doctrine une pure idéologie. « J'ai le plaisir de constater qu'au même moment le Comité central du Parti de la démocratie socialiste, en Allemagne, publiait de son côté un manifeste presque identique pour le fond,

¹ Supplément au numéro 22 de *La Solidarité* (du 5 septembre 1870).

² Consulter à ce sujet Outine : *Op. cit.*, p. 20-21.

et même pour la forme. Il saluait aussi la chute de l'Empire et l'avènement de la République », écrivait, beaucoup plus tard, James Guillaume.¹

Le numéro de *La Solidarité* qui avait été saisi par les Autorités fédérales devait être le dernier. En effet, les internationaux du Jura, presque tous de pauvres ouvriers, avaient, dans un bel esprit de solidarité, envoyé le peu d'argent liquide dont ils disposaient aux révolutionnaires parisiens. Leur journal — qui avait perdu nombre d'abonnés à la suite de la mobilisation de l'armée suisse — présentait des comptes déficitaires. Il était inutile de demander, dans ces circonstances, aux membres de la Fédération romande du Jura de faire un effort financier.

Le 9 octobre 1870, les anarchistes des Montagnes se réunissaient, à Saint-Imier, en Congrès extraordinaire. Les internationaux les plus influents, membres de la Fédération, assistaient à la réunion, sauf Guillaume qui, sachant que les comptes et la gestion de *La Solidarité* y seraient examinés, estima qu'il était de son devoir de rester chez lui. Après avoir discuté des vaines tentatives entreprises en vue de renouer des relations cordiales avec Londres et Genève, on décida de suspendre la publication de l'organe de la Fédération. La dette de celui-ci devait être payée par le dévouement librement manifesté ! Ce procédé, spécifiquement anarchiste, réussit pleinement. Le Comité fédéral fut chargé d'éditer des brochures de propagande pour renseigner l'opinion publique sur la ligne de conduite que s'était tracée jusqu'alors la Fédération romande du Jura. Enfin, une proposition de la Section de Neuchâtel tendant à constituer une Fédération jurassienne fut considérée comme prématurée.

Pendant l'hiver 1870-1871 parut le premier *Almanach du Peuple*. C'était une brochure libertaire qui devait remplacer — provisoirement et bien mal — l'organe de la Fédération romande du Jura. On y trouve d'intéressants articles de Schwitzguébel et de Guillaume qui exposent les thèses anarchistes avec une simplicité et une clarté de très bon aloi. Guillaume, préconisant la création de jardins d'enfants, à l'instar de Froebel, écrivait au sujet du moyen qui permettrait aux travailleurs de trouver l'argent nécessaire pour réaliser ses desseins : « Ils ne pourront le faire que d'une seule manière : en transformant radicalement les bases de la société, en supprimant les abus et les

¹ *Le Collectivisme de l'Internationale*, p. 27-28.

privilèges qui existent aujourd'hui, en remplaçant le monopole et l'exploitation par la propriété collective et l'égal-échange. Et quel sera le levier assez puissant pour opérer cette révolution gigantesque et soulever le monde ? C'est l'Association Internationale des Travailleurs. »¹

Cependant l'absence de tout journal anarchiste se faisait péniblement ressentir dans les Montagnes. Comme aucun imprimeur bernois ou neuchâtelois n'était disposé à éditer un tel journal, Joukovsky, l'animateur de l'Alliance en l'absence de Bakounine, se chargea de faire paraître *La Solidarité* à Genève. La deuxième série de *La Solidarité* ne put être imprimée que dès le 28 mars 1871, faute de moyens financiers.

Nous ne pouvons malheureusement pas nous attarder, dans le cadre de ce travail, sur la révolution parisienne du 18 mars 1871. Elle instaurait la Commune de Paris :

« La Commune, c'est tout simplement la Ville de Paris s'administrant elle-même, adoptant les mêmes mesures pour tous ses enfants, prenant pour tous les mêmes soins, ayant pour tous le même souci et n'ayant pas plus de rigueurs pour les uns que pour les autres.

» Vive la Commune !

» Ah ! comme ça serait beau Paris faisant lui-même ses affaires, ayant pour chacun et pour tous la même aune, le même poids, la même bonté, la même justice, la même fraternité ! »²

Les internationaux collectivistes français, après s'être soulevés contre le gouvernement de Paris et avoir obtenu quelques succès initiaux, furent vaincus ; les uns furent emprisonnés, les autres furent fusillés ou fuirent.³ Les Jurassiens voyaient une fois de plus leurs espoirs en l'établissement d'un ordre nouveau anéantis. Aussitôt ils formèrent, dans les principales localités des Montagnes, des Comités de secours fraternel en faveur des réfugiés de la Commune qui commencèrent à affluer en Suisse.

¹ *Almanach du Peuple pour 1871*, p. 27.

² *Le Père Duchêne*, N° 6, du 30 ventôse, an 79.

³ De nombreux livres ont été publiés au sujet de la Commune de Paris. Nous en citons trois, écrits par des communards réfugiés en Suisse, qui devinrent des amis des Jurassiens :

G. Lefrançais ; *Étude sur le Mouvement communaliste à Paris, en 1871*.

B. Malon ; *La Troisième Défaite du Proletariat français*.

A. Arnould ; *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*.

Au printemps 1871, Bakounine, qui éprouvait le besoin de revoir ceux qu'il aimait, vint dans le Jura. Après avoir passé chez son ami Guillaume, à Neuchâtel, il se rendit à Sonvilier. C'était la première fois que le grand anarchiste russe visitait le Val de Saint-Imier, où son influence était pourtant prépondérante. Il donna trois conférences publiques sur la question sociale à Sonvilier, et fut chaleureusement applaudi par les travailleurs de la contrée. Puis il continua sa route dans la direction du Locle, où il retrouva ses anciens amis.

A son retour à Neuchâtel, il participa à une conférence réunissant quelques anarchistes influents. Le père Meuron, qui se mourait dans le Val-de-Travers¹, y avait été invité, mais sa santé ne lui permit pas de se déplacer. Bakounine et ses camarades décidèrent que le Comité fédéral du Jura serait transféré dans le Val de Saint-Imier, où se trouvaient depuis quelque temps les socialistes libertaires les plus dévoués. Plusieurs questions administratives furent résolues d'une manière heureuse et Michel repartit dans un canton au climat plus clément.

La Solidarité, après quelques numéros, cessa de paraître, ses finances étant obérées. Il n'y avait, à vrai dire, pas de quoi s'étonner, car son principal administrateur — Joukovsky — n'avait rien d'un organisateur : « C'était un gentilhomme très séduisant, élégant, d'une haute intelligence, qui était le favori des ouvriers. Il possédait ce que les Français appellent l'oreille du peuple, parce qu'il savait enflammer les travailleurs en leur montrant le grand rôle qu'ils avaient à jouer dans la rénovation de la société, élever leurs esprits en leur exposant de hauts aperçus historiques, éclairer d'une vive lumière les problèmes économiques les plus compliqués, et électriser son auditoire par son sérieux et sa sincérité. »²

Pour venir en aide aux communards parisiens, les Jurassiens, par l'intermédiaire de l'« allianciste » Perron, se procurèrent des passeports et des actes d'origine suisses. « Aussitôt Adhémar Schwitzguébel s'offrit pour aller les porter à Paris ; en cotisant, nous réunîmes l'argent nécessaire, et, le lundi 3 juillet, l'excellent Adhémar arrivait chez moi, tout équipé pour le voyage, écrit Guillaume. Perron m'avait donné l'adresse de la personne à laquelle les passeports devaient être remis : Made-

¹ Pour pouvoir bénéficier du secours de l'assistance publique, il avait dû retourner dans sa commune d'origine.

² P. Kropotkine : Op. cit., p. 406-407.

moiselle Pauline P. ; il m'avait en outre envoyé un passeport spécialement destiné à l'ami qui se rendrait à Paris. Le signallement porté sur ce passeport pouvait s'appliquer à peu près à Schwitzguébel, sauf sur un point ; il disait : « barbe naissante », et Adhémar, qui joignait à sa qualité d'ouvrier graveur celle de sous-lieutenant dans un bataillon de la milice, avait déjà une assez forte moustache. Le seul parti à prendre était d'essayer, par d'habiles coups de ciseaux, de ramener la moustache à des dimensions telles qu'elle pût être, à la rigueur, qualifiée de « naissante ». Ma femme mit toute la dextérité possible à cette opération, à laquelle Adhémar se prêta avec gaieté ; et le résultat fut, à l'unanimité, déclaré acceptable. »¹ Le voyage du brave Adhémar s'effectua sans inconvénient et permit à plusieurs anarchistes français de gagner un pays hospitalier.

Au sujet du peintre neuchâtelois Gustave Jeanneret, Verneuil a écrit : « S'il n'est pas vraiment originaire de la Montagne jurassique, s'il n'est pas tout à fait « d'en haut », Gustave Jeanneret n'en a pas moins le genre d'esprit qui en caractérise les habitants. Ardent au combat des idées, épris d'un idéal social pour l'époque avancé, il rêve à l'amélioration de la vie ouvrière, à son organisation, à sa défense. Ces principes furent toujours chers à son cœur généreux. Déjà, à Paris, avant la guerre, il était entré au Syndicat des dessinateurs parisiens et suivait assidûment les réunions publiques. Il avait même fait partie d'un groupe de jeunes gens enthousiastes de l'action d'Henri Rochefort. L'idée syndicaliste avait fait son chemin, et le groupe ouvrier qui devait la défendre était déjà nombreux quand, le 31 octobre, l'Hôtel de Ville de Paris fut envahi par les Blanquistes, après la capitulation de Metz. Plusieurs de ses membres étaient en relation avec les groupements ouvriers qui s'étaient constitués dans le Jura, au Locle, à La Chaux-de-Fonds. Des relations régulières s'étaient établies par correspondance, et des amitiés étaient nées de ces rapports. Après la chute de la Commune, Jeanneret fut chargé de porter secrètement à Paris, à travers les lignes allemandes, des passeports destinés à favoriser l'évasion des amis compromis et traqués. Voilà à quoi se résuma sa participation au mouvement communiste de 1871. Il n'a pas « fait la Commune », comme on l'a dit à tort ; il fut un sympathisant actif, sans plus. »²

¹ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. II, p. 166-167.

² P. Verneuil : *Gustave Jeanneret*, p. 21-22.

Gustave Jeanneret, un des amis de James Guillaume, était l'un des membres fondateurs de la Section internationaliste de Neuchâtel.

De nombreux socialistes révolutionnaires français arrivèrent bientôt en Suisse ; quelques-uns, comme les frères Reclus, Beslay, Lefrançais, Pindy¹, Malon, Claris, Guesde, Montels, devaient y jouer un rôle important.

La Section de l'Alliance avait été le but d'attaques incessantes de la part des socialistes genevois, depuis le Congrès de La Chaux-de-Fonds. Elle avait résisté vaillamment, mais ses membres étaient devenus fort peu nombreux. Fatigués de soutenir une lutte contre des hommes qui travaillaient, comme eux, pour l'émancipation de la classe ouvrière, les « alliancistes » votèrent, d'une manière inattendue et sans même consulter Bakounine, la dissolution de leur Section.

Les réfugiés de la Commune affluaient à Genève, où ils ne tardèrent pas à créer une nouvelle Section internationaliste qui devait rester neutre quant aux chicanes qui séparaient le Jura de Genève. Quelques anciens membres de l'Alliance figuraient parmi les fondateurs de ce nouveau groupement, appelé Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, qui s'empressa de demander son admission dans l'Internationale, auprès du Conseil Général. Celui-ci, voyant en cette Section un bastion anarchiste — ce qui devait se révéler plus tard exact — ne répondit jamais à la demande qui lui avait été adressée.

Les socialistes genevois n'avaient vu en la Commune qu'une révolution politique sans intérêt, et avaient accueilli assez froidement les réfugiés français. Ils n'avaient pourtant pas manqué de discréditer les Montagnards auprès de ces derniers et du Conseil Général. Au sein de celui-ci, Marx et Engels régnaient en maîtres ; *Le Capital* avait donné une popularité extraordinaire à son auteur qui croyait pouvoir diriger tout le monde ouvrier organisé. Il est vrai que le Conseil de Londres avait cru remporter une éclatante victoire en apprenant la dissolution de l'Alliance. Il allait s'en prendre de plus en plus à l'anarchisme jurassien au moyen d'un instrument docile : l'internationalisme genevois.

¹ Jean-Louis Pindy (1840-1917) : « Membre de la Commune, Commandant de l'Hôtel de Ville, Délégué français à Saint-Imier, en 1872. » Sa photographie figure dans *Le Réveil* du 16 septembre 1922, p. 2.

Vu les circonstances, le Conseil Général ne convoqua pas de Congrès annuel en 1871. Une simple Conférence secrète, qui se déroula à Londres, remplaça la grande manifestation prolétarienne qui eût dû avoir lieu cette année-là. Les Fédérations internationalistes furent priées de se faire représenter à la Conférence de Londres, mais le Comité fédéral du Jura ne reçut aucune invitation. Il était pourtant certain que la scission de la Fédération romande figurait à l'ordre du jour de la Conférence.

Le Comité fédéral du Jura écrivit une longue lettre à Londres pour protester de n'avoir pas été invité à la Conférence, et pour repousser le jugement que celle-ci prononcerait au sujet de la scission de la Fédération romande, étant donné qu'une des parties au conflit n'était pas représentée, que l'autre était à la fois juge et partie, et que la Conférence n'avait pas les compétences lui permettant de trancher une telle question relevant des pouvoirs d'un Congrès annuel.

La Conférence de Londres eut lieu du 17 au 23 septembre 1871.¹ Marx s'était assuré une majorité confortable : parmi les 23 délégués présents, 13 faisaient partie du Conseil Général ! Excepté les délégués belges qui ne comprirent les intrigues de Marx que plus tard, un seul représentant, celui de l'Internationale espagnole, était un socialiste libertaire qui devait présenter un travail vraiment scientifique. Outine et Perret représentaient la classe ouvrière de Genève. « Il est juste d'ajouter à cette liste les filles de Karl Marx, qui furent admises à siéger à la dernière séance de cette Conférence secrète. La chronique ne dit pas si la Conférence leur donna voix délibérative ; elle aurait pu le faire sans déroger, car ces demoiselles avaient autant de titres à représenter le prolétariat international que le plus grand nombre des délégués. »²

La Conférence de Londres prit toutes sortes de décisions néfastes pour l'Association Internationale des Travailleurs. Plusieurs résolutions tendirent à étendre les pouvoirs du Conseil de Londres et à réduire l'autonomie des Sections. Les délégués ne votèrent d'ailleurs que le sens des résolutions et laissèrent au Conseil Général le soin de les rédiger ! Celui-ci put désormais

¹ M. de Préau deau (op. cit., p. 319-330) critique vivement la Conférence de Londres ; le Conseil Général prend parti en faveur de cette dernière dans sa brochure : *Les Prétendues Scissions dans l'Internationale*.

² *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 1^{re} partie, p. 204.

remplacer les Congrès par de simples Conférences. Il fut décidé également que la formation de groupes séparatistes sous le nom de Sections de propagande était interdite. La Section de la propagande, de La Chaux-de-Fonds, et la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, de Genève, venaient d'être les victimes des intrigues marxistes.

Enfin, les délégués de Londres, après avoir nommé une commission chargée de s'occuper de la scission de la Fédération romande — commission au sein de laquelle Outine se distingua — désavouèrent la conduite des collectivistes du Jura. Le verdict de la Conférence de Londres se termine ainsi :

« La Conférence conseille aux braves ouvriers des Sections des Montagnes de se rallier aux Sections de la Fédération romande. Dans le cas où cette union ne pourrait se faire, elle décrète que la Fédération des Sections des Montagnes se nommera : Fédération jurassienne.

» Elle donne avis que désormais le Conseil Général sera tenu à dénoncer et à désavouer tous les journaux, se « disant » organes de l'Internationale, qui, en suivant l'exemple donné par *Le Progrès* et *La Solidarité*, « discuteront » dans leurs colonnes, devant le public bourgeois, des questions à traiter exclusivement dans le sein des Comités locaux, des Comités fédéraux et du Conseil Général, ou dans les séances privées et administratives des Congrès, soit fédéraux, soit généraux. »¹

La Section de propagande de Genève voyait son existence menacée par les résolutions prises à Londres. Après être restée quelque temps neutre quant à la division de l'Internationale romande, elle se tourna résolument du côté des Montagnes et proposa aux Sections jurassiennes d'envoyer une circulaire à toutes les Fédérations internationalistes pour protester contre les décisions prises à Londres. De leur côté, les Jurassiens devaient prendre position quant aux résolutions de Londres ; ils le firent, en plein accord avec les ex-communards résidant à Genève, au Congrès de Sonvilier, qui eut lieu le 12 novembre 1871.

Huit Sections se firent représenter au Congrès de Sonvilier. Il existait quelques autres Sections encore dans le Jura, mais l'anarchisme des Montagnes, épuisé par des luttes continuelles,

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 1^{re} partie, p. 216.

était momentanément en déclin.¹ Les Sections de Bienne, de Saint-Blaise et du Val-de-Ruz avaient cessé d'exister, et les sociétés de métiers semblaient se désintéresser de l'Internationale. Les Sections représentées à Sonvilier étaient celles du Locle, de la propagande de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel, du district de Courtelary, des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary, de Moutier, et les cercles d'études sociales de Saint-Imier et de Sonvilier.² Bien que n'ayant pas été admise dans l'Internationale, la Section de propagande de Genève envoya deux délégués à Sonvilier, Joukovsky et Guesde, qui furent accueillis comme des frères. Malon, Lefrançais, Schwitzguébel et Guillaume s'étaient aussi rendus au Congrès de Sonvilier que présida le philosophe Spichiger.³

Adhémar Schwitzguébel, secrétaire du Comité fédéral du Jura, prenant la parole, constata tout d'abord, avec une entière bonne foi, qu'une désorganisation presque complète régnait non seulement dans l'Internationale, mais aussi dans la Fédération romande du Jura et dans les Sections en général. Le petit nombre de Sections représentées à Sonvilier en était la preuve. Pour remédier à cette situation alarmante, le Congrès de Sonvilier prit une importante décision : après s'être proclamé le seul représentant légitime de la Fédération romande, malgré le décret autoritaire de Londres, il déclara cette dernière dissoute et constitua aussitôt une Fédération dite jurassienne. Le Congrès de Sonvilier n'obéissait pas servilement aux ordres du Conseil Général, mais donnait suite à une proposition émise par la Section de Neuchâtel au Congrès extraordinaire de Saint-Imier.

Après avoir adopté les statuts de la Fédération jurassienne, le Congrès approuva l'envoi à toutes les Fédérations de l'Internationale d'une circulaire rédigée par Guillaume ; c'est un long

¹ Pourtant l'Internationale inspirait encore la plus grande crainte à ses adversaires. Consulter à ce sujet O. Testut (op. cit., p. 216-217), et E. Villehard (op. cit., p. 275-284), qui préconise l'« organisation d'une résistance internationale à la conspiration internationale de la démagogie » !

² Concernant les Sections représentées au Congrès de Sonvilier, consulter :

Les Prétendues Scissions dans l'Internationale, circulaire privée du Conseil Général, p. 20 et 33-34,

L'Alliance de la Démocratie socialiste et l'Association Internationale des Travailleurs, rapport publié par Outine, p. 23-24,

Die Internationale, de G. Jaechh, p. 162-163.

³ La liste complète des délégués figure dans *Le Collectivisme de l'Internationale*, de J. Guillaume, p. 35.

document dans lequel son auteur, après avoir dénoncé les principes dictatoriaux qui inspirèrent le Conseil de Londres, proteste contre les compétences que celui-ci s'est attribuées, contre plusieurs résolutions de la Conférence de Londres, et contre la manière d'agir de Marx et de ses acolytes. L'auteur de la circulaire réclame finalement la convocation, à bref délai, d'un Congrès général « pour maintenir le principe de l'autonomie des Sections et faire rentrer le Conseil Général dans son rôle normal, celui d'un simple bureau de correspondance et de statistique ». ¹

La nouvelle Fédération n'avait pas les moyens financiers lui permettant de faire paraître un organe anarchiste en Suisse romande. Claris, un ancien membre de la Commune, mit à sa disposition le journal qu'il venait de fonder à Genève sous le nom de *La Révolution sociale* ; ce dernier devint, dès son cinquième numéro, l'organe officiel de la Fédération jurassienne. ² Les délégués du Congrès de Sonvilier placèrent le nouveau Comité fédéral jurassien dans le village où ils étaient réunis et décidèrent enfin de publier un mémoire sur la scission de la Fédération romande. James Guillaume est le principal auteur de ce précieux document, le *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne de l'Association Internationale des Travailleurs à toutes les Fédérations de l'Internationale*, dans lequel nous avons puisé de nombreux renseignements.

La Fédération jurassienne allait tenir bien haut le drapeau du socialisme libertaire et de l'anti-étatisme. Ce fut la seule Fédération suisse spécifiquement anarchiste qui ait existé.

¹ J. Guillaume : *Le Collectivisme de l'Internationale*, p. 35.

² « D'après lui, le Conseil Général était un Comité allemand, dirigé par un cerveau bismarckien ». Outine : *Op. cit.*, p. 22.

CHAPITRE III

L'APOGÉE DE L'ANARCHISME DANS LE JURA DURANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

La circulaire de Sonvilier fut très bien accueillie en France et en Italie. Les Sections italiennes, dont la plupart avaient été fondées par Bakounine lui-même ou sous son influence directe, avaient été d'emblée en opposition avec Londres. Les Belges et les Espagnols se montrèrent réservés ; ayant été, quelques mois plus tard, les innocentes victimes du régime autoritaire londonien, ils se rallièrent bientôt au noyau anarchiste. Les Allemands, les Suisses alémaniques et les Genevois ne trouvèrent pas assez de paroles pour blâmer la conduite des Jurassiens. Les « coullerystes » eux-mêmes, dont la Section s'éteignait peu à peu à La Chaux-de-Fonds, réussirent à réunir une grande assemblée socialiste qui approuva les agissements du Conseil Général.

La scission de la Fédération romande n'était que le prélude de celle de l'Internationale elle-même, au sein de laquelle socialistes marxistes et anarchistes « bakouninistes » étaient entrés en lutte ouverte. Dans le Conseil Général lui-même, plusieurs internationaux se lassaient.

L'Almanach du peuple pour 1872 sortit bientôt des presses de l'imprimerie de Guillaume, à Neuchâtel. Les deux éditions de cet opuscule libertaire se vendirent rapidement ; il faut dire que les auteurs, parmi lesquels figuraient Madame Léo, Bakounine, Schwitzguébel, Lefrançais et Malon, formaient une société révolutionnaire de choix !

La Révolution sociale cessa de paraître dès le début de 1872. Son rédacteur avait complètement négligé la question financière. Les Jurassiens décidèrent de doter leur Fédération d'un nouveau

journal, le *Bulletin de la Fédération jurassienne*, dont James Guillaume fut — bien entendu — rédacteur et imprimeur, et qui parut, dès le 15 février 1872, sous la forme de quatre pages autographiées.

James Guillaume était occupé à rédiger le quatrième numéro du *Bulletin de la Fédération jurassienne*, quand il reçut la visite d'un inconnu qui devait jouer plus tard un rôle de premier plan dans la Fédération anarchiste du Jura : Pierre Kropotkine.¹

Le prince Kropotkine faisait son premier voyage en Europe occidentale. Après avoir séjourné quelque temps à Zurich, il s'était rendu dans les milieux internationalistes genevois, où il avait été reçu par Outine. Il fut frappé de l'enthousiasme et du dévouement des travailleurs genevois : dans un bel esprit de sacrifice, ils consacraient tout leur argent disponible au succès de leur cause ; d'aucuns s'abstenaient même de boire ou de fumer pour soutenir matériellement les journaux internationalistes de leurs Sections. Mais Kropotkine comprit bientôt que les chefs socialistes genevois essayaient de se servir de l'Internationale pour réaliser leurs desseins politiques personnels. C'est pourquoi Kropotkine décida de faire la connaissance de l'autre fraction de l'Internationale romande : les « bakouninistes ». Outine, le quittant, lui dit avec un soupir : « Je crois que vous ne nous reviendrez pas ; vous resterez avec eux. Il avait deviné juste.²

A Neuchâtel, Pierre Kropotkine rencontra Benoît Malon, l'un des chefs de l'insurrection parisienne du 18 mars 1871, qui lui fit un récit détaillé de la Commune, et James Guillaume, « un des hommes les plus intelligents et les plus instruits qu'il n'ait jamais rencontrés »³.

Kropotkine visita également le Jura. « En parcourant le Jura bernois, où chaque ouvrier travaille dans sa famille, il est étonné de l'indépendance de pensée et du bon sens des ouvriers. Il est frappé de la profonde influence qu'a exercée dans ces milieux Bakounine. Tout le monde parle avec amour de « Michel », non pas comme d'un chef qui aurait imposé une doctrine,

¹ On trouvera le récit de sa vie dans son autobiographie : *Autour d'une Vie* (mémoires).

² P. Kropotkine : *Op. cit.*, p. 286.

³ P. Kropotkine : *Op. cit.*, p. 289.

mais comme d'un ami personnel. »¹ « Et quand je quittai ces Montagnes, avoue-t-il, après être resté quelques jours au milieu des horlogers, mes opinions sur le socialisme étaient fixées. J'étais anarchiste. »² Il devait écrire plus tard : « La Fédération jurassienne, avec ses journaux rédigés en français, devint pour les pays de race latine le foyer où se maintint et se formula cet esprit révolutionnaire qui sauva l'Europe d'une sombre période de réaction. Ce fut aussi cette Fédération qui servit de base aux théories de l'anarchisme, formulées par Bakounine et ses amis, dans une langue qui était comprise dans toute l'Europe continentale. »³

Kropotkine, s'étant initié à la doctrine anarchiste dans le Jura, repartait en Russie sans avoir vu Michel. Lorsqu'il revint quelques années plus tard vers ceux qui lui avaient permis de trouver sa vraie voie, le grand révolutionnaire russe n'était plus. Combien l'a-t-il regretté !

Ainsi Bakounine, Lefrançais, Guesde, Malon, Kropotkine étaient venus prendre contact avec les anarchistes jurassiens. Elisée et Elie Reclus, Costa, Cafiero et Malatesta rendirent également visite à Guillaume. Tous furent enchantés de l'état d'esprit des ouvriers jurassiens et de la ligne de conduite que s'était tracée le mouvement libertaire des Montagnes.⁴

Le père Meuron mourut en avril 1872, à Saint-Sulpice. Ainsi s'éteignait l'un des fondateurs de l'Internationale en Suisse. C'était le père de la Section du Locle, l'homme dont Bakounine avait dit : « C'est un saint ! » Peu avant sa mort, il avait déclaré à ses amis : « Ma vie est finie ; j'ai assisté à la dernière défaite (la Commune), et je m'en vais ; mais ne désespérez pas, vous jeunes gens, vous verrez peut-être le triomphe, car le triomphe est certain. »⁵

La Fédération jurassienne tint son second Congrès le 19 mai, au Locle. Onze Sections s'y firent représenter : les huit Sections qui avaient fondé la Fédération l'année précédente et les nouvelles Sections de Lausanne, Porrentruy et Fleurier. On remarqua, à cette occasion, la présence au Locle de Heng, Andrié,

¹ A. Descœudres : *Héroïnes et Héros*, p. 196.

² P. Kropotkine : *Op. cit.*, p. 294.

³ P. Kropotkine : *Op. cit.*, p. 401.

⁴ Cet « enchantement » fut, pour quelques-uns, seulement éphémère !

⁵ J. Guillaume a reproduit ces paroles dans un article consacré à la mémoire de son ami Constant Meuron (*Bulletin de la Fédération jurassienne*, No 7, du 15 mai 1872).

Schwitzguébel, Spichiger, Malon, Guillaume, Pindy, Gustave Jeanneret et Désiré Blin qui fut nommé président.

Le Congrès, après avoir résolu de persévérer dans la voie adoptée par la Fédération jurassienne, décida que la Section de Sonvilier conserverait le Comité fédéral une année encore. Fidèles à l'un des grands principes anarchistes, les délégués préconisèrent l'abstention électorale. Le Congrès en appela enfin au prochain Congrès de l'Internationale pour trancher la question de la scission de la Fédération romande.

Signalons aussi le Congrès de Vevey,¹ auquel avaient été invitées toutes les Fédérations internationalistes suisses. Le Congrès avait été organisé par les Genevois qui se proposaient de constituer une Fédération régionale suisse. On pourrait croire qu'ils étaient animés de bons sentiments, mais quand on saura que la condition *sine qua non* pour faire partie de la Fédération suisse était la reconnaissance des décisions prises par la Conférence de Londres, on se rendra compte que la Fédération jurassienne était automatiquement exclue de la Fédération suisse. Cette dernière ne fut d'ailleurs jamais fondée.

Dans presque tous les pays, le fossé séparant les Fédérations du Conseil Général se creusait toujours plus profondément. La situation en Espagne était à peu près la même que celle qui se présentait en Suisse. Les Belges, anti-autoritaires, pensaient proposer au prochain Congrès général de supprimer le Conseil de Londres. Hollandais et Anglais ne disaient mot ; ils étaient las des luttes qui opposaient les ouvriers. Les Sections italiennes, qui se réclamaient de leur fondateur, Bakounine, avaient rompu toute relation avec le Conseil Général. Les Français désapprouvaient les tendances pangermanistes de Marx et de ses acolytes. A Londres, Eccarius, Jung et quelques autres membres du Conseil Général s'étaient détachés de Marx et d'Engels qui n'étaient plus guère suivis que par les Genevois, les socialistes de Suisse allemande et ceux d'Allemagne.

Contraint par maints groupements internationalistes, le Conseil Général convoqua bientôt un Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs, qui eut lieu à La Haye. Pourquoi son choix s'était-il porté sur cette cité ? « La Haye n'était relativement qu'à une petite distance de Londres, et il était facile au Conseil Général de s'y rendre en masse ; en second lieu, Marx,

¹ C'était le Congrès annuel de la Fédération romande (de Genève), qui eut lieu le 2 juin 1872.

comme proscrit, ne pouvait mettre le pied ni en France, ni en Belgique, ni en Allemagne ; la Hollande était le seul pays qui lui fût accessible, car toutes les routes pour se rendre en Suisse lui étaient fermées ; en troisième lieu, Bakounine, réfugié en Suisse, ne pouvait, de son côté, se rendre en Hollande, le passage par la France et par l'Allemagne, où il avait subi des condamnations capitales, lui étant interdit. »¹

En Italie, les Sections internationalistes, isolées d'abord, venaient de se fédérer en créant la Fédération italienne.² Sous l'influence de Bakounine, le mouvement révolutionnaire italien décida de ne pas se faire représenter à La Haye ; il adressa même une circulaire à toutes les Fédérations internationalistes pour leur proposer de faire de même et d'envoyer des délégués à un Congrès anti-autoritaire qui devait s'ouvrir le 2 septembre 1872, à Neuchâtel. La Fédération jurassienne déclina cette invitation et conseilla aux Sections italiennes d'envoyer quelques délégués au Congrès de La Haye. Elles n'en firent rien.

La Fédération jurassienne prit ses dispositions en vue du cinquième Congrès de l'Internationale, lors d'une réunion qui eut lieu à La Chaux-de-Fonds, le 19 mai 1872. Guillaume et Spichiger furent élus délégués de la Fédération libertaire jurassienne, mais Spichiger, n'ayant pu accepter ce mandat, fut remplacé par Schwitzguébel. Les deux délégués jurassiens avaient reçu instruction de former un bloc compact avec les représentants anti-autoritaires, et de protester contre les principes dictatoriaux du Conseil Général.³ Pezza et Cafiero participaient à la réunion de La Chaux-de-Fonds ; c'étaient les deux délégués italiens qui se rendaient au Congrès de Neuchâtel ! La soirée se termina par une longue discussion animée par la verve extraordinaire de Bakounine qui, sachant en quels termes on parlerait de lui à La Haye, avait tenu à s'entretenir auparavant avec Guillaume et son ami, « l'excellent Adhémar ».

Le Congrès de La Haye eut lieu du 2 au 7 septembre 1872.⁴ Soixante-sept délégués s'y rencontrèrent ; deux, dont Joukovsky, représentant la Section de propagande et d'action révolutionnaire

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 1^{re} partie, p. 258-259.

² A la Conférence de Rimini, le 4 août 1872.

³ M. Nettelau (*Michael Bakounin*, p. 37) donne des précisions au sujet des mandats impératifs des deux délégués jurassiens.

⁴ Concernant le 5^e Congrès de l'Internationale, consulter :

F. Brupbacher : *Op. cit.*, p. 124-133,

M. de Préaudeau : *Op. cit.*, p. 344-360.

socialiste, non encore admise dans l'Internationale, ne purent pas siéger. Il faut remarquer que la Section de propagande de Genève n'était autre que l'Alliance transformée. Les socialistes genevois s'étaient fait représenter par Duval et Becker, ce dernier agissant également au nom des Sections suisses allemandes. Guillaume et Schwitzguébel furent désignés sur la liste officielle des délégués comme délégués du Congrès de Neuchâtel !

Le mécontentement le plus vif s'était manifesté dans plusieurs pays à cause des principes autoritaires du Conseil de Londres. Celui-ci était lui-même divisé entre « autoritaires socialistes et anti-autoritaires socialistes... libertaires ». Les délégués espagnols, comme les Jurassiens, avaient reçu mandat impératif de voter contre la politique du Conseil Général. Les Belges et les Hollandais abondèrent aussi dans ce sens, de même que certains Anglais, un Américain, un Français et un Australien. Ces délégués formaient la minorité qui aurait pu être transformée facilement en majorité si la Fédération italienne s'était fait représenter et si les Belges et les Hollandais avaient envoyé un plus grand nombre de délégués, ce qui leur aurait été facile, puisque le Congrès siégeait à La Haye.

Marx avait fait de gros efforts pour s'assurer une majorité confortable au seul Congrès de l'Internationale auquel il ait assisté. Il n'avait pas reculé devant des moyens douteux pour parvenir à ses fins. Il fit venir tout d'abord à La Haye des représentants des Sections internationalistes allemandes ; or, en Allemagne, la loi interdisant la création de Sections membres de l'Association Internationale des Travailleurs, il ne pouvait y avoir que des internationaux isolés ; aucun d'entre eux n'était en droit de représenter une Fédération internationaliste allemande. La situation était la même en France, mais, comme on s'y souciait moins de la légalité, il existait quelques Sections françaises secrètes. Personne ne pouvait dès lors contrôler les mandats de leurs délégués. Il se trouva qu'un seul délégué français ne vota pas avec les marxistes ; et il représentait la Section française de Bruxelles !

Retranchons de la réaction majoritaire du Congrès de La Haye les membres du Conseil Général, les Français et les Allemands, et constatons que la majorité, factice, se transformait en minorité. Le prolétariat international était donc représenté par les délégués qui furent mis en minorité tout au cours du cinquième Congrès de l'Association Internationale des Travail-

leurs. « Il est évident que Marx avait perdu à ce moment son pouvoir sur l'Internationale. Dans les pays où l'Internationale avait encore quelque influence sur le mouvement ouvrier, comme en Belgique, en France, en Suisse, en Espagne et en Italie, Bakounine et ses amis dominaient. »¹

Dans le *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*,² James Guillaume relate une anecdote au sujet des mandats distribués par le Conseil Général en vue du Congrès de La Haye :

« Vaillant, lui, était délégué par une Section de La Chaux-de-Fonds ! Cela surprit fort les deux délégués jurassiens qui ne connaissaient à La Chaux-de-Fonds d'autre Section internationaliste que la Section jurassienne. Ils exprimèrent donc quelques doutes sur l'authenticité du mandat de Vaillant, et celui-ci voulut bien le leur faire voir. Ce mandat était un chiffon de papier par lequel MM. Elzingre, ex-député au Grand Conseil neuchâtelois, et Ulysse Dubois, le héros du Congrès de La Chaux-de-Fonds en 1870,³ annonçaient qu'ils envoyaient au Congrès de La Haye un délégué muni de pleins pouvoirs en la personne de... (le nom était en blanc). Vaillant, gratifié soit par Outine, soit par Marx, de ce chiffon, y avait intercalé son nom et se trouvait être de la sorte le mandataire de MM. Elzingre et Ulysse Dubois, et naturellement aussi de leur ami Coullery. La plaisanterie était assez réussie : il se trouvait donc que c'était en vertu d'un mandat des hommes de *La Montagne* que Vaillant pouvait exposer à La Haye son programme terroriste et jacobin ; c'était la rédaction de *La Montagne*, c'étaient les fameux démocrates-socialistes Coullery, Elzingre et C^{ie} qui, par la bouche de Vaillant, étaient censés émettre cette théorie « qu'il faut courber les classes possédantes sous la dictature du prolétariat », et qui énonçaient cette maxime devenue célèbre : « Si la grève est un moyen d'action révolutionnaire, la barricade en est un autre, et le plus puissant de tous. »

La minorité du Congrès général de 1872 proposa d'emblée que l'on votât par Fédération ou proportionnellement au nombre d'internationaux que représentait chaque délégué, et non plus par tête, comme jusqu'alors. La majorité ayant refusé, Jurassiens et Espagnols déclarèrent qu'ils considéraient le Congrès comme

¹ L. Lorwin : Op. cit., p. 48.

² 1^{re} partie, p. 266-267.

³ Voir page 44.

une comédie, mais qu'ils y assisteraient jusqu'à la fin pour protester contre la manière d'agir du Conseil Général. Une commission fut chargée de s'occuper de la question de l'Alliance ; les marxistes tenaient, non sans raisons, à faire rejaillir ce problème résolu depuis longtemps, l'Alliance ayant été dissoute.¹ Puis le Congrès, après une discussion très vive, adopta une résolution renforçant les pouvoirs du Conseil Général. La minorité anti-autoritaire était battue, mais la majorité autoritaire allait rendre le Conseil Général inoffensif en votant son transfert à New-York. L'Internationale socialiste autoritaire se suicidait. En effet, l'Europe entière allait échapper à l'influence du Conseil Général.

La question la plus importante aux yeux de Marx et d'Engels était celle de l'Alliance. La commission nommée en vue d'éclaircir le mystère « bakouniniste »² travailla d'arrache-pied plusieurs jours durant, mais ne réussit pas à se convaincre de la culpabilité des anarchistes. Il fallut le secours de Marx, Engels, Outine et Lafargue, le gendre de l'auteur du *Capital*, pour qu'il pût être prouvé que l'Alliance était une société secrète ayant des ramifications dans plusieurs pays, qui fut fondée par Bakounine dans le but de miner l'Internationale !³

Les internationaux compromis dans l'affaire de l'Alliance et présents à La Haye furent invités à se présenter devant la commission chargée de retracer l'histoire de l'Alliance. Joukovsky et Schwitzguébel acceptèrent ; Guillaume ne répondit pas à cette invitation. Bientôt la commission présenta son rapport au Congrès. Elle proposait aux délégués du cinquième Congrès de l'Internationale :

d'exclure Bakounine de l'Internationale,

d'exclure Guillaume et Schwitzguébel de la grande Association ouvrière pour des motifs à peu près semblables à ceux invoqués contre Bakounine,

d'exclure Malon et quelques collectivistes français⁴ de l'Association Internationale des Travailleurs qu'ils avaient essayé de désorganiser.

de déclarer les autres internationaux compromis hors de cause.

¹ La dissolution de l'Alliance date du 6 août 1871.

² Bakounine a écrit un mémoire sur l'Alliance de la démocratie sociale, dont un extrait figure dans le *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 2^e partie, p. 45-58.

³ Consulter à ce sujet M. Nettelau : *Op. cit.*, p. 22-23, et H. Iswolsky : *Op. cit.*, p. 210.

⁴ Bousquet et Marchand que les Jurassiens ne connaissaient pas.

James Guillaume fut invité à se défendre, mais il refusa, ne voulant pas prendre au sérieux un Congrès que ses camarades et lui-même avaient qualifié de « comédie ». A ce moment-là, un délégué anti-autoritaire lut un pacte de solidarité signé par tous les délégués appartenant à la minorité. Aux termes de ce dernier, les internationaux anti-autoritaires rompaient toute relation avec le nouveau Conseil Général de New-York. L'Internationale se divisait en deux fractions : Le socialisme était soumis à l'influence de Karl Marx, l'anarchisme se réclamait de Michel Bakounine.

Zévaés a écrit très justement à ce sujet¹ : « En fait, l'Association était ruinée par des querelles intestines qui la divisèrent en marxistes et « bakouninistes », les premiers voulant imposer leur caporalisme autoritaire et leur germanisme, les seconds s'efforçant de propager les conceptions anarchistes et libertaires. »

Michel Bakounine fut exclu de l'Association Internationale des Travailleurs par 27 voix contre 7, et 8 abstentions ; Becker, Duval, Engels, Lafargue, Marx, Sorge, Serraillet avaient voté *oui*.

James Guillaume fut expulsé par 25 voix contre 9, et 9 abstentions. Les mêmes hommes avaient voté l'expulsion des deux anarchistes.

Quant à Adhémar Schwitzguébel, il ne fut pas exclu, le résultat du scrutin étant le suivant : 15 *oui*, 17 *non* et 9 abstentions. « Schwitzguébel protesta immédiatement ; il fit remarquer que son expulsion avait été proposée par la Commission exactement pour les mêmes motifs que celle de Guillaume, et qu'il était absurde d'expulser l'un et pas l'autre. La majorité ne répondit rien. Guillaume déclara, de son côté, qu'il continuait à se considérer comme membre de l'Internationale.

» Un membre de la majorité, comprenant qu'il serait difficile, sinon impossible, de réunir un nombre de voix suffisant pour les trois expulsions que la Commission demandait encore, proposa politiquement de laisser tomber la demande d'expulsion formulée contre les citoyens Malon, Bousquet et Marchand : L'exemple que nous venons de faire, ajouta-t-il, suffira. La majorité acquiesça, et l'on passa outre. »²

Le Congrès de La Haye se termina à la satisfaction de chacun. Les marxistes venaient de remporter une éclatante victoire

¹ *La Faillite de l'Internationale*, p. 1-2.

² J. Guillaume : *L'Internationale*, t. II, p. 351.

sur les anarchistes en expulsant l'essence même du mouvement libertaire internationaliste. Pourtant, peu de temps après, le transfert du Conseil Général à New-York se révéla si funeste que l'Internationale socialiste s'effondra rapidement. De leur côté, les socialistes révolutionnaires et anti-autoritaires étaient satisfaits d'avoir rompu définitivement avec une Internationale qu'ils considéraient comme vieillie et déchue.¹

Avant de quitter la Hollande, quelques délégués du Congrès de La Haye assistèrent à un meeting organisé par des ouvriers en grève. Ce fut James Guillaume, qui venait d'être expulsé de l'Internationale, qui harangua les travailleurs ; il fut applaudi frénétiquement.

La rupture de La Haye était la conséquence logique d'une longue évolution : « Au moment où la lutte entre le marxisme et le proudhonisme venait de se terminer par l'éviction du proudhonisme, une nouvelle opposition naissait, mettant aux prises Marx et Bakounine, opposition qui allait être un des éléments déterminants — le principal sans doute — de la désagrégation de la Première Internationale, dont le Congrès de La Haye, en 1872, a été la première et décisive étape.

» Les tendances qu'incarnaient les deux grands hommes de l'Association des Travailleurs étaient proprement inconciliables. Les « bakouninistes » ne voulaient pas que l'Internationale intervint dans les questions politiques. Quel était leur objet, en tant qu'anarchistes, si ce n'est la destruction même de l'Etat ? Les marxistes, au contraire, désiraient organiser l'Internationale en un puissant parti politique : C'est cette tendance qui triompha à la Conférence de Londres en 1871 et au Congrès de La Haye en 1872 ». ²

« Marx, qui attachait une grande importance au rôle des intellectuels dans l'Internationale, aspirait à la dominer, à la diriger, tandis que Bakounine attendait tout d'une action générale et en quelque sorte anonyme ». ³

La fin de la première partie du *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, qui fut rédigée peu après le Congrès de La Haye, met en relief les deux tendances qui s'affrontèrent au cinquième Congrès de l'Internationale : « La question qui divise aujourd'hui l'Internationale se résume donc dans ces deux

¹ Au sujet du Congrès de La Haye, M. Nettlau écrivait : « Marx hatte die Statuten, Bakounin hatte die Internationale selbst » (Op. cit., p. 43).

² A. Babel : Op. cit., p. 358.

³ A. Babel : Op. cit., p. 259.

termes : fédéralisme ou centralisation. Deux programmes de rénovation sociale sont en présence : l'un conçoit la société future sous la forme de l'Etat populaire centralisé ; l'autre la définit, au contraire, la libre fédération des libres associations industrielles et agricoles. Ces deux programmes, qui s'excluent mutuellement, sont peut-être destinés à se réaliser dans l'avenir, à côté l'un de l'autre, dans des régions différentes ; mais quant à l'Internationale, c'est-à-dire au groupement actuel des sociétés ouvrières, elle ne peut exister que sur la base du principe fédératif. La centralisation la tuerait, le fédéralisme la sauvera. »¹

Les deux Jurassiens délégués au Congrès général de l'Internationale rentrèrent au pays ; Guillaume se réjouissait d'arriver à Neuchâtel où beaucoup de travail l'attendait, tandis que Schwitzguébel passa par Zurich, où il vit Bakounine. Il avait, paraît-il, quelques mots à lui dire...

Il avait été décidé, à la réunion de La Ciaux-de-Fonds qui avait précédé le Congrès de La Haye, que le Congrès international convoqué par les Italiens aurait lieu dès le 15 septembre ; Saint-Imier fut choisi plus tard comme siège de ce nouveau Congrès qui devait avoir une immense importance.

Pourtant, avant le Congrès de Saint-Imier, il était nécessaire de réunir les délégués des Sections de la Fédération jurassienne pour leur permettre de se prononcer sur les décisions du dernier Congrès général de l'Internationale. Un Congrès jurassien extraordinaire eut lieu à cet effet à Saint-Imier le 15 septembre, quelques heures avant le début du Congrès international. Schwitzguébel présenta à ses amis un rapport sur le Congrès auquel il venait d'assister. Puis les Jurassiens votèrent à l'unanimité deux résolutions selon lesquelles ils ne reconnaissent en aucune façon les pouvoirs du nouveau Conseil Général ; ils réprouvaient les résolutions prises à La Haye et déclaraient que Bakounine et Guillaume avaient bien mérité de la Fédération jurassienne et de l'Internationale.

Une heure après la fin du Congrès jurassien s'ouvrait, dans les mêmes locaux, le Congrès international anti-autoritaire. Tous les mandats des délégués furent reconnus valables, sauf trois que le Conseil Général avait envoyés à des socialistes chaud-fonniers ; le pouvoir dictatorial de l'Association Internationale des Travailleurs essayait déjà de s'immiscer dans l'organisation anarchiste dissidente.

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne, 1^{re} partie, p. 285.*

Cinq Fédérations nationales s'étaient fait représenter à Saint-Imier. Les délégués espagnols et jurassiens venaient directement de La Haye.¹ Les Sections italiennes étaient représentées par Costa, Caffero, Malatesta, Bakounine, Nabruzzi et Fanelli. Pindy et Camet étaient représentants de plusieurs Sections françaises et Lefrançais de deux Sections américaines. Si nous tenons compte du fait que les Hollandais avaient voté, à La Haye, avec la minorité, que les Belges réprouvaient la politique du Conseil Général et que les trade-unionistes étaient hostiles à Marx, nous pouvons considérer le Congrès de Saint-Imier comme un Congrès général de l'Internationale.

Il fut décidé tout d'abord que chaque Fédération aurait droit à une voix lors de toutes les votations du Congrès. Puis les délégués les plus intransigeants proposèrent de rompre avec Marx et ses acolytes ; cette proposition fut acceptée sous réserve de ratification par les diverses Fédérations. Enfin quatre commissions furent élues en vue de la rédaction de quatre résolutions qui furent bientôt acceptées. En voici un bref résumé : Première résolution : Un pacte de solidarité sera conclu entre les cinq Fédérations représentées à Saint-Imier ; aucune d'elles ne reconnaît les compétences du nouveau Conseil Général. Deuxième résolution : Les cinq Fédérations anti-autoritaires décident d'entretenir dorénavant des relations régulières entre elles et de se prêter mutuellement assistance contre toute attaque de la fraction autoritaire de l'Internationale. Troisième résolution : Le Congrès déclare que la destruction de tout pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat. Quatrième résolution : Les délégués du Congrès de Saint-Imier décident d'organiser fermement la résistance du travail contre le capital.²

Ces résolutions avaient été discutées par Bakounine, Schwitzguébel et les délégués italiens qui s'étaient réunis à Zurich, avant de venir à Saint-Imier. La troisième résolution est spécifiquement « bakouniniste », mais toutes les décisions du Congrès de Saint-Imier correspondent à des préceptes anarchistes : abolition de l'Etat, collectivisme, abstention électorale, « émancipa-

¹ Alerini, Farga-Pellicer, Marselau et Morago représentaient la Fédération espagnole, Guillaume et Schwitzguébel la Fédération jurassienne.

² De telles résolutions devaient faire écrire à G. Guérault (*Les Théories de l'Internationale*, p. 10-11) que si des mesures n'étaient pas prises contre l'Internationale, « la société civilisée croulera sous le poids de la plus formidable invasion de barbares dont l'histoire n'ait jamais gardé le souvenir » !

tion absolue » de la classe ouvrière. C'est que anti-autoritarisme était presque synonyme d'anarchisme au Congrès de Saint-Imier, comme à La Haye autoritarisme avait presque été synonyme de marxisme.

A la fin de 1872, le Comité fédéral jurassien invita toutes les Sections de la Fédération à se prononcer sur les résolutions votées par le Congrès international de Saint-Imier ; une seule Section¹ se prononça en faveur des décisions prises à La Haye.

A la même époque paraissait, pour la troisième fois, l'*Almanach du Peuple*. Il obtint autant de succès que les précédents ; Elisée Reclus, Jules Guesde, Madame Andrée Léo, Alfred Herman et Adhémar Schwitzguébel avaient rédigé des articles fort éloquents, et Malon un texte plein de finesse, « Une nouvelle Parabole », qui est une imitation de la célèbre Parabole politique de Saint-Simon.

Le Conseil Général de New-York devait réagir dès qu'il eut connaissance des décisions prises par le Congrès de Saint-Imier, décisions qui le privaient de son influence sur la plus grande et la plus vivante partie de l'Internationale. Pourtant, remarquons qu'« en fait, la Première Internationale ne fut jamais une organisation aussi puissante que se la représentèrent ses ennemis, ou ses amis, souvent dépourvus de sens critique. Elle ne fut qu'un simple début d'organisation internationale et son Conseil Général fut un « brillant état-major sans armée ».²

Le Conseil Général était convaincu que le Congrès anti-autoritaire de Saint-Imier avait été organisé par les Jurassiens ; il écrivit à la Fédération jurassienne pour lui communiquer qu'il considérait les résolutions votées à Saint-Imier comme nulles et non avenues. Il l'invitait à convoquer immédiatement un Congrès extraordinaire ou à organiser un vote général de tous les membres de la Fédération, en vue de révoquer les quatre résolutions votées à Saint-Imier.

Le Comité fédéral jurassien ne répondit pas à l'invitation de New-York, puisque, d'une part, il ne reconnaissait pas l'autorité du Conseil Général, et que, d'autre part, presque toutes les Sections du Jura s'étaient prononcées contre les décisions du Congrès de La Haye.

En Amérique, les Sections internationalistes étaient divisées

¹ Celle de Moutier.

² L. Lorwin : Op. cit., p. 50.

en deux groupes ; le premier était sous l'influence du Conseil Général, le second, anti-autoritaire, s'était fait représenter par Lefrançais au Congrès de Saint-Imier. Les Italiens ignoraient autant le Conseil Général de New-York qu'ils avaient méconnu celui de Londres. Les Congrès belge et espagnol se prononcèrent bientôt en faveur d'une libre fédération des Sections. Il en fut de même des Hollandais et des Anglais qui approuvèrent bientôt les décisions prises le 15 septembre 1872.

Il convient de faire remarquer que toutes ces Fédérations étaient anti-autoritaires, c'est-à-dire qu'elles réprouvaient l'autorité du Conseil Général. Mais elles n'étaient pas toutes anarchistes, car le socialisme libertaire tend à la suppression de toute autorité, fût-elle représentée par le capital, l'armée, l'État, la religion ou le Conseil Général. Les Jurassiens étaient anarchistes, de même que les Espagnols et les Italiens, à cette époque, tandis que les Hollandais, les Belges, les Anglais et même les Français étaient socialistes anti-autoritaires, sans que personne ne se rendit alors compte que toutes les Fédérations de l'Internationale anti-autoritaire ne professaient pas la même doctrine.

En janvier 1873, le Comité fédéral jurassien recevait une lettre de New-York ; en voici les dernières lignes :

« Aucune réponse n'ayant été reçue par le Conseil Général jusqu'à ce jour — le 5 janvier 1873 —, le Conseil Général, en obéissance aux articles 2 et 6, chapitre II, des règlements administratifs, est obligé de suspendre et par la présente il suspend la Fédération jurassienne jusqu'au prochain Congrès général. ¹

» Toutes les Sections et membres de la Fédération jurassienne qui n'auront ni reconnu, ni confirmé les résolutions de leur Congrès extraordinaire du 15 septembre 1872, sont invités à faire l'union avec la Fédération romande, en attendant l'établissement de la Fédération régionale suisse. » ²

Qui avait été l'âme du Congrès de Saint-Imier ?

« Il y eut trois tendances que l'on peut appeler du nom de leurs représentants principaux : la nuance Cafiero, la nuance

¹ « Par lettre du 5 janvier, le Conseil Général de New-York annonce la suspension de la Fédération jurassienne. Mais le Congrès italien de Rimini, le Congrès espagnol de Cordoue, le Congrès belge de Bruxelles, les Sections de France, les correspondances d'Angleterre et d'Amérique se sont prononcés pour la Fédération jurassienne. » *Notes sur le Mouvement*, 1^{re} partie, p. 20.

² J. Guillaume : *L'Internationale*, t. III, p. 55-56.

Bakounine et la nuance James Guillaume. A la rigueur, il n'y eut même que deux nuances : celle de Cafiero et celle de James Guillaume, Bakounine, qui aurait préféré la solution Cafiero, se rangeant bientôt à l'opinion de James Guillaume, acceptée aussi plus tard par les Italiens.

» Cafiero et ses camarades voulaient avant tout l'affirmation, la propagande et la réalisation des idées anarchistes par l'action révolutionnaire, et ne se souciaient guère de ceux qui professaient des idées moins avancées. James Guillaume et les Jurassiens voulaient la solidarité de toutes les Fédérations de l'Internationale dans la lutte contre le capital et le patronat, et l'autonomie de chacune dans le choix des idées et de la tactique à suivre. » Déjà au Congrès de La Haye, « Guillaume qui, voyant de grandes diversités d'opinions dans l'Internationale, s'appliquait à réunir et à maintenir ensemble, non les groupes anarchistes, mais tous les adhérents par une solidarité et une tolérance réciproques, savait qu'une telle Internationale (anti-autoritaire) comprendrait par le fait même des anarchistes en premier lieu ». ¹

C'est peut-être à James Guillaume qu'est due l'Internationale anti-autoritaire...

Qui était ce grand anarchiste ?

James Guillaume naquit à Londres, le 16 février 1844. ² Sa mère était française et son père neuchâtelois. La famille de celui-ci habitait à Fleurier, où le grand-père de James dirigeait une fabrique d'horlogerie. Guillaume père s'était établi à Londres pour administrer une succursale de l'entreprise de Fleurier.

En 1848, alors que James Guillaume avait quatre ans, son père, un républicain zélé, revint au pays. James entra au collège ³ quelques années plus tard ; il dut sa vaste instruction plus à son travail personnel qu'à l'enseignement dont il bénéficia. Son intelligence remarquable et sa capacité de travail exceptionnelle lui permirent de passer ses examens avec succès.

James Guillaume cherchait encore sa voie. A cette époque, il écrivit des romans, des drames et quelques milliers de vers

¹ M. Nettlau : « Les Origines de l'Internationale anti-autoritaire », article paru dans *Le Réveil* du 16 septembre 1922.

² Ces renseignements ont été empruntés à *La Vie Ouvrière* du 20 février 1914.

³ A Neuchâtel d'abord.

lyriques ; il composa même un opéra et un oratorio. Après avoir terminé ses études à Zurich, il revint à Neuchâtel, où vivait son père, et fut bientôt nommé professeur au Locle.

A son arrivée dans les Montagnes neuchâtelaises, Guillaume n'était pas socialiste. Il avait étudié les sujets les plus divers jusqu'alors, et ne s'était guère préoccupé des problèmes sociaux. Mais il fut bientôt en contact direct avec les travailleurs loclois ; il comprit leur mentalité et leur misère, et rassembla toutes ses forces pour leur venir en aide ; il leur consacra son cœur et sa vie. Il était devenu socialiste ; il allait devenir anarchiste...

James Guillaume fut l'âme de la Section du Locle, puis celle de la Section de Neuchâtel, enfin celle de la Fédération anarchiste du Jura tout entière. C'était l'émanation intellectuelle de la communauté libertaire des Montagnes, car les anarchistes jurassiens formaient une collectivité spirituelle. N'a-t-on pas parlé des sectes et du mysticisme anarchistes du Jura ? La personnalité morale de James Guillaume, ses idées réfléchies et sa valeur incontestée en avaient fait le père de l'anarchisme en terre neuchâtelaise. « Maigre et sec, il avait quelque chose de la raideur et de l'esprit résolu de Robespierre, et un vrai cœur d'or qui ne s'ouvrait qu'à ses seuls amis intimes ; sa prodigieuse puissance de travail et son activité infatigable en faisaient un vrai meneur d'hommes. Pendant huit ans, il lutta contre toutes sortes d'obstacles pour faire vivre le journal (anarchiste jurassien), prenant la part la plus active aux moindres détails de la Fédération. »¹ Moins expansif que Schwitzguébel, il n'en était pas moins fort populaire dans tout le Jura, où les ouvriers lui vouaient un profond respect. Il était d'ailleurs estimé également par nombre de personnalités qui ne partageaient pas ses idées.

Au printemps 1873 paraissait le *Mémoire de la Fédération jurassienne*², comme on l'appelait généralement. Il relate les principaux événements qui jalonnèrent l'histoire des Sections libertaires des Montagnes et justifie la ligne de conduite des Jurassiens.

Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne eut lieu,

¹ P. Kropotkine : Op. cit., p. 402.

² Selon A. Babel (op. cit., p. 362), « l'impartialité n'est pas sa qualité majeure » ; G. Jaeckh (op. cit., p. 106) le qualifie de « durch und durch tendenziös, aber naivtendenziös », alors que M. Nettleau (op. cit., p. 45) écrit qu'il est « ein Muster ruhiger, sachlicher Schilderung ».

en 1873, à Neuchâtel. Dix-neuf délégués représentant les Sections de Montier, Saint-Imier, Sonvilier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, la Fédération ouvrière de Porrentruy, la Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary, la Section des graveurs et guillocheurs du Locle, la Section slave de Zurich et la Section d'Alsace¹ s'étaient rendus à Neuchâtel à cette occasion.

La constitution de Fédérations ouvrières locales, celle de caisses de résistance, l'appui mutuel en cas de maladie et de chômage, furent les problèmes autour desquels gravita la discussion. Il fut aussi recommandé aux diverses Sections d'envoyer des délégués à un Congrès ouvrier suisse qui devait se tenir à Olten et qui avait été organisé sous l'égide des socialistes genevois.

Le Congrès de Neuchâtel se termina par un grand meeting ; la foule enthousiaste put y applaudir Heng, Schwitzguébel, Pindy, Lefrançais et quelques autres orateurs. La Section du Locle fut enfin désignée pour constituer le nouveau Comité fédéral ; Pindy, Floquet et Spichiger furent les membres les plus actifs de ce dernier.

Les cinq Jurassiens qui assistèrent au Congrès d'Olten comprirent immédiatement qu'aucun rapprochement n'était possible², car les Suisses allemands ignoraient que la Fédération jurassienne était exclue de l'Internationale et reconnaissaient les compétences du Conseil Général ; leur doctrine était d'ailleurs socialiste, centralisatrice, autoritaire et anti-révolutionnaire. Pindy, Guillaume, Schwitzguébel, Wenker et Gameter rentrèrent du Congrès d'Olten convaincus qu'un rapprochement entre socialistes libertaires jurassiens et socialistes autoritaires, que ceux-ci fussent genevois ou suisses alémaniques, devenait de plus en plus utopique.

Mais bientôt les événements se précipitèrent. En vertu d'une décision prise à La Haye, le Conseil Général devait organiser le prochain Congrès général de l'Internationale en Suisse. Genève était la seule ville où pouvait se dérouler cette manifestation, mais il était probable que les socialistes libertaires s'y rendraient

¹ Ces deux dernières Sections adhéraient également à la Fédération jurassienne.

² « Cinq Jurassiens y prêchaient l'évangile de l'autonomie des Sections ; ils firent perdre au Congrès plus de la moitié de son temps. » *Outine* : Op. cit., p. 58.

en grand nombre pour subjuguier la majorité du Congrès de La Haye. Aussi le Conseil Général ne recula-t-il pas devant la décision imprévue d'exclure les Fédérations belge, espagnole et anglaise de l'Internationale ! Il n'avait jamais reconnu la Fédération italienne et la Fédération jurassienne était déjà « suspendue ». Il ne pouvait guère compter sur une nombreuse participation au Congrès de Genève !

Les Jurassiens, jouant d'audace, décidèrent, au Congrès de Neuchâtel, de convoquer le Congrès annuel de l'Internationale anti-autoritaire à Genève également.¹

La Fédération jurassienne était très active ; ses principes, strictement anarchistes, étaient beaucoup plus « bakouninistes » que ceux des internationaux anti-autoritaires d'autres pays. L'organe de la Fédération, *Le Bulletin*, se répandait rapidement. L'anarchisme jurassien était alors à son apogée et la doctrine libertaire — que nous étudions dans la deuxième partie de notre travail — bien établie. Le nombre des membres de la Fédération anarchiste du Jura ne cessait d'augmenter ; le mouvement était prospère, les Sections vivantes, les membres actifs. Une évolution se dessinait dans l'Internationale jurassienne : un mouvement professionnel, et non plus simplement ouvrier, prenait corps dans maintes localités ; les principes socialistes libertaires étaient aussi à la base des nouvelles associations professionnelles. C'était ainsi que s'étaient constituées des Fédérations ouvrières et des Sections de métiers, dont la plus caractéristique était celle des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary. « Cette corporation est la première qui a posé devant le patronat la réduction du temps de travail comme remède au chômage. On ne comprenait pas toujours ces revendications aux apparences « révolutionnaires », aux actes audacieux. Aussi bien pour la réduction de la durée du travail que pour la limitation du nombre des apprentis, ou la disparition complète de l'apprentissage en ateliers, il ne s'agissait là d'aucune fantaisie, mais de nécessités imposées par les difficultés d'un métier luttant contre sa propre destruction. »²

L'évolution que nous venons de signaler contient en elle-

¹ C'est pourquoi G. Jaekh (op. cit., p. 105) a qualifié le Jura suisse de « Zentrum der Desorganisation ».

² A. GrosPierre : *Histoire du Syndicalisme ouvrier dans l'Industrie horlogère*, p. 32.

même des germes de destruction et de dispersion des forces anarchistes.

Les groupements suivants faisaient partie de la Fédération socialiste libertaire du Jura en 1873, l'une des plus « belles » années de l'anarchisme des Montagnes, non pas quant au nombre des membres faisant partie des diverses Sections internationalistes, mais quant à la doctrine dont ils se réclamaient :

- la Fédération locale du Locle¹,
- la Section de La Caux-de-Fonds,
- la Section de Neuchâtel,
- l'Union des Sections internationalistes du district de Courtelary²,
- la Section de Montier,
- la Fédération ouvrière de Porrentruy,
- la Section de Bienne,
- la Section de propagande et d'action socialiste révolutionnaire de Genève,
- la Section de l'Avenir de Genève,
- la Section slave de Zurich,
- la Section d'Alsace et diverses Sections françaises plus ou moins clandestines.

Pindy résidait maintenant dans le Jura ; Lefrançais et d'autres réfugiés de la Commune, tous des anarchistes militants, s'étaient établis en Suisse. Guillaume, Spichiger, Schwitzguébel et Heng figuraient parmi les socialistes libertaires les plus actifs. Quant à Michel Bakounine, fatigué des révolutions, il se reposait à Locarno, où son ami Cafiero avait mis une petite maison à sa disposition.

Le sixième Congrès de l'Internationale anti-autoritaire eut lieu à Genève, du 1^{er} au 6 septembre 1873³ ; c'était le deuxième Congrès général anti-autoritaire proprement dit. Les organisateurs avaient fait tout leur possible pour que toutes les Fédérations régionales y fussent représentées. Certaines divergences de vue pouvaient se révéler entre les participants qui n'étaient pas tous anarchistes, mais tous les efforts déployés devaient tendre au même but : l'« affranchissement » complet des travailleurs.

¹ Comprenant la Section centrale, la Section des graveurs et guillocheurs et la Section des faiseurs de secrets.

² Formée du Cercle d'études sociales de Saint-Imier, de celui de Sonvillier et de la Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary.

³ Consulter à ce sujet le *Compte rendu officiel du sixième Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs* (Le Locle, 1874).

L'Angleterre envoya deux délégués à Genève, la Belgique cinq, l'Espagne cinq également, la Hollande un seul, l'Italie quatre, le Jura dix et la France se fit représenter par cinq mandataires. Parmi les délégués, citons quelques noms connus, tels que Guillaume, Andrié, Spichiger, Pindy, Dumartheray, Costa, Bronsse, Alerini, Montels, Eccarius et Hales. Seule l'Amérique ne se fit pas représenter à Genève, mais deux lettres, arrivées de New-York, manifestaient de la part des internationaux anti-autoritaires américains des sentiments analogues à ceux qui animaient les congressistes.

Diverses questions fort importantes furent traitées par le Congrès ; voici l'ordre du jour que celui-ci avait adopté :

« Constitution définitive du pacte de solidarité entre les Fédérations libres de l'Internationale, et revision des statuts généraux de l'Association.

» De la grève générale.

» Organisation universelle de la résistance et tableaux complets de la statistique du travail. »¹

L'abolition du Conseil Général fut votée à l'unanimité. A la question : « L'institution du Conseil Général sera-t-elle complètement abolie ? », tous les délégués répondirent affirmativement, aux applaudissements bruyants et prolongés de l'auditoire. Au sujet de la question des grèves, signalons une proposition de Guillaume qui exprime assez bien une tendance qui se manifestait au sein de la Fédération jurassienne :

« Considérant que les grèves partielles ne peuvent procurer aux travailleurs qu'un soulagement momentané et illusoire, attendu que le salaire, par son essence même, sera toujours limité aux moyens de subsistance strictement nécessaires pour empêcher l'ouvrier de mourir de faim, »²

» le Congrès, sans croire à la possibilité de renoncer complètement aux grèves partielles, recommande aux ouvriers de consacrer leurs efforts à achever l'organisation internationale des corps de métiers, qui leur permettra d'entreprendre un jour une grève générale, seule grève réellement efficace pour réaliser l'émancipation complète du travail. »³

An sujet de l'admission des travailleurs intellectuels dans

¹ *Compte rendu officiel*, p. 4-5.

² La loi d'airain des salaires (formulée par Lassalle) était considérée comme exacte par les Jurassiens.

³ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. III, p. 118.

l'Internationale, Spichiger, porte-parole de la Fédération jurassienne, déclara : « Il serait très fâcheux que le Parti socialiste (1) se trouvât partagé en deux corps : il ne pourrait en résulter qu'un antagonisme qui serait fatal aux ouvriers. Si tous les ouvriers manuels étaient réunis et prêts à résoudre les problèmes sociaux, j'admettrais cependant qu'ils voulussent marcher seuls et s'en remettre à leurs propres forces ; mais nous n'en sommes pas là, malheureusement ; nous ne sommes encore qu'une minorité, et il ne faut pas que nous divisions nos forces. »¹

La décision la plus importante prise par le Congrès de Genève fut l'adoption des statuts de la nouvelle Association Internationale des Travailleurs, anti-autoritaire, collectiviste et libertaire. Il s'agissait, à vrai dire, de l'ancienne Internationale qui, aux yeux des anarchistes, entrait dans une ère nouvelle, bien qu'elle eût existé sous cette forme, en fait, depuis le Congrès de Saint-Imier.

Les délégués du sixième Congrès de l'Internationale se séparèrent, non sans avoir désigné Bruxelles comme lieu de réunion pour l'année suivante, et la Fédération belge pour choisir en son sein le Bureau fédéral pour l'année 1873-1874.²

Le Congrès général de l'Internationale autoritaire s'ouvrit le 8 septembre, à Genève également. Après le succès du Congrès libertaire, il était voué fatalement à l'insuccès. Preuve en soit ces quelques lignes de Marx³ : « Le fiasco du Congrès de Genève était inévitable. Du moment qu'on a su ici qu'il ne viendrait aucun délégué d'Amérique, les choses ont commencé d'aller de travers. On a vu là la preuve que votre Fédération américaine n'existait que sur le papier. La Fédération anglaise était hors d'état de trouver l'argent nécessaire pour envoyer fût-ce un seul délégué. Les Portugais, les Espagnols, les Italiens avaient annoncé qu'ils ne pourraient pas se faire représenter ; d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie, les nouvelles étaient également mauvaises. Quant à la France, il ne pouvait être question de sa participation. »

Résumant l'importance des deux Congrès tenus à Genève

¹ *Compte rendu officiel*, p. 105-106.

² Dans une dernière séance, le Congrès décida « que le Comité fédéral jurassien sera chargé de l'impression du compte rendu, sous forme de brochure ». (*Compte rendu officiel*, p. 114.) C'est sur ce document qu'est basée cette partie de notre travail.

³ Lettre adressée à Sorge, datée du 27 septembre 1873.

an début de septembre 1873, Nettlau a écrit ¹ : « En septembre 1873 se réunit le Congrès de Genève qui devint le Congrès unique reconstituant et continuant l'œuvre de l'Internationale pro-marxiste. Cette décadence était démontrée au même moment par le piteux simulacre de Congrès organisé par les marxistes, à Genève aussi. »

Bakounine vivait tranquillement à Locarno. Las des luttes soutenues contre la bourgeoisie, attaqué sans cesse par le Parti marxiste, le révolutionnaire russe, si militant jadis, ne demandait qu'à se faire oublier un peu. Aussi envoya-t-il sa démission de la Fédération jurassienne au Comité fédéral du Jura. Michel — c'est ainsi que l'appelaient les ouvriers des Montagnes — avait été, avec Proudhon, le véritable créateur de la doctrine anarchiste. C'est lui qui avait inculqué l'anarchisme dans le Jura. Les ouvriers des Montagnes avaient adopté ses idées avec d'autant plus d'empressement qu'elles répondaient à un besoin d'émancipation, à un esprit de liberté et d'égalité, ainsi qu'à des convictions personnelles innées chez les travailleurs jurassiens. Michel prenait sa retraite ; il y avait bien droit. Jusqu'à la fin, il salua avec joie les succès anarchistes et garda foi en la victoire de la cause du socialisme libertaire.

Le quatrième *Almanach du Peuple* parut en décembre 1873. On y lit des articles de Lefrançais, Schwitzguébel, Reclus et Malon. Celui-ci écrivit une fable, « Uoe conjuration chez les Atlantes », dans laquelle il expose la doctrine libertaire avec beaucoup d'à-propos. L'almanach se termine par une chanson qui eut un grand succès dans le Jura, et qui fut bientôt baptisée *La Jurassienne* par les ouvriers des Montagnes. En voici le refrain ² :

*Nègre de l'usine,
Forçat de la mine,
Hôte du champ,
Lève-toi, peuple puissant !
Ouvrier, prends la machine !
Prends la terre, paysan !*

Les Sections jurassiennes traversaient une période difficile, car une grave dépression économique — qui devait durer six ans — avait éclaté aux États-Unis, et sa répercussion s'était fait sentir immédiatement sur l'industrie horlogère. Plusieurs ouvriers

¹ « Les Origines de l'Internationale anti-autoritaire », article paru dans *Le Réveil* du 16 septembre 1922, p. 2.

² Paru dans *L'Almanach du Peuple pour 1874*, p. 47.

ayant été congédiés, le mouvement corporatif se dessina plus clairement au sein de la Fédération jurassienne. Les patrons monteurs de boîtes or de La Chaux-de-Fonds décidèrent, à la suite de la crise, d'imposer un nouveau tarif à leurs ouvriers. Ceux-ci réclamèrent l'aide de la Fédération libérale du Jura, dont leur association ne faisait pas partie. L'appui demandé fut aussitôt accordé ; 2500 ouvriers de La Chaux-de-Fonds se groupèrent en une grande assemblée populaire présidée par Fritz Heng. Devant cette pression de la classe ouvrière, les patrons abandonnèrent leur nouveau tarif. Au Locle, les Sections professionnelles et la Section centrale, groupées en une Fédération locale, luttèrent courageusement contre les effets de la crise économique. La situation se présentait de la même façon dans les autres localités jurassiennes. Tous les secteurs de l'industrie horlogère étaient atteints par la dépression.

GrosPierre a écrit¹ au sujet des groupements ouvriers d'alors qui s'occupaient de la décoration des boîtes de montres :

« La Section de Bienne mise en fâcheuse posture se reconstitue ; le Comité central va d'ailleurs passer la main ; ses deux ans de fonction se terminent au début de 1874. La Section de Saint-Imier prend la direction. Alfred Jeanrenaud est nommé président, mais Adhémar Schwitzguébel, graveur de Sonvilier, deviendra l'âme de la Fédération. La situation se révèle mauvaise. La Section du Locle « ne bat plus que d'une aile » et les hommes de confiance chargés de lui aider à reprendre son essor rencontreront de sérieuses difficultés. A la séance suivante, Schwitzguébel annonce que tout espoir est perdu de voir l'union se rétablir avec les collègues du Locle, la haine entre eux étant la cause de leur affaiblissement. Trois mois après, c'est la décadence totale. On se trouve en présence des divergences soulevées dans la Première Internationale. Cela est d'autant plus significatif que, sous l'influence de James Guillaume, les graveurs du Locle étaient entrés *in corpore* dans la Fédération jurassienne. »

Au printemps 1874 se réunit, à La Chaux-de-Fonds, le Congrès annuel de la Fédération jurassienne. Neuf Sections s'y firent représenter, dont celle de Berne, nouvellement fondée par le bouillant Paul Brousse, établi depuis peu dans la Ville fédérale. Un rapprochement avec les Sections suisses allemandes fut voté

¹ *Histoire du Syndicalisme ouvrier dans l'Industrie horlogère*, p. 34.

à l'unanimité. Il fut ensuite décidé de créer des bibliothèques dans les Sections et une « bibliothèque de la Fédération ». Plusieurs délégués recommandèrent aussi d'organiser des réunions et des meetings de propagande, surtout dans les villages restés en marge de l'Internationale.¹ Le nouveau Comité fédéral fut placé à La Chaux-de-Fonds ; Numa Braudt et Fritz Heng en furent les membres les plus dévoués.

Le socialisme libertaire comptait toujours plus d'adeptes dans le Jura. Plusieurs groupements professionnels furent accueillis avec plaisir dans la Fédération jurassienne qui, selon une décision prise à son dernier Congrès, organisa de nombreux meetings de propagande ; ceux de Fontaines et de Saint-Imier restèrent longtemps présents à l'esprit de Guillaume et de ses amis.

On se souvient qu'un des noyaux anarchistes loclois était représenté par l'atelier coopératif de gravure et de guillochage. Après d'heureux débuts, cette entreprise fut en butte, à la suite de la crise économique, à de grandes difficultés. Piudy, Floquet et leurs camarades décidèrent de la transférer dans un plus grand centre, à La Chaux-de-Fonds, où il était plus facile de trouver du travail.

Le troisième Congrès de l'Internationale anti-autoritaire² s'ouvrit le 7 septembre 1874, à Bruxelles. La Fédération jurassienne s'y fit représenter par Adhémar Schwitzguébel³ qui retrouva, en Belgique, les délégués des Fédérations ou de certaines Sections italiennes, françaises, espagnoles, anglaises, allemandes et belges ; de Paepe, Eccarius, Brismée et d'autres amis du représentant jurassien assistaient également au Congrès.

Un rapport sur la situation politique, économique et sociale de la classe ouvrière dans chaque pays fut présenté, à l'ouverture du Congrès, par chaque Fédération. « Chez nous, dit Schwitzguébel, la grande industrie en est encore à ses débuts, et il en résulte que la démarcation entre les classes n'est pas aussi accentuée qu'ailleurs ; cette situation a produit une catégorie d'ouvriers mi-bourgeois, vivant de la vie bourgeoise, en possédant tous les instincts, et plus rebelles à toute tentative

¹ Ces renseignements sont fournis par le *Compte rendu officiel du VII^e Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs*, p. 19.

² Septième Congrès général de l'Internationale.

³ Selon le *Compte rendu officiel* (p. 33 et 165), il présida même certaines séances du Congrès.

d'amélioration ou d'affranchissement de la classe ouvrière que la bourgeoisie elle-même. »¹

Quatre questions figuraient à l'ordre du jour du Congrès de Bruxelles :

De quoi et comment seront faits les services publics dans la nouvelle organisation sociale.

De l'action politique des classes ouvrières.

Publication d'un mémoire au sujet de la scission qui s'était produite dans l'Internationale. Cette proposition fut acceptée et un récit détaillé parut dans *Le Mirabeau*, journal des ouvriers de Verviers.

Adoption d'une langue universelle. Le Congrès laissa toute latitude aux Sections pour résoudre cette question entre elles.

Les deux premiers points formaient le fond de la discussion. Les délégués abondèrent dans le sens d'une proposition bruxelloise quant aux futurs services publics qui devaient être organisés ainsi :

A la Commune incombent les services publics suivants : sécurité, hygiène, état civil, assistance publique, etc.

A la Fédération des Communes incombent : les routes, postes, télégraphes, chemins de fer, paquebots, assurances, etc.

A la Confédération universelle appartiennent les entreprises d'utilité générale.

L'action politique était préconisée par certains délégués et rejetée par d'autres, en particulier par les anarchistes, et surtout par ceux du Jura. C'est pourquoi le Congrès laissa aux Fédérations toute liberté de conseiller ce que bon leur semblait à leurs membres, en tenant compte des conditions régionales.

Les délégués décidèrent encore que les travaux du Congrès seraient publiés² et que la Fédération jurassienne serait chargée d'organiser le Bureau fédéral pour l'année 1874-1875. Le Congrès général de 1875 devait avoir lieu à Barcelone³.

Que devenait l'Internationale socialiste autoritaire ? Le Congrès des Sections américaines, réuni à Philadelphie par le Conseil Général de New-York, avait voté la résolution suivante :

¹ *Compte rendu officiel*, p. 17.

² En un ouvrage, intitulé *Compte rendu officiel du VII^e Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs*, sur lequel est basée cette partie de notre exposé.

³ Ou, si la situation en Espagne ne le permettait pas, « dans une localité du Jura bernois suisse ». *Compte rendu officiel*, p. 185.

« Considérant que les décisions prises par le Congrès tenu à Genève, en septembre 1873, n'ont pas été communiquées au Conseil Général dans leur texte officiel, que les papiers du Congrès, envoyés au Conseil Général, se trouvent dans l'état de désordre le plus absolu, et qu'il est impossible, pour des personnes qui n'ont pas assisté au Congrès, de n'y rien comprendre, qu'il est impossible de tenir chaque année un Congrès général, le Congrès des Sections américaines décide de ne reconnaître comme obligatoires, jusqu'au prochain Congrès général, que les décisions du Congrès de La Haye. »¹

Les Sections jurassiennes avaient été invitées à envoyer des représentants à une soirée familière, organisée par la Section de Berne. La Section de la Ville fédérale était très prospère, grâce au dynamisme que lui avait insufflé Paul Brousse. Intelligent et fort instruit, le chimiste Brousse aimait beaucoup les cortèges, les conférences bruyantes, les Congrès retentissants et les paroles sonores. Vif et turbulent, il faisait contraste avec son ami Guillaume. Comme il écrivait quantité d'articles de journaux, qu'il faisait des discours enflammés et que son activité était débordante, son influence ne tarda pas à être considérable, quoique moins durable et moins profonde que celle de ses amis jurassiens.

A Berne, Schwitzguébel résuma les principales discussions du Congrès de Bruxelles et exposa la question des « services publics » qui intéressa chacun. C'est à cette réunion que les Jurassiens décidèrent de placer au Locle le Bureau fédéral de l'Association internationale des Travailleurs.

Bientôt parut le cinquième *Almanach du Peuple*. Ce fut le dernier. Ces almanachs, de lecture facile, ont été écrits, presque complètement, par des ouvriers. Ils expriment simplement, mais d'une manière très claire, les convictions libertaires, et représentent une publication anarchiste reflétant exactement l'état d'esprit des ouvriers du Jura durant la plus belle période du socialisme libertaire jurassien. La valeur historique de ces petits almanachs ne saurait donc nous échapper.

Avant d'aborder l'histoire de l'anarchisme jurassien en 1875, jetons un coup d'œil sur la situation des internationaux à l'étranger. Nous avons déjà remarqué qu'il n'existait de véritables anarchistes que dans le Jura, en Espagne et en Italie.

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 14 juin 1874.

Mais dans ces deux derniers pays, le gouvernement avait pris des mesures draconiennes pour étouffer le mouvement libertaire. Les Sections anarchistes clandestines ne pouvaient exercer une grande influence dans de telles circonstances. En Hollande et en Belgique, les Sections internationalistes anti-autoritaires ne pouvaient être qualifiées d'anarchistes. En Angleterre, le trade-unionisme était en plus d'un point diamétralement opposé au socialisme libertaire. Celui-ci ne put jamais pénétrer dans les masses prolétariennes allemandes qui restèrent fidèles au socialisme. Les Sections internationalistes françaises, dont quelques-unes faisaient partie de la Fédération jurassienne, ne pouvaient se développer, puisque leur existence n'était pas légale. En Amérique, de nombreux ouvriers adhéraient à l'Internationale anti-autoritaire, tout en restant fidèle aux théories exposées dans *Le Capital*. Dans d'autres pays enfin, en Autriche par exemple, un mouvement ouvrier se dessinait et cherchait encore sa voie.

La nouvelle Internationale était donc anti-autoritaire et collectiviste. Elle réunissait la presque totalité des forces ouvrières organisées, mais on ne saurait la qualifier d'anarchiste, selon les bases qu'ont données Proudhon et Bakounine à leur doctrine. Les socialistes libertaires étant persécutés à cette époque dans les pays latins, le Jura représenta, dès 1875, le seul bastion vivant de l'anarchisme.

L'année 1875 commença, dans les Montagnes, par d'âpres luttes entre employeurs et employés. De nouvelles sociétés de résistance contre le capital furent admises dans la Fédération jurassienne. Citons celles des faiseurs d'échappements et des polisseurs du district de Courtelary et les Sections de Zurich et de Fribourg. Les ouvriers s'organisaient : une société coopérative de consommation fut créée à La Chaux-de-Fonds ; un atelier coopératif de production fut fondé dans le Val de Saint-Imier ; plusieurs Sections envisageaient la possibilité d'ouvrir de nombreux magasins coopératifs.

Quant aux employeurs, « ils » avaient élaboré un projet de loi sur les fabriques fixant à 11 heures la durée du travail quotidien. On comprendra dès lors que les socialistes libertaires n'aient pas voulu essayer de transformer le régime économique d'alors, mais aient préconisé la suppression de l'Etat et de tout privilège. Décidément, pensaient les anarchistes des Montagnes, seule la Révolution sociale, la « Liquidation sociale », comme disait Michel, pourra émanciper les travailleurs.

Le Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs, qui devait avoir lieu en automne 1875 en Espagne, ne put être tenu dans ce pays, les internationaux de la Péninsule Ibérique étant victimes de dures répressions exercées par le Gouvernement espagnol. Comme les Français et les Italiens étaient dans le même cas, les Espagnols proposèrent de supprimer le Congrès annuel de 1875. Toutes les Fédérations de l'Internationale anti-autoritaire se prononcèrent dans le même sens.

Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne eut lieu du 31 juillet au 2 août 1875, à Vevey¹. Douze Sections s'y étaient fait représenter : celles de Fribourg, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Sonvilier, Saint-Imier, Porrentruy, Alsace, Moutier, la Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary et la Section de propagande de Berne. Parmi les participants, on reconnut Brousse, Guillaume, Floquet, Chopard, Schwitzguébel, Beslay et Elisée Reclus.

L'ordre du jour du Congrès de Vevey fut à peu près le même que celui du Congrès général de Bruxelles, en ce sens que la plupart des discussions gravitèrent autour de la question des services publics dans la nouvelle organisation sociale. Il s'agissait, en d'autres termes, de choisir entre l'Etat Ouvrier et la Fédération des Communes. C'était l'un des problèmes qui séparaient socialistes et anarchistes. Les socialistes allemands, par exemple, mettaient, en ce temps-là, les plus grands espoirs en l'Etat Ouvrier, qui était considéré par les travailleurs jurassiens comme une nouvelle autorité mi-bourgeoise. Les délégués du Congrès de Vevey se prononcèrent donc en faveur de la Fédération des Communes. En attendant l'heureux jour de son institution, ils recommandaient la création de caisses de résistance et la fédération de celles-ci.

« Après le meeting, il y eut une soirée familière, avec discours, musique et chansons socialistes. Le peintre Gustave Courbet, qui habitait à Vevey depuis 1872, vint se joindre à nous, écrivait Guillaume. Je ne le connaissais pas encore, et je considérais avec curiosité ce colosse bon enfant, qui s'assit, avec deux ou trois camarades amenés par lui, à une table bientôt chargée de bouteilles ; il nous chanta tout le soir, sans qu'on l'en priât, de sa rude voix de paysan, de rustiques et monotones mélodies

¹ La Section de cette localité faisait de nouveau partie de la Fédération jurassienne.

franc-comtoises qui, à la longue, finirent par nous « raser », comme disait un autre communard qui ne l'aimait pas. »¹

Le siège du Comité fédéral jurassien fut fixé à La Chaux-de-Fonds, tandis que l'administration du *Bulletin* était maintenue au Locle.²

A la fin de 1875, la Section du Locle se trouva fort affaiblie par le départ de plusieurs de ses membres les plus militants. James Guillaume et Constant Meuron s'en étaient allés les premiers. François Floquet, l'administrateur du *Bulletin*, n'ayant plus de travail au Locle, vint s'établir à La Chaux-de-Fonds. Enfin le transfert de l'atelier coopératif des graveurs et guillocheurs contraignit Spichiger et ses camarades à venir habiter à La Chaux-de-Fonds. Ainsi la Section du Locle, qui avait été le herceau de l'anarchisme en terre jurassienne, s'éteignait peu à peu.

Pourtant le mouvement libertaire s'étendait toujours plus. Guillaume, Schwitzguébel, Brousse, Reclus et leurs amis n'avaient-ils pas organisé des réunions et des conférences à Bienne, à Neuchâtel, à Sonvilier, à La Chaux-de-Fonds, à Lausanne, à Vevey, à Berne, à Fribourg, à Saint-Imier et à Genève en la seule année 1875 ? La Section de Neuchâtel s'était chargée des fonctions du Comité fédéral jurassien et l'administration du *Bulletin* avait été transférée à Sonvilier ; une vie intense animait la Fédération jurassienne à laquelle avait été confié, pour une nouvelle année, le Bureau fédéral de l'Internationale anti-autoritaire.³

¹ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. III, p. 295.

² Le *Bulletin* était toujours imprimé à Neuchâtel.

³ Il avait son siège à La Chaux-de-Fonds.

CHAPITRE IV

LES LUTTES DU SOCIALISME LIBERTAIRE CONTRE LA BOURGEOISIE ET CONTRE LE SOCIALISME

En lisant *Le Bulletin de la Fédération jurassienne*, on est tenté de croire que l'anarchisme, dont les succès se multipliaient dans les Montagnes neuchâtelaises et le Jura bernois, était voué au plus bel avenir. Conférences et meetings se succédaient ; le nombre des Sections augmentait et le nombre des membres des divers groupements libertaires ne cessait de s'accroître.

Mais cette prospérité, réelle d'abord, devint fictive.

En effet, le mouvement anarchiste est, en réalité, seul à lutter dans les Montagnes. Il vit en vase clos. Michel Bakounine s'est retiré à Locarno. Il s'est éloigné de la Fédération anarchiste du Jura.¹ Des soucis financiers le tuent ; il a vieilli considérablement. Certes, Pierre Kropotkine reviendra bientôt dans le Jura ; mais il n'eut jamais, à notre avis, l'envergure de Bakounine et ne put pas le remplacer. Guillaume, Schwitzguéhel, Spichiger, Pindy et leurs amis luttèrent courageusement, mais les relations entre la Fédération jurassienne et les autres Fédérations anarchistes devinrent toujours plus rares. Le socialisme libertaire jurassien fut de plus en plus isolé.

D'autre part, une évolution assez spéciale se dessine dans l'Internationale de notre contrée : les Sections centrales (Sections-mères) de la plupart des localités sont désertées au profit des Sections professionnelles, également membres de la Fédération libertaire. L'évolution est caractéristique : les ouvriers s'enrôlent non plus pour défendre les intérêts du prolétariat en général, mais dans le but de sauvegarder les intérêts communs de tous les travailleurs de leur profession. Déjà apparaît le syndicalisme, alors que l'anarchisme s'efface peu à peu.

¹ À laquelle il a envoyé « une lettre d'abdication ». H. Iswolsky : *Op. cit.*, p. 279.

Malgré d'innombrables signes de prospérité, extérieurs et superficiels, la Fédération jurassienne s'affaiblira à la suite des conflits qu'elle soutint contre la bourgeoisie et le socialisme, d'une part, à cause de l'évolution qui s'effectua en elle-même, d'autre part.

L'anniversaire de la Commune de Paris fut fêté, le 18 mars, dans presque toutes les Sections, avec beaucoup d'entrain. Des réunions eurent lieu à Lugano, où une Section avait été fondée, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et dans plusieurs autres villes suisses. A Berne, une manifestation avait été organisée par une Section suisse allemande ne faisant pas partie de la Fédération jurassienne. Les participants formèrent un cortège et essayèrent de promener le drapeau rouge de l'Internationale dans les rues de la ville, mais ils en furent empêchés par la foule qui déchira leur drapeau.

A Lausanne eut lieu une grande réunion ; les participants y entendirent les plus éminents anarchistes, soit Schwitzguébel, Guillaume, Lefrançais, Joukovsky, Brousse et Elisée Reclus.

Quelques citations nous permettront de tracer un rapide portrait du grand savant que fut Elisée Reclus : « Le grand géographe était le type du vrai Poritain dans sa manière de vivre et, au point de vue intellectuel, le type du philosophe encyclopédiste français du dix-huitième siècle, l'homme qui inspire les autres, mais qui n'a jamais gouverné et ne gouvernera jamais personne, l'anarchiste dont l'anarchisme n'est que l'abrégé de sa vaste et profonde connaissance des manifestations de la vie humaine sous tous les climats et à tous les âges de la civilisation. »¹ Bakounine écrivait à Pindy² : « Oh ! il ne faut pas que j'oublie cet excellent Elisée Reclus qui est venu me voir, il y a trois ou quatre semaines, et avec lequel je m'entends de mieux en mieux. C'est un homme modèle, celui-là. Si noble, si simple et si modeste, si oublieux de soi-même. Il n'a peut-être pas tant le diable au corps, c'est une affaire de tempérament et la plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a. C'est un ami précieux, bien sûr, bien sérieux, bien sincère, et tout à fait nôtre. » On peut aussi lire dans *Le Bulletin*³ : « Un des hommes qui ont le plus honoré la révolution communaliste, le savant Elisée Reclus, a entrepris un travail réellement colossal, qui sera

¹ P. Kropotkine : Op. cit., p. 403-404.

² Lettre autographe du 11 janvier 1873.

³ Du 13 juin 1875.

un véritable monument de la science géographique au XIX^e siècle. C'est une description de la terre et de tous les peuples qui l'habitent, sous le titre de *Géographie universelle*. Elisée Reclus est l'un des nôtres ; il s'est battu à Paris sous la Commune dans les rangs des fédérés. On dira de lui plus tard : Il fut le premier géographe de son temps, et l'un des combattants de la Commune. »

Elisée Reclus était le type de l'anarchiste. Détestant l'autorité, il n'aurait jamais donné un ordre à qui que ce soit. Il ne fut par conséquent jamais un chef ; il n'aimait pas même qu'on la considérât comme un maître en matière scientifique. Sa vie ne fut que le reflet de ses idées : simple, juste, libre.

Mais peut-être que les quelques lignes qui suivent, extraites d'un bref compte rendu d'une réunion intime qui groupa quelques anarchistes à la même époque, à Lugano, nous renseignent mieux encore sur les habitudes, les goûts et, partant, le caractère d'Elisée Reclus et de ses amis :

« Malou et Arnould buvaient du vin rouge de Barolo ; Malatesta, Jules Guesde et moi¹ du vin blanc d'Asti, et Elisée Reclus de l'eau ; Bakounine, après avoir bu un verre de bière et avant que l'entremets fût servi, se mit à boire, à mesure qu'il s'animait, des rasades de thé, comme s'il y avait puisé sa verve chaude et éloquente, en même temps qu'il nous fumait vivants avec ses cigarettes de tabac turc, ce qui n'avait rien d'agréable pour Elisée Reclus... »²

En mai 1876, un simple ouvrier, un anarchiste convaincu, Auguste Spichiger, donnait une grande conférence à l'ambithéâtre du Collège primaire de La Chaux-de-Fonds. Ses amis étaient venus l'écouter parler de la progression constante et fatale de l'intensité des crises industrielles — et surtout horlogères — sous le régime capitaliste..

À Lugano, Michel Bakounine, dénué du moindre sens commercial, était en butte aux pires embarras financiers. L'état de sa santé s'étant aggravé, il résolut d'aller vivre en Italie. Les derniers jours qu'il passa dans le canton du Tessin furent tristes ; lui, qui avait toujours regardé à l'avenir, évoquait le passé. L'ancien révolutionnaire et le grand anarchiste étaient morts ; il ne restait qu'un homme usé. Il décida finalement d'aller se faire soigner à Berne, chez un de ses vieux amis, le docteur

¹ Joseph Favre.

² *Hôtellerie*, 1^{er} fascicule trimestriel 1944, p. 3.

Vogt. Le jour après son arrivée, il subit une douloureuse opération ; mais le soir même, il lisait Schopenhauer, et déclara bientôt vouloir écrire une *Ethique basée sur des Principes collectivistes* !¹

Pourtant l'état de santé de Michel Bakounine empirait. Il ne dormait plus et refusait toute nourriture. « Je n'ai besoin de rien, disait-il, j'ai fini ma tâche. » Il resta ainsi quelques jours ; le 1^{er} juillet, il expira tranquillement.²

Fatigué de la vie, Michel Bakounine s'en allait sans bruit. Ses luttes s'effaçaient maintenant, car ses ennemis disparaissaient devant son cadavre. Il ne restait que son œuvre, que ses idées diffusées abondamment, que sa doctrine libertaire et égalitaire. Michel, qui connaissait Le Locle, La Chaux-de-Fonds, le Val de Saint-Imier, Neuchâtel, aimait la mentalité des Jurassiens. Combien était-il apprécié dans les Montagnes, où chaque travailleur l'avait vu et entendu. Ses idées révolutionnaires, fortes et profondes, avaient enthousiasmé les socialistes libertaires du Jura. Il avait tant aimé ce Jura, cette terre éprise d'indépendance et de liberté, d'égalité et de justice, cette terre qui avait été prête à recevoir sa semence humanitaire, cette terre où vivaient non ses disciples, mais ses amis, intelligents, travailleurs, avides de collectivisme, de bonheur.

Michel ajoutait un jalon à l'histoire de l'émancipation du prolétariat mondial, à l'histoire de l'humanité ; et son jalon était un appel à la liberté, à l'indépendance, à la triple libération économique, politique et sociale, au bonheur, car Michel Bakounine restait, avec Proudhon, le père de la doctrine la plus humanitaire.

James Guillaume ne put revoir son ami. Il n'était plus en relation avec Michel Bakounine depuis deux ans environ. Les circonstances et des divergences de vues avaient séparé les deux hommes. D'autre part, l'arrivée de Bakounine à Berne avait été tenue secrète, et ce n'est que l'avant-veille de la mort du grand anarchiste que Brousse fit part à Guillaume du déplacement de Michel. Quand Guillaume voulut revoir son vieil ami, celui-ci avait déjà perdu connaissance.

¹ D'après F. Brupbacher : *Op. cit.*, p. 169-170.

² Ainsi mourut « cet homme monstrueux et pathétique, Prométhée inutile, ou, ainsi que l'appela Herzen, Christophe Colomb sans Amérique, voguant vers une terre maudite qu'il ne devait jamais atteindre ». H. Iswolsky : *Op. cit.*, p. 290.

Une foule d'internationaux de différentes Sections et de diverses tendances accourut à Berne pour assister aux funérailles de Michel Bakounine. Ainsi, devant la tombe de l'illustre disparu, plusieurs discours furent prononcés par des anarchistes et des socialistes, des amis du défunt et des internationaux qui avaient combattu le « bakouninisme ». Toute querelle s'apaisait devant l'œuvre, inachevée d'ailleurs, de Michel Bakounine : l'« émancipation » de la classe laborieuse, Schwitzguébel, Joukovsky, Elisée Reclus et d'autres internationaux prirent la parole ; James Guillaume pleura tellement qu'il ne put achever son discours.

Après cette émouvante cérémonie, une petite réunion groupant les internationaux qui s'étaient rendus à Berne leur permit de voter une résolution qui ne manque pas de grandeur ; en voici un extrait ¹ :

« Les travailleurs réunis à Berne à l'occasion de la mort de Michel Bakounine, et qui appartiennent à cinq nations différentes, les uns partisans de l'Etat Ouvrier, les autres partisans de la libre fédération des groupes de producteurs, pensent qu'une réconciliation est non seulement très utile, très désirable, mais encore très facile, sur le terrain des principes de l'Internationale. En conséquence, l'assemblée réunie à Berne propose à tous les travailleurs d'oublier de vaines et fâcheuses dissensions passées et de s'unir plus étroitement. » ²

Le *Bulletin de la Fédération jurassienne* publia plusieurs articles sur celui que chacun de ses lecteurs regrettait. Le numéro du 9 juillet contient une petite biographie due à Guillaume, et le portrait de Michel qui avait été gravé par Georges Jeanneret, le frère de Gustave, qui ne cachait pas la sympathie qu'il éprouvait pour le mouvement libertaire des Montagnes.

¹ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. IV, p. 38.

² « Comme le lendemain de l'enterrement, un agent de police venait recueillir des renseignements sur le défunt, Vogt fut embarrassé de dire quelle était la situation exacte de Bakounine. Il essaya néanmoins d'exposer la doctrine anarchiste du disparu. L'homme haussa les épaules.

— Dites-moi plutôt s'il avait une profession.

— C'était un révolutionnaire.

— Cela ne veut rien dire. Avait-il un gagne-pain, des rentes ?

Vogt chercha dans sa mémoire et se souvint de la Baronata (la maison de Bakounine).

— Des admirateurs lui avaient fait présent d'une villa, à Locarno.

Aussitôt, le visage de l'agent s'éclaira ; il nota dans son carnet : Michel de Bakounine, rentier. Et il s'en alla content. » H. Iswoisky : *Op. cit.*, p. 288-289.

Plusieurs journaux bourgeois rendirent hommage à la mémoire de Michel Bakounine ; de nombreuses Fédérations et Sections anarchistes et socialistes firent de même.

Mais n'oublions pas que si Michel Bakounine avait été le meilleur ami des Jurassiens, il était le père de l'Internationale italienne, puisqu'il avait fondé personnellement bon nombre de Sections italiennes. C'est pourquoi *Le Bulletin* écrivait¹ : « La perte de Michel Bakounine a été vivement ressentie dans toute l'Italie, et les Sections et Fédérations de l'Internationale italienne ont publiquement manifesté leur deuil à cette occasion. Les journaux bourgeois eux-mêmes ont dû rendre hommage à l'illustre mort et reconnaître qu'avec lui avaient disparu une grande intelligence et un grand cœur. Il laisse beaucoup d'écrits inédits ; et tous les socialistes d'Italie verraient avec plaisir que la rédaction du *Bulletin* voulût bien se charger de les recueillir en vue d'une publication. Tel était — ses amis le savent — le désir de Bakounine lui-même. »

Ce fut James Guillaume qui, avec minutie, recueillit les écrits de Michel Bakounine et qui les publia, plus tard, en six gros volumes, sous le titre : *Œuvres*.

Le 15 juillet eut lieu à Philadelphie une Conférence des délégués de l'Internationale autoritaire. Certes, en droit, celle-ci existait encore, mais en fait, elle ne comprenait que quelques membres isolés et quelques Sections dépourvues de toute influence. Il ne vint personne d'Europe, sinon un Allemand émigré en Amérique. Les participants de la Conférence de Philadelphie constatèrent que la situation était « très affligeante » et décidèrent de dissoudre le Conseil Général de l'Internationale. « Qu'a fait la moitié autoritaire de l'Association Internationale des Travailleurs ? », écrivait le rédacteur du *Bulletin*. « Ayant vu le peu de réussite de son Congrès de 1873, elle avait déclaré d'avance qu'elle renonçait à tenir un Congrès l'année suivante, mais elle avait en même temps annoncé qu'elle en tiendrait un deux ans après, en 1875, sous le nom de septième Congrès général de l'Internationale.

» L'année 1875 s'est écoulée, la moitié autoritaire n'a tenu aucun Congrès.

» L'année 1876 va finir, la moitié autoritaire n'a tenu aucun Congrès.

¹ En date du 23 juillet 1876.

» En présence de cet état de choses, en présence des renseignements positifs que nous possédons sur la situation des groupes qui composaient ou étaient censés composer cette moitié autoritaire, nous pouvons constater que la moitié autoritaire de l'Internationale n'existe plus. »¹

En automne 1876, James Guillaume reçut avec une grande joie une lettre d'Angleterre signée par Pierre Kropotkine. Celui-ci avait été arrêté et emprisonné par le Gouvernement russe pour les mêmes raisons que Michel Bakounine, plusieurs années auparavant. Atteint de scorbut, il fut transféré dans un hôpital, d'où il réussit à s'échapper. Gagnant la Scandinavie, il se rendit en Angleterre. Il arriva hientôt en Suisse.

La Section internationaliste de Berne, sous l'impulsion de Brousse, publia hientôt un journal qui, dès son premier numéro, se trouva en opposition avec la *Tagwacht*, organe socialiste suisse alémanique. Ce nouveau journal anarchiste, l'*Arbeiter-Zeitung*, devait jouer en Suisse allemande le même rôle que *Le Bulletin* en Suisse romande. Sa vie fut beaucoup plus éphémère que celle du journal de Guillaume.

La Fédération jurassienne tint son Congrès annuel les 6 et 7 août 1876, à La Chaux-de-Fonds. Il fut présidé par Ali Eberhardt, de Saint-Imier. Les Sections de Lausanne, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Sonvilier, Saint-Imier, Porrentruy, la Section de langue française de Berne, le Sozialdemokratischer-Verein de Berne, la Section italienne de Berne, la Section de langue française de Bâle, la Section italienne de Bâle, la Section de langue française de Zurich, la société « Gleichheit » de Zurich et la Section des graveurs et gullocheurs du district de Courtelary s'étaient fait représenter.

Aucun délégué ne vint du Locle. La Section de cette ville, qui traversait depuis plusieurs années une grave crise, était complètement désorganisée. Elle ne se releva jamais.

Constatons, à ce sujet, le déplacement très caractéristique du centre de gravité libertaire jurassien. L'anarchisme du Jura a été conçu par la Section du Locle, animée alors par le père Meuron et par James Guillaume. *Le Progrès* diffusait à cette époque les premières idées libertaires. Qusud Coullery se retira de la vie politique, le centre de gravité de l'Internationale jurassienne se déplaça à La Chaux-de-Fonds ; Guillaume rédigeait

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 5 novembre 1876.

alors *La Solidarité*, à Neuchâtel, tandis que Fritz Heng et Fritz Robert avaient fait de leur Section le foyer le plus vivant du socialisme collectiviste et révolutionnaire. Enfin, avant de revenir à La Chaux-de-Fonds, le cœur de l'anarchisme des Montagnes vibrait dans le Val de Saint-Imier, où Adhémar Schwitzguébel et ses amis tièrent bien haut le drapeau de l'Internationale anti-autoritaire.

Adhémar Schwitzguébel était le type des anarchistes jurassiens. Enthousiaste et convaincu, il assiste à presque tous les Congrès anarchistes régionaux, ainsi qu'à de nombreux Congrès généraux de l'Internationale : à Genève, en 1866 ; à Bâle, en 1869 ; à La Haye, en 1872 ; à Saint-Imier, la même année ; à Genève, en 1873 ; à Bruxelles, en 1874 et à combien d'autres manifestations libertaires !

Il naquit à Sonvilier, en 1844.¹ Fils d'un petit patron graveur membre du Parti radical, Adhémar fit son apprentissage dans l'atelier paternel. Influencé par son père, il entra bientôt dans l'armée et devint sous-lieutenant d'infanterie. L'Internationale devait lui révéler un monde nouveau ; intelligent et éveillé, il ne resta pas indifférent aux idées socialistes révolutionnaires et fonda bientôt une Section internationaliste à Sonvilier.

L'influence de Schwitzguébel fut immense ; elle devait s'exercer non seulement sur les Sections internationalistes du Val de Saint-Imier, mais aussi sur toute la Fédération libertaire jurassienne. Anarchiste convaincu, il lutta contre Coullery, puis contre Marx. C'était un des amis intimes de Bakounine.

Adhémar Schwitzguébel, plus jovial que James Guillaume, était partant plus près des travailleurs bernois et neuchâtelois. Son métier de graveur et la lourde tâche qu'il assumait en élevant une nombreuse famille contribuèrent à le rendre populaire. « C'était le type de ces horlogers de langue française, pleins de gaieté, de vivacité et de clairvoyance, qu'on rencontre dans le Jura bernois ». ² Son caractère ressemblait à celui de Paul Brousse, ces deux hommes ayant leur pendant exact en Guillaume et Spichiger.

Le Congrès de La Chaux-de-Fonds n'a que peu d'importance, car les délégués eurent à liquider des questions administratives

¹ Une brève biographie de Schwitzguébel figure au début de son livre : *Quelques Ecrits*, p. V-VIII.

² P. Kropotkine : *Op. cit.*, p. 402-403.

surtout. Au cours d'une grande séance publique, Schwitzguébel, Kahn (de Lausanne), Brousse, Guillaume et Spichiger parlèrent de l'exercice des libertés politiques en Suisse ; quelques autres orateurs s'exprimèrent en allemand. La Section de Neuchâtel fut chargée de choisir en son sein les membres du nouveau Comité fédéral jurassien, tandis que l'administration du *Bulletin* était maintenue à Sonvilier. James Guillaume et Gustave Jeaneret furent les membres les plus actifs du nouveau Comité fédéral.

Il est intéressant d'étudier le développement de l'internationalisme en feuilletant les journaux libertaires qui parurent dans les Montagnes. Reprenons *La Voix de l'Avenir*, organe socialiste rédigé par le docteur Coullery : nous n'y trouvons que des articles ayant trait à des luttes locales ou régionales entre socialistes et bourgeois ; à peine y lit-on quelques phrases sur le mouvement ouvrier anglais et français. Dans *Le Progrès*, organe anarchiste de la Section du Locle, de nombreux renseignements sont donnés sur l'activité des Sections internationalistes du Jura, de Genève, de la Suisse allemande, de France, d'Angleterre et de Belgique. Les informations au sujet des autres pays sont rares. *Le Progrès* passa le flambeau libertaire à *La Solidarité* qui renseigna régulièrement ses lecteurs sur le mouvement internationaliste ; les informations d'Italie, d'Espagne et d'Amérique sont plus nombreuses. L'idée internationaliste se répand.

De quel pays *Le Bulletin de la Fédération jurassienne* ne traita-t-il pas ? On y trouve des articles sur le mouvement ouvrier mexicain, portugais, grec, russe, danois, autrichien. Le socialisme existait, en 1876, dans presque tous les pays civilisés ; il se concrétisait dans l'Internationale anti-autoritaire. L'anarchisme se confinait dans les vallées du Jura suisse. Il était peu à peu entraîné par les flots montants du socialisme.

Le Sozialdemokratischer-Verein, de Berne, organisa, en automne 1876, une grande manifestation contre la guerre. Les orateurs, Adhémar Schwitzguébel, « graveur et officier de l'armée suisse », Paul Brousse et Elisée Reclus étudièrent la question figurant à l'ordre du jour en se plaçant à différents points de vue. Ils réprouvèrent tous la guerre et firent de leur mieux pour combattre l'armée, une des formes de l'autorité.

Il s'était constitué à Genève un « Club indépendant de socialistes » qui s'empessa de faire part à la Fédération du Jura

des bonnes intentions qu'il nourrissait à l'égard du mouvement libertaire jurassien. Ce groupement ne demandait pas son admission dans la Fédération jurassienne ; il tenait simplement à s'en rapprocher. Les Jurassiens se réjoindirent des bonnes nouvelles reçues de Genève, où l'ex-Parti socialiste d'Outine ne jouissait plus d'aucun crédit. Mais si le socialisme genevois semblait être revenu à de meilleurs sentiments, la *Tagwacht* discréditait le mouvement « bakouniniste » des Montagnes.

Le secrétaire-correspondant du Bureau fédéral de l'Association Internationale des Travailleurs, Louis Pindy, envoya une circulaire aux différentes Fédérations pour les convoquer au prochain Congrès annuel qui devait avoir lieu à Berne. Pindy convoqua également certains groupements qui n'adhéraient pas à l'Internationale, selon le vœu émis par plusieurs voix belges qui préconisaient la réunion de toutes les forces ouvrières sous le même drapeau. Les socialistes allemands et suisses alémaniques furent donc autorisés à envoyer des délégués au huitième Congrès général de l'Internationale. Bien que les intentions des Belges fussent louables, il était certain que l'élément socialiste absorbait de plus en plus l'Internationale.

De nombreuses Sections anarchistes suisses se firent représenter au Congrès de Berne. La Fédération jurassienne envoya trois délégués : James Guillaume, Auguste Spichiger et Paul Brousse.

Le huitième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs s'ouvrit le 26 octobre 1876.¹ Six Fédérations y étaient représentées : celle de Belgique par de Paepe, la Fédération espagnole par Sanchez et Portillo, la Fédération française par Pindy et Brousse, la Fédération hollandaise par de Paepe, la Fédération italienne par quatre délégués, dont Cafiero et Malatesta, et la Fédération jurassienne par les trois délégués déjà nommés. Les Fédérations anglaise et américaine n'avaient pas répondu à l'invitation du Bureau fédéral.

Auguste Spichiger lut d'abord le rapport du Bureau de La Chaux-de-Fonds, concernant l'activité de la grande Association ouvrière durant les deux dernières années. Spichiger insistait sur un heureux événement : le rapprochement des socialistes allemands de la nouvelle Internationale. En effet, un

¹ Au sujet du Congrès de Berne, consulter F. Brupbacher : Op. cit., p. 171-176.

membre du Parti socialiste allemand s'était rendu à Berne. Puis les rapports des différentes Fédérations furent lus et les délégués purent constater que les idées socialistes se répandaient de plus en plus et que l'Internationale gagnait en popularité. Les Jurassiens, qui croyaient être socialistes (à tendance libertaire), se réjouissaient avec tous les internationaux des progrès réalisés par le socialisme. Le rapport de la Fédération jurassienne fut très bref ; James Guillaume, en le lisant, insista sur la résolution votée par les internationaux qui avaient assisté aux funérailles de Michel Bakounine. Puis ce fut le délégué allemand qui prit la parole pour affirmer que ses camarades d'Allemagne étaient animés des meilleurs sentiments à l'égard de l'Internationale. Greulich, représentant du mouvement socialiste suisse allemand, tint à exprimer sa foi en l'émancipation prochaine de la classe ouvrière, et à assurer les Jurassiens que la *Tagwacht* ne demandait qu'à se réconcilier immédiatement avec *Le Bulletin*.

Nous ne retiendrons que les trois principaux points qui figuraient à l'ordre du jour du huitième Congrès de l'Internationale :

Adjonction aux statuts généraux d'un article prévoyant le paiement d'une cotisation fédérale. Le Congrès repoussa cette proposition pour ce qui était d'une caisse mise à la disposition du Bureau fédéral, mais décida de créer une caisse internationaliste de propagande, dont le Bureau fédéral ne fût que dépositaire.

Convocation d'un Congrès socialiste universel en 1877. Après une longue discussion, ce projet fut accepté. Il ne s'agissait pas de reconstituer l'ancienne Internationale, mais de réunir les délégués de tous les groupements ouvriers pour démontrer au monde bourgeois la vitalité de la classe ouvrière. Il fut décidé que ce Congrès universel aurait lieu en Belgique, et qu'il serait convoqué au nom de toutes les organisations socialistes qui auraient adhéré à l'idée d'un Congrès socialiste universel. Ce dernier devait avoir pour but de cimenter des liens solides entre les divers groupements socialistes mondiaux. L'anarchisme se rapprochait du socialisme.

Pacte de solidarité à établir entre les différentes organisations socialistes. Cette proposition émanait de la Fédération jurassienne. De Paepe, qui faisait en ce point cause commune avec les Jurassiens, proposa que la signature d'un pacte de

solidarité ouvrière fût renvoyée au Congrès universel.¹ Chacun se rallia à sa proposition.

Le Bureau fédéral fut confié à la Fédération jurassienne, pour une nouvelle année. Enfin il fut donné lecture de nombreux messages de sympathie provenant de Grèce, d'Amérique du Sud, de France, du Portugal et du Danemark, adressés au huitième Congrès de l'Internationale.

Les idées socialistes, mais socialistes seulement, se propageaient. Un rapprochement — pour ne pas dire une absorption — s'était dessiné parmi les forces ouvrières ; il devait être couronné par le Congrès socialiste universel, l'année suivante.

Les Jurassiens revinrent de Berne fort satisfaits de se sentir très près des Fédérations représentées au Congrès général et très contents de s'être réconciliés avec les socialistes d'outre-Sarine. A Berne, les personnalités s'étaient effacées ; il n'était resté que la vague socialiste montante que l'anarchisme ne pouvait maîtriser. Pourtant, dans leur enthousiasme, les Jurassiens ne comprirent pas qu'ils avaient assisté à un grand Congrès socialiste, au sein duquel ils avaient été à peu près les seuls anarchistes. L'anarchisme reculait, et, même dans le Jura, il était attaqué par un germe destructeur : le groupement des ouvriers par profession pour défendre leurs intérêts, c'est-à-dire le syndicalisme.

C'est après le Congrès de Berne que Guillaume et ses amis comprirent que Malou les avait définitivement abandonnés. Benoît Malou avait été des leurs plusieurs années durant ; il avait écrit des textes fort éloquents pour défendre l'anarchisme jurassien contre les attaques réitérées du socialisme genevois et de la bourgeoisie. Il s'en était allé et, soumis à d'autres influences, il s'était détaché de la doctrine de ses anciens amis. Jules Guesde et d'autres socialistes libertaires allaient être entraînés — s'ils ne l'étaient pas déjà — par le même courant. C'était un signe des temps.

La crise horlogère n'était pas encore circonscrite. Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'une crise de surproduction — ou de sous-consommation — doublée d'une dépression économique cyclique inhérente au libéralisme économique. En Amérique, de grandes fabriques d'horlogerie avaient été créées, tandis qu'en

¹ De Paepé, un ami intime de Guillaume, après avoir partagé les idées du rédacteur du *Bulletin*, s'en éloignait peu à peu. Comme la plupart des internationaux belges, il se convertissait au socialisme.

Suisse, où il existait quelques manufactures de grandeur moyenne, le travail se faisait encore en général au domicile de l'ouvrier ou dans de petits ateliers. Cette manière de faire avait contribué au développement de l'anarchisme dans le Jura. D'autre part, l'emploi des machines, fréquent outre-Atlantique, était encore rare dans les Montagnes. Ainsi, d'aucuns préconisèrent la création de grandes fabriques en Suisse également, en vue de remplacer les nombreux petits ateliers et de supprimer progressivement le travail fait à la main.

Les socialistes libertaires jurassiens crurent qu'une telle mesure engendrerait pour eux, ouvriers horlogers, un grand péril, et Adhémar Schwitzguébel publia en leur nom un manifeste adressé aux travailleurs pour les inviter à réagir, afin de ne pas devenir de simples « machines humaines ». Les anarchistes du Jura étaient-ils adversaires du progrès technique ?

A vrai dire, ils ne s'en sont jamais montrés des partisans enthousiastes. Ils considéraient plutôt le progrès comme un mal, puisqu'il accélérerait la création du capital, injustement réparti, dans un régime d'économie libérale. Les socialistes collectivistes des Montagnes auraient été favorables au progrès si les avantages financiers de celui-ci avaient pu être répartis entre tous les ayants droit, c'est-à-dire entre patrons et ouvriers. Ainsi, Schwitzguébel et ses camarades voulaient d'abord instituer une société égalitaire. Après avoir subjugué la collectivité bourgeoise par la grande Révolution finale et l'avoir remplacée par une communauté libertaire et égalitaire, ils se seraient proclamés fervents partisans du progrès technique, dont les avantages auraient été l'apanage de la société tout entière.

De nouvelles Sections formées à Neuchâtel et à Genève demandèrent bientôt leur admission dans la Fédération jurassienne, dont la liste des membres ne cessait de s'allonger ; c'est pourquoi il nous est dès à présent impossible de suivre exactement l'évolution du mouvement libertaire jurassien.

D'ailleurs des recherches effectuées dans ce sens nous éloigneraient de notre sujet, car la plupart des nouvelles Sections de Suisse alémanique, de Genève et même du Jura, dans leurs luttes pour l'« émancipation » des travailleurs, se basaient sur des principes socialistes. Les seuls foyers véritablement libertaires étaient représentés par les Sections du Val de Saint-Imier, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. La Fédération jurassienne, dont les ramifications s'étendaient toujours plus en

Suisse, et même en France, était peu à peu entraînée par la vague socialiste. Notons qu'il est inutile d'essayer de déterminer à quelle époque la Fédération jurassienne devint socialiste ; ce fut le résultat d'une lente évolution, dont le début peut être situé vers 1875, et qui se poursuivit pendant plusieurs années.

Pierre Kropotkine, on s'en souvient, était déjà venu en Suisse, où il avait fait la connaissance de bon nombre d'anarchistes jurassiens, parmi lesquels il comptait plusieurs amis. Lors de son premier séjour dans notre pays, Kropotkine n'avait pas pris contact avec Bakounine et s'en était retourné en Russie sans avoir fait la connaissance de ce dernier. En Russie, Pierre Kropotkine, socialiste révolutionnaire, avait été arrêté et enfermé. Etant parvenu à s'enfuir, il revenait maintenant vers ses anciens amis. Mais Michel était mort, et Kropotkine regretta toujours de s'être contenté d'accepter les principes « bakouninistes », lors de son premier séjour en Suisse, sans avoir rendu visite au grand révolutionnaire de Locarno. Pierre Kropotkine, revenu dans le Jura, n'eut de répit avant qu'il fût au courant de la doctrine libertaire des Jurassiens. Ce furent donc ceux-ci qui initièrent Pierre Kropotkine à la doctrine anarchiste.

Ainsi, on peut affirmer que Kropotkine se convertit à l'anarchisme lors de sa première visite dans le Jura et qu'il étudia cette doctrine d'une manière scientifique au cours de son second séjour. Bakounine était mort à cette époque, mais l'anarchisme s'était conservé dans quelques vallées jurassiennes.

La Fédération jurassienne put donc compter, dès le début de 1877, sur la collaboration de Pierre Kropotkine qui se fixa à La Chaux-de-Fonds, où il exerça une activité débordante.

La propagande anarchiste entra bientôt dans une phase nouvelle. Les bourgeois, qui avaient tout d'abord complètement méconnu le mouvement révolutionnaire jurassien, réagirent à la suite des succès que ne cessait de remporter celui-ci. Ils organisèrent des assemblées contradictoires et assistèrent même à celles convoquées par les socialistes libertaires. Ceux-ci, de leur côté, n'étaient pas moins actifs ; il fallait, pensaient-ils, propager les idées révolutionnaires par tous les moyens possibles. Aussi Kropotkine écrivait-il ¹ :

« Une vie pleine d'activité, comme je l'aimais, commença alors pour moi. Nous tenions de nombreuses réunions, distribuant

¹ Op. cit., p. 408.

nous-mêmes nos annonces dans les cafés et les ateliers. Une fois par semaine, nous avions nos réunions de Section, où s'engageaient les discussions les plus animées, et nous allions aussi prêcher l'anarchisme aux assemblées convoquées par les partis politiques. Je voyageais beaucoup, visitant et soutenant d'autres Sections.

» Pendant cet hiver, nous gagnâmes les sympathies d'un grand nombre de personnes, mais nous fûmes considérablement retardés dans notre travail régulier par une crise survenue dans l'horlogerie. »

Ainsi, la Section de La Chaux-de-Fonds, sous l'impulsion de Pierre Kropotkine, tendait à devenir de nouveau le foyer de l'anarchisme en terre jurassienne. Il faut remarquer que la Métropole de l'horlogerie était, à cet égard, très bien située : Spichiger et Pindy y habitaient, tandis que Guillaume et Schwitzguébel n'en étaient pas très éloignés.

Si Kropotkine se donne « corps et âme à la propagation de l'anarchisme », ¹ ses amis ne restent pas inactifs ; Spichiger, assistant à une réunion convoquée par les radicaux chaux-de-fonniers à l'occasion de la fête du 1^{er} Mars, ne manqua pas d'y prendre la parole pour y faire un retentissant discours. Quant aux conférences anarchistes, elles étaient toujours plus fréquentes. Brousse, Joukovsky et Reclus — les principaux orateurs — obtenaient régulièrement un grand succès. C'est ainsi que la population de La Chaux-de-Fonds eut le privilège d'entendre Elisée Reclus parler de la « Question d'Orient » à l'amphithéâtre du collège primaire.

L'événement le plus marquant de l'année 1877 fut, sans aucun doute, pour les Jurassiens, la commémoration à Berne de la Révolution du 18 mars 1871. La Commune de Paris avait été la plus grande tentative de révolution anarchiste ; elle avait échoué de peu. Or, en attendant la Révolution sociale universelle, les socialistes libertaires du Jura aimaient à rappeler chaque année le souvenir de la Commune. L'année précédente, plusieurs meetings avaient été organisés à cette occasion ; le plus important avait eu lieu à Lausanne.

Paul Brousse, animateur de la Section de Berne, proposa que l'anniversaire de la Commune fût fêté, en 1877, dans la Ville fédérale. Il pensait y organiser un cortège, au cours duquel le drapeau rouge de l'Internationale ne manquerait pas de faire

¹ A. Descœudres : Op. cit., p. 212.

sensation. Brousse réussit à convaincre presque tous les membres influents de sa Fédération.

Deux raisons avaient présidé au choix de la ville de Berne : d'une part, l'année précédente, le drapeau rouge promené dans cette localité par des socialistes non révolutionnaires avait été déchiré, et les Jurassiens tentèrent à effacer cet outrage subi par leur drapeau ; d'autre part, les anarchistes du Jura savaient fort bien que bon nombre de socialistes bernois étaient fatigués des intrigues de la *Tagwacht*. La manifestation de Berne devait les inciter à adhérer à la Fédération jurassienne.

Dans quel état d'esprit les Jurassiens se rendirent-ils à Berne ? Il est difficile de répondre d'une manière absolue. Remarquons pourtant que les socialistes libertaires des Montagnes avaient été attaqués par les « coullerystes » et par les socialistes genevois d'abord, par le Conseil Général ensuite, par la *Tagwacht* enfin ; les bourgeois, de leur côté, étaient en conflit permanent avec eux. Les anarchistes avaient certes réagi avec fermeté, mais sans méchanceté aucune. *Le Progrès*, *La Solidarité* et *Le Bulletin* ne contiennent aucun article dicté par l'amertume. Dans les nombreuses luttes qu'ils eurent à soutenir, les anarchistes firent toujours preuve d'une grande loyauté. Ils n'aimaient d'ailleurs pas les manifestations tapageuses.

Or, peut-être que voyant leur mouvement s'étendre toujours plus, les anarchistes voulurent-ils, dans un esprit de gloriole, se promener nombreux dans la Ville fédérale. Peut-être suivirent-ils naïvement leur ami Brousse. Ils voulurent plus vraisemblablement s'affirmer une fois dans une ville spécifiquement bourgeoise et abritant un gouvernement qu'ils voulaient supprimer. « A mesure que Kropotkine faisait plus intimement connaissance avec la population ouvrière et avec les hommes des classes cultivées qui sympathisaient avec elle, il s'apercevait que les Jurassiens tenaient beaucoup plus à leur liberté personnelle qu'à leur bien-être. C'est ce sentiment qui les poussa plusieurs fois à aller arborer le drapeau rouge à Berne et à Saint-Imier¹, lorsque son déploiement était interdit. »²

Quoi qu'il en soit, c'est sans mauvaises intentions que les Jurassiens se rendirent à Berne. Contre toute éventualité, certains se munirent de bâtons ou de cannes ; la population bernoise

¹ En réalité, ils ne l'arborèrent qu'une seule fois dans chacune de ces deux localités.

² A. Descœudres : Op. cit., p. 214-215.

pouvait en effet avoir conservé des sentiments hostiles à l'égard du drapeau de l'Internationale.

La joyeuse cohorte des anarchistes jurassiens prit ainsi le train qui devait la conduire à Berne. Au cours du voyage, Schwitzguébel et ses amis apprirent une nouvelle chanson, dont Brousse avait composé les paroles sur l'air : « Armons-nous, armons-nous, armons-nous, Enfants de l'Helvétie ! ». Le refrain du « Drapeau rouge » — c'était le titre de la chanson de Brousse — est caractéristique :

*Le voilà, le voilà, regardez !
Il Hotte, et, fier, il bouge,
Ses longs plis au combat préparés.
Osez le défier,
Notre superbe drapeau rouge,
Rouge du sang de l'ouvrier !*

A Berne, Guillaume, Brousse, Werner, Rinke, Schwitzguébel, Chopard, Loetscher, Eberhardt, Spichiger, Pindy, Perron, Kropotkine et leurs amis se retrouvèrent pour fêter le grand anniversaire anarchiste.

Le Comité d'organisation de la fête avait prévu deux grandes manifestations : tout d'abord un meeting qui devait avoir lieu l'après-midi, un peu en dehors de ville, et auquel les internationaux devaient se rendre en cortège, derrière le drapeau rouge ; puis une soirée familière qui devait réunir, après le souper, tous les internationaux hernois et leurs invités.

Peu après midi, le cortège anarchiste se mit en branle¹. « L'estime et l'amitié de tous avaient fait choisir Adhémar Schwitzguébel pour porter le drapeau rouge. »² Celui-ci avait été apporté de La Chaux-de-Fonds ; c'était un superbe drapeau, frangé or, qui avait été confectionné exprès pour cette circonstance. Le cortège s'avança lentement dans la ville ; une grande foule regardait pacifiquement les internationaux qui défilaient. Les Bernois connaissaient mieux l'Internationale que l'année précédente et avaient appris à apprécier plusieurs socialistes. Le cortège s'arrêta devant la gare, car des ouvriers de Zurich et de Bâle devaient arriver en train à ce moment-là. En effet, hientôt un groupe de délégués sortit de la gare et vint se joindre

¹ Au sujet de la manifestation du 18 mars 1877, à Berne, consulter *Le Bulletin de la Fédération jurassienne* du 25 mars 1877.

² A. Schwitzguébel : *Op. cit.*, p. VII.

au cortège : c'étaient des délégués internationalistes suisses allemands qui apportaient un second drapeau rouge. Ce dernier fut placé à côté de celui de Schwitzguébel.

C'est alors que le préfet de la ville de Berne s'approcha du graveur de Sonvilier pour lui faire remarquer que la présence de son drapeau pouvait devenir une cause de désordre, Schwitzguébel eut à peine le temps d'objecter quelques mots que trois gendarmes lui arrachèrent son drapeau. Aussitôt, une bagarre s'engagea ; elle fut très brève, mais acharnée. Les gendarmes emportant leur trophée furent poursuivis par les anarchistes ; ils tirèrent leurs sabres, tandis que les Jurassiens se servaient de leurs cannes. Le pugilat redoubla d'intensité ; six gendarmes et de nombreux socialistes libertaires furent blessés. Le drapeau de Schwitzguébel fut déchiré et le combat, bien que puéril, s'étendit jusqu'aux portes de la gendarmerie. L'inspecteur de police, qui avait voulu s'emparer du drapeau rouge apporté par les délégués de Suisse alémanique, reçut un tel coup d'assommoir qu'il dut lâcher prise ; un drapeau restait donc aux mains des internationaux.

La bagarre terminée et l'émotion passée, les manifestants continuèrent leur chemin et parvinrent à l'endroit où devait avoir lieu le meeting. Le drapeau rouge qui était sorti indemne de l'aventure arriva avec quelques instants de retard ; il fut salué par un déchaînement d'applaudissements.

Mais il manquait deux anarchistes : Eberhardt, guillocheur à Saint-Imier, et Rinke, serrurier à Berne. Tous deux avaient poursuivi les gendarmes et avaient été finalement arrêtés. Ils furent remis en liberté quelques heures plus tard.

Le meeting qui eut lieu l'après-midi du 18 mars 1877, à Berne, se passa tranquillement, et fut empreint de la plus grande cordialité. Plusieurs orateurs anarchistes et socialistes furent applaudis. Le soir, la réunion familière prévue par les organisateurs se déroula dans les meilleures conditions ; chacun s'en retourna chez soi le lendemain matin.

La manifestation de Berne fit beaucoup de « bruit » à l'époque ; elle apparaît maintenant comme bénigne et dépourvue de toute importance. Elle fut spectaculaire surtout ; ce fut une des rares fois, sinon la seule, que les anarchistes jurassiens tinrent à s'affirmer par tous les moyens, même par la force : « Le mouvement de réaction se répandait en Suisse, et la police de Berne, violant la Constitution, avait interdit le port de la bannière des

ouvriers. Il était donc nécessaire de montrer, au moins par-ci par-là, que les ouvriers ne laisseraient pas fouler leurs droits aux pieds, et qu'ils résisteraient. »¹ Il fallait bien que les socialistes libertaires du Jura s'affirmassent une fois pour toutes, eux qui détestaient tant l'État, la police, l'armée et l'autorité sous toutes ses autres formes, et qui s'étaient toujours soustraits au contrôle d'un gouvernement qu'ils ne reconnaissaient pas. Ils comprirent d'ailleurs plus tard que ce genre de propagande n'était pas celui qui convenait le mieux à la Fédération jurassienne.

Comment la journée du dimanche 18 mars 1877 fut-elle jugée en Suisse ?

Les Jurassiens, nous l'avons vu, pensaient qu'il avait été bon de s'affirmer. En effet, les bourgeois qui avaient voulu méconnaître le grand mouvement d'« émancipation » durent réagir à cette occasion ; le Grand Conseil bernois n'entendit-il pas, dans sa séance suivante, un discours sur les menées socialistes en Suisse ?

Les bourgeois ne manquèrent pas de protester contre les événements qui s'étaient produits à Berne, et leur presse flétrit l'attitude des Jurassiens. Rares furent les citoyens bernois qui se souvinrent de l'article 76 de leur Constitution cantonale, rédigé ainsi :

« La liberté de communiquer ses pensées par paroles, par écrit, par la presse et par des emblèmes est garantie. »

Il est vrai que cette phrase ne représente qu'une partie dudit article qui stipule également que « la loi détermine les peines qu'entraînent les abus de cette liberté » !

Quant aux socialistes suisses allemands membres de l'*Arbeiterbund*, ils firent savoir, par l'intermédiaire de la *Tagwacht*, qu'ils n'avaient pas pris part au « scandale » du 18 mars.

Les Jurassiens se sont plu à remarquer que les incidents de Berne sont dus à la police, et non à la population. Le peuple bernois ne s'est en effet montré en aucun moment hostile au drapeau de l'Internationale, puisque le délégué suisse allemand porteur d'un des drapeaux rouges rejoignit le cortège, depuis la gare, en traversant tranquillement une foule compacte, et que, après avoir réussi à conserver son drapeau au cours de l'altercation avec la police, il put rejoindre ses camarades avec son drapeau rouge non escorté.

¹ P. Kropotkine : Op. cit., p. 408-409.

Quant aux conséquences de la manifestation de Berne, nous en traiterons plus loin¹. Kropotkine écrivit à ce sujet² : « Près de trente citoyens suisses furent impliqués dans l'instruction de cette affaire ; tous avaient demandé eux-mêmes à être poursuivis, et ceux qui avaient blessé les deux officiers de police se firent spontanément connaître. » Pourtant les noms des étrangers qui s'étaient rendus à Berne le 18 mars furent tenus secrets, sinon Kropotkine, Pindy et leurs camarades n'auraient été menacés d'être expulsés de Suisse. Mais il était certain que chacun avait vu Paul Brousse auprès des drapeaux rouges !

Jetons maintenant un bref coup d'œil sur le mouvement ouvrier dans les pays représentés dans l'Internationale.

En Belgique, en Hollande et en Allemagne, les ouvriers faisaient de gros efforts pour se grouper sous le même drapeau. Des Congrès nationaux étaient organisés, et les bases de Fédérations nationales, englobant toutes les associations ouvrières, avaient été jetées. L'embryon d'anarchisme qui avait existé dans ces pays était submergé.

En France et en Espagne, le mouvement révolutionnaire, étouffé dans un corset de fer, était dépourvu de toute influence extérieure.

En Italie, une révolution anarchiste venait d'éclater ; elle était dirigée par Cafiero et Malatesta que les Jurassiens connaissaient bien. L'insurrection des internationaux italiens était basée sur des principes anarchistes : « S'étant rendus à la maison de Commune de Letino, ils forcèrent le secrétaire de leur remettre tous les papiers qui s'y trouvaient, excepté ceux de la congrégation de charité, parce que ces derniers, dirent-ils, intéressaient le peuple. Ces papiers, ainsi que le portrait du roi, furent brûlés sur la place publique. Puis la bande se mit en route pour la petite bourgade de San Gallo. Dans cette bourgade, les archives furent aussi brûlées, et l'argent qu'on trouva au bureau du receveur des impôts fut distribué au peuple. »³ Les insurgés italiens furent arrêtés peu après. Seul *Le Bulletin de la Fédération jurassienne* prit leur parti. Peut-être *Le Bulletin* était-il, à cette époque, le seul journal vraiment anarchiste...

¹ Aux pages 113-115 et 121-122.

² Op. cit., p. 409.

³ *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 22 avril 1877.

En Russie, il existait depuis plusieurs années des groupements révolutionnaires auxquels Bakounine et Kropotkine n'avaient pas été étrangers. Malheureusement, ils étaient persécutés par un régime tyrannique.

En Angleterre, les trade-unions se développaient ; le socialisme y devenait de plus en plus populaire, comme en Amérique et dans presque tous les pays civilisés.

En Suisse enfin, la situation se présentait ainsi : la Fédération jurassienne était prospère, mais adoptait peu à peu les principes socialistes de la majorité de ses membres. A Genève, le mouvement socialiste, toujours en veilleuse, semblait s'être réconcilié avec ses anciens adversaires du Jura, tandis que l'Arbeiterbund avait pris sa place quant aux violentes attaques dirigées contre le mouvement libertaire jurassien.

Dans le canton de Neuchâtel eurent bientôt lieu les élections au Grand Conseil. Les anarchistes n'allèrent pas voter, puisque, dans l'attente de la Révolution sociale, ils ne voulaient pas faire de compromis avec leurs adversaires. Plusieurs socialistes se rendirent aux urnes, et le nom du docteur Coullery figura même sur la liste verte !¹ « Coullerystes » et anarchistes avaient suivi leurs chemins qui semblaient diverger ; ils ne devaient pourtant pas tarder à se rencontrer.

La Fédération jurassienne continuait de remplir les fonctions de Bureau fédéral de l'Internationale ; telle avait été la décision prise au dernier Congrès général de la grande Association ouvrière. Le siège dudit Bureau fut placé, comme l'année précédente, à La Chaux-de-Fonds ; Spichiger en faisait encore partie, ainsi que l'ancien communal Louis Pindy. Celui-ci avait été, avec Malon et Varlin, membre du Conseil de la Commune. Après s'être caché dix mois en France, il vint en Suisse, où les anarchistes le reçurent avec joie. Il s'établit à La Chaux-de-Fonds, où, après avoir exercé quelque temps son métier de charpentier, il devint « essayeur en métaux ». « Il passait ses journées à côté de son fourneau incandescent, et le soir il se dévouait avec passion à l'œuvre de propagande, dans laquelle il savait admirablement allier la passion du révolutionnaire avec le bon sens et la faculté organisatrice qui caractérisent l'ouvrier parisien. »² C'était un homme éveillé, intelligent et actif, qui se donna sans retour au mouvement communaliste, puis anarchiste.

¹ La liste du Parti libéral.

² P. Kropotkine : Op. cit., p. 405.

L'Arbeiterbund comprenait la majorité des socialistes suisses allemands ; bon nombre d'ouvriers romands y adhéraient également. Il avait fait de bonne heure des efforts redoublés pour s'imposer en Suisse romande. C'est ainsi qu'il fixa son Congrès annuel à Neuchâtel, c'est-à-dire dans un milieu suisse français relativement sympathique au mouvement révolutionnaire jurassien. Plusieurs groupements socialistes furent invités à se faire représenter au Congrès de Neuchâtel, mais la Fédération jurassienne ne reçut aucune dépêche à cet effet.

Deux nouvelles publications firent bientôt leur apparition en Suisse romande. C'était d'abord *Le Bulletin de la Fédération française* qui, imprimé en Suisse, devait entrer clandestinement en France pour y jouer le même rôle que *Le Bulletin de la Fédération jurassienne* en Suisse romande. En droit, la Fédération française n'existait pas, mais les socialistes révolutionnaires de France avaient fondé, contrairement à la loi, des Sections internationalistes qui éprouvaient depuis longtemps le besoin de s'unir. *Le Bulletin de la Fédération française* représentait pour elles un des rares moyens de ne pas rester complètement isolées. Brousse, Pindy et Kropotkine furent les principaux rédacteurs de ce journal qui fut appelé finalement *L'Avant-Garde*¹. Lorsque *Le Bulletin* disparut², *L'Avant-Garde*, qui lui survécut, se trouva être l'un des documents contenant les dernières traces de l'anarchisme jurassien. La seconde publication anarchiste, qui apparut en Suisse romande à ce moment-là, était un journal genevois, *Le Travailleur*, publié sous la direction de Perron, Joukovsky et Reclus. Il s'introduisit difficilement dans le Jura et n'y exerça aucune influence.

L'Internationale marxiste n'existait plus. L'Internationale anarchiste était devenue de plus en plus socialiste. Une évolution caractéristique se produisait en son sein. Au fur et à mesure que le mouvement ouvrier se développait, les associations formées par les travailleurs se groupèrent dans chaque pays, de sorte que les ouvriers luttèrent bientôt uniquement sur le terrain national, et non plus sur le terrain international, bien que l'Internationale existât encore.

Ainsi, un parti ouvrier avait été créé aux États-Unis et en

¹ Son premier numéro porte la date de 2 juin 1877.

² Le dernier numéro du *Bulletin de la Fédération jurassienne* parut le 25 mars 1878.

Allemagne ; en Hollande, en Suisse et dans plusieurs autres pays, la création de partis socialistes était envisagée. Le nationalisme allait tuer l'internationalisme, et les partis socialistes nationaux supplanter l'Association Internationale des Travailleurs.

Pierre Kropotkine fit tout son possible pour répandre *L'Avant-Garde* dans les milieux ouvriers romands et français. Il connaissait plusieurs groupements de travailleurs d'outre-Jura et, non content de leur faire parvenir le journal de la Fédération française, il décida de leur rendre visite pour s'entretenir avec eux de la rédaction et de la diffusion de *L'Avant-Garde*. Il n'entreprit pas le voyage projeté, car il fut avisé à temps que la police française était au courant de ses intentions. Il réussit pourtant à organiser à La Chaux-de-Fonds¹ un Congrès secret, auquel les délégués des Sections françaises et quelques anarchistes jurassiens furent conviés. Il s'agissait en quelque sorte du premier Congrès de la Fédération française nouvellement fondée, et admise dans l'Association Internationale des Travailleurs. Étant donné le caractère spécial de la réunion de La Chaux-de-Fonds, les résolutions qui y furent votées sont très vagues ; la Fédération internationaliste de France était en effet assez peu homogène, et il fallait tenir compte des intentions de plusieurs groupements ouvriers français qui n'avaient pas pu se faire représenter au Congrès. Les décisions prises par Kropotkine et ses amis furent néanmoins collectivistes et révolutionnaires, dans l'esprit des articles publiés par *L'Avant-Garde* et par *Le Bulletin*.

Les numéros du *Bulletin* datés de fin juillet 1877 ne contiennent aucun article du rédacteur principal de l'organe de la Fédération jurassienne. James Guillaume, épuisé par un travail harassant, avait dû partir pour se reposer un peu. Il était remplacé à son poste par Brousse et Kropotkine qui rédigeaient déjà l'*Arbeiter-Zeitung* et *L'Avant-Garde*. L'enthousiasme que les anarchistes apportaient dans l'accomplissement de leur travail et la foi qu'ils avaient dans le triomphe de leurs idées nous remplissent d'étonnement. Il ne faut pas oublier que Guillaume était imprimeur, Brousse chimiste, Schwitzguébel graveur, bref, qu'ils avaient tous un métier qui leur permettait de gagner leur vie, et qu'ils ne pouvaient consacrer que leurs heures de loisir à la cause libertaire ; ils le faisaient d'ailleurs avec joie. Plusieurs

¹ Où il habitait (rue du Progrès 11).

anarchistes tombèrent malades par surcroît de travail, Paul Brousse en particulier ; mais ils sacrifiaient volontiers leur bien-être et leur personne à la grande cause pour laquelle ils luttèrent.

Le 4 août s'ouvrit le Congrès annuel de la Fédération jurassienne. Saint-Imier avait été choisi pour recevoir tous les membres militants de la Fédération anarchiste du Jura. Le temps était splendide, les délégués nombreux et les discours enflammés, de sorte que plusieurs Jurassiens considèrent le Congrès de Saint-Imier comme le plus beau Congrès de la Fédération jurassienne. Et pourtant, l'anarchisme jurassien était en pleine décadence...

Schwitzguéhel, Costa, Rinke, Dubois, Spichiger, Guillaume. Montels, Pindy, Brousse, Kropotkine et leurs amis représentaient une vingtaine de Sections, dont plusieurs suisses allemandes. Le samedi soir, Guillaume, Costa et Kachelhofer firent trois discours qui obtinrent un franc succès. Le lendemain matin fut consacré à la discussion des premiers points figurant à l'ordre du jour du Congrès. Puis, après le dîner, les délégués décidèrent tout à coup de former un cortège et, drapeau rouge en tête, défilèrent dans le village. Une nombreuse foule regarda passer placidement les représentants du prolétariat révolutionnaire suisse ; ceux-ci firent même applaudis à plusieurs endroits. C'était la revanche de Berne.

Dans ses mémoires, Pierre Kropotkine a donné maints renseignements sur la manifestation du 5 août.¹ Il fait part de coups de fusil qu'il entendit et de mesures préventives prises par la police du village et même par la milice. Ces allégations sont erronées ; Kropotkine a laissé libre cours à son imagination, car la manifestation de Saint-Imier se déroula sans aucun incident, et la population horlogère et paysanne qui regarda passer le cortège anarchiste se montra fort sympathique à l'Internationale collectiviste et révolutionnaire. Certes, les socialistes libertaires n'avaient pas oublié leurs cannes, mais ils n'eurent pas l'occasion de s'en servir, puisque leur drapeau put être promené librement dans tout le village.

Le Congrès de Saint-Imier ne peut pas être considéré comme une réunion ordinaire des membres de la Fédération jurassienne, mais plutôt comme une fête ouvrière qui permit à des travailleurs venus de toutes les parties de la Suisse de fraterniser. Ce fut peut-être une grande manifestation socialiste...

¹ Op. cit., p. 418-419.

Parmi les questions essentielles affichées à l'ordre du jour du Congrès, relevons celle de l'organisation de l'assurance mutuelle dans la Fédération jurassienne ; il fut aussi question de la participation de la Fédération libertaire du Jura au Congrès socialiste universel qui devait s'ouvrir à Gand, et dont l'organisation avait été approuvée en principe par le Congrès de Berne. Les délégués qui s'étaient rendus à Saint-Imier se montrèrent d'ailleurs plutôt sceptiques quant au résultat du Congrès universel. Ils avaient le pressentiment que les partis socialistes nationaux tendaient à supplanter l'Internationale, et que le Congrès de Gand concrétisait cette tendance. Solidaire des travailleurs de tous les pays, la Fédération jurassienne décida de se faire représenter à Gand. Notons encore que le groupement des ouvriers par métiers au sein de la Fédération jurassienne fut vivement recommandé par le Congrès de Saint-Imier. On sait que cette tactique ne fut pas sans contribuer à la décadence de l'anarchisme en terre jurassienne.

Il fut enfin décidé que le siège de l'administration du *Bulletin* resterait à Sonvilier pendant l'année 1877-1878, tandis que le Comité fédéral jurassien serait placé à Neuchâtel.

La Fédération anarchiste du Jura semblait suivre une ligne ascendante.

La plupart des socialistes libertaires qui avaient participé à la manifestation de Berne et qui s'étaient dénoncés eux-mêmes reçurent l'ordre de comparaître, le 16 août 1877, devant le tribunal de la Ville fédérale. Les inculpés, presque tous suisses¹, renoncèrent à prendre un avocat. Ils avaient en effet assez de verve pour se défendre eux-mêmes ; n'avaient-ils pas enthousiasmé les foules à maintes reprises ?

Presque tous les prévenus se présentèrent devant les juges. Un nombreux public assistait à l'audience ; une atmosphère de franche camaraderie régnait parmi les accusés. Tous les regards convergeaient vers les pièces à conviction étalées sur une table : le drapeau rouge de Schwitzguébel, une canne, des assommoirs, un couteau de poche, un pistolet Flobert.

La séance commença par l'audition de plusieurs rapports au sujet de la bagarre du 18 mars. Les socialistes libertaires se considéraient comme les victimes de la force publique ; ils

¹ Les noms de tous les étrangers ne purent pas être tenus secrets ; c'est ainsi que Brousse, Werner, Rinke et quelques autres anarchistes furent également inculpés.

s'étaient donc rendus à Berne sans arrière-pensée. Ils savaient pertinemment d'ailleurs qu'ils ne pouvaient être punis sévèrement. Certains membres de la Fédération jurassienne non prévenus étaient parmi le public, Kropotkine par exemple, tandis que Schwitzguébel, Spichiger et d'autres s'étaient rendus à Berne en qualité de témoins. Parmi les inculpés, on pouvait reconnaître Rinke, Eberhardt, Chopard, Dubois, Kachelhofer, Guillaume, Loetscher et Brousse.

Le procès de Berne fut comique. Les Jurassiens, qui avaient conscience de leurs droits, voyaient avant tout dans le procès auquel ils assistaient un immense moyen de propagande. Le témoin Adhémar Schwitzguébel ne manqua pas de faire part de son étonnement de ne pas être assis au banc des accusés. Un autre témoin¹ fit la même réclamation ; il y fut donné suite aux applaudissements redoublés du public et de ses camarades. Un autre témoin encore déclara n'avoir pas pris part au pugilat, mais le regretter vivement, car il approuvait fermement ceux qui avaient défendu le drapeau du prolétariat.

Chopard, parlant pour sa défense, dit simplement qu'on lui avait appris à admirer Melchthal qui avait frappé un des hommes du bailli Landenberg ayant eu l'intention de lui enlever ses bœufs. Il affirma qu'il avait usé du même droit. Un autre inculpé² déclara que, bien que ne faisant pas partie de l'Internationale, il avait participé au cortège anarchiste de Berne. A la suite de l'agression dont les Jurassiens avaient été victimes, il s'était empressé de demander son admission dans l'Association Internationale des Travailleurs. Mais ce fut le jeune Buache, télégraphiste à Lausanne, qui résuma les thèses de la défense. Il ne voulut pas se justifier devant des gens qui représentaient la force légalisée, et s'en référait au peuple qui ne s'était pas montré hostile à la manifestation anarchiste. Les socialistes libertaires ne reconnaissaient en effet aucune mesure juridique qui fût compatible avec un ordre libertaire ; ils s'en remettaient à la conscience populaire qui les avait approuvés tant à Berne qu'à Saint-Imier.

Les inculpés furent finalement condamnés à des peines variant entre dix et soixante jours de prison. Les frais du procès et les indemnités versées aux gendarmes qui avaient été blessés se montèrent à plus d'un millier de francs. Cette somme devait être payée par les anarchistes du Jura. Or l'industrie de la

¹ Capt. de Berne.

² Honegger, de Berne.

montre traversait alors une grave crise et les Jurassiens étaient, pour la plupart, des ouvriers horlogers.

James Guillaume représenta la Fédération jurassienne au neuvième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, qui eut lieu du 6 au 8 septembre 1877, à Verviers. Pierre Kropotkine y avait été délégué par divers groupements russes secrets. Montels et Brousse y assistaient en qualité de délégués de la Fédération française. Costa représentait la Fédération italienne. Rinke et Werner — qui allèrent à pied de Berne à Verviers — étaient délégués de diverses Sections suisses et allemandes. Quelques délégués représentaient le prolétariat international d'autres pays. C'est ainsi que les Fédérations jurassienne, française, italienne, espagnole, la Fédération de la vallée de Vesdre et nombre de Sections n'appartenant pas à ces Fédérations étaient représentées au Congrès de Verviers.¹

Le Congrès socialiste universel de Gand devait faire suite au neuvième Congrès de l'Internationale, afin que les délégués qui s'étaient rendus en Belgique puissent assister aux deux grands Congrès ouvriers de 1877. Ainsi, Guillaume et ses amis purent participer, en moins de deux semaines, au dernier grand Congrès internationaliste à tendance anarchiste et à l'un des premiers Congrès socialistes mondiaux.

Le Congrès de Verviers ne présente pas un intérêt particulier. En effet, les idées prolétariennes avaient évolué, et le mouvement ouvrier mondial trouvait sa pleine expression dans le Congrès de Gand. D'autre part, le nombre des délégués qui s'étaient rendus à Verviers était relativement faible, plusieurs anarchistes influents s'étant éloignés peu à peu de l'Internationale.

James Guillaume lut d'abord le rapport du Bureau fédéral, rapport qui portait les signatures de Spichiger et de Pindy. Puis les délégués abordèrent la discussion des points qui formaient le programme du Congrès. Signalons brièvement la manière dont les délégués du Congrès de Verviers résolurent les questions qui leur étaient posées. Ils décidèrent qu'aussitôt que la dernière Révolution aurait éclaté, aucun effort ne serait négligé pour la propager dans tous les pays ; la Révolution sociale devait être une révolution économique de structure, et non une simple

¹ On remarque l'absence de la Fédération belge qui, soumise à l'influence socialiste, n'était pas officiellement représentée à Verviers.

réforme politique superficielle. On constate que l'esprit anarchiste présidait encore aux séances du neuvième Congrès de l'Internationale. Une discussion s'engagea au sujet du Congrès de Gand. Les délégués n'étaient pas opposés à la convocation d'un tel Congrès, mais ils se rendaient compte du danger qu'encourrait l'Internationale. Au sujet de la propriété, les internationaux réunis à Verviers déclarèrent, comme ils l'avaient déjà fait à Bruxelles et à Bâle, qu'il ne peut y avoir d'égalité et de justice en dehors du régime de la propriété collective. Puis ils proclamèrent qu'il ne fallait faire aucune différence entre les partis politiques, socialistes ou non, qu'il fallait les détruire tous et engager résolument les travailleurs dans la voie du socialisme révolutionnaire.¹ Après avoir tenu à faire remarquer que les Sections internationalistes de métiers devaient se proposer en premier lieu d'abolir le salariat — ou le patronat —, les délégués du Congrès de Verviers déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas conclure de pactes de solidarité avec des groupements dont les principes et les moyens d'action différaient des leurs sur des points essentiels.

Ces résolutions expriment la volonté générale des internationaux de 1877. Deux principes anarchistes fondamentaux étaient clairement exprimés par le neuvième Congrès de l'Internationale : l'émancipation totale des travailleurs au moyen de la Révolution sociale et le régime de la propriété collective. Sur ces deux points, les internationaux n'auraient cédé en aucun cas à la pression socialiste ; les autres divergences de vues qui pouvaient séparer les hommes des deux grands Congrès ouvriers de Belgique semblaient être de moindre importance, d'autant plus que les anarchistes se convertissaient lentement au socialisme.

La Fédération de la vallée de Vesdre fut chargée de remplir les fonctions de Bureau fédéral durant une année, pour autant que la Fédération belge acceptât ce mandat ; elle ne pouvait le faire sur-le-champ, car elle n'était pas représentée en cette qualité à Verviers. Cette dernière ville fut désignée comme siège provisoire du Bureau fédéral. Les délégués décidèrent enfin que le dixième Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs aurait lieu l'année suivante en Suisse.

Notons que le Bureau fédéral de l'Internationale ne fut pas

¹ Les socialistes libertaires du Jura ne formaient pas un parti politique proprement dit. La Fédération jurassienne était une « libre association de citoyens libres ».

maintenu à Verviers, mais placé à Bruxelles, par le Congrès annuel de la Fédération belge. Celle-ci, devenue peu à peu socialiste, paralysait ainsi le cœur même de l'Internationale, car les ouvriers de la vallée de Vesdre étaient restés les seuls internationaux belges libertaires.

Le Congrès de Verviers devait être le dernier Congrès général de l'Internationale.

« La Première Internationale ouvrière s'est effondrée sous son propre poids ; elle était victime d'un gigantisme développé rapidement à la faveur de nouveaux espoirs. Mais ce grand corps ne pouvait se soutenir avec les moyens insuffisants dont la classe ouvrière disposait. Avant tout, cette organisation était incapable de résister à la réaction qui agitait, avec une habileté n'ayant d'égale que sa violence, ce communisme international comme une hérésie patriotique.

» Enfin, deux courants devaient diviser terriblement la classe ouvrière de tous les pays, celui de Marx et Engels et celui de Proudhon, Bakounine et Kropotkine. En politique, anarchisme et socialisme, individualisme et collectivisme, allaient définitivement couper le mouvement ouvrier conçu en vue de l'unité englobant toutes les forces, pour transformer le mouvement syndical en puissance autonome et le mouvement politique en action indépendante. »¹

Il ressort des décisions prises à Verviers que les principes vitaux de l'Internationale étaient restés les mêmes qu'au Congrès de Saint-Imier. Pourtant l'évolution que nous avons mise en évidence à maintes reprises déjà marquait de son sceau la grande Association ouvrière tout entière. Les partis socialistes nationaux allaient affirmer la puissance des masses ouvrières non révolutionnaires au Congrès de Gand, et entraîner bientôt l'Internationale tout entière.

Certes, ce changement radical ne se fit ni rapidement, ni simultanément dans tous les pays. Il se dessinait pourtant depuis plusieurs années dans le Jura ; il se précisait maintenant. En effet, *Le Bulletin de la Fédération jurassienne* cessa bientôt de paraître. Les Jurassiens ne purent pas organiser le Congrès général de l'Internationale prévu pour 1878. Enfin le Bureau fédéral de la grande Association ouvrière n'avait plus son siège

¹ A. Gros-pierre ; Op. cit., p. 21.

dans le Jura, depuis le Congrès de Verviers. Les circonstances, plus peut-être que les hommes, contraignirent la Fédération jurassienne à faire de la plupart de ses membres des socialistes luttant pour la même cause qu'auparavant, à savoir l'« émancipation » des travailleurs, mais par d'autres moyens.

CHAPITRE V

VERS LE SOCIALISME

C'est au moment où la Fédération jurassienne était numériquement la plus forte — elle comptait alors plus de trente Sections — que nous allons nous détacher de son histoire. Les tendances syndicalistes s'affirmaient en effet de plus en plus en son sein. C'est pourquoi nous ne citerons que les événements non plus essentiels, mais spécifiquement libertaires, qui jalonnèrent ses dernières années.

Le *Bulletin* nous renseigne sur les sentiments que nourrissaient les socialistes libertaires du Jura à l'égard du Congrès socialiste universel de Gand : « Sans fonder de trop vives espérances sur les résultats de ce Congrès universel, et sans nous figurer, comme quelques-uns, qu'il doive en sortir une nouvelle Internationale (chose d'ailleurs parfaitement superflue, puisque l'Internationale existe, qu'elle se porte à merveille, et que son cadre est assez vaste pour que tous les hommes de bonne volonté et toutes les organisations ouvrières puissent y entrer), nous voulons espérer que la rencontre de délégués appartenant à des fractions diverses, dont plusieurs, dans ces derniers temps, se sont trouvées en état d'hostilité réciproque, pourra contribuer à éclaircir certains malentendus et à apaiser certaines irritations. » ¹

Le Congrès socialiste universel de Gand eut lieu du 9 au 15 septembre 1877. La plupart des internationaux présents à Verviers s'y étaient rendus. En effet, Kropotkine (sous le nom de Levachov), Rodriguez, Bronsse, Montels, Gérombou, Costa, Rinke, Werner, Guillaume et quelques-uns de leurs amis représentaient l'Internationale au Congrès socialiste universel.

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 1^{er} juillet 1877.

Ils s'y trouvèrent en face de nombreux délégués socialistes, dont Brismée, de Paepe, Liebknecht, Hales et Greulich.

Pierre Kropotkine ne devait pas rester longtemps à Gand. « Le Congrès de Gand se termina pour moi d'une façon inattendue, a-t-il écrit ¹. Trois ou quatre jours après son ouverture, la police belge apprit qui était Levachov et reçut l'ordre de m'arrêter pour avoir violé les règlements de police en donnant à l'hôtel un faux nom. Mes amis de Belgique me prévinrent. Ils affirmaient que le ministre clérical qui était au pouvoir était capable de me livrer à la Russie, et ils insistaient pour que je quitte le Congrès sur-le-champ. Ils ne voulurent pas me laisser retourner à mon hôtel ; Guillaume me barra la route, en disant qu'il me faudrait user de violence contre lui si je persistais à retourner là-bas. Je dus suivre quelques camarades de Gand. Le lendemain matin, je partis une fois de plus pour l'Angleterre. »

L'étude du Congrès de Gand n'entre pas dans le cadre de notre travail. Il est pourtant de toute importance d'en signaler quelques traits essentiels qui situent les positions des différents groupes de délégués. Dès l'ouverture du Congrès, deux clans se formèrent : d'une part les internationaux collectivistes, égauxitaires et libertaires ; d'autre part les socialistes partisans de la politique parlementaire et de la transformation de l'Etat. Rares furent les hésitants que l'on ne peut classer ni parmi les communistes fédéralistes anti-autoritaires, ni parmi les partisans de l'Etat Ouvrier.

Dès la première prise de contact, les délégués se rendirent compte qu'il serait impossible de se mettre d'accord sur la plupart des points essentiels, tels que l'action politique, la notion de l'Etat, le mode d'émancipation de la classe ouvrière. Aucune décision ayant quelque portée pratique ne réunit tous les suffrages. Les délégués siégeant à Gand étaient tous partisans de la propriété collective ; mais leurs opinions divergeaient quant aux moyens permettant de l'instaurer. Il en était de même quant à l'émancipation du travail qu'ils désiraient tous voir se réaliser dans un proche avenir. Enfin les internationaux révolutionnaires voulaient supprimer l'Etat par la « Liquidation sociale », alors que les socialistes pensaient qu'il fallait le transformer au moyen de l'action politique.

¹ Op. cit., p. 418-419.

Ainsi, abstraction faite de quelques mots vifs échangés entre Guillaume et Liebknecht d'une part, entre Brousse et Greulich d'autre part, les séances du Congrès de Gand furent calmes, chacun restant sur ses positions.

Les délégués du Congrès socialiste universel de 1877 reconurent unanimement qu'il ne fallait pas songer à conclure un pacte de solidarité. La fraction socialiste de l'assemblée décida de constituer une sorte de Bureau fédéral, ainsi qu'un Office de correspondance et de statistique. Kropotkine n'a-t-il pas écrit¹ qu'« on savait qu'une tentative serait faite par les Allemands pour organiser le mouvement prolétarien dans toute l'Europe en un seul faisceau, soumis à un Comité central, qui ne serait autre que l'ancien Conseil Général de l'Internationale sous un autre nom » ?

La séparation des délégués venus de Suisse, à l'issue du Congrès de Gand, fut émouvante. Kropotkine avait fui à Londres, Costa partait à Paris, Rinke et Werner prenaient le chemin de l'Allemagne, Montels se dirigeait du côté de la Russie. Seuls Brousse et Guillaume retournaient en Suisse. La Fédération jurassienne allait se trouver affaiblie par ces nombreux départs qui devaient d'ailleurs faciliter son évolution vers le socialisme.

En automne 1877, les anarchistes jurassiens condamnés à Berne se constituèrent prisonniers. Quelques-uns furent écroués dans la Ville fédérale, mais la plupart furent enfermés à Courtelary.

En prison, les socialistes libertaires furent très bien traités. Ils pouvaient communiquer entre eux, recevoir des visites, écrire des lettres et travailler comme bon leur semblait. *Le Bulletin* tenait fidèlement ses lecteurs au courant du nombre et des conditions d'existence des prisonniers libertaires : « A la prison de Courtelary, il ne s'est pas trouvé assez de cellules disponibles pour que les condamnés habitant le Val de Saint-Imier pussent se constituer prisonniers tous à la fois ; quelques-uns d'entre eux seulement ont trouvé de la place, et les autres sont obligés d'attendre leur tour. A l'heure qu'il est, les condamnés qui « font leur prison » à Courtelary sont au nombre de huit : Joseph Lampert, Ulysse Eberhardt, Adémar Chopard, Alcide Dubois, Camille Chatelain, Adolphe Herter, Henri Eberhardt et James Guillaume. Chatelain, qui est peintre en cadrans, travaille de

¹ Op. cit., p. 417.

son métier dans sa cellule ; Lampert et Chopard sont ensemble dans une grande cellule ; le premier est graveur, l'autre guillocheur, et ils travaillent aussi de leur métier. Lorsqu'ils sont entrés en prison, au milieu de septembre, il a fallu prendre un char et un cheval pour transporter de Sonvilier à Courtelary le tour à guillocher de Chopard ; les condamnés ont profité du véhicule pour faire la route, et, après avoir arboré sur le char un drapeau rouge, ils ont traversé ainsi Saint-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary. James Guillaume s'est constitué prisonnier vendredi, et a apporté avec lui, sans que le geôlier y mit obstacle, une malle pleine de livres pour pouvoir continuer sa besogne quotidienne. Les quatre autres prisonniers, deux graveurs, un guillocheur et un faiseur de secrets, sont malheureusement sans travail, l'ouvrage étant rare en ce moment de crise. »¹

A Berne, le rédacteur de *L'Arbeiter-Zeitung* étant en prison, « l'organe de la Fédération jurassienne en Suisse allemande » ne put plus paraître, et la propagande anarchiste se confina dans le Jura. L'Arbeiterbund faisait de nouveaux adeptes..

Le 31 décembre 1877 mourait Gustave Courbet. Bien que n'étant pas membre d'une des Sections de la Fédération jurassienne, le peintre d'Ornans était considéré par les anarchistes du Jura comme l'un des leurs. Ceux-ci aimaient sa peinture réaliste, ses idées révolutionnaires et son attitude libertaire. Aussi sa mort attrista-t-elle ses amis jurassiens. *L'Avant-Garde* écrivit à cette occasion : « Ce qu'il faut que l'on sache surtout, c'est que Courbet a été un révolutionnaire : un révolutionnaire dans la république bourgeoise, puisqu'il fut membre de la Commune, mais un révolutionnaire, principalement et surtout, dans la république des arts. C'est lui, Courbet, qui a continué le long combat contre le légitimisme de l'École et de l'Institut ; c'est lui, Courbet, qui a commencé la terrible lutte contre le romantisme bourgeois ; c'est lui, Courbet, qui a été le révolté contre la tradition, l'officiel, la bureaucratie, le gouvernement de la peinture. C'est avec le couteau dont il se servait que furent portés les plus terribles coups à ce que nous appelons le vieux jeu. Courbet tient de Proudhon. Et le plus grand mérite de Courbet — qui fut aussi en politique celui de Proudhon — est à nos yeux de n'avoir pas créé à son tour, sous le nom de

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 7 octobre 1877.

réalisme, une école fermée. Les élèves de Courbet ne le copient pas servilement, ne le postichent pas ; ils le développent. » ¹

L'administration du *Bulletin* fut transférée, pour l'année 1878, de Sonvilier à La Chaux-de-Fonds. L'organe de la Fédération jurassienne subissait les conséquences de la vague de socialisme qui envahissait le Jura. En effet, depuis plusieurs années, le développement de la Fédération jurassienne et la diffusion du *Bulletin* étaient factices. Durant les derniers mois de 1877, un grand nombre de lecteurs avaient abandonné *Le Bulletin*, sous prétexte que la crise économique ne leur permettait plus de renouveler leur abonnement. La raison de leur désintéressement à la cause anarchiste était beaucoup plus profonde : leur conception de la vie sociale transformée et du moyen d'instaurer l'ordre à venir ne correspondait plus à celle des rédacteurs du journal libertaire jurassien qui étaient restés socialistes collectivistes et révolutionnaires, Guillaume en particulier. Des irrégularités constatées dans la comptabilité du *Bulletin* avaient également incité Guillaume et ses amis à transférer le siège de l'administration de leur journal : autant de faits, autant de signes de décadence d'une institution qui ne répond plus aux aspirations des ouvriers de 1877.

Un des coups les plus terribles portés à la Fédération anarchiste du Jura devait être le départ de James Guillaume. Celui-ci avait résolu depuis plusieurs années d'aller vivre à Paris. Or, les raisons de famille qui l'avaient empêché de réaliser ses desseins n'existaient plus maintenant. En 1878, il pouvait enfin émigrer dans cette ville qui avait engendré la première grande révolution, la Révolution française, et qui seule était capable de concevoir la grande révolution anarchiste, la Révolution sociale.

Guillaume était un homme cultivé et intelligent. Logique avec soi-même, il s'était rendu compte que le développement du mouvement ouvrier jurassien était fictif depuis plusieurs années ; il en était déçu. Malgré ses innombrables efforts, il n'avait pu remédier à cette carence. L'anarchisme s'était développé dans le Jura, mais à Genève, à Lausanne, à Vevey, il n'avait jamais répondu aux aspirations de la classe ouvrière, bien que certaines Sections de ces villes eussent fait partie de la Fédération jurassienne. En Suisse allemande, il en était de

¹ *L'Avant-Garde*, 1^{re} année, N^o 17, du 12 janvier 1878.

même. La disparition de l'*Arbeiter-Zeitung* en était la preuve.

En France, la nature bouillante de James Guillaume s'apaisa quelque peu, mais ses convictions restèrent inébranlables. Travailleur acharné, il publia des documents du plus haut intérêt sur la Révolution française et un grand livre, parce que simple, sur Pestalozzi, qu'il admirait. Enfin il prit une place de premier ordre dans la réforme de l'instruction en France.

En 1895 fut créée la Confédération Générale du Travail ; elle est due au syndicalisme révolutionnaire animé par l'esprit internationaliste. James Guillaume voyait ainsi la victoire des idées pour lesquelles il avait tant combattu. Il fut un des rares internationaux qui firent la liaison entre l'ancien et le nouveau, entre l'Internationale et le syndicalisme. L'Association Internationale des Travailleurs exerçait en effet une immense influence sur le mouvement ouvrier français de la fin du XIX^e siècle. On a dit d'elle, avec raison, que c'était au XIX^e siècle un foyer spirituel aussi fervent que l'Encyclopédie au XVIII^e siècle et Port-Royal au XVII^e.

Lorsque James Guillaume partit du Locle, la Section internationaliste de cette ville ne tarda pas à périr ; quand il quitta la Fédération jurassienne, l'anarchisme du Jura s'éteignit, car il entretint, par ses éminentes qualités et sa personnalité remarquable, la vie intellectuelle à l'intérieur du mouvement anti-étatiste jurassien et l'activité agitatrice à l'extérieur de la Fédération jurassienne.

A Paris, Guillaume « bouda Jaurès comme il avait boudé Marx. Pourtant, James Guillaume et Bakounine ont été des sincères. Ils ont donné leur vie à la classe ouvrière. Devenu ennemi du docteur Coullery, ayant laissé en route de nombreux amis, constituant pour lui autant de déceptions, James Guillaume est resté ce qu'il était, un homme sincère, incapable de s'adapter aux faits nouveaux. »¹

Le 25 mars 1878 paraissait le dernier numéro du *Bulletin de la Fédération jurassienne*². Durant six ans, le journal liber-

¹ A. Gros-pierre : Op. cit., p. 23.

² « La vaillante petite feuille qui avait été réellement l'organe le plus important des autonomistes pendant leur résistance contre les marxistes. » M. de Préandeau : Op. cit., p. 403-404. De son côté, F. Brupbacher (op. cit., p. 145), écrivait au sujet de l'organe de la Fédération jurassienne : « Dus « Bulletin », das halbmonatlich erschien (vom Juli 1873 ab wöchentlich), wurde faktisch das Korrespondenzblatt der Antiautoritären und Guillaume sein unermüdlicher Redakteur. »

taire de James Guillaume avait été la avec un vif intérêt par les ouvriers des Montagnes. Le succès du socialisme et le revirement des idées l'avaient contraint finalement à disparaître.

Le Bulletin de la Fédération jurassienne fut l'organe anarchiste par excellence, la pierre de touche du mouvement révolutionnaire suisse. Il combattit toujours loyalement la bourgeoisie, ainsi que le socialisme qui voulait transformer la vie sociale par des méthodes lentes que désapprouvaient les anarchistes. Le but du *Bulletin* ne fut jamais équivoque : il combattit sans cesse pour la triple émancipation économique, politique et sociale de la classe ouvrière. Son influence, immense, se manifesta encore longtemps après sa disparition.

L'Avant-Garde remplaça *Le Bulletin*¹.

De son côté, le Comité fédéral jurassien se ressentit terriblement du départ de Guillaume, d'autant plus que Gustave Jeanneret était allé s'établir à Paris l'année précédente. Il était devenu urgent de constituer un nouveau Comité fédéral, dont firent partie Jules Loetscher et Joseph Lampert ; le nouveau bureau de correspondance de la Fédération jurassienne était placé dans le Val de Saint-Ignier, dernier bastion, avec La Chaux-de-Fonds, de l'anarchisme jurassien qui s'éteignait.

Le mouvement libertaire du Jura publia quatre grands journaux, si nous faisons abstraction de ceux qu'il lit paraître à Genève et qui, sauf *L'Égalité*, n'exercèrent pas une grande influence dans les Montagnes. Le premier journal anarchiste jurassien fut *Le Progrès*, publié au Locle. Guillaume et Bakonine en écrivirent la plupart des articles. A cette époque, les ouvriers jurassiens cherchaient encore leur voie ; Le Locle était le foyer de la nouvelle doctrine révolutionnaire.

Quand James Guillaume s'en alla à Neuchâtel, le centre de gravité du mouvement internationaliste se déplaça à La Chaux-de-Fonds. L'organe de la Fédération anarchiste, rédigé par Guillaume, était alors *La Solidarité*, qui paraissait à Neuchâtel.

Puis ce fut le Val de Saint-Ignier qui représenta le rempart du socialisme libertaire. La Fédération jurassienne fit alors paraître, toujours par les soins de Guillaume, son fameux *Bulletin*.

L'Avant-Garde enfin, dernier grand journal libertaire du Jura, eut une existence éphémère.² Guillaume vivait à Paris,

¹ Dès le 8 avril 1878.

² Son dernier numéro porte la date du 2 décembre 1878.

Bakounine était mort depuis quelques années, plusieurs membres de la Fédération jurassienne s'étaient retirés ou convertis aux idées nouvelles. Dans un sursaut d'énergie, Brousse, les anarchistes du Jura, les anciens communards vivant en Suisse, et quelques autres révolutionnaires français, firent paraître *L'Avant-Garde* à La Chaux-de-Fonds, où devait s'éteindre définitivement le socialisme libertaire des Montagnes.

L'Avant-Garde, reprenant la succession du *Bulletin*, devenait ainsi l'organe de la Fédération française et de la Fédération jurassienne. C'est pourquoi, bien qu'une grande partie des articles parus dans ce journal soient dus à la plume de Français tels que Brousse et Pindy, on peut considérer *L'Avant-Garde* comme un journal libertaire — le deroier — du Jura.

L'Avant-Garde ne cessa de prêcher la propagande par le fait ; elle voulait réduire le rôle attribué généralement à la théorie. Conférences, journaux et brochures étaient considérés comme théorie. Le fait devait obliger le monde à s'agiter ; il ne devait d'ailleurs pas être inconscient et spontané, mais organisé et prémédité. C'est pourquoi « *L'Avant-Garde* est le seul journal au monde qui n'ait pas insulté Hoedel et Nobiling, le seul qui n'ait pas éprouvé le besoin de protester en principe contre le régicide ». ¹ Plusieurs attentats contre des têtes couronnées avaient en effet été commis en 1878, et *L'Avant-Garde*, qui combattait tout despotisme, n'avait pas cru bon de flétrir leurs auteurs, Hoedel et Nobiling en particulier.

La presse religieuse, bourgeoise et socialiste « s'émut » fort de la position prise par *L'Avant-Garde* quant aux attentats en question, et déclara à l'unanimité que « le parti que représente *L'Avant-Garde* n'est pas socialiste, mais communiste-nihiliste ». ²

Pourtant les lignes qui paraissaient dans l'organe anarchiste chaux-de-fonnier n'étaient que le reflet de l'opinion des membres de la Fédération jurassienne. En effet, l'unanimité des Sections moins une vota une résolution à ce sujet ; en voici deux extraits :

« En présence des attaques ignobles et des lâches calomnies dont la presse de toutes nuances accable Hoedel décapité, la Fédération jurassienne de l'Association Internationale des Travailleurs croit de son devoir d'exprimer ses plus profondes sympathies pour ce nouveau martyr des revendications populaires. »

¹ *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 28, du 17 juin 1878.

² Cité par *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 29, du 1^{er} juillet 1878.

« L'humanité conservera la mémoire du ferblantier Hoedel qui a su sacrifier sa vie pour lancer un sublime défi à la société et, avec son sang jaillissant sous la hache du bourreau, a su inscrire son nom sur la longue liste des martyrs qui montrent au peuple la route vers un meilleur avenir, vers l'abolition de toutes les servitudes économiques et politiques. »¹

Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne eut lieu les 3, 4 et 5 août 1878, à Fribourg. Les Sections de La Chaux-de-Fonds, Berne, Zurich, Boncourt, Vevey, Fribourg et la Fédération ouvrière du district de Courtelary y étaient représentées. La Section du Locle s'était éteinte depuis plusieurs années, et celle de Neuchâtel périssait depuis le départ de James Guillaume ; plusieurs autres Sections étaient en déclin par suite de la crise économique et de l'évolution des idées qui semblait s'accélérer. On remarquait, parmi les délégués du Congrès de Fribourg, la présence de Schwitzguébel, Spichiger, Kahn, Kropotkine (de retour en Suisse) et Brousse, fidèles à la tâche entreprise.

Un travail d'Elisée Reclus, qui n'avait pas pu se rendre au Congrès, fut lu par Kahn ; le grand géographe, posant les trois questions suivantes, essayait d'y répondre dans un esprit libéral :

Pourquoi sommes-nous révolutionnaires ?

Parce que nous sommes partisans de la justice, et que l'établissement de la justice, comme tout grand progrès, ne saurait se faire lentement et d'une manière pacifique.

Pourquoi sommes-nous anarchistes ?

Parce que nous n'avons pas de maîtres et ne sommes les bourgeois de personne. La morale ne pouvant être conçue que par l'égalité, nous voulons supprimer toute force.

Pourquoi sommes-nous collectivistes ?

Parce que — Bakounine l'avait déjà fait remarquer — l'homme est un être social. Nous voulons donc l'action spontanée de tous les hommes libres dans le groupement social qu'exige la vie elle-même.

Deux exposés furent présentés par Kropotkine et Brousse. Celui-ci préconisa, comme il le faisait dans *L'Avant-Garde*, la propagande par le fait. Ce moyen, qui répondait à son tempérament vif, devait permettre d'obtenir immédiatement des améliorations sociales. La grande Révolution finale ne devait pas pour autant passer à l'arrière-plan.

¹ *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 36, du 7 octobre 1878.

De son côté, Kropotkine s'ingénia à dresser un programme anarchiste comprenant les quatre points essentiels suivants :

Collectivisme.

Négation de l'Etat, libre fédération des Communes et des associations libres des producteurs autonomes.

Soulèvement spontané du peuple, Révolution sociale, expropriation des détenteurs de capitaux au profit des Communes ou des groupes de producteurs.

Propagande par le fait tendant à réveiller dans le peuple l'esprit d'initiative, en vue de désorganiser l'Etat et de préparer la « Liquidation finale ». ¹

Quant au Congrès lui-même, il se prononça en faveur de l'appropriation collective de la richesse sociale, de l'abolition de l'Etat et de l'action insurrectionnelle. Pourtant, dans le compte rendu du Congrès figure, au sujet du vote, cette phrase étonnante qui fait part de l'évolution des idées qui s'était produite au sein de la Fédération jurassienne : « Mais quoique tous les délégués du Congrès soient unanimes à se prononcer dans le même sens, c'est-à-dire contre le vote servant à constituer le fonctionnement régulier d'un rouage de l'Etat, mais pour le vote destructeur de ce rouage, pour le vote anarchiste et révolutionnaire, ils acceptent tous aussi la mise à l'étude de la question. » ²

Adhémar Schwitzguébel parla ensuite de l'autonomie communale ; Kropotkine, Arnould, Kahn, Spichiger et Brousse précisèrent enfin les thèses égalitaires et libertaires qui étaient celles de la Fédération jurassienne.

D'autres questions de moindre importance furent également étudiées à Fribourg. Relevons seulement qu'après avoir constaté que « l'Association Internationale des Travailleurs est la meilleure forme d'organisation des masses ouvrières », ³ le Congrès décida qu'« il n'y aura pas lieu pour la Fédération d'organiser un Congrès annuel de l'Internationale, ni une Conférence tendant à le remplacer, la crise qui existe dans tous les pays rendant en ce moment la fréquentation nombreuse de ce Congrès ou de cette Conférence incertaine ». ⁴

Le Congrès de Fribourg invita, au cours de sa dernière

¹ Mains détails sur la manière dont Kropotkine développa ces quatre points figurent dans les *Notes sur le Mouvement*, 1^{re} partie, p. 54.

² *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 33, du 26 août 1878.

³ et ⁴ *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 34, du 9 septembre 1878.

séance, la Section de Sonvilier à constituer le Comité fédéral jurassien pour l'année 1878-1879.

Sur ordre du Conseil fédéral, *L'Avant-Garde* fut bientôt supprimée. Brousse et ses compagnons n'avaient jamais essayé de dissimuler leurs pensées ou de falsifier leur opinion en ce qui concerne la société bourgeoise, la Révolution sociale, l'abolition de l'Etat et l'institution de la justice et de la liberté anarchistes. Mais la cause principale de la suppression du dernier grand journal anarchiste jurassien ne réside pas tant dans la publication de certains articles anarchistes que dans la position prise par Brousse quant aux attentats commis à cette époque contre plusieurs souverains étrangers.

Paul Brousse, rédacteur de *L'Avant-Garde*, fut accusé d'avoir commis des actes contraires au droit des gens en publiant des articles favorables au régicide dans l'organe de la Fédération jurassienne. Il allait être jugé par des bourgeois, dont il ne faisait bien entendu aucun cas. *Le Révolté*¹ écrivait avant le procès : « On a choisi la salle la plus petite de Neuchâtel, et on a refusé l'entrée dans la cause d'un second avocat. » « L'accusation sera soutenue par M. X., avocat à Lausanne qui, on le comprend, a dans ce procès son avenir politique engagé. » « Pour le ministère public, le respect dû aux chefs des nations, au roi des Zoulous par exemple, fait partie du droit des gens. » « Le résultat du procès dépendra beaucoup aussi de la façon dont les questions seront posées au jury par la cour criminelle. Le vote du jury se fait par oui ou par non ; c'est un véritable plébiscite. Et vous vous rappelez de la question posée au poisson ? « — A quelle sauce veux-tu être mangé ? », lui demandait-on. « — Mais je ne veux pas du tout être mangé », répondait-il. « — Tu sors de la question, ajoutait-on, il ne s'agit pas de savoir si tu veux être mangé, mais seulement à quelle sauce tu le seras. »²

Le procès de *L'Avant-Garde* eut lieu le 15 avril 1879, dès 8 heures, devant les assises du premier arrondissement fédéral, au Château de Neuchâtel. Brousse figurait seul au banc des accusés. Il était responsable d'avoir écrit et publié un certain nombre d'articles contraires au droit des gens, qui parurent dans une douzaine de numéros de *L'Avant-Garde*, Schwitzguébel et

¹ Voir page 133.

² Toutes ces citations sont empruntées au *Révolté*, 1^{re} année, N^o 4, du 5 avril 1879.

Brousse étaient alors rédacteurs du journal anarchiste jurassien, tandis que Spichiger avait été nommé administrateur. Administration et rédaction de *L'Avant-Garde* reposaient sur des principes anarchistes. Brousse écrivait la plupart des articles, car Schwitzguébel disposait d'assez peu de temps dans ce but ; Spichiger gérait l'affaire de son mieux, tandis que Pindy aidait ses camarades dans la mesure du possible. Tous les collaborateurs du journal libertaire jurassien se voyaient très fréquemment, de sorte que le Comité chargé de la publication de *L'Avant-Garde* ne tenait jamais de séances. Tout se passait dans la liberté la plus absolue ; anarchisme n'est pas synonyme de désordre.

L'acte d'accusation dressé contre Brousse contenait cette phrase étonnante : « Telle est l'organisation rêvée par les socialistes collectivistes et prêchée par le journal *L'Avant-Garde*, organisation qui a le crime pour point de départ et l'anarchie pour idéal ! »¹ On comprend ainsi de quoi Brousse était accusé.

Auguste Spichiger comparut en qualité de témoin. Il déclara qu'il regrettait vivement de ne pas être assis à côté de son ami Brousse. Adhémar Schwitzguébel, autre témoin, se contenta de faire une confession de foi anarchiste.

Mais comment un procureur général bourgeois aurait-il pu admettre la propagande par le fait qu'il croyait être le meurtre, l'apologie du régicide et l'approbation de l'assassinat ? L'accusé ne tenait d'ailleurs nullement compte des lois ; il n'attachait aucune importance à l'imperium de l'Etat ; il ne croyait pas au droit des gens, car il était « international ». Bref, on voulait condamner au nom de la liberté un homme qui prêchait la liberté. D'ailleurs il devait être fort difficile de juger un accusé qui, pour sa défense, invoquait le texte suivant de M. Acolas, ancien professeur de droit français à l'Université de Berne : « Le terme du progrès serait que l'individu connût et voulût son droit et, par conséquent, le droit d'autrui ; ce jour-là, la notion même du législateur s'évanouirait ; il n'y aurait plus matière à coercition, à action, et la morale aurait supprimé le droit. »²

Paul Brousse, au cours des débats, se plut à défendre ses convictions, et non sa personne. Etant Français, c'était pour lui une ultime occasion de faire de la propagande anarchiste en

¹ Procès de *L'Avant-Garde*, p. 7.

² Procès de *L'Avant-Garde*, p. 41.

Suisse. Il parla de la formation de la société bourgeoise, et exposa les théories libertaires qui tendent à l'établissement de la liberté, et non au meurtre et au désordre. L'accusé fut interrompu, à un certain moment, par le président de la Cour qui lui reprocha de faire une conférence plutôt que de penser à sa défense. Il n'en continua pas moins, se déclarant partisan de l'insurrection qui libère des milliers d'hommes, et défenseur de la Révolution sociale qui émanciperait l'humanité tout entière. Schwitzguébel, au cours du procès, avait déjà dénoncé Guillaume Tell comme meurtrier de Gessler. Brousse, reprenant cette idée, déclara :

« Et la Confédération suisse elle-même ne tient-elle pas son existence nationale d'une série d'insurrections ? Ne trouve-t-on pas à son herceau des châteaux détruits, des baillis expulsés ? Chaque canton n'a-t-il pas dû pour recouvrer son indépendance et se joindre à la patrie de son choix se révolter contre quelque chose ou contre quelqu'un ? Messieurs ! ce château même où je parle connaît l'insurrection ! »¹

Toute la question était de savoir si Paul Brousse avait violé le droit des gens, lui qui ne reconnaissait pas plus l'existence du droit international que celle des autres formes du droit, qui considérait le droit comme une collection de traités stériles imposés par les vainqueurs, comme un code de morale auquel les faibles seuls obéissent.

Résumant la défense de Brousse, *Le Révolté* écrivit : « Quant à l'apologie faite par *L'Avant-Garde*, elle paraît à l'accusé bien timide s'il la compare à celle qui sort de l'inspiration des artistes bourgeois. Qui donc a dit de Brutus qu'il était le plus honnête homme de Rome ? — Lord Disraeli, aujourd'hui premier ministre de Sa Majesté la reine d'Angleterre. N'est-ce pas un grand poète qui a appelé Charlotte Corday l'ange de l'assassinat ? Et Guillaume Tell, Messieurs, votre héros légendaire ? Sa figure revit partout : sous la plume, le pinceau, le ciseau de vos artistes ; sa flèche siffle dans la musique de Rossini, et son nom éclate dans vos chants et retentit dans vos discours officiels ! Et pourquoi cette glorification ? Par cette raison, fort juste, que Tell est réputé avoir tué Gessler.

» Nous, Messieurs, nous n'avons chez nous ni buste de Brutus, ni gravure de Guillaume Tell ; mais nous nous sommes découvert devant tous ces hommes qui n'ont pas hésité à donner leur vie

¹ Procès de *L'Avant-Garde*, p. 47.

pour accomplir un acte qu'ils croyaient utile au salut de l'humanité. »¹

Le procureur général requit un an de prison et douze années de bannissement, ainsi qu'une peine pécuniaire, contre l'accusé. Il fut clair, bref, incisif. Pourtant, au point de la défense de Brousse et de l'argumentation de Schwitzguébel lui paraissait exiger des explications. Il déclara sèchement : « Guillaume Tell n'est pas comparable aux assassins modernes. Certes, Guillaume Tell a commis un acte blâmable, mais il y avait été provoqué par une atteinte portée à ses sentiments de père. »²

Paul Brousse fut finalement emprisonné pendant deux mois et banni du territoire de la Confédération suisse durant dix ans. Quant à *L'Avant-Garde*, elle ne devait plus jamais reparaitre.

Le Révolté trouva la vraie raison du procès dans cette phrase, prononcée par le procureur général au cours du procès : « Aujourd'hui, c'est contre les magistrats de la Monarchie qu'on commet des crimes odieux. Demain ce sera contre les magistrats de la République. »³

Les conséquences du procès du 15 avril 1879 devaient être graves pour la Fédération du Jura. On pouvait en effet supposer, comme Pierre Kropotkine, que le Conseil Fédéral, sous la pression de puissances étrangères, étouffait la Fédération jurassienne en croyant qu'elle était en relation avec les auteurs des assassinats dirigés en 1878 contre des souverains étrangers.⁴ Il n'en était rien, mais ce soupçon devait peser lourdement sur le mouvement libertaire du Jura et obscurcir le souvenir de la Fédération jurassienne. Kropotkine a écrit à ce sujet :

« Les gouvernements de l'Europe ne pouvaient pas croire que de pareils attentats, dirigés contre la vie de trois rois, fussent possibles sans qu'il y eût au fond de l'affaire quelque conspiration internationale, et ils aboutirent à cette conclusion que la Fédération anarchiste du Jura était le centre de cette conspiration.

» Plus de vingt ans se sont écoulés depuis, et je puis affirmer

¹ *Le Révolté*, 1^{re} année, N° 6, du 12 mai 1879.

² Procès de *L'Avant-Garde*, p. 59.

³ *Le Révolté*, 1^{re} année, N° 5, du 7 mai 1879.

⁴ C'est ainsi que plusieurs anarchistes jurassiens, croyant que leur mouvement était combattu systématiquement par les Autorités suisses, brûlèrent tous les documents libertaires qu'ils possédaient.

de la façon la plus positive que cette supposition est absolument dénuée de tout fondement. »¹

La disparition de *L'Avant-Garde* devait porter un coup terrible au mouvement anarchiste jurassien. La Fédération libertaire du Jura se trouvait ainsi privée de son moyen d'expression. Non seulement elle était réduite au silence, mais elle était affaiblie par le départ d'un de ses membres les plus militants. Certes, l'anarchisme n'était pas mort ; des hommes comme Reclus et Kropotkine n'avaient pas renié leur idéal, mais le centre actif des idées révolutionnaires se déplaçait des Montagnes à Genève, où Pierre Kropotkine venait de lancer un nouveau journal : *Le Révolté*. L'anarchisme jurassien disparaissait peu à peu pour se transformer en socialisme. Minée intérieurement par un revirement des idées et affaiblie par les luttes extérieures qu'elle ne cessa de soutenir, la Fédération anarchiste du Jura faisait peu à peu place au Parti socialiste.

Kropotkine écrivait : « Brousse fut expulsé du territoire suisse. James Guillaume, qui pendant six ans avait fait paraître en dépit de tous les obstacles *Le Bulletin* de la Fédération, et qui vivait surtout en donnant des leçons, ne put plus trouver de travail et fut obligé de quitter la Suisse et d'aller en France. Adhémar Schwitzguébel, boycotté comme horloger et chargé d'une nombreuse famille, dut finalement se retirer de la lutte. Spichiger, qui était dans les mêmes conditions, émigra. Il arriva donc que moi, un étranger, je dus entreprendre la publication d'un journal pour la Fédération. J'hésitai, cela va sans dire, mais il n'y avait pas d'autre parti à prendre, et avec deux amis, Dumartheray et Herzig, je lançai à Genève, en février 1879, un nouveau journal bi-mensuel sous le titre : *Le Révolté*.² Je dus me charger de le rédiger presque en entier. »³

L'Avant-Garde ayant cessé de paraître à la fin de 1878, aucun journal libertaire jurassien ne nous renseigne plus sur les faits saillants qui jalonnèrent dès lors l'histoire de l'anarchisme du Jura. Il est vrai que ce dernier est en pleine décadence. Il est dépassé. Aussi, les renseignements que nous avons recueillis sur les dernières années du socialisme libertaire jurassien sont-

¹ P. Kropotkine : Op. cit., p. 430.

² Son premier numéro porte la date du 22 février 1878, Le siège du *Révolté* fut transféré plus tard à Paris ; celui-ci fut appelé plus tard *Le Révolte*, puis *Les Temps Nouveaux*.

³ P. Kropotkine : Op. cit., p. 431.

ils dus, pour la plupart, au seul journal anarchiste qui paraissait en Suisse, en 1879 : *Le Révolté*.

Le 30 septembre 1879, Jules Loetscher, secrétaire-correspondant du Comité fédéral jurassien, envoya une circulaire aux Sections de la Fédération, les invitant à se faire représenter par de nombreux délégués à une « Réunion générale de la Fédération jurassienne ». Cette Réunion, qui eut lieu à La Chaux-de-Fonds, remplaça le Congrès annuel de la Fédération anarchiste du Jura.

Les Sections de Souvilier, Saint-Imier, Neuchâtel, Berne, Lausanne, Genève et La Chaux-de-Fonds étaient représentées à cette Réunion générale qui eut lieu le 12 octobre 1879. Spichiger en fut nommé président, Schwitzguébel et Jeanneret secrétaires. Le drapeau rouge flottait sur l'immeuble où étaient réunis les délégués.

Il fut constaté que le nombre des membres de la Fédération jurassienne était stationnaire. A vrai dire, les questions sociales prenaient toujours plus d'importance, et patrons et ouvriers s'y intéressaient. L'anarchisme était pourtant en constante régression dans le Jura.

Bakounine, Guillaume et tant d'autres avaient passé ; Kropotkine reprenait la tâche et, avec un bel enthousiasme, annonçait aux délégués qui s'étaient rendus à La Chaux-de-Fonds que le mouvement anarchiste, par leur présence, prouvait sa vitalité... Il déclara vouloir lutter contre la concentration étatiste, et préconisa la décentralisation et l'abolition complète de toute autorité. La théorie anarchiste est forgée, constatait-il ; c'est le plus bel idéal que l'esprit humain ait conçu.

L'an 1879 se termina par une conférence de Joukovsky sur « La Justice et l'Urgence des revendications sociales ». Elle fut donnée à La Chaux-de-Fonds d'abord, puis répétée à Saint-Imier et à Neuchâtel. Joukovsky fut applaudi partout par un nombreux public.

L'année nouvelle commença à La Chaux-de-Fonds par une grève déclenchée par les graveurs et les guillocheurs. Si défavorables que puissent être les effets d'une grève pour les ouvriers, la cessation du travail a toujours pour conséquence d'unir ceux-ci plus intimement. Aussi les grévistes se groupèrent-ils autour de leur caisse de résistance, créée sous l'influence de l'Internationale qui n'était qu'un souvenir pour la classe ouvrière socialiste des Montagnes.

Signalons aussi la conférence faite à Genève, le 11 mars,

par Adhémar Schwitzguébel. Il exposa ses idées que nous connaissons bien : l'abolition de la propriété individuelle, l'expropriation de tous les propriétaires de capitaux financiers et d'instruments de travail au profit de ceux qui les emploient, la libre fédération des groupes de producteurs et de consommateurs au sein de la Commune libre, la fédération des Communes.

Les ouvriers de 1880 se groupaient pour défendre leurs intérêts professionnels. De nombreuses sociétés de travailleurs furent créées, à cette époque, mais elle ne se réclamèrent pas de l'Association Internationale des Travailleurs. Les ouvriers jurassiens étaient syndicalistes. Les Sections anarchistes de La Chaux-de-Fonds et du Val de Saint-Imier étaient les seuls noyaux libertaires qui avaient encore un peu de vitalité. Le mouvement révolutionnaire s'éloignait du Jura ; il se confinait à Genève.

Le 12 septembre 1880, le Comité fédéral jurassien convoquait toutes les Sections au Congrès annuel de la Fédération jurassienne qui eut lieu les 9 et 10 octobre, à La Chaux-de-Fonds.

Les Sections de Sonvilier, Saint-Imier, Neuchâtel, Porrentruy, Fribourg, Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds et la Fédération ouvrière du district de Courtelary répondirent à l'appel du Comité fédéral. A relire les rapports présentés par les différentes Sections qui avaient envoyé des délégués au Congrès de La Chaux-de-Fonds, on pourrait croire que les anarchistes jurassiens étaient satisfaits du développement de leur mouvement. C'était le cas en réalité, mais la Fédération anarchiste qu'ils avaient créée n'était plus révolutionnaire.

L'ordre du jour du Congrès annuel de 1880 comportait les six points suivants :

Rapport du Comité fédéral jurassien.

Rapports des Sections.

Programme socialiste.

Enquête ouvrière.

Etude de la situation de la Fédération jurassienne en présence du mouvement socialiste contemporain.

Désignation du siège du nouveau Comité fédéral.

On comprendra aisément que la troisième question figurant à l'ordre du jour du Congrès représentait le point crucial de la discussion. Dans sa convocation, le Comité fédéral n'avait-il pas remarqué que « la gravité d'une des questions posées au Congrès, celle de l'élaboration d'un programme *socialiste*, n'échappera à

personne. Elle soulève à elle seule toute une série de questions de la plus haute importance. »¹

Pierre Kropotkine, dans un brillant discours, parla du socialisme réformiste, démocrate et modéré, et de socialisme libertaire et anarchiste, sans se douter que ces deux tendances se fondaient peu à peu dans le creuset du syndicalisme. On entendit aussi le célèbre Elisée Reclus, l'ancien ami de Bakounine, Carlo Cafiero, venu exprès à La Chaux-de-Fonds, Schwitzguébel et Piody, tandis que Spichiger faisait une conférence, le soir, sur l'essai de coopération des graveurs et guillocheurs locaux, en 1869.² Les délégués du Congrès de La Chaux-de-Fonds parlèrent enfin des relations amicales qui s'établissaient entre tous les groupements ouvriers, et s'en réjouirent ; aucune barrière ne semblait plus séparer le socialisme libertaire du socialisme syndicaliste. Tous les travailleurs allaient lutter côte à côte dans un avenir prochain.

Neuchâtel fut choisi comme siège du nouveau Comité fédéral jurassien, et « le Congrès se termina par des chants révolutionnaires et par une de ces réunions fraternelles qui contribuent si puissamment à resserrer les liens qui unissent entre eux tous les membres de la Fédération ». ³

Ainsi prit fin le dernier Congrès de la Fédération jurassienne.

Certes l'anarchisme n'était pas mort dans le Jura ; pourtant il était en pleine évolution depuis plusieurs années. Il agonisait depuis la disparition du *Bulletin*. Nous ne saurions indiquer exactement quand le socialisme libertaire disparut des Montagnes ; ce fut en tout cas plusieurs années plus tard, puisqu'il y eut des anarchistes à La Chaux-de-Fonds au début du XX^e siècle. Mais en tant que mouvement, l'anarchisme s'éteignit dans le Jura vers 1880, année du Congrès de La Chaux-de-Fonds. La Fédération jurassienne subsista quelque temps encore, mais elle dégénéra et se transforma sous l'influence du socialisme.

Signalons, après le dernier Congrès annuel de la Fédération jurassienne, la conférence que fit Elisée Reclus, le 13 février 1881, au temple protestant de Saint-Iouier, devant plus de 500 personnes. Parlant de « La Terre et l'Homme », il ne manqua pas de se faire le défenseur du mouvement socialiste collectiviste

¹ *Le Révolté*, 2^e année, N^o 16, du 2 octobre 1880.

² Voir p. 35 et 188.

³ *Le Révolté*, 2^e année, N^o 17, du 17 octobre 1880.

et révolutionnaire en butte à des attaques toujours plus fréquentes.¹

Parmi les traces anarchistes *isolées* que l'on peut dépister dans le Jura après le dernier Congrès de la Fédération jurassienne, signalons le mouvement de la libre pensée avec, plus tard, Carrara, qui, bien qu'ayant recueilli quelques dogmes anarchistes², ne peut guère être considéré comme libertaire, et *L'Agitateur*, journal anarchiste, qui parut en 1893 à La Chaux-de-Fonds, et qui n'est qu'une reproduction du même journal paraissant à Marseille, suivi d'une chronique jurassienne.³ Ainsi le mouvement révolutionnaire, collectiviste, anti-étatiste et finalement anarchiste, né au Locle, disparaissait du Jura.

L'influence de l'anarchisme jurassien fut immense. Elle s'exerça jusqu'au début du XX^e siècle sur les esprits avides de justice, de liberté, d'égalité. Elle s'exerça également sur de nombreux travailleurs étrangers, car Le Locle n'est pas seulement le berceau de l'anarchisme suisse, mais celui du mouvement révolutionnaire mondial de la fin du siècle passé. En effet, la Commune a sa vraie source dans les théories « bakouninistes », et l'anarchisme italien et espagnol est dû à Michel Bakounine qui créa lui-même de nombreuses Sections italiennes et qui envoya des émissaires internationalistes en Espagne. Or Michel se réalisait dans son milieu, le Jura libertaire, qu'il aimait.

L'anarchisme jurassien est en droit de réclamer la paternité du *Révolté*, car le mouvement révolutionnaire des Montagnes n'a fait que de se déplacer — par l'intermédiaire de Kropotkine — de La Chaux-de-Fonds à Genève. Son centre de gravité devait finalement émigrer à Paris, où une sorte d'anarchisme, sous la forme de la Confédération Générale du Travail, se réalisait et s'affirmait enfin. C'est ainsi que les anarchistes de France, retraçant en 1891 l'histoire de leur mouvement,⁴ indiquaient, comme principaux jalons, *Le Mémoire de la Fédération jurassienne*, *Le Bulletin de la Fédération libertaire du Jura*, *L'Avant-Garde* et *Le Révolté*.

Il est intéressant de constater que les anarchistes de la Fédé-

¹ Ces renseignements nous ont été communiqués par M. A. Dubois, à Cernier.

² Consulter le livre de Carrara, intitulé *Opinions*.

³ Le seul numéro qui ait été imprimé en Suisse parut le 18 février 1893 (2^e année, N^o 6).

⁴ Ils publièrent trois brochures intitulées *Notes sur le Mouvement* (Foix, 1891).

ration jurassienne ne se rallièrent pas tous au mouvement socialiste de la fin du siècle passé. Pindy, ex-communard, ne retourna jamais en France ; il se fixa définitivement à La Chaux-de-Fonds. Fidèle et convaincu, il resta toujours collectiviste et révolutionnaire. Spichiger, ne trouvant plus de travail en Suisse, dut émigrer. Il revint plus tard dans les Montagnes. Fidèle aux idées de sa jeunesse, il écrivait en 1913 : « Le premier j'ai naguère crié publiquement que le « Pettavellisme » était un piège tendu aux ouvriers du canton de Neuchâtel en général, et particulièrement aux ouvriers de La Chaux-de-Fonds, pour les entraîner sous l'étiquette socialiste dans un courant au bout duquel ils ne trouveront que déceptions ! »¹

Schwitzguébel évolua dans le même sens que le mouvement qui lui était cher. « Il connut, pendant de longues et tristes années, les angoisses de la misère. En 1889, il émigra de Sonvilier à Bienne, où un de ses amis, plus jeune, devenu chef d'atelier, consentit à l'embaucher comme ouvrier graveur. Il finit par accepter, en 1891, le poste d'adjoint romand au secrétariat ouvrier suisse, pour lequel il fut désigné par le vote des sociétés ouvrières. Dès son arrivée à Bienne, Schwitzguébel reprit l'œuvre de propagande qu'il avait dû interrompre ; il fonda plusieurs associations ouvrières, et bientôt créa, avec quelques autres militants, la Fédération ouvrière horlogère. Epuisé avant l'âge par les fatigues et les soucis de la pénible existence qu'il avait menée dans ses quinze dernières années, et atteint d'une maladie incurable, un cancer à l'estomac, Adhémar Schwitzguébel est mort à Bienne le 23 juillet 1895. »²

Quant à Pierre Kropotkine, il rédigea quelque temps encore *Le Révolté* à Genève, et fut bientôt expulsé de Suisse.

Ainsi quelques membres de la Fédération anarchiste du Jura restèrent fidèles au socialisme libertaire, alors que la plupart des internationaux des Montagnes luttèrent bientôt dans les rangs du Parti socialiste. Guillaume et Schwitzguébel incarnent d'une manière parfaite ces deux tendances. « Nous qui avons connu ces hommes des premières batailles, Adhémar Schwitzguébel et James Guillaume, nous avons pu saisir comment leur séparation s'est opérée, écrivait Achille Grospierre. Le premier se rendit compte de l'impossibilité de tirer de ces clubs fraternels³ un

¹ A. Spichiger : *Le Parti Pettavelliste*, p. 1.

² A. Schwitzguébel : *Op. cit.*, p. VII-VIII.

³ Les Sections internationalistes.

résultat positif en face de l'égoïsme humain, et collabora loyalement à l'œuvre de l'organisation nouvelle des ouvriers, en 1880. Le second resta aigri, déçu, et ne voulut jamais convenir qu'à d'autres temps d'autres moyens s'imposaient. N'oublions pas non plus que ce vieux lion blessé vivait à Paris au plus beau moment du syndicalisme anarchiste de France. En somme, il pouvait croire encore à nos erreurs. »¹

« Une longue gestation s'accomplit en 1872 au sein des partis socialistes des différents pays, qui adoptaient les uns après les autres les principes du marxisme. On assiste à la lente montée d'hommes nouveaux que les anciennes querelles doctrinales et personnelles n'intéressaient plus. C'est ainsi qu'à travers plusieurs Congrès se prépara la naissance de l'Association des travailleurs. La Deuxième Internationale, ébauchée déjà en 1889, fut bientôt définitivement constituée. »²

Durant les premières années du XX^e siècle, il se trouvait encore dans le Jura quelques anarchistes résolus qui continuaient inlassablement la lutte. Mais le Parti socialiste avait attiré la masse des ouvriers qui n'étaient plus maintenant anti-étatistes et révolutionnaires. Les derniers socialistes libertaires et égalitaires ne représentaient alors qu'un petit noyau isolé et impuissant.

Ainsi, la synthèse du « coullerysme » et de l'anarchisme engendrait, avec des forces ouvrières nouvelles et jeunes, le Parti socialiste de la fin du XIX^e siècle.

Déjà apparaissaient Walter Biolley, Paul Pettavel, Charles Naine, le socialisme d'aujourd'hui...

¹ A. GrosPierre : Op. cit., p. 23.

² A. Babel : Op. cit., p. 361.

DEUXIÈME PARTIE

LA DOCTRINE

CHAPITRE PREMIER

LES CAUSES DE LA DIFFUSION DE L'ANARCHISME DANS LE JURA

Il peut sembler étonnant que l'anarchisme ait choisi comme terres de prédilection le Jura bernois et le canton de Neuchâtel, et qu'il s'y soit fermement établi et maintenu pendant plusieurs années.

En effet, à Genève, à Lausanne et à Vevey, malgré la création de l'Alliance, par Bakounine, et les efforts répétés de Joukovsky, la masse des ouvriers fut et resta socialiste. En Suisse allemande, Brousse fonda une Section libertaire vivante à Berne ; il en exista plusieurs autres dans les principales villes d'outre-Sarine. Mais l'Arbeiterbund — le socialisme — répondit toujours mieux aux aspirations des travailleurs. À l'étranger, les anarchistes furent tous cruellement persécutés, qu'ils aient été français, italiens ou espagnols. Quant aux ouvriers des autres pays, s'ils adoptèrent certains principes anarchistes, il ne peuvent pas être qualifiés de socialistes libertaires.

Le Jura, après avoir été la terre la plus propice à la diffusion des idées libertaires, devint le bastion de l'anarchisme. Lorsque celui-ci y succomba, le mouvement révolutionnaire italien et espagnol était virtuellement étouffé. Seule la France allait recueillir l'héritage de la Fédération jurassienne. À quoi la place de premier ordre qu'occupe le Jura dans l'histoire de l'anarchisme est-elle due ?

L'histoire du Jura bernois est assez triste. Quoi qu'on ait pu en dire, ce coin de pays, rattaché à Bâle, puis à Berne, disputé par la France, envié par Neuchâtel, ne s'est jamais assimilé complètement à l'esprit d'un canton. Une souffrance morale, plus qu'un mécontentement extérieur, se manifesta sans cesse parmi les Jurassiens bernois. C'est la raison pour laquelle ils eurent tant de peine à s'incliner sous le « joug bernois ». Quoi de plus naturel que, dans ces circonstances, ils aient souscrit avec joie à une doctrine qui préconisait précisément la destruction de tout pouvoir centralisé ?

Les travailleurs des Montagnes neuchâteloises, vivant dans un pays rude et froid, avaient une vie beaucoup plus pénible que leurs concitoyens qui habitaient au bord du lac de Neuchâtel. Sur cet élément naturel se greffaient des antagonismes professionnels et psychologiques qui séparaient « ceux du haut » de « ceux du bas ». Aussi les ouvriers des Montagnes détestaient-ils autant les tours du Château de Neuchâtel que les Jurassiens herois la coupole du Palais fédéral.¹

L'esprit d'indépendance et de contradiction qui fut toujours celui des Jurassiens hâta leur conversion à l'anarchisme. La doctrine de Michel Bakounine répondait à leur tempérament, car le « bakouninisme » ne fut jamais que la meilleure expression des sentiments des travailleurs jurassiens de 1870. D'ailleurs, avons-nous le droit de qualifier le socialisme libertaire du Jura de « bakouninisme » ? Nous pensons que ce mot doit être évité, car, nous l'avons déjà constaté, les Jurassiens étaient anarchistes avant la première visite que fit Michel Bakounine aux internationaux loclois ; Bakounine, qui détestait l'autorité, se serait ri de ses « disciples bakouninistes », ses amis. « On sait d'ailleurs que Proudhon disait : S'il y a des proudhoniens, ce sont des imbéciles ! et que Marx affirmait qu'il n'était pas marxiste. »²

L'industrie horlogère est l'un des principaux facteurs qui contribuèrent à la diffusion du socialisme libertaire dans les Montagnes. A la fin du XIX^e siècle, les ouvriers horlogers travaillaient presque sans aucune machine, pour la plupart dans de

¹ Il exista à Neuchâtel plusieurs Sections adhérant à la Fédération jurassienne ; elles furent toutes créées sous l'influence personnelle de Guillaume, car on ne saurait affirmer que le socialisme libertaire répondait aux aspirations des travailleurs de Neuchâtel.

² M. de Préaudeau : Op. cit., p. 152.

petits ateliers ou à domicile. Ils parlaient volontiers durant les longues journées de travail, et exprimaient leurs opinions. Des discussions s'engageaient entre les travailleurs assis à leurs établis ; certains voulaient l'abolition de l'Etat, d'autres celle du patronat, d'autres encore préconisaient le collectivisme.

D'autre part, « l'organisation même de l'industrie horlogère, qui permet aux hommes de se connaître parfaitement l'un l'autre, et de travailler dans leurs propres maisons, explique pourquoi le niveau intellectuel de cette population est plus élevé que celui des ouvriers qui passent toute leur vie, et cela dès l'enfance, dans les fabriques. Il y a plus d'indépendance et plus d'originalité chez les ouvriers des petites industries. »¹ Ainsi, à l'atelier, au café, au Cercle internationaliste, les travailleurs parlaient des principaux problèmes économiques. Ajoutons que les ouvriers horlogers du Jura étaient particulièrement intelligents ; si nous vous en remettons à Kropotkine, il faut reconnaître que leur esprit éveillé et leur bon sens inné ne furent pas sans contribuer à leur faire adopter la doctrine libertaire. Le grand révolutionnaire russe a écrit en effet : « La netteté de vue, la rectitude de jugement, la faculté de résoudre des questions sociales complexes, que je constatais chez ces ouvriers, principalement chez ceux qui étaient entre deux âges, firent sur moi une impression profonde ; et je suis fermement convaincu que si la Fédération jurassienne a joué un rôle sérieux dans le développement du socialisme, ce n'est pas seulement à cause de l'importance des idées anti-gouvernementales et fédéralistes dont elle était le champion, mais c'est aussi à cause de l'expression que le bon sens des horlogers du Jura avait donnée à ces idées. Sans eux, ces conceptions seraient restées longtemps encore à l'état de simples abstractions. »²

Le climat du Jura n'a pas permis à l'agriculture d'y occuper la place qui est la sienne dans la plupart des cantons suisses. L'industrialisation de cette contrée devait permettre aux ouvriers de s'unir facilement. Or l'industrie qui faisait vivre les habitants des Montagnes était l'horlogerie, particulièrement sensible aux fluctuations économiques. Les ouvriers étaient donc continuellement menacés par ce spectre qu'ils connaissaient bien : le chô-

¹ P. Kropotkine : Op. cit., p. 293.

² P. Kropotkine : Op. cit., p. 293.

Consulter aussi F. Brupbacher : Op. cit., p. 142-143.

mage. Les ouvriers jurassiens ne tardèrent pas à s'associer pour lutter contre le capital qu'ils croyaient être la cause de leurs maux. Ainsi furent créées, sous l'impulsion des Sections internationalistes, des sociétés coopératives de production et de consommation, ainsi que de nombreuses caisses de résistance. Les grèves longues et pénibles qu'eurent à soutenir les Jurassiens renforcèrent entre eux les liens de solidarité qui les unissaient déjà. Ils s'assemblèrent dès qu'ils se rendirent compte que, pour faire valoir leurs idées, pour transformer la société, pour « sauver » les ouvriers du monde entier, il fallait former un seul front en face de ceux qui détenaient les instruments de travail.

Il faut avouer que de fortes personnalités donnèrent un dynamisme extraordinaire au mouvement anarchiste jurassien. Sans Guillaume, Schwitzguébel et Spichiger, la Fédération anarchiste des Montagnes — si elle avait pu néanmoins être créée — aurait joué un rôle effacé dans l'histoire du mouvement internationaliste révolutionnaire.

Un concours de circonstances détermina aussi la place de premier plan qu'occupa le Jura dans la diffusion de l'anarchisme. Bakounine vint lui-même dans les Montagnes ; il connut personnellement des centaines d'ouvriers horlogers, il les apprécia, il les aima. Puis plusieurs communards se réfugièrent en Suisse, et Reclus, Pindy, Lefrançais et leurs amis renforcèrent la Fédération jurassienne. Enfin Brousse, Kropotkine et d'autres étrangers s'établirent en Suisse et combattirent pour la même cause que leurs camarades du Jura. Mais il ne faudrait pas exagérer l'importance des personnalités qui animèrent la Fédération libertaire jurassienne. Pierre Kropotkine a écrit¹ : « L'absence de distinctions entre chefs et membres de la Fédération jurassienne faisait que chaque membre de la Fédération s'efforçait de se former sur toutes les questions une opinion personnelle et indépendante. Je vis là que les ouvriers n'étaient pas une masse menée par une minorité, dont ils servaient les buts politiques ; leurs leaders étaient simplement des camarades plus entreprenants, des initiateurs plutôt que des chefs. »

L'existence de l'Association Internationale des Travailleurs en Suisse romande permit aux socialistes libertaires jurassiens de s'organiser rapidement au sein de la grande Association ouvrière. Il eût été préférable, semble-t-il, de créer une ligue

¹ Op. cit., p. 293.

anarchiste mondiale, plutôt que de transformer l'Internationale en une institution libertaire et égalitaire, après le Congrès de La Haye. Mais à quel moment les Jurassiens se rendirent-ils compte qu'ils étaient anarchistes et non socialistes ? Le germe destructeur de l'Association Internationale des Travailleurs était d'ailleurs renfermé en elle-même : elle comprenait des socialistes marxistes, dont les idées étaient incompatibles avec celles des anarchistes. Cette Internationale, néanmoins, bien organisée, populaire parmi les travailleurs, forma la base et le soutien du mouvement anarchiste jurassien, puis international.

Enfin, il faut mentionner la foi qu'eurent les socialistes libertaires des Montagnes en la victoire de leur mouvement et les efforts qu'ils firent pour améliorer, puis pour transformer, le sort de tous les travailleurs. Cette conviction, qui représentait pour eux une véritable force, leur permit de s'organiser d'abord, puis de combattre vaillamment contre ceux qu'ils considéraient comme des oppresseurs, les bourgeois, et contre ceux qu'ils crurent s'être engagés dans une mauvaise voie, les socialistes.

Les travailleurs du Locle et de La Chaux-de-Fonds avaient déjà révélé leurs intentions d'une manière non équivoque en 1848, mais ils s'étaient alors « trompés ». Vingt ans après, ils estimaient qu'ils avaient supprimé un gouvernement despotique pour le remplacer par une autorité bourgeoise, adverse également de l'ouvrier. C'est pourquoi les anarchistes des Montagnes pensaient que la Révolution du 1^{er} mars 1848 était fictive.¹ Ils attendaient la Révolution sociale, la dernière, la vraie révolution.

Ainsi, l'intelligence et la mentalité des ouvriers jurassiens, leur situation économique, sociale et politique, leur métier, la présence d'hommes convaincus et enthousiastes dans leurs rangs, la visite dans le Jura de grands défenseurs du prolétariat international, et un concours de circonstances, parmi lesquelles figure en premier lieu la création de l'Association Internationale des Travailleurs, représentent les principaux facteurs de la diffusion de l'anarchisme dans les Montagnes neuchâteloises et dans le Jura bernois.

¹ Voir l'article du *Progrès* que nous avons reproduit à la p. 31, et qui nous révèle les sentiments des anarchistes jurassiens au sujet de la Révolution du 1^{er} mars 1848.

CHAPITRE II

LA FORMATION DE LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE ET L'ORDRE LIBERTAIRE QUI DEVAIT LUI SUCCÉDER

Selon les anarchistes du Jura, le Moyen âge avait été dominé par deux forces qu'ils réprouvaient : la noblesse et l'Eglise. Cette dernière, pensaient-ils, aussi autoritaire que la noblesse, avait « asservi », avec l'aide des seigneurs, les paysans réduits à l'état d'esclaves. Ce fut la Réformation qui proclama l'indépendance de l'Etat — qui venait de revêtir une forme despotique moderne — vis-à-vis de l'Eglise. L'Etat, sous l'impulsion de forces nouvelles et en vertu de ses principes centralisateurs, « asservit » bientôt la noblesse qui dut s'engager à son service. Quant à l'Eglise, après avoir été le monument du « despotisme », elle ne tarda pas à devenir la « servante de l'Etat », « négation permanente de la liberté ». ¹

Ainsi l'Etat, selon les internationaux du Jura, après avoir réduit la noblesse à l'impuissance, et s'être séparé de l'Eglise pour s'appuyer finalement sur elle, ne tarda pas à devenir l'autorité « tyrannique » par excellence. « Les gouvernements considèrent la croyance en Dieu, non sans beaucoup de raison, comme l'une des conditions essentielles de leur propre puissance » ², a écrit Bakounine qui, considérant l'Etat comme un produit de la religion, ajoutait : « L'Etat est né dans tous les pays du mariage de la violence, de la rapine, du pillage, en un mot de la guerre et de la conquête, avec les dieux créés successivement par la fantaisie théologique des nations. » ³

L'Etat devint très puissant, puisqu'il était aidé et soutenu par la noblesse et par l'Eglise. Les travailleurs des campagnes

¹ M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 288.

² M. Bakounine : *Dieu et l'Etat*, p. 9.

³ M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 287.

et des bourgades, après avoir été esclaves de l'Eglise et des seigneurs, sous le régime féodal, devinrent serviteurs de l'Etat, sous le régime monarchique.

Les socialistes libertaires du Jura reconnaissaient que la situation des travailleurs s'était améliorée dès la chute de la féodalité et la décadence de l'Eglise. Mais ils constataient aussi que l'Etat qui leur avait succédé, monopolisant l'autorité des seigneurs et des prêtres, ne tarda pas à « exploiter » la classe pauvre de la société, de sorte que la misère resta le lot de cette dernière. Après s'être servi des forces prolétariennes pour vaincre la noblesse féodale et l'Eglise du Moyen âge, l'Etat allait s'appuyer sur ces mêmes forces, qui durent bientôt travailler pour son compte, en vue d'affermir son autorité et de consolider son pouvoir. Alors l'Etat devint « l'autorité, la force, l'ostentation et l'infatuation de la force », car « il ne s'insinue pas, il ne cherche pas à convertir ; et toutes les fois qu'il s'en mêle, il le fait de très mauvaise grâce, car sa nature, ce n'est point de persuader, mais de s'imposer, de forcer »¹.

Les victimes de l'Etat furent d'abord les prolétaires et les bourgeois. Mais une scission ne manqua pas de se produire entre ces deux classes travailleuses et misérables ; la bourgeoisie, plus forte et plus habile, se sépara du peuple, à jamais misérable.

C'est ainsi que trois classes sociales existèrent bientôt : les oisifs, en d'autres termes tous ceux qui servaient l'Etat ou l'Eglise, les bourgeois en lutte continue avec les oisifs, et le peuple plus misérable encore que la classe bourgeoise. Les Etats, ayant acquis une force prodigieuse, organisèrent des armées pour faire respecter leur souveraineté par les étrangers... et par leurs nationaux. Ils firent de nombreuses guerres, sanctionnées par l'Eglise, à leur service : « Qui dit « Etat », nécessairement, dit « guerre ». L'Etat cherche forcément à affaiblir, à appauvrir d'autres Etats pour leur imposer sa loi, sa politique, ses traités de commerce, pour s'enrichir à leurs dépens ; la guerre est devenue la condition normale de l'Europe ; il y a déjà des causes de guerre pour trente ans. »²

Pourtant les anarchistes des Montagnes neuchâtelaises et du Jura bernois ne cessèrent de rendre hommage à la bourgeoisie pour le rôle qu'elle joua, alors qu'elle était opprimée, avec le

¹ M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 288.

² P. Kropotkine : *Paroles d'un Révolté*, p. 11-14.

prolétariat, par l'Etat qui s'appuyait sur la noblesse et l'Eglise. La classe bourgeoise d'alors, jeune, forte et consciente du grand rôle qui l'attendait, préparait la grande révolution de la fin du XVIII^e siècle, la Révolution française. C'est à ce moment-là que, avec une foi magnifique en son avenir, elle renversa l'Etat, transforma l'Eglise et abolit tous les privilèges nobiliaires au nom du peuple. Elle n'avait d'ailleurs pas hésité à s'appuyer sur celui-ci pour accomplir cette belle tâche. Mais, probablement sans s'en rendre compte, devenue maîtresse de l'Etat, elle prit la place de la noblesse défunte, et fit servilement légitimer ses actes par l'Eglise, toujours docile. Quant aux travailleurs, ils restaient opprimés. Telles étaient les thèses des anarchistes jurassiens.

Guillaume et Bakounine se sont plu à reconnaître les services éminents rendus à l'humanité par la bourgeoisie, en 1789. Le grand révolutionnaire russe a écrit à ce sujet : « Les bourgeois du siècle dernier avaient sincèrement cru qu'en s'émancipant eux-mêmes du joug monarchique, clérical et féodal, ils émanciperaient avec eux tout le peuple. Et cette naïve et sincère croyance, ce fut la source de leur audace héroïque et de toute leur puissance merveilleuse. Ils se sentaient unis à tout le monde, et marchaient à l'assaut, portant en eux la force, le droit de tout le monde. Grâce à ce droit et à cette puissance populaire qui s'étaient pour ainsi dire incarnés dans leur classe, les bourgeois du siècle dernier purent prendre cette forteresse du pouvoir politique que leurs pères avaient convoitée pendant tant de siècles. Mais au moment même où ils y plantaient leur bannière, une lumière nouvelle se faisait dans leur esprit. Dès qu'ils eurent conquis le pouvoir, ils commencèrent à comprendre qu'entre leurs intérêts bourgeois et les intérêts des masses populaires, il n'y avait rien de commun, qu'il y avait au contraire opposition radicale, et que la puissance et la prospérité exclusives de la classe des possédants ne pouvaient s'appuyer que sur la misère et sur la dépendance politique et sociale du prolétariat. »¹

En effet, la Révolution française n'avait pas été une révolution sociale. Elle avait proclamé la liberté, l'égalité et la fraternité qui représentaient trois fictions, puisqu'elles étaient incompatibles avec les fondements de la société nouvelle. Les travailleurs

¹ *Le Progrès*, 1^{re} année, No 7, du 3 avril 1869.

restaient dépendants, car la Révolution française avait proclamé la liberté, mais n'avait donné la possibilité d'en jouir qu'aux propriétaires.

La bourgeoisie fit de l'Etat un instrument lui permettant de diriger toute la vie économique et politique. Malgré la proclamation de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, les travailleurs ne se sentirent ni libres, ni égaux, car l'Etat ne connaît point des hommes, il ne reconnaît que des citoyens. Schwitzguébel et ses amis constataient qu'en Suisse, par exemple, la liberté politique existe, mais non la liberté économique ; l'égalité politique a été instituée, mais non l'égalité économique qui ne saurait avoir sa place dans une société bourgeoise. Liberté et égalité étaient des fantômes pour ceux qui ne concevaient pas la liberté sans l'égalité politique, économique et sociale. Or, comment l'égalité aurait-elle pu gouverner une société ayant répudié le régime de la propriété collective ? L'égalité devant la loi était elle-même considérée comme un sophisme par les anarchistes jurassiens qui faisaient remarquer que les bourgeois, auteurs de la loi, se trouvaient être à la fois juge et partie.

Quant à la fraternité, il était manifeste qu'elle ne pouvait exister entre employeurs et employés, car la liberté et l'égalité réelles étaient considérées par les Jurassiens comme les conditions *sine qua non* de l'instauration d'un ordre dans lequel les hommes pourraient vivre comme des frères.

La classe bourgeoise avait lutté avec beaucoup de mérite contre la tyrannie monarchique, et les membres des Sections internationalistes du Jura, James Guillaume en particulier, regardaient les personnalités marquantes de la Révolution française, les Marat, les Robespierre, les Danton, comme des héros.¹ « Il ne faut pas confondre les Jacobins d'aujourd'hui avec ceux de 1793. Ceux d'aujourd'hui ne sont que de pâles fantômes et de ridicules avortons, des caricatures des héros du siècle passé. Les Jacobins de 1793 étaient de grands hommes ; ils avaient le feu sacré, le culte de la justice, de la liberté et de l'égalité », écrivait Bakounine².

La Révolution française n'avait rien « révolutionné ». Les pauvres étaient restés malheureux, les opprimés misérables : « Le

¹ James Guillaume a fait de la Révolution française l'un de ses principaux sujets d'étude. Il nous a laissé plusieurs documents sur cette question, en particulier un livre fort intéressant intitulé *Études révolutionnaires*.

² *Œuvres*, t. IV, p. 334.

tort de cette philosophie et de cette révolution, c'était de n'avoir pas compris que la réalisation de la fraternité humaine était impossible tant qu'il existerait des États, et que l'abolition réelle des classes, l'égalisation politique et sociale des individus, ne deviendra possible que par l'égalisation des moyens économiques d'éducation, d'instruction, de travail et de la vie pour tous. »¹

Les Jurassiens savaient fort bien qu'ils étaient privilégiés par rapport aux ouvriers travaillant dans de grandes entreprises ou dans des pays gouvernés par une autorité despotique. Leur ami Michel leur avait déclaré : « Et encore faut-il dire, chers compagnons, que vous, travailleurs des Montagnes, ouvriers dans un métier que la production capitaliste, c'est-à-dire l'exploitation des gros capitaux, n'est point encore parvenue à absorber, vous êtes comparativement fort heureux. Travaillant par petits groupes dans vos ateliers, et souvent même travaillant chez vous, à la maison, vous gagnez beaucoup plus qu'on ne gagne dans les grands établissements industriels qui emploient des centaines d'ouvriers ; votre travail est intelligent, artistique ; il n'abrutit pas comme celui qui se fait par les machines. Votre habileté, votre intelligence comptent pour quelque chose. Et, de plus, vous avez beaucoup plus de loisir et de liberté relative ; c'est pourquoi vous êtes plus instruits, plus libres et plus heureux que les autres. »²

Mais le problème était partout le même ; il fallait supprimer la bourgeoisie se réfugiant derrière l'État et le capital, abolir l'esprit traditionaliste entretenu par l'Église et défendu par l'armée, et « libérer » les travailleurs. La tâche était d'ailleurs commencée, et Pierre Kropotkine avait constaté que « les peuples, surtout ceux de race latine, aspirent déjà à la démolition de ce pouvoir qui empêche leur libre développement »³. La Révolution sociale devait permettre aux anarchistes d'arriver à leurs fins.

L'histoire du pays de Neuchâtel confirmait le point de vue des Jurassiens. La Révolution de 1848 avait été politique, et non économique. C'est pourquoi James Guillaume proclama à maintes reprises que la Révolution de 1848 n'avait pas abouti, puisque des « oppresseurs » gouvernaient toujours le canton de Neuchâtel.

¹ *Le Progrès*, 1^{re} année, N° 7, du 3 avril 1869.

² Deuxième conférence faite par Michel Bakounine aux ouvriers du Val de Saint-Imier (*Œuvres*, t. V, p. 325-326.)

³ P. Kropotkine : *Paroles d'un Révolté*, p. 10.

Enfin, au début du XIX^e siècle avait commencé la phase de l'histoire qui devait précéder la Révolution sociale et la période anarchiste. « Dès le début du XIX^e siècle, ce spectre naissant, qu'on a plus tard baptisé du nom de spectre rouge, ce fantôme terrible du droit de tout le monde opposé aux privilèges d'une classe d'heureux, cette justice et cette raison populaires, qui, en se développant davantage, doivent réduire en poussière les sophismes de l'économie, de la jurisprudence, de la politique et de la métaphysique bourgeoises, deviennent, au milieu des triomphes modernes de la bourgeoisie, ses trouble-fête incessants, les amoindrisseurs de sa confiance, de son esprit », lit-on dans *Le Progrès*¹.

D'ailleurs un nouvel élément tendait à jouer un rôle prépondérant : le capital. Par suite des avantages présentés par la centralisation et par la rationalisation, les capitaux s'accumulèrent peu à peu dans quelques mains fortes qui dirigèrent bientôt la production. Il résulta de cette évolution que le nombre des capitalistes diminua fortement, tandis qu'une foule de petits bourgeois furent refoulés inexorablement dans la misère. Les socialistes libertaires du Jura pensaient donc que les rangs des prolétaires grossissaient chaque année.² La Fédération jurassienne ne se développa-t-elle pas d'une manière étonnante ? C'est pourquoi la masse des travailleurs ne devait pas tarder à se soulever. Le jour de la dernière révolution était attendu impatiemment par chaque internationaliste autonome. Mais il fallait préparer minutieusement l'heure de la victoire.

Ainsi, le règne de la bourgeoisie devait prendre fin au plus tôt. Cette dernière, après avoir vaincu la noblesse dans un effort magnifique, s'était montrée incapable de réformer les bases de la société. La classe bourgeoise avait accompli sa tâche ; elle avait rendu d'immenses services à l'humanité et avait droit à toute la reconnaissance de celle-ci. Mais, son devoir accompli, elle s'était peu à peu « corrompue ». Devenue inutile, elle n'avait plus dorénavant qu'un service à rendre au monde : mourir au plus tôt. Le prolétariat devait prendre sa succession à la présidence de la destinée humaine, car c'était la seule classe sociale assez jeune et forte pour établir un ordre libertaire, égalitaire et

¹ Du 3 avril 1869 (1^{re} année, N^o 7).

² On constate ainsi que les membres de la Fédération jurassienne, adversaires de Karl Marx, croyaient que l'une des principales lois formulées dans *Le Capital*, celle de la concentration, était exacte.

fraternel : « Après l'anthropophagie est venu l'esclavage, après l'esclavage le servage, après le servage le salariat, auquel doit succéder d'abord le jour terrible de la justice, et, plus tard, beaucoup plus tard, l'ère de fraternité. Voilà les phases par lesquelles le combat animal pour la vie se transforme graduellement, dans l'histoire, en l'organisation humaine de la vie. »¹

L'ultime transformation des rapports sociaux ne pouvait s'effectuer, selon les anarchistes des Montagnes, que par la Révolution sociale, la « Liquidation de la bourgeoisie », qui entraînerait avec elle celle de l'Eglise, de l'Etat et de l'armée. La Commune de Paris, la plus grande tentative d'instaurer l'ordre anarchiste, avait succombé sous les coups de ses adversaires « dégénérés et décadents » ; la Révolution sociale, dont elle n'était que le prélude, devait apporter aux hommes la liberté, l'égalité, la fraternité... le bonheur. C'est pourquoi les travailleurs du monde entier, sous l'égide de l'Internationale, devaient s'unir pour préparer l'émancipation économique, politique et sociale de tous les « opprimés ».

Selon la doctrine anarchiste, la loi de l'évolution régit toute l'humanité. Cette loi, au moyen du progrès, permet à l'homme de passer de l'état animal à l'état humain, de l'état imparfait à l'état parfait. Or l'état imparfait n'était autre que la barbarie, alors que l'état parfait se concrétisait dans la société libertaire future. L'Etat, la religion, la propriété individuelle et les autres institutions bourgeoises ne représentaient que les ornements — bien disgracieux — de la société décadente de 1870, celle-ci étant une des formes transitoires de l'humanité, au cours de son évolution. Le dernier pas allait être fait vers la perfection, vers l'Humanité : « L'homme, bête féroce, cousin du gorille, est parti de la nuit profonde de l'instinct animal pour arriver à la lumière de l'esprit, ce qui explique d'une manière tout à fait naturelle toutes ses divagations passées, et nous console en partie de ses erreurs présentes. Il est parti de l'esclavage animal et, traversant l'esclavage divin, terme transitoire entre son animalité et son humanité, il marche aujourd'hui à la conquête et à la réalisation de la liberté humaine. Derrière nous est notre animalité et devant nous notre humanité. »² Les Jurassiens croyaient au triomphe de cette humanité ; c'est pourquoi ils ne ménagèrent jamais leurs efforts pour en hâter le règne.

¹ *Le Progrès*, 1^{re} année, N° 8, du 17 avril 1869.

² M. Bakounine : *Œuvres*, t. III, p. 37.

Remarquons que cette loi générale de l'évolution humaine devait permettre aux hommes de passer de l'état malheureux à l'état heureux. Elle réclamait la justice, mais aussi l'énergie. Ainsi tout ce qui contribuait à précipiter cette marche vers la liberté et l'égalité était considéré comme bon, alors que ce qui la retardait ou qui l'empêchait était mauvais. La conscience populaire était seule juge. L'homme devait rechercher le critère de la morale en soi-même.

Résumant les principales formes de « gouvernement », selon l'ordre historique, *Le Progrès* indiquait :

« Monarchie absolue.

Monarchie constitutionnelle et représentative.

République présidentielle et représentative (avec ou sans suffrage universel).

Gouvernement républicain, élu par une assemblée, et suffrage universel.

Législation directe.

Anarchie. »¹

Aucune de ces formes de « gouvernement », sinon la dernière, ne pouvait instituer la liberté ici-bas, l'autorité de l'Etat s'accroissant en raison inverse de la liberté du citoyen. On comprendra dès lors que les Jurassiens répétaient avec leur ami de Paepé : « Anarchie, rêve des amants de la liberté intégrale, idole des vrais révolutionnaires ! Longtemps les hommes t'ont calomniée et indignement outragée ; dans leur aveuglement, ils t'ont confondue avec le désordre et le chaos, tandis qu'au contraire le Gouvernement, ton ennemi juré, n'est qu'un résultat du désordre social, du chaos économique, comme tu seras toi le résultat de l'ordre, de l'harmonie, de l'équilibre, de la Justice. Mais déjà les prophètes t'ont entrevue sous le voile qui couvre l'avenir et t'ont proclamée l'idéal de la démocratie, l'espoir de la liberté, le but suprême de la Révolution, la souveraine des temps futurs, la terre promise de l'Humanité régénérée ! »²

Le règne de l'« anarchie » n'était certes pas encore arrivé. La bourgeoisie, bien que décadente, était encore fortement organisée, alors que tous les groupements ouvriers n'avaient pas encore réussi à se grouper sous le même drapeau. Les Jurassiens étaient en effet considérés comme des adversaires par les internationaux

¹ et ² *Le Progrès*, 2^e année, N^o 7, du 12 février 1870.

genevois ; il est vrai que plus tard les membres de la Fédération jurassienne ne se sentirent guère attirés par l'Arbeiterbund ! Pourtant, malgré toutes les difficultés qui se dressaient sur le chemin de l'« émancipation » des travailleurs, les socialistes libertaires du Jura avaient foi en la réalisation du grand but de leur Association. Preuve en soit ces quelques lignes, écrites dans *La Solidarité*¹ par un groupe d'anarchistes du Val de Saint-Jonier :

« Dame Bourgeoisie, ainsi que ses amis, sont tous à l'agonie ; il est bien naturel qu'au moment de rendre le dernier souffle de vie, ils soient tous unis étroitement contre leurs ennemis communs, et qu'ils rassemblent tous leurs efforts pour empêcher le travail et la science de s'émanciper radicalement. Vains efforts ! La justice et la vérité triompheront, et les classes ouvrières, au moment de la lutte définitive, sauront faire taire toutes les dissensions qui les divisaient auparavant. Ces dissensions momentanées, dont se réjouissent nos ennemis, sont elles-mêmes inhérentes au travail d'investigation qui doit nécessairement se faire dans le domaine de la science sociale, afin d'arriver à une conception logique et rationnelle de l'organisation de la société nouvelle. »

Bientôt, après la grande Révolution, la société arrivera au stade parfait et heureux, au stade humain, à l'anarchisme.

¹ Du 21 mai 1870 (N° 7).

CHAPITRE III

L'ÉTAT

Pour que la question sociale soit résolue complètement, il faut supprimer la question politique.¹

La destruction de l'Etat est une des pierres de touche de l'anarchisme. Aucune divergence de vue n'a jamais existé parmi les membres de la Fédération jurassienne à ce sujet. Ils ne cessèrent de proclamer qu'il fallait supprimer tout Etat, institution inutile personnifiant à leurs yeux la force et l'autorité, contraires à l'ordre libertaire.

Certes, il eût été logique de faire une distinction entre un Etat démocratique, comme la Suisse, et un pays autoritaire, voire tyrannique, comme l'Espagne ou la Russie de la fin du siècle dernier. Mais les socialistes révolutionnaires des Montagnes ne combattaient pas un gouvernement particulier ou une sorte de régime politique, mais le principe même de l'Etat, quelle que fût la forme extérieure de ce dernier.

Une concession, apparente d'ailleurs, semble avoir été faite par Michel Bakounine en faveur de l'Etat démocratique, lorsqu'il élabora le quatrième point du programme de l'Alliance, rédigé ainsi : « Ennemie de tout despotisme, ne reconnaissant d'autre forme politique que la forme républicaine, et rejetant absolument toute alliance réactionnaire, elle repousse aussi toute action politique qui n'aurait pas pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital. »² Mais Bakounine et ses amis « alliancistes » et jurassiens, qui estimaient que la république est la moins mauvaise forme de gouvernement, la

¹ *Le Progrès*, 2^e année, N^o 11, du 12 mars 1870.

² *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 2^e partie, p. 40.

toléraient jusqu'au moment où la grande Révolution anarchiste la balayerait sans regret. C'est pourquoi le point suivant du programme de l'association ouvrière genevoise stipule que l'Alliance « reconnaît que tous les Etats politiques et autoritaires actuellement existants, se réduisant de plus en plus aux simples fonctions administratives des services publics dans leurs pays respectifs, devront disparaître dans l'union universelle des libres associations, tant agricoles qu'industrielles »¹.

Dès lors, comment faudrait-il organiser la vie sociale après la suppression pure et simple de l'Etat ? C'est au moyen de la libre fédération des Communes libertaires que les rouages administratifs des anciens Etats pourraient fonctionner, selon les Jurassiens, sans attenter à la liberté des travailleurs. C'est ainsi qu'ils écrivaient : « De l'autonomie de la Commune, nous sommes descendus à l'autonomie du quartier, à celle de la rue et de la maison ; il faut aller jusqu'à l'autonomie du consommateur. De l'autonomie du corps de métier, nous sommes descendus à celle de l'atelier ; ne pouvons-nous pas aller jusqu'à celle du producteur ? Oui, évidemment. Et comme, dans une société bien ordonnée, producteur et consommateur ne doivent faire qu'une seule et même personne, nous avons abouti à réclamer l'autonomie de l'être humain, de l'homme, de l'individu, c'est-à-dire la liberté ! »²

Les écrits de Bakounine sont la pierre angulaire de la théorie préconisant l'abolition de l'Etat. Le champion de l'anti-gouvernementalisme trouva un écho particulier dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois. En effet, les horlogers anarchistes, libres et individualistes, ne voulaient pas transformer l'Etat bourgeois en un Etat Ouvrier pratiquant une politique largement sociale. Alors que Coullery et les socialistes chaudois rêvaient de faire de l'Etat une institution au service du peuple, un rempart protégeant l'ouvrier, les anarchistes ne crurent ni à la possibilité de transformer l'Etat d'une manière pacifique, ni à la nouvelle fonction de l'Etat Ouvrier. « Nous ne voulons des gouvernements qu'une chose : leur destruction, affirmaient-ils ; et, en attendant, nous nous contenterons, lorsqu'il faudra sauvegarder contre leur arbitraire quelque liberté essentielle, de les tenir en respect par une attitude énergique. »³

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 2^e partie, p. 40.

² *L'Avant-Garde*, 1^{re} année, N^o 7, du 25 août 1877.

³ *La Solidarité*, N^o 9, du 4 juin 1870.

Le contrat, expression de la liberté, devait abolir la loi, expression de la force, et la société humaine libre, après avoir rejeté la notion de l'Etat, devait enfin pouvoir se développer harmonieusement.

D'autre part, l'idée de l'Etat, impliquant des sentiments patriotiques, n'aurait pu être agréée par des internationaux partisans de l'union de tous les hommes et de la suppression des frontières.

Quant aux hommes d'Etat, ils étaient également destinés à disparaître. Les socialistes libertaires du Jura pensaient en effet que leur activité était aussi inutile que celle de l'institution qu'ils servaient. « Effectivement, le nombre des budgétivores, des parasites et des oisifs est incalculable ! »¹, constatait un anarchiste français, tandis que les socialistes libertaires de La Chaux-de-Fonds écrivaient de leur côté : « Les griffes de ces chats fourrés sont d'une longueur démesurée ; les leur couper leur donnerait une nouvelle force ; mieux vaudrait supprimer l'espèce, car ces bêtes impitoyables ne rendent aucun service à l'humanité. Elles mangent beaucoup et, par-dessus le marché, dévorent ceux qui leur donnent la pâtée. »²

L'Etat, constataient les ouvriers jurassiens, est continuellement attaqué sur deux fronts : à l'intérieur par les travailleurs misérables, à l'extérieur par les armées étrangères, car l'idée même de l'Etat sous-entend une organisation militaire développée qui doit défendre chaque pays contre ses voisins non moins tyranniques et ambitieux que lui-même. Il fallait donc abolir l'Etat et, par voie de conséquence, l'armée, son appui, son refuge : Kropotkine écrivait³ : « Nous assistons à la décomposition galopante des Etats. Vieillards impuissants, la peau ridée et les pieds chancelants, rongés de maladies constitutionnelles, incapables de s'assimiler les flots d'idées nouvelles, ils gaspillent le peu de forces qui leur restent, ils vivent aux dépens de leurs années déjà comptées, et ils accélèrent leur chute en s'entre-déchirant. »

Pourtant, Schwitzguébel et ses amis savaient fort bien que les Etats bourgeois « décadents » ne pourraient être « bousculés » que par la Révolution sociale qui transformerait les rapports sociaux. Elle reooverserait par la même occasion :

¹ A. Lorulot : *Les Théories anarchistes*, p. 99.

² *L'Agitateur*, 2^e année, N° 6, du 18 février 1893.

³ *Paroles d'un Révolté*, p. 9-10.

« D'immenses armées, vivant dans l'oisiveté, qui absorbent une bonne partie des produits du travail ;

» Une classe de juristes occupés essentiellement à faire des lois pour garantir les privilèges économiques, et absorbant, eux aussi, une certaine quantité de produits, en récompense d'un travail improductif ;

» Toute une bureaucratie vivant grassement des revenus du peuple pour obliger ce peuple à exécuter les lois établies par les juristes ;

» Enfin un clergé absorbant aussi sa part du revenu public pour menacer sans cesse le pauvre peuple des flammes éternelles, s'il ne se soumet pas humblement à l'ordre établi. »¹

Les Jurassiens constataient que l'Etat avait existé dans toutes les sociétés, anciennes, moyenâgeuses, actuelles. Il avait modifié continuellement sa face, mais était resté un « moyen d'asservissement », « d'où, depuis la fondation de l'Etat, une lutte à mort entre lui et la société naturelle, entre la patrie et l'humanité ». ² D'ailleurs l'Etat était une institution transitoire, une forme passagère de la société qui, partie de l'état animal, devait bientôt arriver à l'état humain. L'Etat ne pouvait subsister devant la Liberté, car « le grand, le vrai but de l'histoire, le seul légitime, c'est l'humanisation et l'émancipation, c'est la liberté réelle, la prospérité de chaque individu vivant dans la société ». ³

Kropotkine et les anarchistes des Montagnes formulaient d'innombrables griefs contre cette autorité aveugle qu'est le gouvernement. Ils constataient que « l'Etat s'immisce dans toutes les manifestations de la vie. Du berceau à la tombe, il nous étrangle dans ses bras. Il légifère sur toutes nos actions. Il accumule des montagnes de lois et d'ordonnances dans lesquelles l'avocat le plus malin ne sait plus se retourner. Il crée une armée d'employés, qui ne connaissent l'univers qu'à travers les vitres de leurs bureaux. Les sommes immenses et toujours croissantes que les Etats prélèvent sur les peuples ne leur suffisent jamais. L'Etat existe toujours aux dépens des générations futures ; il s'endette, et partout il marche vers la ruine. Accepté par les peuples à la condition d'être le défenseur de tous et

¹ A. Schwitzguébel : *Op., cit.*, p. 52-53.

² M. de Préaudeau. *Op. cit.*, p. 166.

³ M. Bakounine : *Dieu et l'Etat*, p. 65.

surtout des faibles contre les forts, l'Etat aujourd'hui est devenu la forteresse du propriétaire contre le prolétaire. »¹

L'Etat monarchique ou démocratique, atteint de maladies parlementaires incurables, était à jamais perdu. Pourtant son agonie pouvait durer de nombreuses années encore. Guillaume, publiant le dernier numéro (spécial) de *La Solidarité*, en septembre 1870, avait cru que le gouvernementalisme était définitivement supprimé ; il ne tarda pas à constater son erreur. Kropotkine pensait que la Révolution sociale serait le plus grand événement du XIX^e siècle. Plusieurs socialistes libertaires du Jura espéraient vivre le jour de la libération ; tous avaient foi en l'émancipation prochaine des travailleurs.

Livres, brochures, circulaires, journaux, tous les documents anarchistes attaquent l'autorité publique. *Le Progrès* a écrit² :

« Le principe fondamental du gouvernement, c'est la substitution d'une autorité quelconque à la liberté ;

» Sa raison historique : le maintien par la force des privilèges des propriétaires ;

» Son mode d'action : le règne de la loi au lieu du contrat ;

» Son but ; l'établissement d'un ordre officiel pour parer aux conséquences de l'anarchie économique.

» Au fond de tout cela, il y a despotisme, exploitation, immoralité ; c'est pourquoi nous ne voulons plus de l'Etat politique comme but. »

De son côté, Bakounine qualifiait l'Etat de « somme des négations des libertés individuelles de tous ses membres »³ et de « négation flagrante de l'humanité ». ⁴

Les socialistes collectivistes et révolutionnaires loclois n'avaient-ils pas publié, en 1869 déjà, ces quelques lignes qui révèlent un point bien établi d'une doctrine encore mouvante :

« L'Etat, par son principe même, est un immense cimetière, où viennent se sacrifier, mourir, s'enterrer toutes les manifestations de la vie individuelle et locale, tous les intérêts des parties, dont l'ensemble constitue précisément la société. C'est l'autel où la liberté réelle et le bien-être des peuples sont immolés à la grandeur politique ; et plus cette immolation est complète, plus l'Etat est parfait. »⁵

¹ P. Kropotkine : *Paroles d'un Révolté*, p. 11-14.

² Le 12 mars 1870 (2^e année, N^o 11).

³ M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 143.

⁴ M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 151.

⁵ *Le Progrès*, 1^{re} année, N^o 9, du 1^{er} mai 1869.

L'Etat devait être aboli pour une autre raison encore : son incapacité totale de régler et de distribuer le travail. Brousse écrivait : « Le travail est-il un devoir ? Nous pensons qu'en théorie du moins chacun répondra à ce point d'interrogation par l'affirmative : celui qui peine douze heures par jour comme l'oisif dont l'existence n'est qu'une longue flânerie. Mais voici une autre question : le travail, ce devoir, est-il aussi un droit ? Oui, puisqu'il est un besoin ; un certain exercice de travail est aussi nécessaire à la santé du cerveau et du muscle qu'une certaine dose de nourriture est indispensable à l'estomac. »¹ Cependant, « c'est l'Etat lui-même qui s'avoue incapable d'organiser le travail. Soit, en effet, qu'il emploie les ouvriers qu'il embauche dans les ateliers nationaux permanents, soit qu'il les confie à des soumissionneurs, il ne tient compte ni de leurs professions pourtant si différentes, ni du profit qu'il pourrait tirer en utilisant leur coopération. »²

Les anarchistes du Jura, après avoir formulé des griefs aussi nombreux que variés contre le gouvernementalisme, tant sur le terrain cantonal que sur le terrain fédéral, tant en Suisse qu'à l'étranger, reprochaient encore à l'Etat de se croire indispensable et de s'ériger comme bastion du faible contre le fort, du pauvre contre le riche, du citoyen contre l'étranger : « Pour légitimer son existence, l'autorité se donne en effet comme indispensable dans la société. Mais, en réalité, c'est absolument faux. L'autorité ne peut pas faire régner l'ordre, parce qu'avec les institutions actuelles cet ordre est impossible, à moins qu'on ne prenne pour de l'ordre cet épouvantable tableau de misères, de souffrances, de prostitutions, de mensonges, de crimes et d'injustices que nous présente la société humaine depuis les temps les plus reculés à nos jours. »³

Quel était donc le rôle de l'Etat dans un régime d'économie libérale ? « Dans une société qui abrite le privilège et l'iniquité, il faut une police pour effrayer les deshérités, des magistrats, des avocats, des hommes de loi pour régler les différends entre possédants, des députés, des soldats, des prêtres pour veiller au respect des choses établies. »⁴

D'ailleurs, si l'Etat était tout à fait incompatible avec l'ordre anarchiste futur, la société bourgeoise aurait aussi pu le sup-

¹ et ² *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 39, du 18 novembre 1878

³ *Les Anarchistes et ce qu'ils veulent*, p. 13.

⁴ A. Lorulot : *Op. cit.*, p. 99.

primer avec profit, car chacun se passerait aisément d'une institution aussi coûteuse et novice : « Une ville, aussi grande qu'elle puisse être, se trouve régulièrement approvisionnée de tout, sans que l'autorité ait besoin d'intervenir ; au contraire, elle ne s'en occupe que pour y mettre un obstacle en taxant, vérifiant, retardant les envois, comme faisaient les antiques bandits qui rançonnaient les marchands sur les grandes routes. »¹

Mais la destruction de l'Etat, condition *sine qua non* de l'établissement de la société libertaire et égalitaire nouvelle, et premier effet de la Révolution sociale, ne devait pas résoudre tous les problèmes sociaux. Comment un ordre anarchiste pourrait-il prospérer sans gouvernement ? L'abondance n'est-elle pas l'attribut du travail et de l'ordre dans une communauté bien organisée ? Certes, mais toute prospérité était considérée par les Jurassiens comme incompatible avec la force, que cette dernière soit représentée par l'Etat, l'armée, la police ou le tribunal. Décrivant une commune idéale, un membre du mouvement anti-autoritaire du Jura écrivait : « Point de tribunaux, ni de police ! Les contestations entre particuliers et entre groupes sont jugées par voie d'arbitres ; quant aux délits commis envers la Commune par un particulier ou un groupe (violation d'un contrat, etc.), ils sont jugés par l'assemblée générale qui prononce simplement la résiliation du contrat ou l'expulsion de l'individu qui a failli à ses engagements. Tout ce qu'on punit aujourd'hui de l'amende et de la prison se trouve puni d'une seule et même manière : aucune Commune, aucun groupe, aucun individu ne veut plus passer de contrat avec l'homme qui s'est montré déloyal ; il se trouve dès lors isolé, incapable de produire et d'échanger. »² La Commune et la Fédération des Communes, garantes de la liberté et de l'égalité, partant de la prospérité et du bonheur, auraient alors remplacé l'autorité de l'Etat.

Le droit était considéré par les membres de la Fédération jurassienne comme le produit — et le soutien — de l'Etat. Etant donné que sa cause et son objet étaient destinés à disparaître, le droit ne devait pas tarder à être supprimé également. Les Jurassiens établissaient d'ailleurs une différence entre le droit « juridique » et le droit naturel. Ce dernier, sorte de morale

¹ *Les Anarchistes et ce qu'ils veulent*, p. 15.

² *Almanach du Peuple pour 1871*, p. 44-45.

laïque, devait rester, ou devenir, la base de tous les rapports sociaux, alors que le droit « juridique » disparaîtrait lors de l'évolution de la société vers l'état humain. « Si on étudie les millions de lois qui régissent l'humanité, on s'aperçoit aisément qu'elles peuvent être subdivisées en trois grandes catégories : protection de la propriété, protection du gouvernement, protection des personnes. Et, en analysant ces trois catégories, on en arrive, à l'égard de chacune d'elles, à cette conclusion logique et nécessaire : inutilité et novicité de la loi », affirmait Kropotkine.¹

La loi ne pouvait être, en effet, que novice, puisqu'elle consacrait et protégeait le régime de la propriété individuelle et le gouvernementalisme ; elle garantissait aussi les privilèges et légitimait les inégalités. « Si vous raisonnez, écrivait Kropotkine, au lieu de répéter ce qu'on vous a enseigné, si vous analysez et dégagez la loi de ces nuages de fictions dont on l'a entourée pour voiler son origine, qui est le droit du plus fort, et sa substance, qui a toujours été la consécration de toutes les oppressions léguées à l'humanité par sa sanglante histoire, vous aurez un mépris suprême de cette loi. Vous comprendrez que rester serviteur de la loi écrite, c'est chaque jour se mettre en opposition avec la loi de sa conscience. »² Il fallait donc abolir cette loi écrite, même si elle était censée protéger les personnes, car James Guillaume et ses amis étaient persuadés que le spectre de la prison n'a jamais fait reculer un seul délinquant, et que la suppression de toute punition serait suivie d'une régression du nombre des délits.

L'histoire de la loi était celle de l'humanité. A l'origine, très près de la morale, elle apparaissait sous forme de droit coutumier. Les plus forts, c'est-à-dire les plus habiles, écrivirent bientôt le droit pour s'en servir dans leur intérêt personnel. Ainsi la loi n'était devenue qu'un moyen d'asservissement. Mais « oppresseurs et moyens d'oppression » devaient disparaître devant la justice. Le droit « légal » devait faire place au droit naturel, à la conscience populaire. Ce droit inné, humain, cette morale populaire légitimerait alors la liberté, l'égalité, la fraternité, le collectivisme, l'anarchisme ; c'était ce droit qui permettait

¹ *Paroles d'un Révolté*, p. 227.

² P. Kropotkine : *Aux Jeunes Gens*, p. 13.

à Michel Bakounine de « n'obéir à aucun homme et de ne déterminer ses actes que conformément à ses convictions propres », ¹

Pourquoi les socialistes libertaires jurassiens voulaient-ils supprimer le droit ? Parce qu'il était la résultante et le soutien de l'Etat. Pourquoi préconisaient-ils l'abstention électorale ? Parce que les « opprimés » ne devaient pas soutenir une institution créée par les « privilégiés » ; ils ne devaient pas même s'y intéresser. Pourquoi détestaient-ils le patriotisme ? Parce que c'était un sentiment bourgeois, un culte rendu à l'Etat autoritaire. Pourquoi nourrissaient-ils une telle animosité contre l'armée ? Parce qu'elle défendait l'Etat, et non le peuple. Pourquoi rejetaient-ils la religion ? Parce qu'elle représentait une sorte d'autorité qui, alliée à celle de l'Etat, opprimait les travailleurs. La cause des maux sociaux, l'Etat, ayant été supprimée, l'humanité entretrait enfin dans l'ère de la perfection.

Aussi les anarchistes des Montagnes, ahhorant l'Etat, répétaient-ils avec Proudhon ² : « Etre gouverné, c'est être à chaque opération, à chaque transaction, à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, coté, cotisé, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, renfermé, exploité, monopolisé, concessionné, pressuré, mystifié, volé, puis, à la moindre résistance, au premier mot de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garrotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi et, pour comble, joué, herné, outragé, déshonoré. Voilà le Gouvernement. »

¹ M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 281.

² *Idée générale de la Révolution au XIX^e Siècle*, p. 341.

L'ABSTENTION ÉLECTORALE

L'Association Internationale (des Travailleurs) ne fait pas de politique, elle fait de la science sociale.¹

Les anarchistes jurassiens, qui voulaient supprimer l'Etat, ne s'occupaient pas de la chose publique. S'ils avaient essayé de transformer le gouvernement, ils se seraient intéressés à ses rouages et immiscés dans la vie publique. Mais, espérant pouvoir bientôt abolir l'Etat, ils ne voulaient pas collaborer à son œuvre « inutile ». Les internationaux des Sections jurassiennes préconisaient donc l'abstention électorale.

Il faut remarquer que les Loclois, les Chaux-de-Fonniers et la plupart des autres Jurassiens internationalistes avaient subi de retentissantes défaites électorales ; d'aucuns prétendaient avoir été joués par les conservateurs, alors que d'autres affirmaient avoir été dupes des démocrates. Aussi ces revers avaient-ils fortement contribué à engager la Fédération libertaire du Jura dans le chemin de l'abstention quant à l'action politique.

Cette tactique correspondait d'ailleurs aux principes anarchistes. Les partisans de la destruction de l'Etat se montraient logiques. Ils pensaient que le résultat de l'action politique était illusoire, que celle-ci ne permettrait que de transformer l'Etat ; la Révolution sociale devait l'abolir. Schwitzguébel et ses amis estimaient qu'un gouvernement n'a pas sa raison d'être dans une société libertaire et égalitaire, sans autorités, ni privilèges, où chacun travaille et où tous les travailleurs se sont librement groupés en associations fédérées entre elles. Ils voulaient donc supprimer l'organisation politique basée sur les relations établies entre gouverneurs et gouvernés, et instituer une organisation libre, dont les fondements seraient les rapports entre producteurs et consommateurs. L'Etat devait céder sa place à la société humaine, libre expression de la liberté et de l'égalité.

Les anarchistes jurassiens étaient considérés par la plupart

¹ *La Solidarité*, N° 14, du 9 juillet 1870.

des internationaux « étrangers » comme des privilégiés, puisqu'ils jouissaient du suffrage universel. Aussi bon nombre de prolétaires, qui ne bénéficiaient pas de cet avantage, ne comprenaient-ils pas l'attitude des amis de Bakounine quant à la participation aux élections. Ces derniers qualifiaient au contraire le suffrage universel d'« obstacle à la propagande de leurs idées, de machine de guerre dont la bourgeoisie a bien su tirer parti pour asseoir sa domination tout en ayant l'air de satisfaire les aspirations égalitaires et démocratiques des travailleurs ». ¹ Ils écrivirent même : « Malheureusement, les faits sont là, qui attestent la docilité avec laquelle la plupart des ouvriers suisses se rangent sous le drapeau des partis politiques bourgeois. Ils ne comprennent pas encore que, dans ces luttes électorales pour lesquelles ils se passionnent tant, on ne les considère que comme des machines à voter, qu'on ne les cajole et les flatte que pour s'attirer leurs suffrages, et que leurs intérêts les plus chers sont sacrifiés à l'ambition de pouvoir des personnages qui viennent mendier leurs voix. » ² « Aujourd'hui, le candidat s'incline, et peut-être trop bas ; demain il se redressera, et peut-être trop haut. Il mendiait des votes ; il donnera des ordres. » ³

Ainsi, « le suffrage universel, qui permet aux bourgeois de duper et d'exploiter plus sûrement les prolétaires, ne peut pas aider ceux-ci à réaliser leur émancipation » ⁴, pensaient les membres de la Fédération anarchiste du Jura.

L'indifférence témoignée par les Jurassiens pour l'action politique n'était pas un signe de paresse. Au contraire, ils protestaient avec vigueur contre les verdicts autoritaires, mais ils étaient convaincus qu'une grande manifestation populaire, qu'une conférence vivante ou qu'un vibrant discours avait un effet beaucoup plus direct que la participation ouvrière au scrutin. Ils déclaraient d'ailleurs volontiers que l'intervention des travailleurs en matière électorale pouvait être justifiée, selon les circonstances, dans d'autres pays, en Allemagne en particulier ; mais ils ne pensaient pas qu'elle fût efficace en Suisse. Remar-

¹ *Compte rendu officiel du VII^e Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs*, p. 17.

² *Compte rendu officiel du VII^e Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs*, p. 18.

³ *Notes sur le Mouvement*, 2^e partie, p. 64.

⁴ M. de Préaucau : *Op. cit.*, p. 174.

Au sujet de « l'erreur sur laquelle repose le suffrage universel », lire l'introduction de *l'Étude sur le Mouvement communaliste à Paris, en 1871*, de G. Leiranaïs.

quons que la presse bourgeoise de l'époque était unanime à inviter patrons et ouvriers à se rendre aux urnes. Pourquoi combattait-elle donc l'abstention électorale avec tant de vigueur ? Parce que « voter, c'est abdiquer. Nommer un ou plusieurs maîtres, pour une période courte ou longue, c'est renoncer à sa propre souveraineté. Qu'il devienne monarque absolu, prince constitutionnel ou simple mandataire, muni d'une petite part de royauté, le candidat que vous portez au trône ou au fauteuil sera votre supérieur. Vous nommez des hommes qui seront au-dessus des lois, puisqu'ils se chargent de les rédiger et que leur mission est de vous faire obéir. »¹ Et Elisée Reclus, qui écrivit ces lignes, ajoute : « Vous envoyez vos mandataires dans un lieu de corruption ; ne vous étonnez pas s'ils en sortent corrompus... » *Le Révolté* exprimait la même idée en ces termes : « Tous les gouvernements sont, par essence même, des adversaires de la liberté et de l'égalité ; tous les hommes qui participent au gouvernement deviennent fatalement conservateurs, ennemis du progrès, ennemis du peuple.

» Mettez-vous à leur place, vous ferez comme eux.

» Ce ne sont pas les hommes qu'il faut changer, c'est l'institution. »²

Il était certain que la question de l'institution de la propriété collective, par exemple, ne figurerait jamais à l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée fédérale ! Le député qui eût osé soulever une telle question eût rencontré une vive opposition, à moins qu'il ne fût hué, ce qu'il aurait mérité, pensaient les socialistes libertaires des Montagnes, car son attitude n'eût pas été celle d'un révolutionnaire. Les Chambres fédérales ne voulaient pas changer l'ordre social ; elles ne le pouvaient même pas, puisque le mandat de chaque député lui ordonnait de « sauvegarder » la bourgeoisie. Fallait-il dès lors organiser une grande campagne électorale, en vue de remplacer tous les députés conservateurs par de nouveaux mandataires ? « Choisir des représentants nouveaux avec l'espoir qu'ils seront « meilleurs » que ceux auxquels ils succèdent, c'est se leurrer étrangement. Il y a deux espèces de politiciens : les arrivistes, qui se lancent dans la politique avec l'intention bien arrêtée d'y faire fortune, et les sincères, qui demeurent impuissants, quelle que soit leur bonne volonté »³, pensaient les anarchistes.

¹ Lettre d'Elisée Reclus insérée dans *Le Révolté* du 11 octobre 1885.

² *Le Révolté*, 2^e année, N° 5, du 1^{er} mai 1880.

³ A. Lorulot : *Op. cit.*, p. 134.

Ainsi, l'abstention électorale était la seule attitude que pouvaient adopter les socialistes libertaires jurassiens, dans l'attente de la « Liquidation finale ». James Guillaume, qui, dans un style très personnel, employait souvent des images frappantes, comparait volontiers les ouvriers abstentionnistes aux athées. Pour combattre l'Eglise, disait-il, faut-il que les libres penseurs assistent régulièrement aux manifestations religieuses ? Doivent-ils essayer d'introduire l'un des leurs dans le clergé ?

D'ailleurs la pratique générale de l'abstention en matière électorale avait un autre effet aux yeux des anarchistes. Elle avait « pour conséquence d'isoler les classes gouvernantes de la masse du peuple qui, se constituant au point de vue économique, pourrait, lorsque l'heure de la débâcle aursit sonné, faire crouler l'édifice de l'Etat et y substituer son organisation préparatoire. De plus, par son organisation, le peuple serait en mesure de résister à toutes les mesures réactionnaires que seraient tentés de prendre contre lui les gouvernements. »¹

Les membres des Sections internationalistes du Jura n'attendaient rien des députés bourgeois ; ils savaient aussi que les efforts et leurs propres représentants seraient neutralisés par l'autorité établie. Aussi leur seul but était-il de faire de l'Association Internationale des Travailleurs une force irrésistible qui, un jour, imposerait au monde sa doctrine : la justice par la liberté et l'égalité. Ils reçurent pourtant de nombreuses propositions de la part de divers groupements politiques, qui leur conseillaient de soutenir leurs candidats aux prochaines élections. En février 1870, *Le Progrès* répondait aux avances du Parti radical en ces termes : « Si nous voulions avoir un représentant au Grand Conseil, un homme qui s'occupe de la position de l'ouvrier, nous ne prendrions certes pas un avocat,² nous choisirions un ouvrier comme nous. Mais si nous envoyions un ouvrier au Grand Conseil, que ferait-il au milieu de ces bourgeois ? En quoi pourrait-il améliorer notre position ? Pourrait-il s'occuper des intérêts du travail ? Non ; il lui faudrait discuter toutes sortes de lois, de décrets, de subtilités. Ainsi la présence d'un ouvrier serait déplacée au Grand Conseil ; nous ne voulons donc y envoyer personne. Nous ne retournerons voter que lorsqu'il s'agira de nommer l'Assemblée révolution-

¹ A. Schwitzguébel : Op. cit., p. 166.

² Le candidat du Parti radical était un avocat.

naire qui détruira les privilèges bourgeois et qui établira l'égalité réelle de tous les hommes. »¹

La base de la société anarchiste idéale devait être la Commune formée de la population libre de chaque localité et des différents corps de métiers. Le terme Commune ne peut donc pas être pris dans le sens qui lui est donné aujourd'hui. Or, les anarchistes jurassiens, bien que s'abstenant de collaborer à l'activité inutile et novice de l'Etat qui devait disparaître, devaient s'intéresser à celle de la Commune qui, sous une forme libertaire, était appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'ordre égalitaire à venir. C'est pourquoi on peut lire dans *L'Almanach du Peuple pour 1874*² :

« Autant il importe que les travailleurs discréditent chaque jour davantage l'action gouvernementale, en s'éloignant de tout scrutin purement politique, autant il est nécessaire qu'ils entrent, à l'aide de l'élection, dans l'administration communale, afin de s'habituer à la pratique de tout ce qui est relatif à l'accroissement et à la conservation de la richesse sociale, et aussi pour être à même d'obtenir la suppression des pouvoirs centralisés.

» Tel doit être leur unique objectif, afin que, l'heure venue, ils puissent obtenir définitivement leur triomphe, sans craindre un nouveau retour offensif de leurs exploiters politiques et économiques actuels. »

Le monde devait bientôt arriver au terme de sa longue évolution, au stade humain, où l'autoritarisme de l'Etat serait remplacé par les compétences administratives de la Commune : « Personne ne peut plus le méconnaître : la société moderne assiste à un enfantement ; la lutte entre le vieux monde des privilèges de toutes sortes et les aspirations d'affranchissement des masses populaires s'accroît de plus en plus. La formule des revendications nouvelles se dégage de plus en plus éclatante de toutes les manifestations des populations travailleuses. La Commune ! Tel est le cri de ralliement. Déposons dans l'urne, non plus des noms personnels, mais une idée : la Commune ! »³

¹ *Le Progrès*, 2^e année, N° 8, du 19 février 1870.

² Page 17.

³ Extrait d'un manifeste de la Fédération Ouvrière Socialiste (libertaire) du district de Courtelary (juillet 1890).

LE PATRIOTISME

*Nous n'avons pas de patrie. Notre patrie est la révolution universelle. Nous n'avons d'autre ennemi que l'Etat sous toutes ses formes, forme religieuse, doctrinaire, politique, économique et sociale.*¹

N'ayant pas de patrie, les anarchistes des Montagnes neuchâtelaises et du Jura bernois avaient en horreur le sentiment patriotique. Ils estimaient que c'était l'idée de patrie qui avait établi des frontières, qui avait institué des Etats, qui avait séparé les hommes. Ce même sentiment avait fait « naître ce mot qui déshonore l'humanité : étranger. »² Or, selon les principes libertaires, tous les hommes sont frères, et il n'est nullement indiqué de les séparer, la seule division qui s'impose étant celle intervenue entre les travailleurs et les oisifs.

Les membres des Sections internationalistes du Jura ne pouvaient d'ailleurs pas être patriotes, puisqu'ils étaient « internationaux ». Ils considéraient tous les prolétaires comme leurs amis, et tous les membres de l'Association Internationale des Travailleurs comme leurs frères, luttant pour la même cause. Aussi reçurent-ils toujours leurs camarades inconnus — Reclus, Pindy, Kropotkine, Brousse, Cafiero — avec joie et affection, lors des visites que firent ceux-ci dans le Jura. Il en fut de même pour Michel Bakounine qui fut accueilli comme un vieil ami par les anarchistes loclois, au printemps 1869. De retour à Genève, où il habitait alors, le titan de la révolution écrivait aux internationaux du Locle : « Avant de quitter vos Montagnes, j'éprouve le besoin de vous exprimer encore une fois, par écrit, ma gratitude profonde pour la réception fraternelle que vous m'avez faite. N'est-ce pas une chose merveilleuse qu'un homme, un Russe, un ci-devant noble, qui jusqu'à cette dernière heure vous a été parfaitement inconnu, et qui a mis pour la première

¹ Texte de Bakounine, cité par M. Nettelau dans « Les Origines de l'Internationale anti-autoritaire », article paru dans *Le Réveil* du 16 septembre 1922.

² A. Schwitzguébel : *Op. cit.*, p. 48.

fois le pied dans votre pays, à peine arrivé, se trouve entouré de plusieurs centaines de frères ! Ce miracle ne peut plus être réalisé aujourd'hui que par l'Association Internationale des Travailleurs, et cela pour une simple raison : elle seule représente aujourd'hui la vie historique, la puissance créatrice de l'avenir politique et social. Ceux qui sont unis par une pensée vivante, par une volonté et par une grande passion communes, sont réellement frères, lors même qu'ils ne se connaissent pas. »¹

Le Progrès a publié une étude remarquable sur le patriotisme. Elle est due à Bakounine, qui distinguait quatre éléments constituant ce sentiment : l'élément naturel ou physiologique, l'élément économique, l'élément politique et l'élément religieux ou fanatique. Si les trois derniers éléments ne nous étouffent guère, il n'en est pas de même du premier. Bakounine pensait — et ceci représente la base même de sa conception — que « l'élément physiologique est le fond principal de tout patriotisme naïf, instinctif et brutal. C'est une passion naturelle qui, précisément parce qu'elle est par trop naturelle, c'est-à-dire tout à fait animale, est en contradiction flagrante avec toute politique, et qui embarrasse beaucoup le développement économique, scientifique et humain de la société. »²

Le patriotisme était considéré, dans les cercles fraternels libertaires des Montagnes, comme la négation funeste de l'égalité, et surtout de la solidarité qui devait unir tous les travailleurs, indépendamment des races. Ce sentiment, qui consiste en l'attachement instinctif des hommes à la collectivité dont ils font partie, avait une seconde face, négative : « C'est l'horreur, également instinctive, pour tout ce qui est étranger, instinctive et par conséquent tout à fait bestiale, oui, réellement bestiale, car cette horreur est d'autant plus énergique et plus invincible que celui qui l'éprouve a moins pensé et compris, est moins homme. »³

James Guillaume conseilla toujours aux travailleurs de ne pas prendre part aux manifestations patriotiques et, par conséquent, bourgeoises. Il estimait qu'il était plus indiqué de célébrer les victoires du travail que de fêter des événements politiques qui, selon lui, n'avaient rien apporté au monde des travailleurs.

¹ *Le Progrès*, 1^{re} année, N° 6, du 1^{er} mars 1869.

² *Le Progrès*, 1^{re} année, N° 11, du 29 mai 1869.

³ *Le Progrès*, 1^{re} année, N° 12, du 12 juin 1869.

C'est vers l'avenir que les anarchistes jurassiens ont toujours regardé, vers l'émancipation économique, politique et sociale de la classe ouvrière.

« L'Etat, c'est le frère cadet de l'Eglise, et le patriotisme, cette vertu et ce culte de l'Etat, n'est qu'un reflet du culte divin. »¹ Le patriotisme étant une sorte de religion, les socialistes libertaires le rejetaient, comme toute religion impliquant une autorité : « Le patriotisme, c'est la religion de l'Etat. »²

Les socialistes révolutionnaires jurassiens ont pu évoluer, leurs idées au sujet de l'Etat, de la propriété, de la religion, ont pu changer, leur doctrine a pu se rapprocher du socialisme, jamais ils n'ont renié la fraternité qui doit unir les hommes par-dessus les frontières. Un des membres fondateurs de la Fédération jurassienne écrivait au début du XX^e siècle : « Le sentiment, haineux quelquefois, jaloux souvent, exclusif toujours, que l'on appelle le patriotisme, n'est-il pas un sentiment étroit, suranné, hors de cadre avec les aspirations et la vie nouvelles ? Et la culture de ce sentiment ne constituerait-elle pas l'obstacle principal au progrès, à la paix, en ce sens que le patriotisme est l'aliment principal du militarisme, œuvre de ruine et de mort ? »³

Ainsi les Jurassiens, réprouvant le sentiment patriotique, s'érigeaient, avec les internationaux du monde entier, en adversaires acharnés de l'armée. « L'emploi de la troupe dans plusieurs grèves, en Angleterre et au Pays de Galles, en Belgique, en France, à Lausanne même, n'est pas étranger à l'antimilitarisme de l'Internationale. Certains de ses éléments, au début, faisaient une distinction. Ils condamnaient les armées permanentes, mais semblaient enclins à accepter, à tolérer tout au moins, un système de milices qui serait inspiré des expériences suisses. Cependant, dans la suite, en particulier à cause de la levée d'un bataillon pendant la grève des ouvriers du bâtiment de Lausanne, en mai 1869, ces internationalistes, James Guillaume en tête, ont rejeté même l'existence de milices. »⁴

Si le patriotisme avait engendré l'armée, celle-ci avait donné

¹ *Le Progrès*, 1^{re} année, N° 8, du 17 avril 1869.

² Extrait d'une lettre, datée du 28 avril 1869, adressée par Bakoumine « aux compagnons de l'Association Internationale des Travailleurs du Locle et de La Chaux-de-Fonds ».

³ A. Dubois : *Patrie, Patriotisme*, p. 30.

⁴ A. Babel : *Op. cit.*, p. 345.

naissance à son tour à la guerre. Ainsi l'abolition de l'Etat devait entraîner, par voie de conséquence, celle de l'armée, et briser le levier de la guerre. Quelles étaient en réalité les vraies causes de cette dernière ? « Il est dans la production humaine un métier spécial. Ce métier est mieux organisé que tous les autres, parce que dans tous les pays la bourgeoisie l'entoure de soins jaloux. Ouvrier, outil, division du travail, force collective, machine, tout cela, ce métier le possède, et cependant ce métier ne fait pas vivre, il tue, affirmait Paul Brousse.

» Dans ce métier l'ouvrier est le soldat ; dans ce métier l'outil est le fusil ou le sabre ; dans ce métier la division du travail engendre le régiment, et les machines qu'on y trouve sont ces objets terribles : la mitrailleuse et le canon. Ce métier produit la dévastation de tout ce qui existe, la destruction des hommes et des choses, c'est-à-dire la mort.

» Ce métier s'appelle la guerre. »¹

Si la guerre divise les peuples, pensait Schwitzguébel en songeant au conflit de 1870, c'est que l'Etat, pour se protéger contre l'étranger, a besoin d'une puissante armée. L'organisation militaire est donc la cause première des guerres ; elle a pour principe elle-même l'exploitation de l'homme par l'homme. En effet, l'armée ne cessa de protéger les droits de la bourgeoisie en défendant son château, l'Etat, contre ses ennemis extérieurs et surtout intérieurs, de plus en plus nombreux. Or ces derniers, pour la plupart des ouvriers « opprimés », étaient obligés, en qualité de soldats, de se faire les défenseurs du « tyran » qui les avait asservis : « C'est ainsi que le soldat devint l'assassin de l'ouvrier. »²

Mais la Révolution sociale entraînerait avec elle non seulement l'Etat inutile, mais aussi ce sentiment anti-social qu'est le patriotisme, ainsi que l'armée, dorénavant sans objet.

¹ *L'Avant-Garde*, 2^e année, N° 24, du 22 avril 1878.

² A. Schwitzguébel : *Op. cit.*, p. 51.

CHAPITRE IV

LA RELIGION

*Les prêtres sont à l'ordre moral ce que sont les agents de police à l'ordre bourgeois.*¹

Le chapitre de la religion est l'un des moins édifiants de la doctrine anarchiste. Dans notre constant souci de commenter l'histoire du mouvement révolutionnaire jurassien d'une manière strictement impartiale et d'étudier objectivement la doctrine libertaire, nous nous sommes abstenu généralement de prendre position et de juger les faits et les thèses exposés. Il ne nous paraît pourtant pas indigné de commenter les textes socialistes collectivistes qui existent en matière religieuse sans déclarer auparavant qu'il est infiniment regrettable que les internationaux des Sections jurassiennes aient catégoriquement rejeté toute religion.

Sans chercher des circonstances atténuantes qui permettraient de dénaturer les faits, indiquons brièvement la raison pour laquelle les socialistes libertaires des Montagnes repoussèrent toute foi religieuse, tant chrétienne qu'israélite, tant protestante que catholique.

Guillaume et ses amis ne pouvaient accepter une institution — l'Eglise — qui sanctionnât l'autorité, cette dernière fût-elle divine : « Toute autorité temporelle ou humaine procède directement de l'autorité spirituelle ou divine. Mais l'autorité, c'est la négation de la liberté. Dieu, ou plutôt la fiction de Dieu, est donc la consécration et la cause intellectuelle et morale de tout esclavage sur la terre, et la liberté des hommes ne sera complète que lorsqu'elle aura complètement anéanti la fiction néfaste

¹ *Compte rendu officiel du VII^e Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs*, p. 56.

d'un maître céleste.»¹ Michel Bakounine a écrit ailleurs : « L'Eglise et l'Etat, ce sont mes deux bêtes noires. » « Cependant il indique que les persécutions ne mèneraient qu'à une recrudescence du sentiment religieux chez le peuple : Si par malheur on voulait ordonner par des décrets l'abolition des cultes et l'expulsion des prêtres, on peut être sûr que les paysans les moins religieux prendraient parti pour le culte et les prêtres, ne fût-ce que par esprit de contradiction. »²

Dans la société anarchiste idéale, les hommes devaient vivre absolument libres, puisque toute autorité, tant humaine que divine, devait avoir été abolie par la Révolution sociale. En préparant celle-ci, les membres de la Fédération libertaire du Jura voulaient détruire tout mythe religieux et toute croyance populaire non scientifique.

Il faut remarquer que les anarchistes des Montagnes neuchâtelaises et du Jura bernois ne combattaient pas les principes moraux propres à la religion chrétienne. Comme les croyants, les socialistes libertaires du Jura aimaient et aidaient leurs frères ; ils désapprouvaient le meurtre, la luxure, le vol. Mais ils agissaient selon leur conscience qui leur *conseillait* et leur *dictait* leur conduite, alors que la religion *ordonnait* d'aimer et *interdisait* de tuer.

Schwitzguébel constatait « chez les hommes d'Etat comme chez les hommes de l'Eglise un souverain mépris pour ces misérables questions matérielles, tandis qu'ils exaltent les questions politiques et religieuses. L'idéal de l'humanité, selon eux, ce n'est pas une constitution scientifique de la propriété, de la production, de l'échange, de la circulation ; c'est un Etat puissant, une Eglise consolatrice des misères du monde. »³

Les Jurassiens ne pouvaient croire aux dogmes d'une Eglise autoritaire, commandant et ne conseillant pas, imposant et ne préconisant pas. Ils devaient la combattre avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était traditionaliste. Il était loin le temps heureux de la première Eglise communiste ! L'égalité absolue régnait en maîtresse parmi les premiers croyants, dont les biens formaient un patrimoine commun, où chacun puisait selon ses besoins. Chacun était libre, chacun était égal, chacun était frère.

Les anarchistes jurassiens auraient peut-être pu adhérer à

¹ M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 283.

² H. Lewolsky : *Op. cit.*, p. 222.

³ A. Schwitzguébel : *Op. cit.*, p. 133.

une Eglise semblable, fondée sur la justice établie par la propriété collective. Mais ils ne pouvaient faire partie d'une Eglise « autoritaire ».

Il faut d'ailleurs constater que les anarchistes jurassiens ne comprirent jamais que la religion est d'essence divine. Ils n'avaient pas la foi, et ne cherchèrent jamais à l'acquérir. C'est là, à notre avis, une lache dans l'histoire d'une doctrine qui, malgré ses graves lacunes et ses principes souvent fantaisistes, ne manque pas de grandeur.

La doctrine libertaire attribue la création d'un monde spirituel à la fantaisie humaine. Les Jurassiens estimaient que, pour tous ceux qui s'étaient détachés de tout préjugé, cet axiome devait les empêcher de croire en une force surnaturelle. Ils écrivaient pourtant : « La religion est une des manifestations de la conscience humaine, respectable comme toutes les autres, tant qu'elle reste chose intérieure, individuelle, intime ; nous considérons les idées religieuses et toutes les idées *a priori* comme ne pouvant être l'objet d'une discussion utile ; chacun pensera sur ce point ce qu'il jugera convenable, à la condition de ne point faire intervenir « son Dieu » dans les rapports sociaux, et de pratiquer la justice et la morale. »¹

Alors que la religion et la science peuvent et doivent se compléter, les anarchistes du Jura pensaient que la science exclut la religion. Celle-ci, apparaissant parfois sous la forme d'un « grossier et vulgaire fétichisme », souvent sous celle de « subtilités métaphysiques », était toujours en contradiction flagrante avec la conscience universelle de l'humanité. Elle « empoisonnait » toutes les connaissances : « Sans parler de la théologie qui est la science du mensonge divin, ni de la jurisprudence qui est celle du mensonge humain, sans parler aussi de la métaphysique on de la philosophie idéale qui est la science de tous les demi-mensonges, toutes les autres sciences : histoire, philosophie, politique, science économique, sont essentiellement falsifiées, parce que, privées de leur base réelle, la science de la nature, elles se fondent toutes également sur la théologie, sur la métaphysique et sur la jurisprudence. »²

Les enfants nés dans des familles chrétiennes et élevés conformément aux principes religieux croyaient peu à peu tout

¹ *La Solidarité*, N° 14, du 9 juillet 1870.

² *L'Egalité*, du 10 juillet 1869.

naturellement au fruit de leur imagination. Les socialistes anti-étatistes voulaient délivrer la jeunesse de cette erreur, de cette religion dépourvue de toute base scientifique. L'homme était considéré comme le produit matériel de causes matérielles, et la dualité entre le monde réel et le monde spirituel ne pouvait être acceptée par personne, puisque ce dernier n'avait jamais pu être démontré scientifiquement.

Ce n'était d'ailleurs pas tant la fiction représentée par ce monde inexistant qui était dangereuse pour l'humanité, mais bien l'autorité rigide de l'Église et son influence néfaste. N'enseignait-elle pas de *craindre* l'autorité divine ? Le sentiment de la peur devant une force divine ou humaine ne pouvait que révolter les membres de la Fédération socialiste libertaire du Jura.

L'imagination humaine, la faiblesse de l'homme, avaient seules pu créer un monde invisible. L'homme naît faible, plus faible que tout animal. Son enfance, c'est-à-dire sa faiblesse, se prolonge durant de nombreuses années, de sorte qu'il a tendance à s'appuyer sur un être plus fort que lui. Plus tard, il se sent faible en face de l'autorité ; il a recours alors à « un soutien qui n'existe que dans son imagination ». Cet être infini, omnipotent et tout-puissant était d'autant plus dangereux qu'il faisait des esclaves de ses créateurs.

Il est vrai, pensaient les socialistes libertaires des Montagnes, que la religion a aussi pour source le souci constant de l'homme de justifier et d'expliquer toute chose. C'est pourquoi les philosophes avaient dû inventer un principe créateur et régénérateur.

Dans les premiers âges, l'homme avait cherché son principe créateur dans des objets divers, des fétiches. Puis, il crut le trouver dans des sorciers jouissant de facultés inexplicables. Plus tard, l'esprit humain se raffinant, l'homme chercha sa cause et son salut dans les forces de la nature et dans des puissances occultes. Enfin ce fut le *hesu* rêve, le grand mirage d'un Dieu universel, vivant et créateur : « C'est ainsi que, par un renversement étrange, l'homme créateur de cet être s'est imaginé qu'il avait été créé par lui. »¹

Ce Dieu des chrétiens était donc, comme tous les autres dieux, un produit de l'esprit imaginaire de l'homme : « La religion n'est pas la mère de la misère, elle en est la fille. C'est parce

¹ M. de Préaudeau : Op. cit., p. 161.

que les travailleurs sont « exploités et asservis » par les patrons et par les hommes d'Etat qu'ils cherchent des consolations dans les chimères d'un autre monde et d'une justice divine. Aussi, pour détruire l'Eglise, il ne suffit pas de s'attaquer directement à elle : il faut en même temps attaquer les causes qui ont fondé sa puissance. »¹

Le sentiment du bien et du mal n'était donc pas le fait de la religion ; les membres de la Fédération libertaire jurassienne l'attribuaient à la conscience de chaque homme. L'anarchiste s'en remettait à sa propre conscience ; la société libertaire et égalitaire devait s'en remettre à la conscience populaire : « La morale est indépendante de tout dogme et de toute croyance surnaturelle ; de même qu'on peut être très fermement persuadé de la réalité des miracles et de l'enfer, tout en s'abandonnant au vice et au crime, de même on peut, en dehors de toute foi religieuse, connaître et respecter la loi morale. »² Il n'était donc nullement nécessaire que, pour que la collectivité humaine fût juste et bonne, elle s'appuyât sur des principes chrétiens ; il suffisait qu'elle se basât sur des préceptes humains. On est tenté de penser au surhomme de Nietzsche...

Les règles autoritaires, inhumaines et contraires à toute liberté de développement et de vie, édictées par la société d'alors, ne pouvaient manquer de provoquer de vives réactions dans le peuple. Ce sont ces réactions qui avaient été appelées « mal ». Certes, elles étaient violentes, mais elles ne représentaient que la conséquence normale des mesures anti-sociales qui restreignaient la liberté.

La conscience populaire devait ainsi prendre la place de la religion.

Les anarchistes, surtout ceux du Locle, organisèrent plusieurs conférences sur la question religieuse. Ils firent même venir dans leur cité des libres penseurs notoires qui traitèrent publiquement de ce problème. Dans ces circonstances, les socialistes libertaires ne pouvaient acquiescer la foi, car la science ne peut prouver l'existence de Dieu, et la divinité de Celui-ci ne peut être démontrée rationnellement. Ils se heurtèrent à la « pierre d'achoppement ».

Les socialistes collectivistes et révolutionnaires des Mon-

¹ *L'Avant-Garde*, 1^{re} année, N° 2, du 15 juin 1877.

² *Le Progrès*, 1^{re} année, N° 2, du 12 janvier 1869.

tagnes neuchâtelaises et du Jura bernois estimaient que la religion n'avait rien fait pour « libérer » le travailleur, ni même pour améliorer sa situation morale ou matérielle. Sanctionnant l'ordre bourgeois, elle paralysait l'action émancipatrice de l'ouvrier en lui promettant le salut. Ainsi les « esclaves du capital » ne se soulevaient pas contre leur « bourreau » ; ils restaient inactifs, dans l'espoir de la réalisation des promesses de l'Eglise. Les esprits ne se préparaient donc pas à la Révolution sociale ; au contraire, ils acceptaient peu à peu les inégalités sociales et patientaient, dans l'attente d'une récompense posthume.

Pourtant la religion devait bientôt disparaître ; l'Eglise n'allait pas tarder à être abolie avec toutes les institutions autoritaires propres au monde bourgeois : « Nous n'aurons bientôt plus en présence que deux partis : celui de la réaction bourgeoise, autoritaire, militaire, religieuse, et celui de la Révolution sociale ou de l'émancipation humaine, de la fin de toute domination de classe, de toute exploitation politique, économique et religieuse. »¹ Alors le mouvement anti-autoritaire, collectiviste et révolutionnaire, subjuguant le monde bourgeois, émancipera tous les travailleurs, L'Eglise et l'Etat seront les deux premières victimes de la grande « Liquidation sociale ».

L'idée de la suppression de la religion et l'hostilité témoignée par les internationaux jurassiens à l'égard de l'Eglise ne sont que la conséquence logique de la « foi libertaire ». « Au point de vue philosophique, comme nos principes ne tendent qu'à la réalisation de l'idéal humain, du bonheur humain, de l'égalité, de la justice et de la liberté sur la terre, que par là même ils tendent à rendre tout à fait inutiles tous les compléments célestes et toutes les espérances d'un monde meilleur, ils auront également pour conséquence l'abolition des cultes et de tous les systèmes religieux », lit-on dans *L'Egalité*.²

¹ A. Schwitzguébel : Op. cit., p. 169.

² Du 14 août 1869.

CHAPITRE V

LES ATTAQUES DIRIGÉES CONTRE LE CAPITAL

*Nous créerons une science positive de la résistance du travail contre le capital*¹

La suppression de l'Etat et de l'Eglise et « l'abdication » de la bourgeoisie ne devaient pas suffire à émanciper le monde du travail. Une autre force oppressive, le capital, devait disparaître également. Or comment les ouvriers libertaires des Montagnes pouvaient-ils s'attaquer à la puissance du capital, si ce n'est en combattant les détenteurs de celui-ci et en instituant un nouveau régime de la propriété ?

Les écrits socialistes libertaires ne furent dirigés que rarement contre le capital lui-même. Les anarchistes de la Fédération romande et de la Fédération jurassienne s'en prirent plutôt à la bourgeoisie et au régime de la propriété individuelle. En effet, si une société strictement libertaire ne peut être conçue avec un Etat et une Eglise autoritaires, on n'imagine guère un ordre absolument égalitaire dirigé par une classe privilégiée, parce que maîtresse d'un capital « injustement » réparti.

Sans donc nous attarder à la question de la propriété qui fait l'objet d'un prochain chapitre², voyons quelle fut l'arme la plus tranchante qui, toujours à la disposition des internationaux jurassiens, leur permit de soutenir continuellement une âpre lutte contre ce nouvel ennemi : le capital.

La grève fut toujours considérée par les amis jurassiens de Bakounine comme le meilleur moyen d'améliorer le sort des ouvriers, « esclaves du capital ». Alors que l'action politique était désapprouvée par la Fédération jurassienne, la grève était généralement encouragée par James Guillaume et ses amis. Le rédac-

¹ A. Schwitzguébel : Op. cit., p. 90.

² P. 194 et suivantes.

teur du *Bulletin de la Fédération jurassienne* écrivait en 1875 : « Les meetings d'indignation contre les massacres d'ouvriers, les grèves héroïquement soutenues, ces choses-là ne parlent-elles pas bien plus au cœur du peuple travailleur qu'une élection politique ? Réfléchissez-y ; et, si vous connaissez l'histoire du mouvement ouvrier à Genève, comparez ce qu'il était en 1868 et 1869, où on faisait des grèves et des meetings, mais pas — ou presque pas — de politique électorale, avec ce qu'il est devenu aujourd'hui, où on fait de la politique électorale, mais où il n'y a plus ni meetings, ni grèves. »¹

Pourtant la grève n'était, aux yeux des anarchistes jurassiens, qu'un moyen, et non un but. Dans l'attente du jour où éclaterait la Révolution sociale, les socialistes révolutionnaires n'entendaient pas sous-estimer la valeur de la grève, moyen d'action permettant de soulager la misère du travailleur. Adhémar Schwitzguébel a déclaré que la grève était une arme défensive, apte à améliorer la situation économique des ouvriers, et non une arme offensive, avec laquelle il serait possible au monde prolétarien de transformer la société bourgeoise.

De toute façon, selon un des grands principes de l'Association Internationale des Travailleurs, les ouvriers devaient s'émanciper eux-mêmes ; ils devaient donc déclencher des grèves dans l'attente de la Révolution sociale, car il n'était pas question de demander aide à l'État. Ainsi, *Le Bulletin* écrivait :

« L'amélioration de la position de la classe ouvrière et son émancipation finale ne peuvent pas être le résultat de réformes dans les lois ; elles ne seront le résultat que de transformations dans les faits économiques.

» Pour la réduction de la journée de travail, par exemple, une loi n'avancera en rien la question. Lorsque les ouvriers jugeront le moment opportun pour introduire cette réforme dans tel métier, ils sont parfaitement en état de le faire par l'action des sociétés de résistance. Au lieu d'implorer de l'État une loi astreignant les patrons à ne faire travailler que tant d'heures, la société de métier impose directement aux patrons cette réforme ; de la sorte, au lieu d'un texte de loi restant à l'état de lettre morte, il s'est opéré, par l'initiative directe des ouvriers, une transformation dans le fait économique.

» La tendance de certains groupes ouvriers d'attendre et de

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 21 novembre 1875.

réclamer toutes les réformes de l'initiative de l'Etat est un immense danger. En attendant tout de l'Etat, les ouvriers n'acquièrent point cette confiance en leur propre force, qui est indispensable à la marche en avant de leur mouvement ; le grimoire des lois s'accroît de quelques nouveaux textes, et la position ne change en rien. »¹

Selon les socialistes collectivistes et anti-autoritaires, la réussite d'une grève était soumise à quatre conditions :

La condition essentielle était l'importance de la caisse de résistance des grévistes, en d'autres termes la puissance de résistance du travail contre le capital. Comme, par suite du taux des salaires, les caisses de résistance libertaires ne pouvaient amasser de gros capitaux permettant aux ouvriers de soutenir de longues grèves, les travailleurs du Jura fédérèrent leurs caisses de résistance. Ainsi, dès qu'une grève était déclenchée dans une profession ou dans une localité, les grévistes recevaient sous forme de secours les deniers économisés par les travailleurs d'autres villages, quel que fût leur métier.

Le règlement fédératif des caisses de résistance créées sous l'égide de la Fédération libertaire du Jura fut inséré dans *La Solidarité*.² En voici les points principaux :

Article premier. — Les caisses de résistance créées dans des Sections appartenant à la Fédération romande de l'Internationale constituent entre elles un lien fédératif.

Art. 3. — Chaque Section conserve la libre gestion de sa caisse de résistance.

Art. 5. — Si la grève (déclenchée par une Section) est approuvée par le Comité fédéral, les grévistes acquièrent le droit aux subsides de la Fédération des caisses de résistance.

Art. 10. — Si une corporation non encore adhérente à l'Internationale et au lien fédératif se met en grève, et qu'elle demande des secours aux caisses de résistance fédérées, le Comité fédéral, après avoir pris connaissance des motifs de la grève, pourra engager les caisses de résistance à la soutenir. Dans ce cas, chaque caisse de résistance décide elle-même si elle accordera ou refusera un subside, et en fixe le chiffre.

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 28 février 1875.

² Du 16 avril 1870 (N° 2).

Les anarchistes jurassiens proposèrent à maintes reprises aux socialistes genevois de fédérer toutes les commissions de résistance romandes. Ces démarches n'aboutirent malheureusement à aucun résultat. Et les Jurassiens rêvaient de fonder un jour une Fédération des commissions de résistance suisses, puis de celles du prolétariat international tout entier...

Le succès des grèves était soumis à une seconde condition : l'affaiblissement de la bourgeoisie. « On sait que beaucoup d'ouvriers tendent à devenir bourgeois ; que ceux-ci renoncent à cette visée, qu'ils restent dans le camp ouvrier, tant par leur position que par leurs tendances ; et, en apportant ainsi à l'œuvre du prolétariat le concours de leur intelligence, de leur savoir, de leur travail, ils augmenteront sa puissance d'action, en affaiblissant d'autant celle du monde bourgeois que leur accession aurait renforcée », conseillait Schwitzguébel.¹

Si les ouvriers en grève voulaient arriver à leurs fins, ils devaient aussi étendre leurs connaissances en matière de science économique et de sociologie. Un autre élément entraînait aussi en ligne de compte dans chaque grève : la vitalité, la foi dans le succès, l'attitude victorieuse. Enfin, les ouvriers devaient agir au moment opportun, c'est-à-dire quand les employeurs avaient besoin des bras ouvriers. Chaque grève devait être déclenchée « au moment psychologique » qu'il s'agissait de déterminer auparavant avec exactitude.

De nombreuses grèves anarchistes, organisées soigneusement par des travailleurs intelligents, aboutirent à l'acceptation des revendications ouvrières, augmentation de salaire ou diminution du nombre des heures de travail, en général. Quelques grèves échouèrent pourtant parce qu'elles avaient été mal préparées ou par suite du manque de ressources des ouvriers qui, au moment de la création des premières Sections internationalistes en Suisse, n'avaient pas encore fondé des commissions de résistance ou, avant 1870, n'avaient pas encore réussi à les fédérer. Il faut aussi signaler que l'insuccès de quelques grèves jurassiennes doit être attribué à l'opinion erronée de certains ouvriers qui les considéraient plus comme des fêtes que comme des « batailles ». L'absence de conviction, le manque de foi en le dénouement favorable des grèves joua parfois également un rôle important. Enfin, quelques grèves déclenchées en temps de crise, alors que

¹ Op. cit., p. 88-89.

les patrons pouvaient facilement engager d'autres ouvriers, échouèrent lamentablement, au grand désappointement des travailleurs.

Cependant, les socialistes libertaires considérèrent toujours la grève comme un moyen d'action efficace, ce qu'elle représentait en réalité. Jamais regardée comme une panacée sociale, la grève était la plus claire expression des revendications ouvrières jurassiennes.

La grève générale pouvait représenter un excellent moyen de déclencher la Révolution sociale, et même de la remplacer, si toutefois les classes possédantes étaient assez « sages ». C'est dans cet esprit que furent écrites les lignes suivantes :

« Au lieu de nous ruiner par des grèves partielles, organisons la grève générale.

» Qu'un seul cri retentisse dans toute l'Europe : Cessation du travail pour cause de réorganisation sociale ! Et que dans les usines, les mines, les manufactures, les ateliers, les chantiers, tranquillement, sans faire grand bruit, on abandonne le travail. La société, sous peine de mort, doit alors se soumettre à la volonté collective des travailleurs. Et qui pourrait contraindre les masses travailleuses à reprendre le travail avant d'avoir reconstitué la société ? L'armée, dans des circonstances pareilles, et lorsque nous n'irons plus aux barricades, sera avec le peuple. Pour empêcher le pouvoir d'agir, au cas où il en aurait envie, refusons-lui l'impôt ; sans argent, on ne fait rien. »¹

Schwitzguébel lui-même partageait les idées de l'auteur des lignes qui précèdent, lorsqu'il écrivait :²

« Ensuite du peu d'améliorations réelles qui ont été obtenues par les grèves partielles, malgré les grands sacrifices qu'ont faits les ouvriers, l'idée d'une grève générale des travailleurs, qui mettrait fin aux misères qu'ils subissent, commence à être sérieusement discutée par les associations ouvrières mieux organisées que les nôtres. Ce serait certainement là un acte révolutionnaire capable de produire une « liquidation » de l'ordre social actuel et une réorganisation conforme aux aspirations socialistes des ouvriers. »

Une des premières institutions qui vinrent en aide aux ouvriers fut la société de secours mutuel. Mais cette forme

¹ *La Solidarité*, N° 11, du 11 juin 1870.

² *Op. cit.*, p. 90-91.

d'association était souvent basée sur des principes capitalistes. D'autre part, elle ne secourait les travailleurs qu'en cas de maladie, alors qu'aucun subside n'était alloué aux ouvriers en grève ou aux chômeurs. Les prolétaires s'associèrent et réunirent un certain patrimoine qui leur permit bientôt de résister collectivement aux exigences du capital et d'opérer les améliorations que réclamait leur position sociale. Les sociétés de résistance étaient créées. Elles possédaient des caisses permettant aux ouvriers de faire valoir leurs droits en soutenant de nombreuses grèves : les caisses de résistance.

Il est certain qu'il y eut action et réaction. Les travailleurs réunirent des moyens financiers qui les mirent en état de soutenir des grèves souvent longues ; mais la création de caisses de résistance les incita également à protester contre la puissance du capital, en désertant les ateliers. On ne saurait pourtant prétendre que les sociétés de résistance furent les instigatrices des grèves ; elles en représentent plutôt la conséquence logique.

Les grèves soutenues par les membres de la Fédération libertaire du Jura renforcèrent les liens qui unissaient les ouvriers anarchistes. Les grévistes se sentirent solidaires et les groupes professionnels et Sections internationalistes furent de plus en plus homogènes. Les travailleurs appartenant à d'autres groupements membres de la Fédération jurassienne secoururent, à l'aide de leurs caisses de résistance, leurs amis en grève : « Solidarité ! oui, c'est en la pratiquant sur une grande échelle, dans toutes les occasions de la vie ouvrière, que nous parviendrons à opposer à l'ambition bourgeoise et capitaliste une puissance capable de défendre avec succès les droits et la vie du travailleur. Malheureusement, l'esprit de solidarité n'anime pas encore assez la classe ouvrière, et si on ne réveille pas promptement à cette vie nouvelle tout ce qui lui est encore indifférent, on risque fort de retarder le triomphe complet de la cause du travail. »¹

L'Association Internationale des Travailleurs pouvait devenir une puissance redoutable pour les détenteurs du capital, si elle réalisait, selon le désir des socialistes libertaires jurassiens, une double Fédération des caisses de résistance : celle des

¹ *Le Progrès*, 1^{re} année, N^o 23, du 13 novembre 1869.

caisses de résistance de tous les corps de métiers, instituées sur un certain territoire, et celle des caisses appartenant à une même profession : « De cette façon, si, par exemple, les charpentiers de La Chaux-de-Fonds faisaient grève, ils se trouveraient appartenir à deux Fédérations d'ordre différent, et leurs ressources en seraient doublées ; ils feraient d'abord partie de la Fédération romande, Fédération régionale embrassant toutes les caisses de toutes les professions dans une certaine étendue de pays ; puis ils feraient partie aussi d'une grande Fédération internationale des charpentiers, reliant entre elles toutes les sociétés de charpentiers, en Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, etc. La puissance de résistance qui résulterait de ce double réseau de Fédérations serait formidable. »¹

Toutes les grèves déclenchées par les anarchistes du Jura n'eurent pour but que d'obtenir des améliorations matérielles, c'est-à-dire des palliatifs, ce dont les socialistes révolutionnaires des Montagnes se rendaient parfaitement compte. Aussi attendaient-ils la Révolution sociale. En 1870, les caisses de résistance n'avaient qu'une tâche : soutenir le travail dans ses luttes contre le capital. Ce n'est que lorsque l'anarchisme eut fait place au socialisme qu'il fut assigné aux anciennes caisses de résistance un but plus grand, plus beau : la lutte contre le chômage.

Le capital devait être supprimé. N'était-ce pas lui qui engendrait les crises, lesquelles enfantaient à leur tour le chômage ? Schwitzguébel attribuait les dépressions économiques à deux sortes de causes :

Des causes économiques : le capital, selon la loi de la concentration, de Karl Marx, a tendance à se cristalliser entre les mains de gros capitalistes ou d'immenses sociétés financières. Le système libéral empêcha bientôt l'adaptation immédiate de la production à la consommation, alors qu'une production inconsidérée et incontrôlable était à l'origine de nombreuses faillites. Les crises économiques étaient donc attribuées par les internationaux du Jura à la surproduction, ou plutôt à la sous-consommation, les travailleurs n'ayant pas à leur disposition le

¹ *La Solidarité*, N° 18, du 6 août 1870.

pouvoir d'achat leur permettant d'acheter le produit de leur travail.

Des causes politiques : le corollaire de la concentration des capitaux était, selon Adhémar Schwitzguéhel, la création de puissants Etats. En effet, de même que le capital avait une tendance naturelle à se cristalliser, la force se concentrait. On l'appelait alors Etat. L'Etat était incapable d'adapter la production à la consommation.

Quant aux conséquences des crises, elles n'étaient que trop connues dans le Jura. Aussi les anarchistes des Montagnes fondèrent-ils des sociétés de résistance, institutions temporaires, dans l'attente de la mise à la disposition des travailleurs de tout capital social.

LA COOPÉRATION

La coopération du travail et du capital, l'harmonie entre le capitaliste et le travailleur, la prétendue participation des ouvriers aux bénéfices, c'est l'invention la plus jésuitique dont se soient encore avisés les défenseurs des privilèges de la bourgeoisie.¹

Les anarchistes du Jura ont combattu la coopération avec beaucoup de vigueur, ce qui peut paraître étonnant à celui qui estime que cette institution représente le compromis le plus équitable entre le régime libéral et l'ordre social que pensaient instituer les socialistes révolutionnaires des Montagnes.

Mais les Jurassiens ne voulaient pas d'un compromis. S'ils luttèrent contre toutes les formes de coopération, c'est qu'ils considéraient celle-ci comme une institution refroidissant le zèle des ouvriers révolutionnaires, incapable de vider l'abcès économique, d'assainir la vie sociale, de remplacer la Révolution sociale.

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 14 février 1875.

Plusieurs sociétés coopératives de consommation et de production furent créées sous l'égide de la Fédération libertaire du Jura, mais les membres de celle-ci pensèrent toujours que cette forme d'entreprise ne devait avoir qu'un caractère passager sous le régime économique libéral. Elle pouvait, dans une bien faible mesure, améliorer le sort du travailleur, mais ne serait jamais en état de transformer la société elle-même. C'est pourquoi James Guillaume écrivait en 1870 :

« La coopération de production est impossible, sauf de rares exceptions, et la coopération de consommation ne peut faire qu'un bien momentané. Mais, du reste, que ceux qui veulent essayer de l'une ou de l'autre en essaient.

» Même, dans bien des cas, la coopération de consommation pourra avoir d'excellents résultats. Elle ne produirait un abaissement de salaire qu'à la condition de se généraliser¹ ; et, comme il est presque certain qu'elle ne se généralisera pas, ceux qui voudront profiter des petits avantages qu'elle procure n'ont rien à craindre. Mais qu'ils ne se figurent pas que la consommation coopérative est le dernier mot du socialisme, et que les bénéfices de la coopération ne leur fassent pas dédaigner et négliger la chose essentielle, la caisse de résistance. »²

Un jour que les membres de la Fédération romande et surtout ceux de la Fédération jurassienne espéraient vivre, la grande Révolution libertaire abolirait toute autorité. De nombreuses sociétés coopératives permanentes seraient alors fondées, car la coopération « est la forme sociale de l'avenir ». ³ Elle ne se bornerait pas alors à s'étendre aux domaines de la production et de la consommation, mais s'emparerait de tous les secteurs de la vie économique.

Si la coopération libertaire est basée sur les mêmes principes que la coopération actuelle, certaines différences apparaissent pourtant. C'est ainsi que, dans une société coopérative strictement anarchiste, toutes les heures de travail sont estimées à la même valeur, le genre des services rendus n'entrant pas en ligne de compte. Il est bien entendu que l'élément capital n'a aucune place dans une telle institution. L'autorité sous toutes ses formes en est aussi bannie ; on n'y trouve, par conséquent, aucun directeur.

¹ Selon la loi d'airain des salaires.

² et ³ *La Solidarité*, N° 7, du 21 mai 1870.

Plusieurs sociétés coopératives ont été créées dans le Jura par les membres des Sections internationalistes. La plupart de ces institutions étaient des coopératives de consommation qui permettaient aux ouvriers horlogers de vivre dans des conditions économiques plus avantageuses qu'autrefois. Le type de la société coopérative anarchiste est pourtant une entreprise de production. Elle fut créée par des ouvriers graveurs et guillocheurs, au Locle, et fut transférée plus tard à La Chaux-de-Fonds. Anguste Spichiger en fut la cheville ouvrière ; c'est lui qui en rédigea les statuts que le *Mémoire* résume ainsi :

« La coopération n'a pas de gérance ; les diverses fonctions sont réparties entre des commissions ayant chacune une attribution spéciale : commission de distribution du travail, de comptabilité, de propreté, des finances, de recherche de l'ouvrage, etc.

» L'unité adoptée pour l'évaluation du travail fait par chaque associé est l'heure de travail ; l'heure de chaque associé est estimée à la même valeur. Ce mode de répartition avait été appelé par Louis Blanc l'égalité des salaires.

» Chaque semestre, lorsque le bilan de la coopérative a été établi, le taux de l'heure de travail pour le semestre écoulé est fixé par l'assemblée générale ; le surplus des recettes est en partie versé au fonds social, en partie réparti par portions égales entre les associés.

» Il n'est fait absolument aucune part au capital dans la répartition des recettes. »¹

On ne peut trouver une institution qui représente une négation plus absolue de tout principe capitaliste !

Les anarchistes jurassiens ne surent jamais — et pour cause ! — à quel moment éclaterait la Révolution sociale. De même que la Commune de Paris fut instituée à un moment tout à fait imprévu, il était impossible de prévoir avec exactitude la date de l'émancipation ouvrière. Or, en attendant la dernière révolution, la coopération rendait moins pénibles les conditions d'existence des travailleurs.

Signalons à ce sujet un projet fort intéressant, élaboré par un groupe d'internationaux de Genève. Il s'agit de la création d'une société coopérative de consommation affiliée à une caisse de résistance. Celle-ci devait être alimentée par des subsides versés par les ouvriers ; elle devait remettre une partie de

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*, 2^e partie, p. 67-68.

l'argent reçu à la société coopérative qui se développerait ainsi facilement. De son côté, la société coopérative était tenue de verser une partie de ses bénéfices à la caisse de résistance qui créditerait alors le compte de la société coopérative. Celle-ci devait donc pouvoir faire fructifier, dans l'intérêt des ouvriers coopérateurs, l'argent qui resterait en sa possession, et verser aux travailleurs en grève des secours en nature, dont le montant serait indiqué au Doit du compte de la caisse de résistance.

Ce projet fort ingénieux a l'avantage de démontrer clairement quelles étaient les deux institutions libertaires permettant de lutter avec efficacité contre le capital.

Il est intéressant de remarquer que les socialistes collectivistes des Montagnes étaient conscients des avantages présentés par les associations coopératives, mais qu'ils n'attendaient de ces dernières que des améliorations temporaires de la situation économique et de la position sociale du travailleur : « Nous aussi, nous voulons la coopération ; nous sommes même convaincus que la coopération dans toutes les branches du travail et de la science sera la forme prépondérante de l'organisation sociale dans l'avenir. Mais, en même temps, nous savons qu'elle ne pourra prospérer, se développer pleinement, librement, que lorsqu'elle sera fondée sur l'égalité, lorsque tous les capitaux, tous les instruments de travail, le sol compris, seront rendus, à titre de propriété collective, au travail. »¹ Telle était l'opinion de Michel Bakounine. De son côté, James Guillaume écrivait : « Il va sans dire que la coopération, en soi, ne peut pas être condamnée, puisqu'elle est la forme du travail dans l'avenir ; ce qu'il faut condamner, croyons-nous, c'est la tendance de ceux qui proposent la coopération au prolétariat comme un moyen d'émancipation, bien plus, comme l'unique moyen d'émancipation. La coopération ne peut évidemment pas aboutir à transformer radicalement la société. Nous déclarons que nous ne considérons pas l'extension et la généralisation des sociétés coopératives comme pouvant constituer la transformation sociale, comme devant réaliser l'affranchissement intégral du prolétariat. »²

Encore fallait-il savoir sur quelle base économique reposeraient les diverses associations coopératives : « Il y a coopé-

¹ *L'Égalité*, du 4 septembre 1869.

² *Le Progrès*, 2^e année, N^o 14, du 2 avril 1870.

ration et coopération : il y a des sociétés coopératives (ou soi-disant telles) établies tout à fait conformément aux principes de l'économie politique bourgeoise ; celles-là, nous devons les condamner ; il en est d'autres qui sont tout à fait conformes aux principes de l'économie sociale ouvrière ; celles-là, nous les préconisons ; il en est d'autres enfin qui sont mixtes, dont les statuts renferment comme un mélange de principes bourgeois et de principes socialistes ; celles-là, nous ne pouvons que les tolérer pour tâcher de les améliorer, si faire se peut. »¹

Maints Congrès traitèrent de la question de la coopération. On se souvient que ce problème fut déjà discuté au Congrès de La Chaux-de-Fonds, où la Fédération romande se scinda en deux fractions. C'est à ce Congrès de fameuse mémoire que la création d'associations coopératives fut envisagée le plus attentivement par les socialistes libertaires du Jura. Nous lisons dans le procès-verbal de la « Commission pour la coopération », nommée par la majorité du Congrès romand de 1870 :

« Chevalley, de La Chaux-de-Fonds, croit que la coopération de production, dans la société actuelle, n'est qu'un leurre qui ne pourra jamais émanciper le prolétariat.

» Quartier, du Locle, dit qu'il a été autrefois partisan de la coopération, mais qu'il a reconnu aujourd'hui que le salut des travailleurs n'est pas dans l'établissement de sociétés coopératives, mais dans l'organisation des caisses de résistance.

» Treyvaud, de Neuchâtel, prouve par des chiffres qu'il est impossible à des ouvriers de s'établir au moyen de leurs propres épargnes, et que, par conséquent, la coopération ne peut pas se réaliser aujourd'hui d'une manière générale.

» Schwitzguébel appuie ce qui a été dit et croit que la coopération de production est une utopie irréalisable dans la société actuelle, à moins qu'elle ne se pratique dans des conditions capitalistes.

» Joukovsky, de Genève, démontre que les travailleurs ne peuvent être mis en possession de leurs instruments de travail que par la Révolution sociale. »²

La fraction collectiviste du Congrès de La Chaux-de-Fonds

¹ *Le Progrès*, 2^e année, N^o 14, du 2 avril 1870.

² *La Solidarité*, N^o 2, du 16 avril 1870.

vota finalement une résolution tout à fait anarchiste au sujet de la coopération. Elle déclara en effet que « la coopération est la forme sociale qu'adoptera le travail après l'émancipation des travailleurs, mais qu'elle ne représente pas le moyen d'opérer l'affranchissement complet du prolétariat, qui ne peut avoir lieu que par la Révolution sociale internationale »,¹

Les Jurassiens envisageaient la création de sociétés coopératives, de production et de consommation surtout, sur une vaste échelle. Ils n'ignoraient pourtant pas les nombreux dangers que présentait une telle mesure.

Elle pouvait avoir pour effet de créer une classe d'ouvriers privilégiés qui ne tarderaient pas à « s'embourgeoiser » et à devenir « plus conservateurs que les libéraux eux-mêmes ». C'est pourquoi Bakouine a écrit : « Oui, faites de la bonne coopération bourgeoise, pour qu'elle vous démoralise et vous ruine, au profit de quelques heureux entrepreneurs, auxquels vous servirez de marchepieds pour qu'à leur tour ils puissent devenir des bourgeois. Faites de la coopération bourgeoise, elle vous endormira. »² Le deuxième Congrès général de l'Internationale s'était prononcé dans le même sens, lorsqu'il avait déclaré « que les efforts tentés aujourd'hui par les associations ouvrières (si celles-ci se généralisent en conservant leur forme actuelle) tendent à constituer un quatrième état ayant au-dessous de lui un cinquième état plus misérable encore ». ³ Un quatrième état, constitué par des ouvriers coopérateurs « embourgeoisés » fait supposer en effet l'existence d'un cinquième état plus « opprimé » et, par conséquent, plus malheureux.

D'ailleurs les socialistes libertaires du Jura affirmaient qu'en face de la puissance de l'argent, les associations coopératives se répandraient difficilement.

Pourquoi, demandaient-ils, les économistes les plus conservateurs se déclarent-ils partisans convaincus de la coopération, si ce n'est parce qu'ils savent pertinemment qu'elle étouffe le sentiment de révolte de l'homme « opprimé » : « Tous s'égoïsent à nous crier : Ouvriers, faites de la coopération ! », ⁴ et d'aucuns vont même jusqu'à prétendre que « la coopération peut parfaitement se concilier avec l'autorité absolue d'un seul

¹ *La Solidarité*, N° 1, du 11 avril 1870.

² *L'Égalité*, du 4 septembre 1869.

³ J. Guillaume : *L'Internationale*, t. I, p. 34-35.

⁴ *L'Égalité*, du 4 septembre 1869.

homme, avec le concours du capital, et que c'est même peut-être sous cette forme que le plus grand avenir lui est réservé. Ce qui signifie que, sous le nom de coopération, on peut parfaitement maintenir le patronat et l'exploitation par les capitalistes. »¹ Aussi, continuait Guillaume, puisque « nos ennemis, Bismarck, Bonaparte, Gladstone, *Le Journal de Genève*, sont des partisans de la coopération, puisqu'ils nous la conseillent, gardons-nous en comme du feu ». ²

Remarquons aussi que les travailleurs étaient assaillis de demandes de subsides en faveur de grévistes, de chômeurs et d'œuvres de bienfaisance, de sorte qu'il leur était difficile de fonder des sociétés coopératives et de propager cette forme d'association. Les ouvriers étant dans une dépendance économique totale vis-à-vis du capital, les associations coopératives qu'ils constitueraient entreraient en concurrence directe avec les sociétés capitalistes. La supériorité du capital, dans cette lutte inégale, serait manifeste, pensait Guillaume.

Peut-être, alors, les travailleurs devaient-ils compter sur un appui financier accordé aux coopératives par l'Etat. Mais « comment l'Etat se procurera-t-il le capital qu'il prêterait à ces coopérations ? Par l'impôt. Et l'impôt est payé exclusivement par les travailleurs ; les classes riches ne payent rien en réalité, quoiqu'elles aient l'air de payer. L'Etat, donc, prendrait d'une main dans la poche des ouvriers le capital que, de l'autre main, il paraîtrait leur fournir », écrivait *Le Bulletin* ³.

D'ailleurs, si les Jurassiens admettaient que le système coopératif offre des avantages momentanés, ils savaient fort bien que la société coopérative est parfois une source de disputes pour ses membres qui sont tous patrons.

Enfin, et c'est le principal argument des anarchistes jurassiens, si les associations coopératives se généralisaient dans une société bourgeoise, elles permettraient à l'ouvrier de vivre dans des conditions plus favorables, heureux effet qui serait bientôt annihilé par un abaissement général des salaires, car Schwitzguébel et ses amis ont toujours prétendu que le salaire était la portion strictement nécessaire laissée pour vivre par le capital aux travailleurs.

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 7 février 1875.

² *La Solidarité*, N° 7, du 21 mai 1870.

³ Du 14 février 1875.

Mais, nous l'avons souligné, la coopération était regardée par les membres de la Fédération libertaire du Jura comme la forme que revêtirait le travail dans la société nouvelle : « Au lendemain de la révolution, les travailleurs s'organiseront coopérativement ; la force des choses le veut ainsi. Au début, ils auront bien de la peine à s'entendre ; les coopérations naissantes verront dans leur sein bien des discordes, bien des querelles ; nous ne sommes pas des utopistes qui croyons qu'il suffit de démolir ce qui existe pour trouver derrière le paradis terrestre.

» Mais, la base de la société étant changée, les générations à venir, au lieu d'être abruties au berceau, grandiront dans un milieu où leurs facultés se développeront d'une manière harmonique, et elles pourront réaliser ce que leurs pères n'auront qu'entrevu. Pour nous, nous périrons à la tâche, nous le savons. Nous marcherons quand même. »¹

¹ *La Solidarité*, N° 7, du 21 mai 1870.

CHAPITRE VI

LE COLLECTIVISME

Je ne suis pas un communiste, je suis un collectiviste, affirmait Bakounine.

Parmi les critères de la doctrine libertaire, la propriété collective a une importance toute spéciale. On peut même affirmer que la question du régime de la propriété représenta le fond des débats qui s'engagèrent, jusqu'en 1869, entre socialistes et anarchistes, dans l'Association Internationale des Travailleurs. Le collectivisme figura en effet à l'ordre du jour de la plupart des Congrès, réunions ou meetings internationalistes jusqu'au Congrès général de Bâle qui se prononça sans ambiguïté en faveur de la propriété collective.

Les anarchistes jurassiens ne prirent pas position sur cette importante question aussi tôt qu'on serait tenté de le croire. Ils ne devinrent collectivistes qu'au moment où l'on fut en droit de les appeler anarchistes, c'est-à-dire quand le mouvement révolutionnaire du Jura eut trouvé sa voie.

Le régime de la propriété fut envisagé au Congrès général de Lausanne pour la première fois. Les Jurassiens n'avaient jamais encore étudié cette question. Ils ne prirent donc pas part à la discussion qui s'engagea au sujet du collectivisme, sauf le docteur Coullery qui s'affirma fervent partisan de la propriété privée. L'année suivante, au Congrès de Bruxelles, le problème de la propriété fut repris ; le seul délégué jurassien, Fritz Robert, s'abstint de voter à ce sujet. Les socialistes révolutionnaires des Montagnes n'étaient pas encore anarchistes.

Mais bientôt, cette question prenant toujours plus d'acuité, Bakounine, Guillaume, Schwitzguébel et, par là même, les Soc-

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne, 2^e partie, p. 27.*

tions internationalistes jurassiennes dans leur ensemble, entrèrent dans le clan collectiviste et s'opposèrent à la thèse de Pierre Coullery et de ses amis. Le collectivisme contribuait ainsi à séparer les anarchistes des socialistes. Si, sur le terrain international, c'est le Congrès de 1869 qui marque l'avènement du collectivisme dans l'Association Internationale des Travailleurs, sur le plan régional, ce rôle échoit au meeting du Crêt-du-Loche, dont les participants se déclarèrent solidaires des rédacteurs du *Progrès* et de *L'Égalité*, organes collectivistes, alors qu'ils répudiaient la ligne de conduite adoptée par le docteur Coullery. Le collectivisme fit alors partie intégrante de la doctrine libertaire jurassienne.

Les « coullerystes » chaux-de-fonniers, tout comme les socialistes genevois, ne furent jamais collectivistes. Cette différence de conception au sujet du mode de propriété représente une des causes qui engendrèrent la scission de la Fédération romande. Le président du cercle où se trouvaient les délégués du deuxième Congrès romand, un socialiste, ne déclara-t-il pas : « J'invite les *collectivistes* à évacuer la salle au plus vite, faute de quoi nous emploierons d'autres moyens ! »¹ Les socialistes, « coullerystes » et genevois, restèrent dans la salle où siégeait le Congrès, tandis que les collectivistes, c'est-à-dire les anarchistes, s'en allèrent dans un autre local, vers une autre destinée...

Le collectivisme répondait intimement aux sentiments de justice et d'égalité qui animaient les ouvriers du Jura. En effet, on ne peut pas imaginer une société libertaire qui respecterait le régime de la propriété privée. Au contraire, dans un tel ordre social, tous les biens, meubles et immeubles, ne pourraient appartenir qu'à la communauté et, par conséquent, être à la libre disposition de tous les travailleurs qui les emploieraient selon leurs besoins.

La loi de la concentration de Marx ayant toujours été admise par les Jurassiens, les membres de la Fédération libertaire du Jura pensaient que la propriété individuelle a une tendance naturelle à se cristalliser autour de quelques hommes ; il en résultait pour la classe ouvrière un paupérisme navrant et, partant, une dépendance toujours plus servile. Seule la répartition des richesses entre tous les producteurs, c'est-à-dire l'institution du régime de la propriété collective, paralyserait cette tendance

¹ J. Guillaume : *Le Collectivisme de l'Internationale*, p. 26.

funeste observée par Karl Marx : « C'est un moyen radical, mais il n'y en a pas d'autres. Il faut que les machines et tous les instruments de travail en général ne soient plus la propriété des patrons, mais deviennent la propriété collective des ouvriers. Il faut donc comprendre dès aujourd'hui que le véritable but des sociétés ouvrières doit être, non pas de s'opposer aux machines, mais de devenir elles-mêmes propriétaires des machines et de tout l'outillage. »¹

Proudhon, mutuelliste, et Bakounine, anarchiste, n'envisageaient pas le problème de la propriété sous le même angle. Proudhon pensait que l'organisation sociale devait être basée sur le crédit, et non sur la propriété. Les producteurs s'accordant des crédits mutuels, les échanges devaient être effectués sur la base du prix de revient. Le crédit deviendrait gratuit. Les anarchistes du Jura, au contraire, ne légitimaient aucune appropriation de richesses. Les instruments de travail, comme tous les autres capitaux, ayant été collectivisés, le produit du travail reviendrait complètement aux travailleurs. La propriété collective devait donc entraîner la suppression de « l'exploitation de l'homme par l'homme ». Le rédacteur de *La Solidarité* écrivait au sujet des thèses mutuellistes et collectivistes :

« Les mutuellistes aiment à espérer que leur organisation de la circulation, de l'échange, du crédit, amènera sans violence la désapprobation universelle. Cela leur suffit.

» Les collectivistes contestent toute légalité basée sur d'antiques injustices, ne reconnaissent pas l'accaparement par quelques privilégiés des fruits du travail passé, demandent et veulent par tous les moyens possibles obtenir leur restitution.

» Les premiers veulent bien empêcher la formation de nouvelles fortunes particulières, mais respectent les anciennes, en leur donnant le nom de droits acquis.

» Les seconds n'ont qu'une mesure pour les oisifs exploités du passé et les oisifs exploités du présent et de l'avenir. »²

Quelle était donc la principale objection formulée par les socialistes non collectivistes et les bourgeois à l'égard du collectivisme ? Ils pensaient qu'un partage général des biens briserait l'esprit d'initiative qui doit se manifester à un haut degré dans une société vivante et prospère. De leur côté, les

¹ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 13 juillet 1873.

² *La Solidarité*, N° 8, du 28 mai 1870.

partisans de ce mode de propriété étaient convaincus que lui seul permet à chaque travailleur de jouir du fruit de son travail. D'ailleurs, tout travail productif est collectif, disait Schwitzguébel. Dès lors, il était normal que le produit du travail — la propriété — soit collectif. Certes, le régime de la propriété collective a tendance à anéantir l'effort individuel, mais les internationaux jurassiens affirmaient, pour réduire à néant cet argument, que l'expression « esprit d'initiative » est synonyme de « capacité d'exploiter sagement l'ouvrier ». Dans un régime collectiviste, l'homme mettrait ses talents au service de l'humanité tout entière. Enfin, la liberté totale et absolue devait être le corollaire du collectivisme ; la personnalité de chaque travailleur pourrait s'épanouir et la collectivité vivre heureuse et s'enrichir par le travail de chacun.¹

Le collectivisme devait s'étendre à la propriété sous toutes ses formes, mobilière, immobilière, « intellectuelle » même : « On frémit quand on songe à ce qu'il pourrait arriver si le système de la perpétuité du monopole littéraire était admis dans la législation française. Qu'on imagine un capitaliste comme Rothschild devenu, par l'effet du hasard ou de son caprice, le seul maître du livre de Karl Marx : *Das Kapital* ; il est probable que cet ouvrage ne verrait plus le jour qu'à la lueur de la flamme du foyer. Qu'on se figure, sans rire, Dupanloup seul possesseur de l'œuvre de Voltaire ! On nous nous trompons fort, on *La Pucelle* et *Candide* ne serviraient plus qu'à un usage tout personnel, dans le silence du cabinet. Qu'on songe à Molière dans les mains d'un tartuffe ! Il est probable que Tartuffe serait vengé ! »²

On a souvent accusé les socialistes libertaires des Sections jurassiennes d'être des « partageux », c'est-à-dire de désirer ardemment un partage général des richesses. Ce ne fut jamais le cas. En vérité, ils étaient certains qu'après un partage de tous les biens, le régime de la propriété privée subsistant, les plus forts et les plus habiles pourraient à nouveau s'emparer des biens et du travail des faibles et les « opprimer » comme auparavant. Ce n'est pas un partage des richesses de la société que voulaient les socialistes révolutionnaires du Jura, mais la

¹ Lire à ce sujet « La propriété collective démontrée comme une nécessité par la statistique », article publié par *Le Progrès*, 1^{re} année, N^o 28, du 25 décembre 1869.

² *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 29, du 1^{er} juillet 1878.

mise à la disposition de la société de tout capital. Ils s'élevèrent continuellement contre les privilèges des détenteurs de capitaux qui, sans travailler, détournaient à leur profit la plus grande partie des fruits du travail collectif.

Schwitzguébel a consacré à ce partage une de ses pages les plus significatives :

« Patrons, commerçants, banquiers, grands fabricants, propriétaires, notaires, avocats, membres d'un pouvoir judiciaire ou politique quelconque, membres du clergé, tous, volontairement ou involontairement, sont des exploiters du travail ; ils absorbent la plus belle part de la richesse sociale ; chaque jour ils procèdent au partage, en gardant pour eux la part du lion !

» Le patron, qui se glorifie de la richesse qu'il a acquise par son travail, ne jouit de la fortune que grâce à un système de partage connu sous le nom de réalisation des bénéfices dus à une entreprise industrielle, système consistant à ne payer à l'ouvrier, sous le nom de salaire, qu'une partie du produit de son travail, et à mettre dans sa poche le surplus.

» Le commerçant ne fait fortune qu'en prélevant sur les consommateurs un impôt, connu sous le nom d'indemnité payée au négociant pour son travail et les chances de pertes qu'il court, indemnité qui, en réalité, n'est que l'exploitation du peuple par une caste mercantile.

» La banque, qui vit de l'agio, de l'usure, voit s'engouffrer chaque année dans ses coffres une notable partie des fruits du partage organisé par la féodalité financière, industrielle et commerciale, au grand détriment de la classe ouvrière.

» Les grands fabricants, les propriétaires des usines, des mines, des chemins de fer, du sol, constituent cette haute bourgeoisie accaparant le fonds commun et partageant sans cesse les produits du travail social, de manière à avoir pour elle toutes les jouissances morales, esthétiques et matérielles, et à ne laisser aux travailleurs que le dénuement, le paupérisme.

» Puis viennent les « sauveurs » de l'ordre et de la société, qui méritent aussi leur part de gâteau : huissiers, notaires, avocats, juges, greffiers, présidents ; tous se précipitent avidement dans l'arène et réclament leur portion dans le partage ; le peuple sait combien elle est grosse.

» Tout n'est pas fini.

» Il y a les « autorités » locales, préfectorales, cantonales, fédérales, qui fabriquent des décrets et des lois grâce auxquels

le privilège se trouve protégé et conseillé ; et, comme tout travail mérite un salaire, maires et préfets participent au partage.

» Il manquait quelque chose au tableau : pour le paiement de ses sermons, le prêtre, protestant ou catholique, prendra part au partage. »¹

Le régime de la propriété collective, lui seul, devait permettre à chacun de jouir du produit de son travail ; il régènerait la société et établirait la justice parmi les hommes.

L'évolution naturelle de la société acheminait d'ailleurs les hommes vers un nouveau régime de la propriété. « D'après Bakounine, dans l'évolution de l'humanité d'un état moins parfait vers l'état le plus parfait possible disparaîtra, non pas la propriété, mais sa forme actuelle, la propriété illimitée. »² « D'après Kropotkine, dans l'évolution de l'humanité d'une existence moins heureuse vers l'existence la plus heureuse possible disparaîtra, non pas la propriété, mais sa forme actuelle, la propriété privée. »³

Enfin Jules Guesde disait d'une manière plus directe, plus incisive : « Les capitaux sont l'œuvre des travailleurs qui les créent et les recréent (entretiennent) chaque année, et qui en s'en emparant ne feront jamais que reprendre ce qui leur appartient deux fois. »⁴

Comment fallait-il instituer le régime de la propriété collective, par la voie légale ou par la révolution ? Les anarchistes des Montagnes ne purent jamais envisager sérieusement la première possibilité, puisqu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité de la loi. L'Etat étant destiné à disparaître, il ne fallait pas compter sur sa puissance pour collectiver les biens. C'est surtout sur ce point que les socialistes collectivistes du Jura se séparaient des communistes, car ils « trouvaient tout à fait absurde de vouloir faire un organe d'émancipation de l'Etat qui a toujours été un instrument de despotisme et d'oppression ». ⁵ Ils préconisaient, contrairement aux communistes, « l'organisation de la société et de la propriété collective et sociale de bas en haut, par la voie

¹ *Almanach du Peuple pour 1871*, p. 11-13.

² P. Eltzbacher : *L'Anarchisme*, p. 175-176.

³ P. Eltzbacher : *Op. cit.*, p. 218.

⁴ J. Guesde : *Collectivisme et Révolution*, p. 24-25.

⁵ M. de Préaudeau : *Op. cit.*, p. 182.

de la libre association, et non de haut en bas, par le moyen de quelque autorité que ce soit ». ¹

James Guillaume et ses amis affirmèrent à maintes reprises que, hors du collectivisme, il n'est point d'égalité. Ils étaient certains que l'expression « égalité devant la loi » est un sophisme. En effet, l'accumulation des richesses entre les mains des bourgeois permettait à ceux-ci de forger et de contrôler la loi, qui elle-même protégeait l'Etat, défenseur de leurs privilèges. Les ouvriers libertaires et égalitaires du Jura ne devaient pas attendre le secours de l'Etat, mais mettre tous leurs espoirs dans le succès de la grande Révolution sociale. Les autres moyens, augmentation des salaires, réduction du nombre des heures de travail, réforme de l'impôt, abaissement général des prix, devaient être considérés comme des palliatifs, puisqu'ils laisseraient les rênes de la vie sociale dans des mains « conservatrices ».

LE DROIT D'HÉRITAGE

Ce que nous voulons, c'est que les économies réalisées par l'individu deviennent après sa mort la propriété de la collectivité qui devra les employer pour le bien public. ²

Collectivisme et droit d'héritage sont deux sujets intimement liés. En effet, le droit d'héritage ne peut être conçu dans une collectivité où les biens, mis en commun, appartiennent à tout le monde : Aucun citoyen n'étant personnellement propriétaire, personne ne pourrait céder quelque richesse à un tiers, qui lui-même ne serait pas en droit d'en user à l'exclusion de toute autre personne. Aussi les socialistes libertaires jurassiens pensaient-ils que le système de la propriété individuelle ne tarderait pas à disparaître devant le régime de la propriété collective qui supprimerait, par voie de conséquence, la coutume bourgeoise et bientôt désuète appelée héritage.

¹ *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne, 2^e partie, p. 28.*

A. Richard a précisé la signification donnée par les internationaux aux termes « communisme », « collectivisme » et « mutuellisme », dans sa brochure *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 20-24.

² *Le Progrès*, 1^{re} année, N^o 19, du 18 septembre 1869.

L'abolition du droit d'héritage était pourtant un problème de taille pour les interoationaux des Montagnes, car, s'il est vrai que l'héritage était aboli par l'institution du collectivisme, ils se demandaient si la suppression du droit de léguer pouvait instaurer — ou contribuer à instaurer — le régime de la propriété collective.

Le droit d'héritage devait disparaître au plus tôt, car il représentait le corollaire de la propriété privée. Qu'est-ce qui séparait le travail du capital ? La propriété privée. Qu'est-ce qui divisait la société en deux classes bien distinctes ? La propriété privée. Enfin qu'est-ce qui perpétuait à jamais les privilèges et « l'esclavage » ? Le droit d'héritage qui sanctionne la propriété privée. Aussi l'un et l'autre seraient bientôt submergés par l'égalité, seule maîtresse de la société libertaire. C'est pourquoi Bakounine, qui pensait que la suppression de l'Etat et du droit d'héritage pouvait instituer le collectivisme, déclarait au Congrès de Bâle : « Si, en même temps que vous ferez la « Liquidation sociale », vous proclamez la liquidation politique et juridique de l'Etat, si vous abolissez le droit d'héritage, que restera-t-il ? Rien que la possession de fait, et cette possession, privée de toute sanction légale, ne s'abritant plus sous la protection puissante de l'Etat, se laissera facilement transformer sous la pression des événements et des forces révolutionnaires. » ¹

Le système de la propriété individuelle permettait aux propriétaires de percevoir une rente sur le sol et un intérêt sur le capital financier, alors que les producteurs des richesses sociales, écrasés par la concurrence qu'ils étaient forcés de se faire entre eux, étaient « spoliés », puisqu'ils ne recevaient pas tout le produit de leur travail. Le droit d'héritage avait pour unique but de maintenir cet état de chose. Presque toutes les différences de classes provenaient du fait que certains hommes étaient « heureusement » nés, tandis que d'autres étaient nés... malheureux.

Dès lors, les anarchistes des Montagnes neuchâteloises et du Jura bernois, ainsi que leurs frères d'Europe et d'Amérique, voulaient se lever et, avec l'aide de l'Association Internationale des Travailleurs tout entière, rompre les chaînes du capital et des lois qui perpétuent « l'injustice ». L'oppression représentait la cause première de la Révolution sociale ; le droit de léguer

¹ *L'Egalité*, du 18 septembre 1869.

entretenait cette cause qui, un jour, serait entraînée avec son attribut.

D'autre part, le droit d'héritage avait un appui solide en l'Etat qui se chargeait d'exécuter la volonté des morts en transmettant leurs biens à leurs héritiers. Cet Etat, censé représenter le peuple, qui aurait dû être la personnification de la communauté, dans une démocratie tout au moins, garantissait aux classes privilégiées la transmission des héritages, source de la misère du peuple.

Il est bien entendu qu'on ne pouvait supprimer l'héritage physiologique ou psychologique. Les socialistes collectivistes admettaient que, bien que dans une société libertaire et égalitaire les nombreuses différences entre individus aient tendance à se niveler, certains hommes jouiraient toujours de facultés intellectuelles ou physiques plus développées que les autres individus. La nature elle-même n'était pas égalitaire. Mais elle avait donné à chacun de quoi gagner son pain et n'avait pas doté certains hommes de qualités spéciales en vue « d'asservir » leurs semblables. La différence des capacités, des goûts et des idées était même considérée comme souhaitable par les Jurassiens. Mais chacun devait mettre ses talents au service de la collectivité qui seule permettrait aux hommes de se réaliser eux-mêmes.

L'héritage « sentimental » ne devait pas être aboli non plus. Rien n'était plus normal qu'un individu léguât quelques objets personnels. C'est l'héritage des capitaux qui permettent de vivre sans travailler, ou de moins œuvrer à la suite de la perception de rentes ou d'intérêts, qui devait être supprimé. Remarquons que les anarchistes du Jura ne faisaient aucune distinction entre le bénéfice réalisé et l'intérêt produit. Le tout provenait, selon eux, d'un prélèvement illégitime opéré par le capital sur le fruit du travail.

Ainsi donc, après la dernière Révolution politique, économique et sociale, tous les capitaux, sol, matières premières, moyens de production, produits de toutes sortes, entreraient dans le patrimoine commun de la collectivité représentée par les libres associations de producteurs.

Il était aussi possible que, l'abolition du droit d'héritage ayant hâté l'institution du collectivisme, la Révolution sociale devînt sans objet. L'égalité économique apporterait au monde l'égalité sociale et l'égalité politique, si cette expression peut encore être employée lorsqu'on traite d'une communauté sans

Etat. Certes, quelques hommes pourraient encore s'élever au-dessus de leurs semblables, soit par leur travail personnel acharné, soit par leurs capacités exceptionnelles. Mais la « spoliation » ne serait plus possible ; le règne de l'anarchisme commencerait alors.

Les thèses des socialistes révolutionnaires du Jura se heurtèrent, au sujet du droit d'héritage, à deux objections, l'une émanant des ouvriers, socialistes « coullerystes », l'autre des bourgeois et des économistes.

Le peuple ne pouvait admettre que le travailleur qui a péniblement épargné quelques centaines de francs, ou même que le petit bourgeois qui en a amassé quelques milliers, n'en pût pas faire bénéficier ses enfants. Les anarchistes pensaient en effet que les petites économies, comme les grosses fortunes, devaient revenir à la société. Mais les ayants droit « lésés » bénéficieraient des nombreux avantages offerts désormais par la communauté.

La deuxième objection, plus importante, reposait sur le dogme, considéré comme intangible, selon lequel l'homme travaille parce qu'il est stimulé par l'attrait de la propriété privée, et par le droit d'héritage. La suppression de celui-ci devait, selon les bourgeois, paralyser les efforts du travailleur. Les socialistes libertaires jurassiens pensaient au contraire qu'il ne fallait établir aucun lien de causalité entre la possibilité de léguer ses biens et l'ardeur apportée au travail. Car les chômeurs du Jura affirmaient que le travail est une nécessité autant physique que morale et intellectuelle. Or, si l'homme travaillait par besoin, l'impossibilité de léguer les fruits de son travail ne pouvait avoir aucune influence sur son esprit d'initiative et sur le rendement de son travail.

Pourquoi, pensaient les Jurassiens, de deux enfants nés le même jour et sous le même toit, l'un serait-il élevé avec tous les avantages que lui donne le rang social occupé par sa famille, et pourrait-il trouver plus tard, grâce à son instruction, une occupation qui lui permettra « d'exploiter les deshérités », tandis que l'autre, fils de parents pauvres, serait condamné à vivre toute sa vie dans la médiocrité et dans la misère ? A cause du « droit d'héritage, c'est-à-dire de la faculté pour les enfants des riches de naître dans la richesse, et pour les enfants des pauvres de naître dans la misère ». ¹ Seule la suppression du droit d'héritage

¹ *L'Égalité*, du 17 juillet 1869.

effacerait cette injustice. D'ailleurs que veut la nature, si ce n'est que les biens appartiennent à ceux qui savent les utiliser, que la terre appartienne au paysan, que les instruments de travail appartiennent à l'ouvrier, que les richesses sociales appartiennent à la société. La justice, de son côté, veut que les biens existant depuis le commencement du monde et ceux produits par le travail collectif soient la propriété de la collectivité.

D'aucuns pensaient que, si le droit d'héritage était aboli, les héritages seraient répartis entre tous les hommes, et que, les différentes parts étant probablement rapidement consommées, les fortunes initiales resteraient improductives. Les internationaux anti-étatistes auraient pu objecter que la consommation peut être productive. Ils faisaient simplement remarquer que tous les héritages devaient être remis, non aux particuliers, sous forme de parts, mais à la collectivité qui les emploierait dans un but d'utilité publique. Ainsi chacun en jouirait selon ses besoins.

James Guillaume et ses amis pensaient que le droit d'héritage ayant été aboli, chaque enfant naîtrait dans les mêmes conditions économiques ; les différences de toutes sortes qui séparent les hommes auraient alors tendance à s'amenuiser, sauf celles qui sont naturelles, par conséquent bienfaisantes. La justice serait dès lors le critère de tous les rapports sociaux, et l'enfant de l'ouvrier n'aurait plus son chemin tracé dès sa naissance, mais il pourrait se développer équitablement et librement, selon ses capacités naturelles. L'égalisation économique des hommes serait réalisée par la suppression du droit d'héritage d'abord, puis par l'institution du collectivisme.

A la question de savoir si l'abolition du droit de léguer est juste, Michel Bakounine répondait que, si elle est dans l'intérêt de l'humanité, elle ne saurait être injuste. On ne se méprendra pas sur la signification exacte de ce dernier adjectif si l'on se souvient que les anarchistes des Montagnes faisaient fi de la justice « juridique » et ne s'en remettaient qu'à la morale humaine. D'ailleurs, un individu étant mort, il ne peut plus avoir de volonté. Son testament n'a donc aucune valeur. La justice humaine exige que ses biens soient remis à la communauté, d'autant plus qu'il faut encore envisager, pensaient les Jurasais, la manière dont le défunt a acquis son patrimoine. Peut-être l'avait-il lui-même hérité, et alors il en jouissait sans droit, ou il l'avait constitué par des perceptions répétées effectuées

sur le travail d'autrui. De toute façon, il n'avait aucun droit de jouir seul d'un patrimoine que la collectivité lui avait permis de constituer, car il est notoire que tout capital est dû aux efforts communs de plusieurs hommes, voire de plusieurs générations. *L'Avant-Garde* donne l'exemple suivant : « Le produit littéral résulte d'un fonds intellectuel travaillé par l'écrivain. Or, qui donc a produit ce fonds intellectuel ? Des générations et des générations de travailleurs. Et cet écrivain, qui donc lui a permis de se développer, de travailler, de vivre ? La société, c'est-à-dire encore une collectivité. Comment pourrait-il raisonnablement arriver qu'une œuvre, résultat de la communion, pour ainsi dire, d'un fonds, produit collectif, et d'un homme, produit collectif également, naisse avec un caractère individuel ?

» Si l'on veut se rendre compte du caractère vraiment collectif d'un ouvrage littéraire, il suffit d'enlever, par la pensée, à l'écrivain le fonds commun et la société qui l'entoure.

» Que l'on prenne Victor Hugo, un des premiers poètes de notre temps, sinon le premier, qu'on l'isole dans une forêt ; et bientôt, comme l'abandonné de *L'Île mystérieuse* de Jules Verne, cet homme si éminemment civilisé retombera à l'état sauvage, un degré au-dessous du Peau-Rouge, un degré au-dessus de l'orang-outang. Plus d'*Orientales*, plus de chefs-d'œuvre, à peine conservera-t-il l'usage du son articulé ! Qu'est devenu le produit littéraire, le produit « si complètement personnel » de l'écrivain ? »¹

De son côté, Pierre Kropotkine a écrit² : « Chaque découverte, chaque progrès, chaque augmentation de la richesse de l'humanité a son origine dans l'ensemble du travail manuel et cérébral du passé et du présent. Alors, de quel droit quiconque pourrait-il s'approprier la moindre parcelle de cet immense tout, et dire : Ceci est à moi, non à vous ? »

L'abolition du droit d'héritage était enfin dictée par l'évolution historique de l'humanité. L'héritage divin, c'est-à-dire les privilèges que l'on crut émaner d'un dieu, fut d'abord supprimé. Puis ce fut le tour de l'héritage politique, dont l'abolition permit au peuple de devenir souverain. La disparition de l'héritage économique allait auréoler cette marche du monde vers la justice.

¹ *L'Avant-Garde*, 2^e année, N^o 29, du 1^{er} juillet 1878.

² *La Conquête du Pain*, p. 9.

CHAPITRE VII

LA RÉVOLUTION SOCIALE

*La grande difficulté pour nous, conspirateurs, c'est qu'on a désappris à conspirer, et que, sous le régime actuel, sans conspiration, on ne peut rien organiser.*¹

Si l'anarchisme jurassien est très proche du « bakouninisme », s'il a été influencé, tardivement d'ailleurs, par Kropotkine, si enfin il découle de la mentalité même des ouvriers du Jura, il est certain qu'il doit beaucoup à Proudhon, dont les œuvres furent lues par James Guillaume et ses camarades. Aussi nous basons-nous sur un extrait des *Idées révolutionnaires* du grand anarchiste français adversaire d'une révolution violente pour exposer la portée de la « Liquidation finale » :

- » Bientôt la moitié du peuple dira à l'autre ;
- » La terre et ses produits sont ma propriété ;
- » L'industrie et ses produits sont ma propriété ;
- » Le commerce et les transports sont ma propriété ;
- » L'État est ma propriété.

» Vous qui ne possédez ni réserve, ni propriété, qui n'êtes point fonctionnaire public, et dont le travail nous est inutile, allez-vous-en ! Vous êtes réellement de trop sur la terre : au soleil de la République, il n'y a pas de place pour tout le monde.

» Qui viendra dire que le droit de travailler et de vivre n'est pas toute la Révolution ? »²

¹ Extrait d'une lettre autographe, datée du 11 janvier 1873, adressée par Bakounine à Pindy.

² Ce texte de Proudhon a été publié dans *Le Progrès*, 2^e année, N^o 3, du 15 janvier 1870.

Voilà pour ce qui est du fond de la question. Quant à la forme de la Révolution sociale, elle nous est révélée par la plume de Guillaume qui écrivit :

« Pour nous, républicains socialistes (libertaires), qui voulons la révolution, nous la voulons en plein jour. Nous combattons à poitrine découverte, et non en nous cachant traîtreusement dans l'ombre. Nous proclamons nos principes à nos riches et périls, dans nos journaux, dans nos meetings, et, lorsque le peuple les aura compris et voudra les réaliser, nous irons les proclamer sur la place publique. »¹

La Révolution sociale hanta toujours les anarchistes jurassiens. C'est qu'elle seule pouvait instaurer une société nouvelle, libertaire et égalitaire, ici-bas. Les membres des Sections internationalistes des Montagnes se réjouissaient de cet heureux jour, où les privilèges des classes aisées seraient abolis, où les employeurs seraient réduits à travailler comme les ouvriers, où la liberté et l'égalité représenteraient la charpente de la vie communautaire. Il ne s'agissait pas de prendre la place des bourgeois pour « opprimer » les faibles et les ignorants ; il ne s'agissait pas de prendre une revanche. Non ! Il fallait bousculer l'édifice conservateur et annihiler les efforts réformistes des radicaux. Il fallait faire sombrer une société « indigne » et en saper les bases.

La révolution devait être spontanée, décisive, terrible. Elle représentait, pour la classe ouvrière, le seul véritable moyen d'émancipation si, du moins, les travailleurs voulaient briser rapidement et complètement le « joug du capital » : « Comment a-t-on aboli l'esclavage antique ? Par les révoltes. Comment a-t-on supprimé le servage ? Encore par les révoltes. Comment fera-t-on disparaître le salariat qui est la dernière forme de l'esclavage ? Toujours par la révolte, répondaient les anarchistes. La révolte est une chose fatale engendrée par l'oppression, comme l'explosion d'une chaudière est engendrée par la trop grande pression. Cependant, ce n'est ni par haine, ni par vengeance que nous nous révoltions ; c'est par nécessité ! La société actuelle ne nous reconnaît aucun droit au bien-être ; malgré les apparences trompenses des libertés politiques, elle fait de nous des êtres inférieurs et misérables. Donc, nous sommes en état de légitime défense,

¹ *Le Progrès*, 2^e année, N^o 5, du 29 janvier 1870.

nous accomplissons le plus sacré des devoirs en nous insurgant contre elle. »¹ Lors de la dernière révolution, « l'instinct de destruction, si naturel et si juste, parce qu'il est en même temps l'instinct du renouvellement, trouvera largement à se satisfaire. Que de vieilleries à remplacer ! Tout n'est-il pas à refaire, les maisons, les villes, l'outillage agricole et industriel, enfin le matériel de la société tout entière ? »²

Remarquons que si le langage d'un Bakounine ou d'un Kropotkine n'est pas équivoque, celui des Jurassiens n'était pas moins clair quand ils évoquaient la « liquidation du monde bourgeois ». Moins violents que leurs amis « étrangers », les ouvriers jurassiens n'attendaient pas moins impatiemment le moment de leur « affranchissement complet ». En publiant le supplément au numéro 22 de *La Solidarité*, leur porte-parole, James Guillaume, révéla l'opinion de la classe laborieuse libertaire des Montagnes neuchâteloises et du Jura bernois au sujet de la Révolution sociale. La révolution avait éclaté en France ; les membres des Sections internationalistes du Jura croyaient que l'heure de leur « émancipation » avait sonné. Guillaume, pensant qu'il fallait venir en aide aux insurgés parisiens — des internationaux anarchistes — publia immédiatement un numéro spécial de *La Solidarité*. Ce dernier fit « tant de bruit qu'il fut aussitôt saisi » et que *La Solidarité* elle-même dut cesser de paraître. Le rédacteur de l'organe de la Fédération romande du Jura avait écrit :

« Dans tout le pays, groupons-nous, armons-nous, et marchons, volontaires de la liberté et de l'égalité, pour combattre à côté de nos frères, en France.

» La cause de la République française, c'est celle de la révolution européenne, et le moment est venu de donner notre sang pour l'affranchissement des travailleurs et de l'humanité tout entière.

» Internationaux des Sections de la Suisse !

» Convoquez immédiatement dans vos localités des assemblées populaires ; faites-y une propagande ardente de nos principes ; organisez-vous fortement, en groupant séance tenante tous les ouvriers dans leurs corps de métiers respectifs ; ouvrez une souscription, dont le montant vous permettra de faire face aux frais

¹ *Les Anarchistes et ce qu'ils veulent*, p. 29.

² *P. Kropotkine : Paroles d'un Révolté*, p. 342.

extraordinaires nécessités par la situation, et versez à cette souscription votre dernier sou disponible ; demandez des armes pour les volontaires.

» Que toutes les Sections se mettent en correspondance entre elles et avec leurs Comités fédéraux ; qu'elles s'envoient mutuellement des délégués. Ardeur, énergie, promptitude !

» Internationaux du monde entier !

» Ceci est l'aurore du jour nouveau, du jour de la justice qui se lève sur l'humanité.

» Vive la République sociale universelle ! »¹

Ainsi devait s'accomplir la Révolution anarchiste qui balayerait la bourgeoisie et toutes ses institutions. Hélène Iswolsky a prétendu, en songeant à la Révolution sociale et à Michel Bakounine, que c'était « là sans doute qu'on peut chercher les sources de ce « bolchévisme primitif » dont Lénine, après Bakounine, entreprendra avec une audace nouvelle de mettre en branle le formidable levier ». ² Si l'idée de la « Liquidation totale » est spécifiquement « bakouniniste », nous ne pensons pas que Bakounine puisse être considéré comme l'un des précurseurs de la révolution de 1917. Souvenons-nous que l'ami des Jurassiens n'était pas communiste, mais collectiviste, anarchiste, qu'il voulait l'abolition de l'Etat, de tous les Etats, et l'organisation de la société du bas en haut et non du haut en bas. Il aurait combattu le communisme avec la même énergie qu'il attaqua la bourgeoisie et le socialisme.

Les socialistes libertaires du Jura n'étaient pas opposés à une Révolution sociale pacifique. Ils auraient préféré, avec le premier grand anarchiste, Proudhon, que la révolution des coeurs permit d'éviter la révolution violente. ³ Car Proudhon voulait aussi une révolution émancipatrice, mais une révolte lente et pacifique, en laquelle les anarchistes du Jura ne croyaient pas. Pourtant ces derniers, bien que révolutionnaires, n'étaient pas sanguinaires ; ils étaient anarchistes, mais non amis du désordre. Aussi espéraient-ils, sans y croire, que la terrible révolution pourrait être évitée. Il aurait pu en être ainsi si la société bourgeoise décadente s'écroulait, si les bourgeois comprenaient enfin qu'après avoir rendu d'éminents services à la société, leur

¹ Supplément au N° 22 de *La Solidarité*, du 5 septembre 1870.

² H. Iswolsky : *Op.*, cit., p. 225.

³ « Ce fut Proudhon qui, le premier, intenta audacieusement à la bourgeoisie un procès en restitution. » *La Solidarité*, N° 15, du 16 juillet 1870.

classe était historiquement condamnée à disparaître. Bakounine écrivait même que « c'est le seul service qu'elle puisse rendre encore à l'humanité qu'elle a servie si longtemps par sa vie. Eh bien ! ajoutait-il, elle ne veut pas mourir. Voilà l'unique cause de sa bêtise actuelle et de cette honteuse impuissance qui caractérise aujourd'hui chacune de ses entreprises politiques, nationales aussi bien qu'internationales. »¹

Comme la bourgeoisie n'était pas « raisonnable », il était fort probable que seule la « Liquidation finale » violente pourrait lui faire entendre raison ! Pourtant plusieurs socialistes libertaires des Montagnes n'étaient pas partisans d'une révolte qui serait la cause d'une grande effusion de sang, tant prolétaire que bourgeois. Ainsi, tous les internationaux libertaires jurassiens n'avaient pas la même conception de la Révolution sociale. Peu leur importait ! En attendant « l'heure de l'affranchissement », Guillaume essayait de rendre la révolution populaire et de créer le besoin social. « Il y a des gens, lit-on dans *La Solidarité*, et on les coudoie à chaque instant, pour lesquels le mot de Révolution sociale est synonyme de guillotine, carnage, pillage, etc. ; sitôt que vous vous avisez de leur en parler, leurs traits semblent se contracter, comme s'ils apercevaient des torrents de sang. Il nous semble qu'il n'est pas inutile de contribuer quelque peu à dissiper ce malentendu. » Et l'auteur de cet article, un pacifique, finit ainsi sa thèse... révolutionnaire : « Comme la bourgeoisie se fait vieille, qu'elle est pleine de préjugés à l'égard du peuple, il est probable qu'elle ne voudra pas d'abord comprendre. Alors, pour lui rendre l'entendement plus clair, mettons-la dans cette alternative : ou mourir de faim, ou accepter une pension en échange de l'abdication librement consentie. Nul doute qu'en regardant de près l'air sérieux et décidé de ces innombrables prolétaires — las de souffrir toujours — elle ne se décide pour la pension. »²

Les internationaux des Montagnes, ouvriers rêveurs qui avaient conçu une société future aussi irréelle qu'irréalisable, s'avéraient être des gens pratiques quant à la réalisation de leurs projets, puisque la plupart d'entre eux voyaient en la « Liquidation finale » le seul moyen d'affranchissement de la classe ouvrière. Ils ne croyaient pas pouvoir abolir l'Etat, supprimer la

¹ *L'Égalité*, du 26 juin 1869.

² *La Solidarité*, N° 15, du 16 juillet 1870.

religion, renverser la puissance du capital et instituer un nouveau régime de propriété, si ce n'est par la Révolution sociale, bien qu'ils ne se soient jamais sentis d'honneur belliqueuse et jamais glorifiés d'être de valeureux soldats.

Tout était à refondre sur de nouveaux fondements ; la Révolution sociale seule permettrait d'atteindre ce but. Pierre Kropotkine l'avait fait remarquer aux jeunes gens quand il leur écrivait : « Ne comprenez-vous pas que l'histoire — aujourd'hui fable convenue sur la grandeur des rois, des grands personnages et des parlements — est toute à refondre au point de vue populaire, au point de vue du travail accompli par les masses dans les évolutions de l'humanité ? Que l'économie sociale — aujourd'hui consécration de l'exploitation capitaliste — est toute à élaborer de nouveau, aussi bien dans ses principes fondamentaux que dans ses innombrables applications ? Que l'anthropologie, la sociologie, l'éthique sont complètement à remanier et que les sciences naturelles elles-mêmes, envisagées à un point de vue nouveau, doivent subir une modification profonde quant à la manière de concevoir les phénomènes naturels et à la méthode d'exposition ? Eh bien ! faites-le ! »¹

Il est tout à fait inutile de nous attarder sur l'opposition de la classe bourgeoise « vieillie et décadente », en cas de révolution prolétarienne, que celle-ci soit pacifique ou violente. Mais que pensaient les « coullerystes », les socialistes genevois et les membres de l'Arbeiterbund, de la Révolution sociale ? C'est *Le Bulletin* qui nous l'apprend :

« La plus grande question de ce siècle, l'antagonisme entre le capital et le travail, entre la richesse qui jouit et le travail qui souffre, n'a pas besoin, pour sa solution, des violentes tempêtes dont quelques-uns veulent prédire l'approche. Au moyen de nos institutions républicaines, nous pouvons parfaitement concilier cette opposition par la voie des réformes progressives. Donnons au monde, dans cette question comme dans les autres, cet éclatant exemple, qu'un peuple libre sait résoudre d'une façon calme et satisfaisante les questions les plus compliquées, grâce à l'esprit républicain de ses citoyens. »

« Triste ! triste ! triste ! »², ajoute le rédacteur de l'organe de la Fédération jurassienne.

Où la Révolution sociale devait-elle éclater ? Les Jurassiens

¹ P. Kropotkine : *Aux Jeunes Gens*, p. 22-23.

² *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 20 décembre 1874.

estimaient que seul le peuple français, même après la Commune, était seul assez fort, assez jeune, assez généreux pour entreprendre cet acte héroïque. Mais la question n'était pas de savoir qui donnerait le signal d'alarme, mais dans quelle mesure la révolte s'étendrait. Or les socialistes collectivistes des Montagnes pensaient que la Révolution sociale embrasserait toute l'Europe ; quelques-uns entrevoyaient une insurrection mondiale.

L'émancipation totale de la classe ouvrière devait avoir lieu bientôt. Bakounine et Kropotkine pensaient que leur siècle la verrait encore. Guillaume, Pindy et les communards avaient cru que l'insurrection de l'automne 1870 et que celle du printemps 1871 en étaient le prélude. Schwitzguébel et les Jorassiens espéraient vivre ce grand et beau jour. La date de la Révolution sociale d'ailleurs importait peu. La foi en cette ultime révolte, la conviction que l'insurrection anarchiste aboutirait à l'abolition de tout privilège, suffisait aux anarchistes. Le droit naturel, c'est-à-dire humain, en sortirait vainqueur. D'ailleurs, si la dernière révolution tardait, les socialistes libertaires du Jura étaient convaincus que leurs fils reprendraient leur œuvre émancipatrice.

L'Etat, la religion, le capital et la propriété privée devaient être les premières victimes d'une insurrection comparable à aucune autre. Le monde avait connu des révoltes de toutes sortes ; aucune d'elles n'avait été européenne. La Révolution sociale serait mondiale. Elle ne tendrait ni à transformer les Etats, ni à améliorer le sort des ouvriers ; on ne pourrait donc pas la qualifier de révolution politique. Elle s'étendrait à tous les secteurs de la vie. Elle serait sociale. Ce serait une vaste « Commune victorieuse », une grande « Révolution française » internationale et sociale. Elle serait faite au moyen de l'Association Internationale des Travailleurs, car « il est bien entendu que tout mouvement politique qui n'a point pour objet immédiat et direct l'émancipation économique, définitive et complète des travailleurs, et qui n'a pas inscrit sur son drapeau, d'une manière bien déterminée et bien claire, le principe de l'égalité économique, ce qui veut dire la restitution intégrale du capital au travail, ou bien la « Liquidation sociale », que tout mouvement politique pareil est bourgeois et, comme tel, doit être exclu de l'Internationale »¹.

¹ *L'Egalité*, du 28 août 1869.

Mais encore fallait-il préparer cette grande Révolution. Encore fallait-il songer à l'organisation de la « vraie République, celle garantissant à tous le Travail, la Justice et la Paix ». ¹ Aussi Bakounine comparait-il le rôle de l'anarchisme à celui d'une sage-femme qui aiderait l'humanité à enfanter une société meilleure. James Guillaume écrivait à ses amis : « Ce n'est pas de l'instruction scolaire que nous avons besoin pour améliorer la condition des travailleurs, c'est d'une instruction morale ; nous ne voulons pas former des lettrés, mais des hommes connaissant leurs droits et leurs devoirs. Et cela, nous pouvons le faire par la propagande, par les journaux et les meetings. Et quand cette instruction morale se sera généralement répandue, quand la masse aura dans sa conscience des notions claires sur l'égalité et la justice, nous ferons la Révolution sociale » ² ; « avant de songer à organiser l'instruction intégrale, il faut s'occuper d'une question préalable : des moyens d'accomplir la Révolution sociale, sans laquelle les anarchistes tourneront éternellement dans un cercle vicieux. » ³

En effet, il fallait préparer « sans relâche la révolution, la vraie révolution, celle du peuple brisant les chaînes du capital et de l'État, et établissant enfin la vraie liberté et la vraie égalité ». ⁴ Bientôt, « l'idée sera jetée, non sur le papier, non sur un journal, non sur un tableau, elle ne sera plus sculptée en marbre, ni taillée en pierre, ni coulée en bronze ; elle marchera, en chair et en os, vivante, devant le peuple. Le peuple la saluera au passage. » ⁵

La Révolution sociale devait être effectuée sous l'action spontanée et collective du peuple. Cette action n'était que le corollaire de la propagande par le fait. Les efforts des insurgés devaient être coordonnés par eux-mêmes. La grande Révolution, dont la cause devait être recherchée dans la conscience populaire, devait donc être préparée, organisée ; et pourtant elle reposerait sur la liberté et l'égalité, car celles-ci n'excluent nullement une organisation minutieuse. Quant à l'armée révolutionnaire à qui appartenait l'avenir, elle ne pouvait être représentée que par la seule force virile : le peuple.

¹ G. Lefrançais : Op. cit., p. 393.

² *La Solidarité*, N° 19, du 13 août 1870.

³ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 14 février 1875.

⁴ *Le Révolté*, 2^e année, N° 24, du 22 janvier 1880.

⁵ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 5 août 1877.

Qu'il nous soit permis, pour terminer ce chapitre, de citer un nouveau texte anarchiste. Si nous nous sommes permis de recourir à ce procédé au cours de notre exposé, c'est que nous pensons qu'il représente le meilleur moyen d'exposer l'idée révolutionnaire des socialistes libertaires jurassiens sans trahir leurs pensées intimes, leurs secrets espoirs...

Qu'est-ce que la Révolution sociale ? C'est encore James Guillaume qui nous répond :

« Nous vous supposons au pouvoir, socialistes non-révolutionnaires. L'un de vous est chef du département militaire. Que doit-il faire ? — Conserver l'ordre de choses existant, en le réformant dans quelques détails ? Non, c'est le programme du libéralisme bourgeois ; — Un socialiste doit abolir entièrement l'armée : et voilà la Révolution.

» Un de vous est chef du département de justice et police. Que doit-il faire ? — Replâtrer un peu les vieilleries juridiques, changer le personnel des tribunaux, épurer la police ? Non, c'est le programme du libéralisme bourgeois ; — Un socialiste doit abolir tout ce qu'on a appelé justice jusqu'à présent : et voilà la Révolution.

» Un de vous est directeur des cultes. Que doit-il faire ? — Régler sagement les rapports de l'Etat et des corporations religieuses, défendre la société contre les empiétements du clergé, chercher à constituer l'Eglise libre dans l'Etat libre ? Non, c'est le programme du libéralisme bourgeois ; — Un socialiste doit dire : il n'y a plus de directeur des cultes, il n'y a plus de cultes publics, il n'y a que la liberté : et voilà la Révolution.

» Un de vous est directeur des finances. Que doit-il faire ? — Alléger le budget, diminuer les impôts, éteindre la dette publique ? Non, c'est le programme du libéralisme bourgeois ; — Un socialiste doit supprimer le budget, abolir les impôts existants, et laisser la société nouvelle organiser les services publics comme elle l'entendra : et voilà la Révolution. »¹

Alors la société arrivera au stade bumain, au stade beureux.

¹ *La Solidarité*, N° 4, du 30 avril 1870.

CHAPITRE VIII

LA SOCIÉTÉ FUTURE

Démolir ne suffit pas : prolétaires ! étudions d'avance l'organisation sociale à venir, afin qu'au lendemain de la « liquidation », nous soyons prêts à reconstituer.¹

Il est très malaisé de décrire la société anarchiste idéale telle que les socialistes libertaires du Jura la concevaient ; on peut même douter qu'ils s'en fussent fait une idée quelque peu précise. En effet, il est fort probable qu'ils furent très peu loquaces quant à cette question. En tout cas, leurs écrits ne foisonnent pas d'idées sur l'organisation de la société nouvelle. A peine trouve-t-on parfois un alinéa traitant de ce problème, et encore est-ce de la manière la plus vague. Peu ou pas de livres au sujet de la société régénérée, quelques articles de journaux, de rares discours partiellement publiés ; tel est le bilan que présente l'anarchisme jurassien quant à l'exposition de son but.

Pourquoi Brousse, Schwitzguébel ou Spichiger aux discours si éloquents s'abstinrent-ils de parler de la réalisation de leurs rêves, et Bakounine, Kropotkine ou Guillaume ne taillèrent-ils pas leur meilleure plume pour décrire l'organisation de la société future ? C'est qu'il s'agissait de vivre tout d'abord dans la réalité, c'est-à-dire dans la société d'alors, de penser avant tout à améliorer son sort au moyen de la grève et de la coopération, de faire vivre le mouvement révolutionnaire, de préparer la Révolution sociale. Dès le déclenchement de celle-ci, il serait temps, pensaient les internationaux jurassiens, d'organiser la société nouvelle sur les principes libertaires et égalitaires que

¹ *Le Progrès*, 2^e année, N^o 12, du 19 mars 1870.

nous avons exposés au cours des chapitres précédents. Aucune contrainte ne devant plus entraver le fonctionnement de la vie économique et sociale, l'organisation de la société anarchiste devait être réduite à sa plus simple expression. « C'est donc perdre son temps, lit-on dans *Le Progrès*¹, que de penser créer une société où tout sera prévu d'avance, et je crois qu'il vaut mieux porter ses efforts sur les points que l'expérience journalière nous a démontré faire obstacle à la tendance égalitaire de l'humanité, pour les faire disparaître, en laissant à l'homme son initiative et sa liberté d'action de plus en plus grande. »

Ainsi, malgré le conseil qu'adressait un Jurassien à ses amis, conseil que nous avons signalé au début de ce chapitre, les socialistes libertaires du Jura ne se préoccupèrent pas beaucoup de la société future, dont l'organisation devait être simplifiée au plus haut degré. Au contraire, ils vouèrent tous leurs soins et consacrèrent toutes leurs forces à la préparation de la grande Révolution finale.

La société idéale anarchiste ne devait être dirigée par aucun Etat. Les Jurassiens détestaient tous les Etats ; aussi devaient-ils être tous abolis. Ils estimaient que la démocratie représentait la moins mauvaise forme de l'Etat ; mais elle aussi devait être remplacée par « la Fédération libre des individus dans les communes, des communes dans les provinces, des provinces dans les nations, enfin de celles-ci dans les Etats-Unis d'Europe d'abord, et plus tard du monde entier »². Des Etats-Unis d'Europe, puis du monde entier, des Etats-Unis reposant sur une base libertaire, dans lesquels chaque race pourrait librement se développer, des Etats-Unis créés par tous les peuples et pour tous les peuples, voilà peut-être quel était l'idéal des ouvriers horlogers du Jura !

Les Etats ayant été abolis, les armées, comme nous l'avons exposé, n'auraient plus leur raison d'être. La guerre ne saurait alors subsister dans un monde qui ne connaîtrait ni l'Etat, ni l'armée. La religion, dont les anarchistes des Montagnes ne comprirent jamais ni l'essence, ni le rôle, n'ayant plus aucune force à sanctionner, serait sans objet. La bourgeoisie, loin d'être asservie, se verrait octroyer le plus grand des privilèges : le travail, car chacun devrait travailler pour vivre. Crises et grèves

¹ Du 1^{er} janvier 1870 (2^e année, N^o 1).

² M. Bakounine : *Œuvres*, t. I, p. 16-17.

n'existeraient plus, puisque leur cause aurait été supprimée. En effet, toutes deux sont dues à une mauvaise adaptation de la production à la consommation. Il n'en serait plus de même à l'avenir, car, dans un régime collectiviste, les hommes consommeraient selon leurs besoins auxquels la production serait adaptée.

La propriété, dans la société libertaire, serait collective. Le droit d'héritage deviendrait sans objet. L'ordre seul devait régner dans cette société régénérée ; l'opinion publique, ou plutôt la désapprobation commune, serait le gage de son maintien.

L'Etat bourgeois devait être remplacé par la libre Fédération des Communes ; ces dernières reposeraient sur les Fédérations ouvrières, car tous les travailleurs s'associeraient sur le terrain professionnel, dans chaque localité. Les Fédérations régionales s'uniraient sur le terrain international. Adhémar Schwitzguébel nous donne un exemple concret de cette organisation nouvelle :

« Les horlogers d'une localité s'associent par un contrat librement débattu et consenti par tous, garantissant à chacun ses droits de travailleur et sauvegardant les intérêts communs de la profession ; chaque métier de la localité agit de même ; tous se fédèrent pour se garantir mutuellement la jouissance du capital social et organiser l'échange et les services locaux ; puis les Communes se solidarisent, constituent les Fédérations régionales suivant leur situation géographique et l'identité de leurs intérêts économiques ; la Fédération internationale des Communes, remplaçant les Etats politiques, juridiques et territoriaux, se constituant de bas en haut, assure à tous les individus la pratique de la liberté et réalise dans l'ordre social la solidarité économique, l'une reposant sur le droit naturel et l'autre découlant de la science sociale. »¹

Remarquons que, dans la société libertaire future, le peuple devait être souverain et exercer ses droits lui-même. Il ne devait déléguer ses pouvoirs que dans des cas exceptionnels. Les conflits — y en aurait-il encore ? — seraient soumis à des arbitres, et les affaires criminelles — peut-on en imaginer dans une telle société ? — seraient jugées par la Commune, voire par la Fédération des Communes.

Ainsi chacun vivrait heureux et, malgré le régime de la propriété collective, on ne verrait aucun fainéant, car les socia-

¹ A. Schwitzguébel : Op. cit., p. 57.

listes libertaires du Jura, reprenant une des thèses favorites de Fourier, concevaient une organisation sociale future où le travail serait attrayant pour chacun. Celui-ci épouserait la forme de la coopération. De nombreuses sociétés coopératives de production, de consommation et même de crédit et d'assurance devaient permettre aux hommes de vivre bientôt libres et égaux.

Si le mouvement révolutionnaire ouvrier devenait assez fort, les socialistes collectivistes des Montagnes pensaient qu'il pourrait fonder une organisation provisoire de la société future dans l'ordre bourgeois « décadent ». Les éléments constitutifs de cette organisation libertaire seraient simplement généralisés lors de l'institution de l'ordre anarchiste pour que la terrible Révolution sociale fût évitée. Or, c'était par l'Association Internationale des Travailleurs que devait s'opérer cette transformation sociale. Aussi Guillaume et ses amis regardaient-ils chaque Section internationaliste comme un embryon de Commune. On se souvient que les Sections jurassiennes n'étaient pas dirigées par un président, mais qu'elles avaient seulement à leur tête un Comité administratif qui ne devait pas commander, mais obéir !¹ C'était la Commune anarchiste dans la société bourgeoise.

Pour instituer cet ordre provisoire, les Jurassiens voulaient d'abord exproprier les détenteurs de capitaux. Tous les biens appartiendraient alors à la collectivité, et la Commune serait chargée de les administrer. Le sol et les capitaux les plus importants ne resteraient plus l'apanage de quelques capitalistes privilégiés ; ils ne seraient plus jamais improductifs, car toute richesse sociale serait remise aux associations de producteurs qui l'emploieraient dans le bien de tous.

Cette organisation collectiviste ayant été instituée au sein de la société bourgeoise, il serait aisé de transformer sans heurt l'ordre « décadent ». Mais, comme il était peu probable que cette transformation pût se faire d'une manière pacifique, les Jurassiens pensaient plutôt instaurer la société anarchiste au moyen de la « Liquidation sociale ».

Que serait la Commune libertaire après la Révolution sociale ? Un anarchiste écrivait au sujet des difficultés qu'aurait à résoudre une « Commune sociale » et de l'organisation de cette dernière :

« Les quatre anciens patrons graveurs ont refusé tout accom-

¹ Voir 1^{re} partie, p. 38.

modement, et ont dû être expropriés. L'un d'eux, là-dessus, a quitté le village et on ne sait ce qu'il est devenu ; mais où ira-t-il ? Car le mouvement socialiste (libertaire) a gagné toute l'Europe, et il ne trouvera partout que des travailleurs décidés à maintenir leurs droits. Le second est mort. Les deux derniers, ayant refusé les places qui leur étaient offertes dans les ateliers de graveurs, ainsi que dans les différents groupes industriels, et ayant déclaré ne pas vouloir travailler, sont réduits à une position très misérable : la Commune a eu pitié d'eux, et, prenant en considération cette circonstance que ces malheureux, dès leur enfance, avaient vécu dans l'oisiveté et n'avaient pas pu apprendre à travailler, elle leur a accordé un délai d'un an pour choisir une profession à leur gré : jusqu'à ce terme, elle leur sert une pension suffisante pour vivre. Dix mois se sont déjà écoulés ; les deux anciens patrons continuent à bouder (1) ; il ne leur reste plus que deux mois jusqu'au terme fatal, et alors, s'ils ne se décident pas à travailler, il leur faudra se résoudre à mourir de faim, car la Commune ne tolère pas la mendicité : elle entretient les infirmes, les malades, les enfants, les vieillards, elle donne de l'ouvrage à ceux qui n'en ont pas, mais elle ne veut pas de mendiants. »¹

Il va sans dire que les lignes qui précèdent sont de la pure fantaisie.² Pourtant, cette société idéale a existé, non dans des localités, mais dans des Sections internationalistes jurassiennes et chez certains anarchistes. Par exemple, au sujet de l'atelier du peintre Gustave Jeanneret, Verneuil a écrit³ :

« Ce qui distinguait cet atelier, c'est qu'il ne comportait pas de maître ; c'était un atelier libre. Les idées les plus audacieuses étaient sûres d'y recevoir bon accueil. L'enseignement mutuel, le conseil que l'on demande au camarade plus avancé et que l'on juge plus fort que soi, voilà ce qu'on y trouvait. Les discussions esthétiques y étaient fréquentes et passionnées. On y recommençait chaque jour la bataille des anciens et des modernes. Courbet, Manet dans la peinture, Zola dans la littérature, étaient les dieux, et le réalisme la doctrine admise. On discutait avec passion, mais on travaillait de même. »

¹ *Almanach du Peuple pour 1871*, p. 33-34.

² Lire également une description fantaisiste de la société libertaire à venir dans *L'Almanach du Peuple pour 1874*, au chapitre intitulé « Une curation chez les Atlantes ».

³ *Op. cit.*, p. 25-26.

Dans la société libertaire à venir, le seul lien juridique qui pourrait unir les hommes serait le contrat librement conclu ; la loi, autoritaire et despotique, serait abolie. Les travailleurs, liés par des contrats, formeraient les Communes, et celles-ci s'uniraient par le même moyen pour créer les Fédérations de Communes. Tous les problèmes économiques et sociaux pourraient dès lors être résolus facilement dans cette société libre, organisée de bas en haut, dans laquelle les hommes auraient contracté librement des obligations et feraient joyeusement leur devoir, sans être soumis à une autorité.

C'est Pierre Kropotkine qui semble avoir eu, parmi les membres de la Fédération jurassienne, l'idée la plus précise de la société anarchiste future. Il écrivait :

« Vous faut-il une route ? Eh bien ! que les habitants des Communes voisines s'entendent entre eux, et ils feront mieux que le ministère des travaux publics. Un chemin de fer ? Les Communes intéressées d'une région entière le feront encore mieux que les entrepreneurs qui amassent des millions en faisant de mauvaises routes. Vous faut-il des écoles ? Vous les ferez vous-mêmes. Vous faudra-t-il vous défendre contre des envahisseurs étrangers ? Sachez avant tout vous défendre vous-mêmes, et ne confiez jamais ce soin à des généraux qui, certainement, vous trahiront. Vous faut-il des outils, des machines ? Vous vous entendrez avec les ouvriers des villes qui vous les enverront en échange de vos produits, au prix de revient, sans passer par l'intermédiaire d'un patron qui s'enrichit aux dépens de l'ouvrier qui fait l'outil et du paysan qui l'achète. »¹ Il ajoutait : « Une association, par exemple, stipulerait avec chacun de ses membres le contrat suivant : Nous sommes prêts à vous garantir la jouissance de nos maisons, magasins, rues, moyens de transport, écoles, musées, etc., à condition que de vingt à quarante-cinq ou cinquante ans, vous consacriez quatre ou cinq heures par jour à l'un des travaux reconnus nécessaires pour vivre. Choisissez vous-mêmes, quand il vous plaira, les groupes dont vous voudrez faire partie, ou constituez-en un nouveau, pourvu qu'il se charge de produire le nécessaire. Et, pendant le reste de votre temps, groupez-vous avec qui vous voudrez, en vue de n'importe quelle récréation, d'art ou de science, à votre goût. »²

¹ P. Kropotkine : *Paroles d'un Révolté*, p. 166.

² P. Kropotkine : *La Conquête du Pain*, p. 203-204.

Les adversaires des internationaux libertaires ont accusé ceux-ci de vouloir détruire la famille, d'essayer de saper ce fondement si solide de la société. Les Jurassiens ne s'en prirent jamais à la famille elle-même, mais à son statut juridique. Prêchant la liberté et l'égalité absolues, ils ne pouvaient admettre que l'Etat sanctionnât la famille. Dans l'ordre nouveau, pensaient-ils, la famille juridique n'existera plus ; l'influence de l'Etat, par le truchement de la loi, sera éliminée, car elle est « corruptrice ». Mais la famille naturelle et immortelle ne saurait être abolie. Seule la contrainte juridique devait faire défaut dans les familles libertaires ; la liberté et la morale devaient la remplacer avantageusement.

Il découle de ces principes que la femme est la compagne de l'homme et que, bien que sa fonction dans la société et dans la famille lui soit propre, elle ne doit être subordonnée en aucun cas à l'autorité masculine. Si les membres des Sections internationalistes jurassiennes s'étaient prononcés en faveur de l'action politique, ils eussent été les plus fervents partisans du suffrage féminin ! Remarquons que les anarchistes du Jura ne parlaient jamais de leur femme, mais de leur compagne. C'est que le bourgeois « possédait » sa femme et ses enfants, il leur « imposait » sa volonté, tandis que le socialiste libertaire s'était uni à sa compagne en vertu de lois naturelles qui seules pouvaient les rendre heureux !

Dans cette fameuse société idéale à venir, le revenu social sera-t-il réparti selon les capacités, le travail ou les besoins de l'ouvrier, ou encore d'une manière égale ? « La Commune, elle, s'est tirée d'affaire par un moyen bien simple. Lorsque les différents groupes se sont trouvés en possession de leurs instruments de travail, la Commune leur a dit : Maintenant, arrangez-vous comme vous voudrez : je ne puis exiger de vous qu'une chose : c'est que vous échangiez vos produits au prix de revient ; pour le reste, faites comme vous l'entendez. Dans chaque groupe, sous-groupe et atelier, les associés ont donc leur propre méthode de répartition des fruits du travail commun ; et celui qui n'est pas satisfait de la méthode adoptée par son atelier n'a qu'à aller dans un atelier dont le système lui conviendra mieux. »¹ « C'est la loi de la nécessité seule qui présidera à tous les

¹ *Almanach du Peuple pour 1871*, p 38-39.

travaux et à tous les actes dans la société communiste-anarchiste de l'avenir. »¹

Résumant l'organisation de cette société heureuse, le *Bulletin de la Fédération jurassienne* écrivait :

« Voici notre projet d'organisation ouvrière :

1. La Fédération régionale — et bientôt internationale, si possible — des corporations du même métier ;

2. La Fédération locale des sociétés des différents métiers, ou la Commune du travail ;

3. Enfin, la Fédération des Communes par groupes naturels et en toute liberté, de manière à établir autant de Fédérations de Communes que les circonstances l'indiqueront. »²

« L'autonomie du groupe est le point de départ naturel de toute organisation ouvrière ; la Fédération, pour être réelle, vivante, doit être le produit de l'action des groupes autonomes. Si, au contraire, on voulait prendre pour point de départ théorique la Fédération, et lui subordonner les groupes comme des accessoires, ce serait supposer un être qui aurait lui-même à se créer, en créant tout d'abord les parties qui doivent le composer ; c'est la conception des théologiens et des autoritaires ; la science sociale en fera complètement justice. »³

Socialistes et bourgeois ne pouvaient se représenter la société anarchiste à venir comme une réalité plausible. Ils rejetaient la doctrine internationaliste libertaire, non seulement parce qu'elle s'attaquait à toutes les valeurs bourgeoises et aux fondements de la société du XIX^e siècle, mais également parce que son but était irréalisable. En abolissant l'État et l'Église, en transformant le régime de la propriété, la société, pensaient-ils, ne tardera pas à sombrer dans le chaos, dans l'anarchie.

C'est qu'il ne faut pas confondre anarchisme et anarchie. L'anarchisme était la doctrine que professaient les membres de la Fédération romande du Jura et de la Fédération jurassienne. Il tend à détruire toute force, toute contrainte, tout privilège, et à faire régner la liberté et l'égalité au moyen du collectivisme et de la coopération. Proudhon et Bakounine peuvent revendiquer la paternité de l'anarchisme. Celui-ci se répandit surtout dans les pays latins. Il est pourtant incontestable que le Jura

¹ *Les Anarchistes et ce qu'ils veulent*, p. 15.

² *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 1^{er} juin 1873.

³ *Bulletin de la Fédération jurassienne*, du 24 mai 1874.

neuchâtelois et bernois, premier refuge du socialisme collectiviste et révolutionnaire, en resta le bastion jusqu'en 1878 environ, époque à laquelle les ouvriers jurassiens se groupèrent sous le drapeau socialiste.

Quant au mot anarchie, il avait déjà, à la fin du siècle passé, un caractère péjoratif. Anarchie signifiait désordre. On a remarqué, en lisant les lignes ci-dessus, que la société idéale anarchiste ne représentait pas un vaste chaos, mais qu'au contraire elle devait être soigneusement organisée dans la liberté et l'égalité.

Force nous est de reconnaître que les deux termes ont la même origine, bien que leur signification ne soit plus actuellement la même. Anarchisme provient du mot *anarchie* ; étymologiquement ou signifie *sans*, et *archie*, *pouvoir*. Dans la plupart des vieux documents que nous avons consultés, an-archisme est écrit en deux mots. D'ailleurs Proudhon écrivait toujours an-archisme avec un trait d'union, par respect pour le grec !

Cette absence d'autorité, doublée d'un manque d'ordre, devait être appelée plus tard anarchie. Mais l'anarchie pouvait très bien être accompagnée de discipline, de travail, de justice ; on devait alors qualifier cet état d'an-archisme, an-archisme auquel rêvaient les Jurassiens.

Les socialistes libertaires des Montagnes constataient que les ateliers d'horlogerie, par exemple, étaient mon-archiques, c'est-à-dire dirigés par un patron « autoritaire ». Ils voulaient remplacer cet ordre par l'an-archisme, la justice. Il déclaraient qu'il fallait avoir « la conscience dépravée par le capital » pour appeler ordre la justice bourgeoise. C'est un ordre d'une autre essence, un ordre bon, libertaire et égalitaire, qu'ils voulaient instaurer par la Révolution sociale.

Dans la société libertaire future, la mon-archie de l'Etat, de la religion et du capital devait être remplacée par l'an-archie du travailleur.

CHAPITRE IX

LES CAUSES DE DISPARITION DU SOCIALISME LIBERTAIRE JURASSIEN

Nous avons exposé, à la fin de la première partie de notre travail, les principales causes de la disparition de l'anarchisme jurassien, alors que nous signalions brièvement les dernières traces libertaires laissées par la Fédération jurassienne.

Il nous paraît indiqué d'énumérer maintenant ces causes d'une manière systématique, et de les accompagner de quelques considérations qui s'imposent.

L'évolution des idées eut une importance de tout premier ordre quant à la disparition du mouvement collectiviste et anti-autoritaire jurassien. Les anarchistes de 1869 étaient convaincus qu'ils pourraient réaliser leur but à brève échéance. La plupart d'entre eux étaient sûrs qu'ils figureraient dans les rangs des insurgés de la dernière révolution. C'est ainsi que leur volonté tenace et leur foi vive les engagèrent à consacrer toutes leurs forces à la prochaine victoire de la cause ouvrière. Pourtant, ils ne purent jamais enrôler tous les travailleurs suisses sous leur bannière. Même dans le Jura, bon nombre d'ouvriers restèrent « coullerystes » ou devinrent socialistes en se déclarant hostiles aux thèses anarchistes. Après avoir attendu impatiemment la Révolution sociale, les internationaux jurassiens comprirent peu à peu qu'elle était aussi chimérique que les autres principes qu'ils essayaient de faire prévaloir.

D'autre part, à cette époque, le mouvement socialiste gagnait chaque jour de nouveaux ouvriers à sa cause, non seulement à l'étranger, mais aussi en Suisse, et même dans le Jura, où plusieurs travailleurs voulaient améliorer leur position sociale par des moyens pacifiques. Ces ouvriers réprouvaient la Révolution sociale et essayaient de se libérer de l'emprise du capital au moyen de l'action politique et de manifestations non

révolutionnaires. Ils avaient, avait dit Michel, « désappris à conspirer » ; ils voulaient faire valoir leurs droits d'une manière pacifique. L'anarchisme jurassien recula bientôt devant le mouvement socialiste, dont les principes répondaient mieux aux aspirations de la masse ouvrière. La défaite de la Fédération jurassienne est donc partiellement due à l'évolution des idées qui se fit parmi les travailleurs du Jura, la plupart de ceux-ci se tournant vers le socialisme qui devait également les affranchir du « joug du capital », mais non par l'insurrection.

Les ouvriers du Jura, pour la plupart des horlogers, s'étaient unis d'abord au sein de la Section internationaliste de leur localité. Ainsi furent formées bientôt des Sections centrales ou Sections mères, par opposition aux Sections filles, c'est-à-dire aux Sections de métiers créées par les ouvriers jurassiens s'assemblant peu à peu selon leur profession. Ainsi, dans la plupart des localités des Montagnes, il exista bientôt une Section centrale anarchiste et plusieurs Sections professionnelles. Celles-ci, membres de la Fédération anarchiste du Jura, poursuivaient primitivement le but de l'Association Internationale des Travailleurs elle-même. Mais, après avoir lutté pour l'abolition des classes et pour l'émancipation des travailleurs, de tous les travailleurs, elles combattirent en vue de l'amélioration de la situation matérielle de leurs membres seulement, c'est-à-dire des ouvriers exerçant une même profession. Les Sections centrales qui entretenaient jalousement l'esprit anarchiste s'affaiblirent peu à peu, tandis que se développaient les Sections de métiers, aux horizons moins étendus. Le syndicalisme s'affirmait au sein de la Fédération jurassienne.

Le mouvement socialiste libertaire du Jura se ressentit durement de cette évolution. Bientôt, la majorité des internationaux jurassiens eurent en vue l'intérêt des travailleurs de leur profession, alors qu'ils reléguèrent à l'arrière-plan de leurs préoccupations l'affranchissement de la classe ouvrière dans son ensemble. Il y eut certes de notables exceptions, la Section des graveurs et des guillocheurs du district de Courtelary en particulier. Il n'en reste pas moins que le socialisme libertaire était devancé par le syndicalisme.

Les principes utopiques des membres de la Fédération anarchiste du Jura causèrent bientôt à ces derniers les plus cruelles déceptions. Ils comprirent, tard il est vrai, que leur doctrine ne manquait pas de grandeur, mais qu'elle était théorique et que

son but était irréalisable. Comment faire chanceler la forteresse de l'Etat autoritaire ou neutraliser l'effet « corrupteur » de la religion ? Comment réduire à néant la puissance du capital ou collectiviser les biens ?

Il est certain que les nombreuses luttes soutenues par le mouvement révolutionnaire du Jura l'affaiblirent peu à peu, alors que ses membres, découragés par l'incompréhension de la classe laborieuse, se lassèrent. Ceux-ci comprirent que le socialisme qui préconisait une lente transformation de la société répondait mieux aux espoirs... et aux réalités. La conception que se faisaient les socialistes anti-autoritaires de la « Liquidation finale » s'effrita également. D'autre part, plusieurs compromis, intervenus entre patrons et ouvriers, permirent à ceux-ci d'élever leur niveau de vie. Leur ardeur révolutionnaire s'ameutisa alors, et leur bon sens leur fit comprendre l'irréalité de leurs rêves. Ils modifièrent insensiblement leur conception du nouvel ordre social et des moyens de l'établir. Ils devinrent socialistes.

Le dernier Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs, tenu à Verviers en 1877, décida de transférer le Bureau fédéral de la grande Association ouvrière dans une ville belge. Ce bureau avait eu son siège à La Chaux-de-Fonds de 1875 à 1877. Il était donc normal qu'il fût confié à une autre Fédération qu'à celle du Jura. Cette dernière se ressentit pourtant très durement de ce transfert, car le cœur de l'Internationale révolutionnaire ne vibra plus dès lors dans les Montagnes neuchâteloises et dans le Jura bernois.

Remarquons aussi que le Congrès socialiste de Gand porta un coup terrible à l'Association Internationale des Travailleurs tout entière, et, par conséquent, au socialisme libertaire jurassien. Le mouvement anarchiste suisse se trouva peu à peu isolé, car en Espagne et en Italie toute action révolutionnaire était sévèrement réprimée par les Autorités. Ainsi la doctrine de Bakounine se confina dans le Jura, où la Fédération socialiste libertaire vivait en vase clos. Seule la France allait encore porter haut la bannière du socialisme collectiviste et anti-autoritaire.

Quant à l'Internationale, elle se mourait depuis quelques années déjà. Son dernier Congrès général, celui de Verviers, devait consacrer sa fin. Quelques Fédérations et Sections existèrent néanmoins plusieurs années encore, mais, isolées, elles ne tardèrent pas à perdre leur caractère internationaliste, et elles se tournèrent du côté du socialisme. Dans ces circons-

tances, les internationaux suisses se trouvèrent dans l'impossibilité d'organiser un Congrès général en 1878, comme il avait été décidé à Verviers. D'autre part, les socialistes belges contrôlaient le Bureau fédéral de l'Association Internationale des Travailleurs, dont l'action anarchiste était réduite à néant. La Fédération jurassienne allait disparaître peu après l'Internationale elle-même.

Nous avons aussi signalé qu'à l'issue des deux grands Congrès ouvriers de 1877, plusieurs anarchistes, qui avaient fait partie de la Fédération libertaire du Jura, ne retournèrent pas en Suisse. Le mouvement révolutionnaire jurassien se vit alors privé de précieux collaborateurs, tels que Costa, Montels, Werner, Rinke et Kropotkine, qui revint d'ailleurs bientôt à Genève. C'est alors qu'un manque, non pas de chefs, puisque les anarchistes jurassiens n'en eurent jamais, mais de personnalités influentes et de forces stables fut ressenti au sein de la Fédération libertaire du Jura. James Guillaume et Paul Brousse s'en allèrent à leur tour. Ils ne purent jamais être remplacés ; la plaie qui s'ouvrit à cette occasion dans le mouvement révolutionnaire jurassien ne se referma jamais, d'autant plus qu'Adhémar Schwitzguébel se tournait peu à peu du côté du socialisme qui répondait mieux aux aspirations de la classe ouvrière. Quant à Auguste Spichiger, Louis Pindy et leurs amis restés fidèles aux idées « bakouninistes », ils formèrent bientôt un noyau impuissant qui fut décimé par le XX^e siècle.

Les événements de mars 1877 eurent une grave répercussion sur la popularité du mouvement anti-autoritaire du Jura, bien que les membres de celui-ci ne s'en fussent pas rendu compte de prime abord. L'emprisonnement auquel furent condamnés les Jurassiens qui avaient pris une part active à la manifestation de Berne fut considéré comme une peine infamante qui jeta le discrédit sur toute la Fédération jurassienne. La disparition de l'*Arbeiter-Zeitung* eut de graves conséquences pour l'Internationale révolutionnaire suisse alémanique. Dans le Jura, la suppression du *Bulletin*, le plus grand journal anarchiste suisse, consacrait la défaite de Schwitzguébel et de ses camarades. En effet, malgré les efforts déployés par *L'Avant-Garde* à La Chaux-de-Fonds et par *Le Révolté* à Genève, le socialisme libertaire se mourait lentement.

Il ne faut pas oublier de signaler que les soupçons de certains Etats européens à l'égard de la Fédération jurassienne qu'ils

considéraient comme un foyer de conspirations internationales pesèrent finalement lourdement sur le mouvement collectiviste et anti-autoritaire du Jura. La suppression de *L'Avant-Garde* fut le dernier coup porté à l'Internationale révolutionnaire suisse. Dès lors, non seulement la Fédération jurassienne se désagrèga, mais bon nombre d'ouvriers allèrent grossir les rangs socialistes et répudièrent leur passé révolutionnaire, car ils ne voulurent pas qu'il fût reconnu qu'ils avaient adhéré à une association à laquelle allait rester attaché un mauvais souvenir.¹ Plusieurs socialistes libertaires brûlèrent même tous les documents qu'ils possédaient, afin de ne pas être mis en cause.

L'anarchisme jurassien ne mourut donc pas ; il revêtit peu à peu l'habit socialiste. Peut-on prétendre qu'après avoir soutenu une lutte sans merci contre la bourgeoisie d'une part, contre le socialisme d'autre part, il fut finalement vaincu par le « coullerysme » ? Nous ne le croyons pas. Les membres de la Fédération anarchiste du Jura, se rendant compte que leur idéal était utopique, se tournèrent du côté du mouvement socialiste qu'ils considérèrent comme la seule force capable d'améliorer la situation économique de la classe laborieuse. Celui-ci poursuivait d'ailleurs le même but que la Fédération jurassienne, mais en suivant un autre chemin. Le docteur Coullery était certes resté bon socialiste, mais son influence dans le Jura était beaucoup plus faible que dix ans auparavant. Ses partisans se trouvaient être noyés dans le mouvement socialiste qui ne pouvait plus alors être qualifié de « coulleryste ».

Ainsi, ce furent des ouvriers aux tendances diverses, ex-anarchistes, anciens « coullerystes » et socialistes néophytes qui, unis en face du capital, formèrent bientôt un mouvement ouvrier non pas « bakouniniste », ni « coulleryste », ni marxiste, mais socialiste. Que représentait ce dernier, sinon l'union de toutes les forces ouvrières qui avaient envisagé auparavant d'autres moyens pour arriver au même but.

¹ Si la Fédération jurassienne fut discréditée, ses membres le furent également. Au sujet de Guillaume, Outine (op. cit., p. 19) écrivait que « ce jeune maître d'école avait pour mission spéciale de décrier les ouvriers de fabrique de Genève », tandis que E. Villetard (op. cit., p. 221) raconte qu'alors que Pindy vivait à Paris, « on avait découvert chez lui la recette de la fabrication de la nitroglycérine, celle d'une composition au sulfure de carbone, et celle d'une poudre au chlorate et au prussiate de potasse » !

CONCLUSION

Le socialisme libertaire du Jura est la synthèse des différentes tendances socialistes du XIX^e siècle, synthèse conçue par les ouvriers des Montagnes eux-mêmes.

Les thèses socialistes qui servirent de base à la doctrine anarchiste suisse ont été formulées avant Proudhon. Il faudrait remonter jusqu'à Blanc, Cabet, Fourier et même Saint-Simoo pour en trouver les premières traces. Nous croyons pourtant qu'il faut voir le véritable père de l'anarchisme en le rêveur qui imagina les phalanstères. Sa méthode de travail et sa manière de concevoir la vie en société n'ont-elles pas été décrites par Guillaume qui ne croyait pas reprendre ainsi de vieilles idées fouriéristes ?

Ce sont donc Fourier, puis les anarchistes du XIX^e siècle, Proudhon et Bakounine en particulier, qui ont posé les principaux jalons de la route qui mène à l'anarchisme jurassien, tandis que Guillaume, Schwitzguébel et Kropotkine ont ordonné les matériaux hérités et forgé une doctrine collectiviste, anti-étatiste et révolutionnaire : le socialisme libertaire.

Tout en écrivant les pages qui précèdent, nous nous sommes efforcé de démontrer que ce socialisme libertaire était en réalité une des formes les plus humaines de l'anarchisme et qu'on pouvait l'y assimiler. Certes, nous avons dû citer trop de noms, emprunter beaucoup de citations, faire mention d'événements qui n'étaient parfois qu'indirectement en relation avec le mouvement révolutionnaire jurassien. Nous avons recouru à cette méthode — qui peut facilement prêter à la critique — parce que nous sommes persuadé qu'elle représentait le seul moyen de démontrer d'une manière irréfutable qu'un mouvement anarchiste a existé à la fin du siècle passé dans les Montagnes neuchâteloises et dans le Jura bernois.

D'autre part, nous nous sommes rappelé tout au cours de notre exposé qu'un travail scientifique ne peut être qu'objectif. Aussi avons-nous voulu rester impartial.

Notre but, nous le répétons, était de démontrer que les ouvriers jurassiens de 1870 n'étaient pas socialistes, mais anarchistes. Nous avons aussi tenu à exposer objectivement les principales thèses de la doctrine anarchiste, car nous croyons qu'il est de toute nécessité de dénoncer les définitions les plus fantaisistes — et les plus fausses — de cette doctrine, définitions que l'on s'est plu à répandre. C'est ainsi que d'aucuns ont cru que l'anarchisme apparaissait « tout entier dans l'humoristique décret formulé autrefois par Rodefort :

Article premier : il n'y a plus rien.

Article deux : tout le monde est chargé de l'exécution du présent décret. »¹

Pour notre part, nous croyons pouvoir affirmer que si le socialisme libertaire du Jura comprenait une partie négative révélée par le décret ci-dessus, il avait également une face positive et saine, qui fit sa force.

Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis l'époque à laquelle le socialisme révolutionnaire du Jura atteignait son apogée. Qu'en reste-il aujourd'hui ?

L'Etat, dont l'influence, selon Bakounine, ne devait pas être seulement limitée, mais supprimée, prend au contraire toujours plus d'importance. L'économie libérale n'est plus actuellement qu'un souvenir, et il semble que, contrairement aux vœux les plus chers du grand révolutionnaire russe, l'économie de la seconde moitié du XX^e siècle sera dirigée.

Comme la puissance de l'Etat tend à s'affermir, il est fort probable que la voix de Spichiger exhortant les travailleurs à désertier les urnes restera sans écho, et que la tactique de l'abstention électorale sera de plus en plus abandonnée.

Les événements militaires de 1914 et de 1939 ont fortement contribué à faire jaillir un nouveau prestige sur notre armée. La solidarité nationale s'est également affirmée en Suisse durant les deux guerres mondiales, et le patriotisme, que les anarchistes

¹ P. Boilly : *Les Trois Socialismes*, p. 39-40.

jurassiens qualifiaient de sentiment « bestial », s'est trouvé renforcé chez la plupart des citoyens. Armée et patriotisme ont donc consolidé leur position dans le cœur des Suisses.

La religion, que Schwitzguébel regardait comme un dogme autoritaire, devait disparaître comme le patriotisme, la religion de l'Etat. Constatons avec satisfaction que les idées libertaires au sujet de l'Eglise sont tout à fait oubliées aujourd'hui.

Qu'en est-il actuellement de la position du capital ? Il semble que sur ce point également le temps n'a pas donné raison aux membres de la Fédération jurassienne. Les conflits entre le travail et le capital sont encore fréquents et violents, mais on tente de concilier ces deux éléments d'une manière pacifique, et non plus par des moyens révolutionnaires, comme le préconisaient Pindy et ses amis. Le droit d'héritage est entré depuis longtemps dans les mœurs, de sorte que la position de la propriété privée est très forte.

La Révolution sociale n'a pas eu lieu, et l'Europe du XX^e siècle, lasse des guerres sanglantes, a repoussé cette idée. Les ouvriers essayent actuellement d'améliorer leur position sociale au moyen d'augmentations de salaire, de diminutions des heures de travail et d'assurances de toutes sortes. L'antagonisme qui sépare le travail du capital n'est pas résolu de nos jours, mais les ouvriers, socialistes, ne veulent plus d'une révolution anarchiste ; ils préfèrent contrôler l'Etat en promulguant des lois qui permettent aux autorités de faire droit à leurs revendications. Le spectre de la « Liquidation sociale » s'est évanoui.

Enfin, la société future issue de l'imagination de Kropotkine et de ses camarades a été oubliée avant d'avoir été instaurée. Les travailleurs d'aujourd'hui ne veulent plus de promesses chimériques.

Le XX^e siècle n'a donc pas donné raison à l'anarchisme jurassien. C'est que celui-ci est irréalisable. Il représente un beau rêve social qui a une base erronée, à savoir que l'homme serait bon. Certes, le socialisme libertaire ne manque pas de grandeur, mais sa réalisation est impossible. Aussi comprend-on qu'il ait été abandonné.

Pourtant, il fait bon entendre encore ces vieilles théories utopiques, mais grandes, parce que libertaires, égalitaires, humaines. En effet, chaque homme, épris de justice et d'amour, est, de cœur, un peu anarchiste : « Oui, tous les hommes sont anarchistes, mais, dans cette société marâtre, il faut distinguer les

anarchistes autoritaires, Alexandre de Macédoine, César, Néron, Attila, Clovis, Charlemagne, Gengis Khan ¹, Napoléon et tutti-quant, qui n'ont eu de grand que leurs scélératesses, des anarchistes humanitaires qui, sans aucune prétention de droit sur autrui, désirent la liberté de chacun par l'égalité. » ²

Pure fantaisie, produit de l'imagination humaine, rêve irréalisable, tel fut le socialisme libertaire jurassien. Aussi les hommes d'aujourd'hui l'ont-ils complètement oublié. Les efforts des membres de la Fédération anarchiste du Jura sont-ils donc restés vains ? Certes non. Le mouvement libertaire jurassien a apporté sa contribution à l'œuvre de la classe ouvrière.

D'ailleurs, si le temps n'a pas donné raison aux socialistes libertaires du Jura, son verdict n'est pas définitif. C'est ainsi qu'il n'a pas encore pu réfuter l'affirmation de James Guillaume : « La coopération est la forme sociale de l'avenir. » ³

¹ Fondateur du premier Empire mongol (1154-1227).

² *L'Agitateur*, 2^e année, N° 6, du 18 février 1893.

³ *La Solidarité*, N° 7, du 21 mai 1870.

BIBLIOGRAPHIE

- Adresse de l'Association politique ouvrière nationale de Genève aux Ouvriers suisses.* Genève 1872. Imprimerie de *La Suisse radicale.*
- L'Agitateur.* La Chaux-de-Fonds 1893. Le seul numéro qui parut en Suisse (le même journal était imprimé à Marseille) porte la date du 18 février 1893. (2^e année, N^o 6.)
- Almanach du Peuple pour 1871.* Saint-Imier. Propagande socialiste.
- Almanach du Peuple pour 1874.* Le Locle. Propagande socialiste.
- Amweg G. : *Bibliographie du Jura bernois, Ancien Evêché de Bâle.* Préface de V. Rossel. Porrentruy 1928. Imprimerie *Le Jura.*
- Aragon : *Les Cloches de Bâle.* Paris 1934. Ed. Denoël et Steele.
- Arnould A. : *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris.* 3 tomes. Bruxelles 1878. Librairie socialiste de Kistemaekers.
- Association Internationale des Travailleurs ; *Procès-verbaux.* Procès-verbaux de la Section de La Chaux-de-Fonds, années 1866-1868.
- L'Avant-Garde.* Organe de la Fédération française de l'Association Internationale des Travailleurs, N^{os} 1-22, du 2 juin 1877 au 24 mars 1878 (La Chaux-de-Fonds). Organe jurassien après la disparition du *Bulletin*, N^{os} 23-40, du 8 avril 1878 au 2 décembre 1878 (La Chaux-de-Fonds).
- Babel A. : *La Première Internationale, ses débuts et son activité à Genève, de 1864 à 1870.* Genève 1944. Librairie Georg & Cie.
- Baillods J. : *Courbet vivant.* Nenchâtel et Paris 1940. Ed. Delachaux & Niestlé.
- Bakounine M. : *Confession* (1857). Paris 1932. 6^e édition. Ed. Rieder.
- *Dieu et l'Etat.* Genève 1882. Imprimerie jurassienne.
 - Lettre autographe datée du 11 janvier 1873, adressée de Locarno à Louis Pindy, à La Chaux-de-Fonds.
 - *Œuvres.* 6 tomes. Préfaces, avant-propos, notes, avertissements et notice biographique par J. Guillaume, sauf pour le premier tome publié sous la direction de M. Nettelau, Paris 190. — 1913. 6^e édition. Ed. Stock.

- Becker J.-Ph. : *Die Internationale Arbeiter-Assoziation und die Arbeiterbewegung in Basel im Winter 1868 auf 1869*. Gené 1869. Deutsche Verlagshalle.
- *L'Association Internationale des Travailleurs et la grève genevoise en Mars-Avril 1868*. Genève 1868. Ed. Ducommun & Cöttinger.
- Boilley P. : *Les trois socialismes, anarchisme—collectivisme—réformisme*. Paris 1895. Ed. F. Alcan.
- Boulanger O. : *L'Internationale socialiste a vécu*. Paris 1915. 2^e édition. Librairie P. Ollendorff.
- Brousse P. : *Le suffrage universel et le problème de la souveraineté du peuple*. Genève 1874. Imprimerie coopérative.
- Brupbacher F. : *Marx und Bakunin*. Ein Beitrag zur Geschichte des Internationalen Arbeiterassoziation. Münschen. Ed. Birk & Co.
- Le Bulletin de la Fédération jurassienne de l'Association Internationale des Travailleurs*. Parut du 15 février 1872 au 25 mars 1878 (Sonvilier, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Sonvilier). Ce journal étant très rare, nous n'en avons trouvé que quelques exemplaires épars.
- Calendrier—Souvenir 1900 : Photographie et Biographie du Docteur Coullery*. (Edité en l'honneur de son 80^e anniversaire). La Chaux-de-Fonds 1899. Imprimerie de *La Sentinelle*.
- Carrara J. : *La Libre Pensée, ce qu'elle est, ce qu'elle se propose*. La Chaux-de-Fonds 1905.
- *Opinions*. Articles de Carrara publiés dans *La Sentinelle* et recueillis et classés par lui-même. La Chaux-de-Fonds.
- La Commune*, almanach socialiste pour 1877. Genève 1877. 2^e édition. Imprimerie du Rabotnik.
- Compte Rendu officiel du Sixième Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs*, tenu à Genève du 1^{er} au 6 septembre 1873. Le Locle 1874. Imprimerie Courvoisier.
- Compte Rendu officiel du VII^e Congrès général de l'Association Internationale des Travailleurs*, tenu à Bruxelles du 7 au 13 septembre 1874. Verviers 1874-1875. Imprimerie E. Counard.
- Conseil Général de l'Internationale : *Les prétendues scissions dans l'Internationale*. Circulaire privée du Conseil Général de l'Association Internationale des Travailleurs. Genève 1872. Imprimerie coopérative.
- Coullery P. : Discours prononcé par le citoyen Coullery, à La Chaux-de-Fonds, le 1^{er} Mars, anniversaire de la révolution neuchâtoise.

- Coullery P. : *Jésus le Christ et sa vie, sa doctrine morale, politique, économique et sociale. Les Lois naturelles et le Socialisme.* Bienna 1891. Ed. C. Schweizer & Co.
- *La crise ou Les maladies de notre société, leurs causes et leur traitement.* La Chaux-de-Fonds 1885. Imprimerie M. Keller.
- Dalsème : *Les mystères de l'Internationale.* Paris 1871. Ed. E. Dentu.
- Dayot A. : *L'Invasion, Le Siège, La Commune.* (1870-1871). Paris. Ed. E. Flammarion.
- Descœudres A. : *Héroïnes et Héros* (biographies). La Chaux-de-Fonds 1935. Imprimerie des Coopératives réunies.
- Diogène*, journal satirique de l'atelier. La Chaux-de-Fonds, années 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867.
- Dubois A. : *Patrie, Patriotisme. Saint-Imier 1912.* Ed. Cercle ouvrier.
- L'Égalité*, du 16 décembre 1868 à la fin de l'année 1869, journal anarchiste paraissant à Genève.
- Eltzbacher P. : *L'Anarchisme.* Paris 1902. Ed. Giard & Brière.
- Esprit*, revue internationale, numéro du 1^{er} avril 1937, contenant divers articles sur l'anarchie et le personalisme. 5^e année, N^o 55.
- Fulpius, Bogaerts et Pindy : *Les jeunes rationalistes sur la scène.* 1^{re} partie. Gand 1908. Ed. Société coopérative Volksdrukkerij.
- Funk-Brentano Th. : *Les sophistes allemands et les nihilistes russes.* Paris 1887. Ed. Plon, Nourrit & Cie.
- Gide Ch. et Rist Ch. : *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours.* 3^e édition. Paris 1920. Librairie de la société du recueil Sirey.
- Grave J. : *La société future.* 8^e édition. Paris 1903. Ed. Stock.
- Gros-pierre A. : *Histoire du syndicalisme ouvrier dans l'industrie horlogère.* Genève 1933. Imprimeries populaires.
- Guérault G. : *Les théories de l'Internationale.* Paris 1872. Ed. Didier.
- Guesde J. : *Collectivisme et Révolution.* Lille 1906. Imprimerie ouvrière M. Dhoossche.
- Guillaume J. : *Esquisses historiques, études populaires sur les principales époques de l'histoire de l'humanité.* 1^{re} série. Neuchâtel 1874. Imprimerie L.-A. Borel.
- *Études révolutionnaires.* 2 séries. Paris 1908 et 1909. Ed. Stock.
- *Idées sur l'Organisation sociale.* « Les cahiers du travail », 1^{re} série, 8^e cahier, du 15 juin 1921. Paris 1921.
- *Karl Marx pangermaniste et l'Association Internationale des Travailleurs de 1864 à 1870.* Paris 1915. Ed. A. Colin.

- Guillaume J. : *Le Collectivisme de l'Internationale*. Neuchâtel 1904. Ed. Société d'édition et de propagande socialiste, à La Chaux-de-Fonds.
- *L'Internationale, Documents et Souvenirs. (1864-1878)*. 4 tomes. Paris 1905, 1907, 1909 et 1910. Ed. Société nouvelle de librairie et d'édition, E. Cornély & Cie et Stock.
 - *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne de l'Association Internationale des Travailleurs à toutes les Fédérations de l'Internationale*. Sonvilier 1873. Au siège du Comité fédéral jurassien.
- Hôtellerie* (Art culinaire et service de table). Premier fascicule trimestriel 1944. 44^e année. Ed. Union Helvétia, Lucerne.
- Houst H. : *Les coulisses du « coullerysme » ou les ouvriers exploités par les « coullerysyes »*. 3 fascicules et un supplément au 2^e fascicule. 1890. Ed. Les socialistes indépendants.
- Iswolsky H. : *La vie de Bakounine*. Paris 1930. Librairie Gallimard.
- Jaekch G. : *Die Internationale*. Leipzig 1904. Verlag der Leipziger Buchdruckerei.
- Kropotkine P. : *Autour d'une Vie* (mémoires). Paris 1910. 11^e édition. Ed. Stock.
- *Aux jeunes gens*. Paris 1904. 5^e édition. Publication des « Temps nouveaux ».
 - *La Conquête du Pain*. Paris 1904. 8^e édition. Ed. Stock.
 - *La Grande Révolution, 1789-1793*. Paris 1909. Ed. Stock.
 - *Paroles d'un révolté*. Paris 1885. Ed. Marpon & Flammarion.
- Lefrançais G. : *Etude sur le Mouvement communaliste à Paris, en 1871*. Neuchâtel 1871. Imprimerie G. Guillaume fils.
- Les anarchistes et ce qu'ils veulent* Dialogue entre ouvriers. Genève 1892. Ed. Un groupe d'anarchistes suisses.
- Lorulot A. : *Les théories anarchistes*. Paris 1913. Ed. Giard & Brière.
- Lorwin L. : *L'Internationalisme et la classe ouvrière*. Paris 1933. Librairie Gallimard.
- Malatesta E. : *Au Café* (Dialogues sur le socialisme anarchique). Genève 1903. Ed. du Réveil socialiste-anarchiste.
- *L'anarchie*. Genève 1902. Recueil socialiste-anarchiste.
- Malon B. : *Histoire du socialisme*. Lugano 1879. Imprimerie F. Veladini & Cie.
- *La troisième défaite du prolétariat français*. Neuchâtel 1871. Imprimerie G. Guillaume fils.
 - *L'Internationale, son histoire et ses principes*. Propagande socialiste. 1872.

- Marx K. : *Le Capital*, critique de l'économie politique. 3 tomes. Paris 1938-1939. Ed. Société du bureau d'éditions.
- *Misère de la Philosophie*. Paris 1896. Ed. Giard & Brière.
- Marx K. et Engels F. : *Le Manifeste communiste*. Paris. Ed. F. Rieder & Cie.
- Mollin G. : *Rapport sur le Congrès de Bâle*. Paris 1870. Ed. La Chevalier.
- La Montagne*, organe de la démocratie sociale et feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds. La Chaux-de-Fonds, années 1868, 1869, 1870 et 1871.
- Mosca G. : *Bistoire des doctrines politiques depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*. Paris 1936. Librairie Payot.
- Le National suisse*, journal neuchâtelois. La Chaux-de-Fonds, années 1864-1884.
- Nettlau M. : *L'Anarchie* (bibliographie). Bruxelles et Paris 1897. Ed. Stock.
- Michael Bakounin. *Eine biographische Skizze*. Berlin 1901. Verlag P. Pawlowitsch.
- *The life of Michael Bakounine ou Michael Bakounin, eine Biographie*. 3 volumes dans lesquels est reproduit photographiquement le texte manuscrit de l'auteur. Londres 1896-1900.
- Notes sur le Mouvement* (1865-1891). 3 parties. Foix 1891. Ed. Darraud.
- Outine : *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association Internationale des Travailleurs*. Rapport et documents publiés par ordre du Congrès international de La Haye. Londres 1873. Ed. A. Darson.
- Le Patriote suisse*, journal neuchâtelois. La Chaux-de-Fonds, années 1873-1880.
- Le Père Duchêne*. Exemplaires épars entre le numéro 1 du 17 ventôse 79 et le numéro 62 du 27 floréal 79.
- De Préaudeau M. : *Michel Bakounine, Le Collectivisme dans l'Internationale*. Etude sur le mouvement social 1868-1876. Paris 1912. Ed. Rivière & Cie.
- Procès de « L'Avant-Garde »*, 1879. La Chaux-de-Fonds 1880. Ed. A. Spichiger.
- Le Progrès*. Parut du 18 décembre 1868 au 2 avril 1870, 42 numéros. Le Locle.
- Proudhon P.-J. : *De la capacité politique des classes ouvrières*. Paris 1865. Ed. E. Dentu.

- Proudhon P.-J. : *Idée générale de la Révolution au XIX^e siècle.* Œuvres complètes de P.-J. Proudhon, tome X.) Paris 1868. Librairie internationale.
- *Idées révolutionnaires.* Paris 1849. Librairie Garnier frères.
- Puech J.-L. : *Le proudhonisme dans l'Association Internationale des Travailleurs.* Paris 1907. Ed. F. Alcan.
- Ragaz J. : *Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz.* Aarau 1938. Verlag Sauerländer & Co.
- Le Réveil-communiste-anarchiste.* N° 597, du 16 septembre 1922. Année XXII. Genève.
- Le Révolté.* Parut du 22 février 1879 à la fin de l'année 1880. Genève. Voir à ce sujet la note², page 133.
- La Révolution sociale.* Parut du 26 octobre 1871 au 4 janvier 1872. 10 numéros. Genève.
- Richard A. : *L'Association Internationale des Travailleurs.* Neuchâtel 1870. Imprimerie G. Guillaume fils.
- Schwitzguébel A. : *Quelques écrits.* Paris 1908. Ed. Stock.
- La Solidarité.* Parut du 11 avril 1870 au 3 septembre 1870, 22 numéros et un numéro spécial, supplément au N° 22, portant la date du 5 septembre 1870. Neuchâtel.
- Spichiger A. : *Le Parti Pettavelliste.* Lausanne 1913. Ed. Groupe du théâtre social, La Chaux-de-Fonds.
- Testut O. : *L'Internationale.* Paris 1871. 3^e édition. Ed. Lachaud.
— *L'Internationale et le jacobinisme au ban de l'Europe.* Paris 1872. Ed. Lachaud.
- Truchy H. : *Précis d'économie politique.* 2 tomes. Paris 1941. 6^e édition. Librairie du recueil Sirey.
- Verneuil M.-P. : *Gustave Jeanneret.* Ed. de la Baconnière. Neuchâtel 1934.
- La Vie ouvrière,* revue syndicaliste bimensuelle. N° 106, du 20 février 1914. 6^e année. Paris.
- Villetard E. : *Histoire de l'Internationale.* Paris 1872. Ed. Garnier frères.
- La Voix de l'Avenir,* Moniteur des Sciences, du Travail, des Sociétés et des Associations ouvrières. La Chaux-de-Fonds, années 1865, 1867 et 1868.
- Wahren Jacob : (*Beilage*), N° 184. Stuttgart. Imprimerie Dietz.
- Zévaès A. : *La faillite de l'Internationale, faits et documents.* Paris 1917. Ed. La renaissance du livre.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Première partie. Les faits	9
Chapitre premier. Internationalisme ou anarchisme ?	9
La fondation de l'Association Internationale des Travailleurs (28 septembre 1864). La création des premières Sections internationalistes dans le Jura. La situation politique du Jura neuchâtelois et bernois. Le premier Congrès de l'Internationale (3-8 septembre 1866). La Section de La Chaux-de-Fonds et les principaux centres internationalistes du Jura. Le deuxième Congrès de l'Internationale (2-8 septembre 1867). Le premier Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté. Les « coullerystes » et les internationaux révolutionnaires jurassiens. Le troisième Congrès de l'Internationale (6-13 septembre 1868). La création de l'Alliance. La fondation de la Fédération romande (3 janvier 1869). <i>Le Progrès</i> . La première visite de Bakonnine au Locle. Le Locle, berceau de l'anarchisme jurassien. Le meeting du Crêt-du-Locele.	
Chapitre II. La fraction collectiviste de la Fédération romande	34
La grève des graveurs et guillocheurs loclois. Le départ du Locle de James Guillaume. Le quatrième Congrès de l'Internationale (6-12 septembre 1869). L'internationalisme dans le Jura. L'antagonisme entre le Conseil Général et les Sections socialistes libertaires du Jura. Le deuxième Congrès de la Fédération romande (4 avril 1870). La scission de la Fédération romande. <i>La Solidarité</i> . La guerre franco-allemande de 1870-1871 et sa répercussion sur l'anarchisme jurassien. La révolution parisienne du 4 septembre 1870. Le Congrès extraordinaire anarchiste de Saint-Imier. <i>L'Almanach du Peuple pour 1871</i> . La Commune de Paris. La seconde visite de Bakonnine dans le Jura. L'aide jurassienne aux « communnards ». La dissolution de l'Alliance. La Conférence de Londres (17-23 septembre 1871). Le verdict de celle-ci quant à la scission romande. Le Congrès de Sonvilier (12 novembre 1871) et la Fondation de la Fédération jurassienne.	

Chapitre III. L'apogée de l'anarchisme dans le Jura durant les premières années de la Fédération jurassienne	Pages 60
---	---------------------

L'Almanach du Peuple pour 1872. Le Bulletin de la Fédération jurassienne. La première visite de Pierre Kropotkine aux Jurassiens. Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1872). Le cinquième Congrès de l'Internationale (2-7 septembre 1872). Les décisions prises à La Haye. Le Congrès jurassien extraordinaire de Saint-Imier et le Congrès international anti-autoritaire qui le suivit. L'Almanach du Peuple pour 1873. La Fédération jurassienne « suspendue » par le Conseil Général. James Guillaume. Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1873). Le développement des Sections anarchistes jurassiennes. Le sixième Congrès de l'Internationale (1^{er}-6 septembre 1873). Le Congrès de Genève groupant les délégués de l'Internationale autoritaire. L'Almanach du Peuple pour 1874. Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1874). Le septième Congrès de l'Internationale (dès le 7 septembre 1874). La Section internationaliste de Berne. L'Almanach du Peuple pour 1875. Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1875).

Chapitre IV. Les luttes du socialisme libertaire contre la bourgeoisie et contre le socialisme	89
---	-----------

La prospérité fictive de la Fédération jurassienne. Elisée Reclus. La mort de Michel Bakounine. Ses funérailles. La fin de l'Internationale autoritaire. Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1876). Adémar Schwitzguébel. Le huitième Congrès de l'Internationale (dès le 26 octobre 1876). L'évolution de l'anarchisme jurassien. Kropotkine s'établit dans le Jura. L'anniversaire de la Commune de Paris commémoré à Berne, en 1877. Les incidents qui se produisirent lors de la manifestation. Le socialisme national et international. Le premier Congrès de la Fédération française. Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1877). Le procès intenté contre les socialistes libertaires ayant pris une part active à la manifestation de Berne. Les condamnations. Le neuvième Congrès de l'Internationale (6-8 septembre 1877). La fin de l'Association Internationale des Travailleurs.

	Pages
Chapitre V. Vers le socialisme	119
Le Congrès de Gand. Son résultat négatif. Les anarchistes jurassiens condamnés à Berne se constituent prisonniers. La mort de Gustave Courbet. Le départ de James Guillaume. La disparition du <i>Bulletin de la Fédération jurassienne</i> . <i>L'Avant-Garde</i> , dernier journal anarchiste jurassien. La propagande par le fait. Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1878). La suppression de <i>L'Avant-Garde</i> . Le procès intenté contre Paul Brousse et la condamnation de ce dernier. Kropotkine lance un nouveau journal à Genève : <i>Le Révolté</i> . La Réunion générale de la Fédération jurassienne (1879). Le dernier Congrès annuel de la Fédération jurassienne (1880). La disparition de l'anarchisme du Jura. Quelques traces isolées laissées par le socialisme libertaire jurassien. L'influence de l'anarchisme jurassien. Le socialisme d'aujourd'hui.	
Deuxième partie. La doctrine	141
<i>Chapitre premier. Les causes de la diffusion de l'anarchisme dans le Jura</i>	141
La mentalité et l'esprit d'indépendance des Jurassiens. Leur pays. L'industrie horlogère. Le chômage. L'intelligence des ouvriers du Jura. Le rôle de quelques fortes personnalités, L'Association Internationale des Travailleurs. La foi en l'institution d'un monde meilleur.	
<i>Chapitre II. La formation de la société bourgeoise et l'ordre libertaire qui devait lui succéder</i>	146
La noblesse et l'Eglise au Moyen âge. La création de l'Etat. Les oisifs, les bourgeois et les prolétaires. La Révolution française. Le régime actuel. La liberté, l'égalité et la fraternité. La période anarchiste. Les diverses formes de « gouvernement ». Le règne de l'« anarchie ».	
<i>Chapitre III. L'Etat</i>	155
La suppression de l'Etat. Une concession apparente. Le rôle de la Commune. Le contrat et la loi. Les hommes d'Etat. Les attaques dirigées contre l'Etat. Les rouages de celui-ci. Son abolition prochaine. L'Etat, institution non indispensable. Le droit « juridique » et le droit naturel. La loi.	

	Pages
<i>L'abstention électorale</i>	164
Les défaites électorales subies par les ouvriers jurassiens. L'abstention électorale, principe anarchiste. Le suffrage universel. Voter, c'est abdiquer. Les deux espèces de politiciens. Les effets de l'abstention électorale. Le vote sur le terrain communal. La Commune.	
<i>Le patriotisme</i>	169
Tous les hommes frères. Les frontières. Les éléments constituant le patriotisme. La négation de la solidarité. La religion de l'Etat. L'armée. La guerre. Le soldat, assassin de l'ouvrier.	
<i>Chapitre IV. La religion</i>	173
L'autorité divine. L'Eglise. La première Eglise communiste. La science et la religion. Le produit de l'imagination humaine. La morale et la religion. L'Eglise paralysant l'action émancipatrice du monde ouvrier. La liberté totale.	
<i>Chapitre V. Les attaques dirigées contre le capital</i>	179
La force représentée par le capital. La grève « partielle ». Les conditions de réussite d'une grève. Le règlement fédératif des raisses de résistance jurassiennes. La grève générale. La société de secours mutuel. La société de résistance. La caisse de résistance. La solidarité. La fédération des caisses de résistance. Le capital et les crises.	
<i>La coopération</i>	186
La coopération : invention jésuitique. Les conséquences de la coopération. La coopération anarchiste. La coopération et les caisses de résistance. La société coopérative ; un palliatif. La coopération bourgeoise. L'aide de l'Etat. La loi d'airain des salaires. La « forme sociale de l'avenir ».	
<i>Chapitre VI. Le collectivisme</i>	194
La position des anarchistes jurassiens quant au collectivisme. Celle des « coullerystes ». Les mutuellistes et les anarchistes. L'esprit d'initiative. La propriété intellectuelle collective. Les « partageux ». Le partage bourgeois. Comment collectiver les biens. L'égalité.	

	Pages
<i>Le droit d'héritage</i>	200
<p>Le collectivisme et le droit d'héritage. Le rôle de celui-ci. Le « hasard » des naissances. L'héritage physiologique, psychologique et « sentimental ». L'institution du collectivisme. Les objections émises contre la suppression du droit d'héritage. La répartition des biens. La justice et l'abolition du droit d'hériter. Le caractère collectif des richesses.</p>	
<i>Chapitre VII. La Révolution sociale</i>	206
<p>Son fond et sa forme. La révolte. La « liquidation » du monde bourgeois. La révolution pacifique et la révolution violente. Les nouveaux fondements de la société. L'opinion des socialistes. L'insurrection mondiale. Sa préparation. Sa réalisation.</p>	
<i>Chapitre VIII. La société future</i>	215
<p>La société sans autorité. L'organisation nouvelle. La Commune anarchiste dans la société bourgeoise. Les difficultés de la Commune anarchiste. Exemples pratiques et théoriques de communautés libertaires. La famille. L'organisation de la Commune. La fédération des Communes. An-archie et mon-archie.</p>	
<i>Chapitre IX. Les causes de disparition du socialisme libertaire jurassien</i>	224
<p>L'évolution des idées. L'attrait du socialisme. Le syndicalisme. Le système anarchiste utopique. Les luttes soutenues par la Fédération jurassienne. L'anarchisme retiré dans le Jura. La disparition de l'Association Internationale des Travailleurs. Le départ de plusieurs animateurs anarchistes. Les événements de mars 1877. La disparition du journal libertaire du Jura. Les soupçons attachés à la Fédération jurassienne. Le socialisme.</p>	
<i>Conclusion</i>	229
<i>Bibliographie</i>	233